★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9350 — 36 PAGES — JEUDI 6 FÉVRIER 1975

La démission de M. Heath affaiblit la tendance pro-européenne du parti conservateur

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 80 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un désaccord congénital franco-allemand

Qui croire ? M. Bonnet, ministre de l'agriculture, qui nous dit que, en dépit d'explications « parfois sévères », des « points de désaccord importants subsistent entre la France et l'Allemagne *fédérale* à propos des prix agricoles » ? Ou M. Giscard d'Estaing qui, parlant, il est vrai, après un nouvel entretien avec M. Schmidt, nous assure que, sur ces mêmes problèmes, les « attitudes » françaises et allemandes sont « parallèles et voisines » ? Ou encore M. Rossi, porte-parole du gouvernement, qui fait état d'un « certain rapprochement » sur les aides à l'agriculture ? Sans doute peut-on soutenir que, à la *lettre*, les propos du président de la République et de ses ministres ne sont pas contradictoires. Les « parallèles », même « voisines », étant destinées, par définition, à ne pas se rencontrer, les désaccords enregistrés par M. Bonnet n'auraient aucune chance d'être jamais résorbés.

Quant au fond, les positions françaises et allemandes sur l'agriculture européenne demeurent, de toute évidence, très éloignées. Elles le sont pour ainsi dire congénitalement. La France, exportatrice de produits alimentaires, a intérêt à des prix agricoles européens plus élevés que l'Allemagne, grande importatrice. Le « rapprochement » mentionné par M. Rossi, s'il ne porte que sur les aides, n'est qu'une piètre consolation.

Par nature, ces aides, même accordées en application du traité de Rome, ne vont pas dans une direction communautaire. Elles devraient être l'exception, et non, comme c'est de plus en plus le cas, devenir la règle.

Dans le détail, les divergences franco-allemandes sont encore plus accentuées. Le ministre allemand de l'agriculture, M. Ertl, soucieux d'éviter l'apparition d'excédents coûteux à résorber, écarte l'idée d'une revalorisation substantielle des prix de la viande de bœuf, de la viande de porc et des produits laitiers, alors que c'est la préoccupation prioritaire des Français.

Il n'est toujours pas d'accord non plus pour répercuter la réévaluation du mark sur les prix allemands, ce qui se traduirait par une moindre augmentation des prix en Allemagne que dans les autres Etats membres, solution à première vue commode, préconisée par la Commission de Bruxelles.

La négociation entre les Neuf, qui reprendra lundi et mardi prochains, promet donc, une fois de plus, d'être particulièrement difficile. Faut-il s'attendre à une nouvelle « crise agricole », peut-être atténuée par la bonne entente personnelle entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ? Celle-ci n'avait pas empêché l'apparition d'un grave malentendu l'automne dernier. Le compromis n'interviendra-t-il qu'après un nouveau et pénible « marathon bruxellois » ? C'est probable, mais ce n'est pas une raison pour prendre son parti de ces « crises » à répétition.

Une crise est toujours une épreuve de force, la Communauté a été précisément créée pour éviter les confrontations, pour transformer la nature des relations entre les Etats, pour faire des nations adversaires de jadis des partenaires solidaires. Nous sommes loin du compte.

Avec l'inventaire agricole demandé à la Commission de Bruxelles lors de la dernière crise, et qui doit être prochainement publié, la Communauté aura l'occasion d'élever le débat et de définir enfin une politique agricole de l'Europe digne de ce nom. En passant de l'abondance à la pénurie, la conjoncture mondiale devrait lui faciliter les choses et l'aider à déterminer un objectif acceptable pour tous. Alors que l'Europe est incapable d'assurer sa sécurité militaire et sa sécurité énergétique, est-il vraiment impossible de persuader les Européens que toute politique agricole devrait tendre à assurer leur sécurité alimentaire ?

(Lire nos informations page 6.)

SANS TOUTEFOIS S'EN RETIRER

La Turquie menace de « réexaminer » sa participation à l'OTAN

Une vive tension se manifeste entre les Etats-Unis et la Turquie après la décision prise par Washington de suspendre « *jusqu'à nouvel ordre* » les livraisons de matériel militaire à Ankara à compter du jeudi 6 février. Arrêtée par le Congrès dès octobre 1974, cette décision de principe devait prendre effet le 10 décembre, et son application, dans un ultime effort du gouvernement américain qui en redoutait les conséquences, avait été reportée au 5 février à minuit.

Traduisant le violent mécontentement de l'opinion turque, le premier ministre, M. Sadi Irmak, a annoncé que son pays, sans se retirer du dispositif militaire de l'alliance atlantique, allait « *réexaminer* » les modalités de sa coopération avec les Etats-Unis au sein de l'OTAN, et prendre une série de mesures de rétorsion.

A Athènes, les gros titres de la presse de ce mercredi expriment une très vive satisfaction. Le quotidien *Vradyni* donne le ton en écrivant que « *les Turcs furieux menacent M. Kissinger* ». Toutefois, aucune réaction officielle n'était connue en fin de matinée.

De notre correspondant

Ankara. — Porteur du message d'un Henry Kissinger « *navré* », M. William Macomber, ambassadeur des Etats-Unis à Ankara, s'est rendu le 4 février au ministère turc des affaires étrangères pour annoncer que les ventes d'armement et, d'une manière plus générale, l'aide militaire à la Turquie prendraient fin le 5 février. Après avoir assisté à la réunion extraordinaire du conseil national de sécurité (composé de civils et de militaires), M. Irmak, premier ministre, a déclaré que la décision du Congrès américain amènerait la Turquie à réexaminer sa contribution à la défense collective de l'OTAN.

Aux yeux du chef du gouvernement, l'aide américaine n'est ni une « faveur » ni un « cadeau » que l'on donne ou que l'on reprend à tout moment, mais découle des obligations d'une alliance défensive. Le premier ministre turc a indiqué que la Turquie a accueilli la décision des Etats-Unis avec un « *profond regret* » : « *Le Congrès américain a commis une grande erreur en confondant l'aide militaire avec la question de Chypre. La décision du Congrès pourrait produire des effets inverses de ce que l'on attendait. Elle va rendre nécessaire une réorganisation de participation à l'alliance défensive.* »

Le chef du gouvernement d'Ankara estime qu'un « réexamen » va s'imposer dans la coopération entre la Turquie et les Etats-Unis au sein de l'OTAN.

Tout en déclarant qu'il n'est pas question pour la Turquie de se retirer de l'organisation militaire du traité atlantique, M. Irmak a affirmé que son pays ne voit désormais aucun intérêt à la poursuite de négociations avec Washington sur les accords de défense. La Turquie, a-t-il indiqué, procédera à des rajustements ou à des révisions des accords bilatéraux déjà en vigueur.

Le quotidien *Cumhuryet* croit savoir que le gouvernement aurait déjà arrêté une liste de mesures de rétorsion. La fermeture de certains établissements ou de bases américaines, en Turquie, serait envisagée.

ARTUN UNSAL.

(Lire la suite page 2.)

RÉCLAMANT L'INDÉPENDANCE

Les nationalistes d'Érythrée s'engagent dans la guerre totale contre Addis-Abeba

Les rebelles disposent de missiles sol-air

La situation ne cesse de s'aggraver en Erythrée, où un pont aérien a été mis en place pour évacuer les ressortissants étrangers résidant à Asmara. Les responsables du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) ont annoncé qu'ils poursuivraient la lutte à outrance contre le Conseil militaire provisoire, si celui-ci n'acceptait pas de négocier sur la base de l'indépendance de la province.

Depuis mardi, des civils armés, qui seraient des francs-tireurs du F.L.E., parcourent les rues d'Asmara en jeep. Les troupes éthiopiennes semblent avoir quitté la ville en grand nombre pour aller combattre au nord de celle-ci, dans une région où la bataille fait rage, après que les rebelles ont abattu quatre avions et plusieurs hélicoptères éthiopiens. Il se confirme que les nationalistes disposent de missiles sol-air particulièrement efficaces.

Un important convoi de renforts est bloqué à la limite des provinces du Tigré et de l'Erythrée, les rebelles ayant fait sauter un pont à 90 kilomètres au sud d'Asmara.

La population civile prend part à la guérilla

Bien que les journalistes ne puissent se rendre au-delà de 150 kilomètres au nord d'Addis-Abeba, l'impression prévaut qu'une véritable guerre populaire est déclenchée contre le pouvoir central, la population civile prenant une part de plus en plus active à la guérilla.

Un pont aérien, organisé par la compagnie Ethiopian Airlines, a déjà permis l'évacuation vers Addis-Abeba de familles américaines, anglaises et suédoises. Un avion militaire français devait assurer mercredi le transport vers Djibouti d'une vingtaine de ressortissants français réfugiés au consulat de France, à Asmara. Le gouvernement italien a annoncé qu'il évacuerait par voie aérienne ses ressortissants, soit sur la capitale éthiopienne, soit sur l'Italie. Les opérations d'évacuation seraient entravées par les insurgés, qui contrôlent une partie des routes d'accès à l'aéroport d'Asmara.

Dans une interview publiée mercredi à Beyrouth, M. Osman Ali Sabi, secrétaire général du F.L.E., a déclaré : « *Nous poursuivrons la guerre jusqu'à la défaite de l'armée éthiopienne, si les nouveaux dirigeants de l'Ethiopie n'acceptent pas de négocier avec nous sur la base de l'indépendance de l'Erythrée. L'Erythrée ne fait pas partie de l'Ethiopie... Les révolutionnaires du F.L.E. ont reçu de nouvelles armes lourdes. Certaines sont déjà sur le champ de bataille, d'autres sont en route.* »

A Amman, le quotidien jordanien *Al Rai* s'est élevé, mercredi, contre « *le silence des pays arabes devant les événements d'Erythrée* », et a lancé un appel « *pour un soutien à l'Erythrée contre l'Ethiopie* ».

Proposant de « maintenir la peine de mort dans certains cas »

M. Poniatowski se plaint de la « clémence des juges »

« La police doit pouvoir pénétrer partout »

A l'occasion de deux entretiens radiodiffusés, mardi 4 février, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a indiqué qu'il se sentait fondé, comme les policiers, à se plaindre de la clémence des juges. Il a, d'autre part, indiqué que la police devait pouvoir pénétrer partout, y compris dans les églises et dans les locaux universitaires. Enfin, il a suggéré de « maintenir la peine de mort pour un certain nombre de cas déterminés » : enlèvement d'otages ou d'enfants (si des victimes sont tuées), meurtres de policiers. (Lire nos informations page 13.)

Portes ouvertes

Rarement le pays a été aussi calme. Pas de grève. Pas ou peu de manifestations, sauf de la part de la clientèle privilégiée du régime, la paysannerie. Pas ou peu d'incidents, sauf des expulsions d'immigrés sans défense.

Et c'est le moment que choisit le ministre de l'intérieur pour hausser le ton, défendre un ordre qui n'est pas menacé et enfoncer des portes ouvertes.

Jamais lycéens et étudiants n'ont été aussi paisibles, mais on leur rappelle, comme s'ils ne le savaient d'expérience, que la police a le droit d'entrer partout, même dans les universités. Et l'on oublie du même coup, à défaut de la tradition abolie en 1968, que la loi d'orientation confie la responsabilité de l'ordre aux présidents des universités.

Portes ouvertes également dans les églises et les temples, comme si la police avait attendu le rappel du ministre pour en expulser brutalement des grévistes de la faim, basques ou africains, qui y trouvent refuge. Comme s'il y avait tant de lieux où les immigrés soient accueillis avec un peu de chaleur humaine.

Notre civilisation ne connaît plus le droit d'asile. Elle est, il est vrai, en constant recul depuis le Moyen Age.

J. F.

AU JOUR LE JOUR

RENTABILITÉ

La pelouse du Parc des Princes est un peu la Villette du sport. C'est un nouveau triomphe de ces conquérants de l'inutile que sont souvent les responsables de nos investissements publics. Cela n'a rien de très nouveau. Combien y a-t-il de stades inutiles sur nos campus universitaires faute de moyens de les entretenir ? Il est vrai que sur ces mêmes campus on trouve nombre d'universités dont on ne peut laver les vitres qu'à condition de n'y point admettre d'étudiants et nombre de bibliothèques qu'on ne peut chauffer qu'à condition de n'y point acquérir de livres.

Seuls les champs de courses en réalité sont rentables. Pourquoi ne point faire du vice l'engrais de la vertu ? Pourquoi l'argent du tiercé dont l'Etat a sa part ne servirait-il pas à faire lever les moissons du corps et de l'esprit ?

ROBERT ESCARPIT.

LA RÉPUBLIQUE GABONAISE, ÉMIRAT ÉQUATORIAL

M. Albert-Bernard Bongo, président de la République gabonaise, qui a été reçu mardi 4 février par MM. Chirac et Giscard d'Estaing, devait s'entretenir mercredi avec MM. Bourges, ministre de la défense, et Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

Le chef de l'Etat gabonais a annoncé à sa sortie de l'Elysée qu'il participera à la conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Il a précisé qu'il avait évoqué avec le président de la République la prochaine conférence mondiale sur l'énergie et le « sommet » africain des 5 et 6 mars, qui se tiendra à Bangui en présence de M. Giscard d'Estaing.

La conversation avec M. Chirac a porté sur la révision des prix de l'uranium, qui a lieu chaque année en fonction de la conjoncture économique. A Libreville, une convention a été signée mardi, qui porte le montant de l'aide française au chemin de fer transgabonais à près de 240 millions de francs, alors qu'il avait été initialement fixé à 140 millions. Cette augmentation permettra la construction d'un tronçon supplémentaire et couvrira la totalité des commandes effectuées par le Gabon en France.

I. — LE PACTOLE PÉTROLIER

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Libreville. — « *Ici, tout change. Depuis quelques mois, Libreville prend des allures de quartier Latin. On y voit un Noir pour neuf Blancs...* », nous dit un homme d'affaires français qui, installé depuis quinze années dans la capitale du Gabon, dispose d'éléments de comparaison valables. La boutade ne fait que caricaturer la statistique. La population blanche de Libreville — qui atteindrait 15 % de l'ensemble — croît proportionnellement plus vite que la population noire. La République gabonaise compte moins d'un million d'habitants, dont près de vingt mille Français. Cette présence témoigne d'une expansion économique spectaculaire, dans laquelle les Français jouent un rôle de premier plan, tant dans le domaine strictement commercial, que dans les secteurs minier et forestier.

« *L'année 1975 commence sous le signe du pétrole* », dit-on dans les milieux officiels, tandis que quelques rares esprits chagrins commencent à se préoccuper de l'avenir, lançant « *il faut absolument trouver de nouveaux puits, sous peine de ne plus avoir une goutte de pétrole dans dix ans* ». Pour l'instant, c'est l'euphorie. La prospérité, déjà flamboyante en 1971 et 1972, ne s'est démentie ni en 1973 ni en 1974. De nouveaux gisements ont été mis en exploitation, tandis que le taux des redevances pétrolières et celui de l'impôt sur les sociétés augmentaient. L'entrée en production du gisement de Grondin-Marine, au large de Port-Gentil, a entraîné une augmentation de 50 % de l'ensemble de la production de brut. Elle a atteint 10 millions de tonnes en 1974, et dépassera 12 millions en 1975.

Membre associé de l'OPEP, la République gabonaise a aligné sa fiscalité sur celle des Etats membres de cet organisme. Le budget a quintuplé entre 1973 et 1974, passant de 30 à 150 milliards de francs C.F.A. (1 franc C.F.A. = 0,02 F), dont 120 milliards proviennent du pétrole.

(Lire la suite page 4.)

DATION ET DONATION

M. Michel Guy et les peintres

Lorsque l'Etat manque de moyens pour acheter des œuvres d'art, il accepte des dons. Ces dernières années, il a renouvelé les sources d'enrichissement des musées de France en instituant le système de la « dation », autrement dit la possibilité de payer les droits de succession en œuvres d'art.

Amateur d'art moderne et collectionneur, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, s'est fait l'infatigable voyageur dans l'espace des peintres et des donateurs. Au cours d'une récente tournée en Provence, il a rencontré Jacqueline Picasso à Mougins, Max Ernst à Seillans, Chagall à Saint-Paul-de-Vence. Peu avant, il avait vu Miro à Paris.

La moisson provençale de M. Michel Guy comprend un legs surréaliste de Max Ernst : une dizaine de ses propres œuvres et de ses amis Tanguy et Magritte ; suffisamment de tableaux récents de Miro pour garnir une salle du Musée national d'art moderne, qui en a très peu et des œuvres de Chagall.

Enfin, pour apaiser le mécontentement de certains donateurs qui ont craint de voir l'institution du centre Beaubourg-Georges Pompidou entraîner la remise à la cave de leurs dons, le secrétaire d'Etat à la culture envisage la création d'un « musée des donations » dans le bâtiment de l'avenue du Président-Wilson, lorsque le Musée national d'art moderne passera à Beaubourg.

Cela ne suffit certes pas à faire une politique des musées en France, mais la politique du sourire ne ruine pas l'Etat et enrichit le patrimoine des musées nationaux.

(Lire page 15 l'article de JACQUES MICHEL.)

EUROPE

Turquie

Ankara menace de «réexaminer» sa participation à l'OTAN

(Suite de la première page.)

Il serait également question qu'Ankara « débranche » le « Early warning » (système d'alarme) dont la base américaine de Pirinclik, près de Diyarbakir, est équipée.

Le quotidien à grand tirage *Hurrieyt*, de son côté, assure que la décision du Congrès américain provoquera de vives réactions dans l'opinion turque. Il énumère certaines des mesures que le gouvernement pourrait être amené à prendre dans les jours qui viennent : annulation des escales de la VI[e] flotte dans les ports turcs, demande de réunion immédiate du comité de défense de l'OTAN, annulation possible de la rencontre prévue à Bruxelles le 9 mars entre le ministre des affaires étrangères, M. Esenbel, et M. Kissinger.

« Il y va de l'honneur national »

Dans les milieux politiques d'Ankara, on pense que des mesures de rétorsion se justifient. Le propos le plus entendu est qu'il faut « *prendre des contre-mesures à l'égard du Congrès américain, qui tente de « punir » la Turquie, parce qu'il n'apprécie pas notre politique étrangère. Il y va de l'honneur national.* » Le gouvernement turc avait eu le sentiment, en retirant une brigade de mille hommes de Chypre, d'avoir accompli « *un geste de bonne volonté* ». L'administration autonome chypriote turque estimait, pour sa part, avoir à contribuer à la détente en ouvrant le port de Famagouste à la navigation internationale, y compris avec La Grèce, et en autorisant le retour de près de treize mille Grecs dans leurs villages en zone turque, enfin, en proposant la réouverture de l'aéroport de Nicosie, qui serait géré par une personnalité neutre assistée d'un Grec et d'un Turc.

Il parait acquis maintenant que la Turquie durcira sa politique à l'égard de Chypre.

Les concessions d'Ankara, déjà fort limitées, seraient réduites. L'ancien premier ministre, M. Ecevit, chef du Parti républicain du peuple, après avoir rejeté la responsabilité de la tension entre Ankara et Washington sur le « *lobby grec* » aux Etats-Unis, a proposé que le gouvernement ne procède plus à des réductions d'effectifs à Chypre et que les négociations inter-communautaires dans l'île soient suspendues aussi longtemps que les Grecs n'auront pas adopté une « *attitude plus conciliante et constructive* ».

Les sentiments anti-américains de la population risquent de se développer. L'opinion n'a pas encore oublié la lettre du président Johnson adressée en 1964 au président du conseil de l'époque, M. Inonu, le sommant de ne pas intervenir militairement à Chypre. Dix ans plus tard, les Turcs ont été choqués par les menaces de Washington de suspendre son aide en cas de reprise de la culture du pavot.

L'aide militaire américaine s'est élevée, depuis l'adhésion de la Turquie à l'OTAN, en 1952, à 4 milliards de dollars. Elle était de l'ordre d'une centaine de millions de dollars en 1969 ; en 1973, elle était tombée à 60 millions de dollars. L'année dernière, sur les 100 millions de dollars initialement prévus, 64 seulement ont été accordés, en guise de représailles contre l'intervention turque à Chypre. Washington avait, en outre, promis 75 millions de dollars sous forme de crédits pour l'achat de matériel de guerre, sans compter les 20 millions de dollars prévus pour l'acquisition de Phantom. Huit de ces appareils ont été livrés à ce jour. De même, Ankara s'était récemment porté acquéreur de matériel militaire américain représentant 290 millions de dollars.

Le budget turc pour 1975 s'élève à 108 milliards de livres turques, soit environ 7 milliards de dollars; comparée à ce chiffre, une aide de 60 millions de dollars, dit-on à Ankara, n'est pas considérable.

Après la suspension de la vente d'armements américains, la Turquie s'apprête à chercher d'autres fournisseurs et à développer son industrie d'armement. Une interview accordée récemment par M. Sauvagnargues au journal *Milliyet*, et publié le 3 février, a retenu l'attention. Le ministre français y déclarait notamment : « *Il est bien évident que nous n'aurions aucune objection de principe à la cession de matériel militaire à un pays ami et allié comme la Turquie. Si nos entreprises étaient sollicitées, j'imagine qu'elles apporteraient tous leurs soins à répondre aux vœux de leurs interlocuteurs.* »

Ankara pourrait aussi s'adresser à l'Allemagne fédérale et à la Libye. Il n'est pas impossible que l'Italie et la Suède soient également sollicités.

Certains observateurs pensent d'autre part que la Turquie, tout en restant membre de l'OTAN, pourrait reprendre en considération la proposition soviétique de conclure un pacte de non-agression entre les deux pays.

Formulée par M. Podgorny lors d'une visite officielle effectuée à Ankara en avril 1972, la proposition avait été, à l'époque, repoussée par les dirigeants turcs.

Cependant, certains croient savoir que Washington essayerait de passer outre à la décision du Congrès en faisant liverer à la Turquie de l'armement par le truchement de pays tiers. S'il tel n'était pas le cas, l'aile orientale du pacte atlantique serait sérieusement menacée par d'éventuelles mesures de rétorsion prises par la Turquie.

ARTUN UNSAL.

L'ARMÉE PORTUGAISE OU LA FASCINATION DU POUVOIR

III. – Ce que M.F.A. veut...

Le Mouvement des forces armees (M.F.A.) a renverse le régime Caetano le 25 avril 1974, rétabli la démocratie et offert l'indépendance aux territoires d'outre-mer. Son avant-garde politisée affiche des options nettement socialisantes (« le Monde » des 4 et 5 février). A deux mois des élections à la Constituante, le M.F.A. entend accroître et institutionnaliser son rôle de « gardien » du nouveau régime démocratique.

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Lisbonne. — « *J'ai peur. J'ai peur que demain nous n'ayons un régime de démocratie populaire.* » Ce dirigeant du parti socialiste portugais, qui exprime son angoisse, a lutté pendant vingt ans contre le salazarisme, participé à une conspiration en compagnie de militaires démocrates dans les années 50. Il s'est engagé courageusement dans la défense des prisonniers politiques qui croupissaient à Caxias, à Aljube ou à Peniche. Il s'est battu pour rompre le cercle de silence qui entourait le Portugal d'hier. Il n'avait pas de mots assez durs pour qualifier les « *criminels de la PIDE au service du fascisme le plus réactionnaire d'Europe* ». A une certaine époque, il rêvait d'organiser une guérilla urbaine. Il disait : « *Il faudrait tuer un de ces sales types tous les jours...* » Il a salué le 25 avril avec le même enthousiasme qui précipitait les foules dans les rues et couvrait les chars de l'armée d'œillets rouges. Aujourd'hui il doute.

« *Ce n'est pas le parti communiste qui nous effraie. Il n'est pas question de surestimer la force de M. Cunhal qui est faible, nous le savons bien. Notre inquiétude vient du groupe de militaires de gauche qui parlent à tort et à travers d'instaurer un régime socialiste et révolutionnaire. Le parti communiste, seul, n'est rien. Avec une fraction de l'armée, minoritaire mais qui fait apparemment la loi, le risque est grand... Ils viennent de découvrir et de mettre en pratique une règle redoutable. Les décisions adoptées à la majorité dans les conseils militaires sont présentées comme exprimant l'avis unanime des forces armées.* »

« *En décembre*, ajoute-t-il, *le général Vasco Gonçalves a voulu faire arrêter une centaine de personnes, accusées de sabotage économique. Une douzaine ont été réellement appréhendées. Mais le juge a déclaré que les arrestations étaient illégales. La plupart des détenus ont été libérés, les autres, dont le propriétaire du journal* O Seculo, *ont été transférés aux autorités judiciaires... Mais combien de temps encore le pouvoir judiciaire pourra-t-il s'opposer aux caprices de l'exécutif ?...* »

Les « compagnons de route »

La violente controverse qui a éclaté en janvier entre les partis socialiste et communiste était prévisible. Tout sépare les amis de M. Mario Soares, démocrates humanistes, proches de la social-démocratie européenne, du monolithisme rigoureux d'un parti communiste endurci par un combat clandestin de quarante ans. Nombre de dirigeants socialistes, à commencer par M. Mario Soares, ont été arrêtés, torturés et exilés. Mais Salazar, et surtout Caetano, savaient faire la différence. Les coups réservés aux communistes étaient sans pitié. Les militants du P.C.P. les plus obscurs étaient envoyés au bagne de Tarrafal ou à Peniche lorsqu'ils étaient capturés. Les membres du secrétariat du P.C.P. totalisent aujourd'hui plusieurs centaines d'années de prison. M. Alvaro Cunhal lui-même a passé onze ans en prison, dont huit dans un isolement à peu près complet.

Les « compagnons de route » des communistes étaient exceptionnellement à l'époque des sympathisants de l'opposition démocrate et socialiste ; le plus souvent ils venaient des milieux chrétiens progressistes. En octobre 1969, alors que la « campagne électorale » autorisée par le régime permettait aux opposants de se manifester « dans le respect de la loi », les amis de M. Mario Soares s'étaient groupés au sein de la CEUD (Commission électorale d'unité démocratique) alors que les communistes militaient, dans l'ombre, aux côtés des dirigeants de la C.D.E. (Commission démocratique électorale). Le succès, bien relatif et sans valeur décisive étant données les circonstances des « électinos », était allé cependant aux troupes de la C.D.E. Au lendemain du 25 avril, cette commission électorale démocratique s'est transformée en un front commun, le Mouvement démocratique portugais, regroupant anciens adhérents communistes, socialistes, libéraux et chrétiens. En août 1974, le M.D.P. a décidé de se constituer en parti avec l'approbation du P.C.P. et en dépit de la vive hostilité du parti socialiste.

L'inquiétude socialiste s'explique en partie par cette menace complémentaire. Pour le parti socialiste, le Mouvement démocratique est une « *simple couverture du P.C.P.* ». Mais la cause profonde de la crise est idéologique. Le P.C.P. de M. Alvaro Cunhal ne défend pas les thèses « douces » des partis communistes italien ou espagnol. Il a sans doute adopté depuis avril une tactique modérée, mais son « modèle de société » se situe aux antipodes du réformisme humaniste du comité directeur du P.S.

L'important dans cette querelle est qu'aucun des adversaires n'est encore allé jusqu'au bout de sa pensée. Toute référence au M.F.A. est évitée. Quand M. Mario Soares est interrogé sur les liens entre le P.C.P. et les forces armées, il répond : « *Le M.F.A. est très populaire et totalement indépendant du parti communiste. Il a promis d'organiser les élections...* »

« *Comment croire à cette promesse*, soupire, désabusé, l'homme du P.S. *L'un des membres de la commission de coordination du M.F.A. n'a-t-il pas déclaré publiquement à Viseu que l'armée ferait une autre révolution si les élections ne se traduisent pas par une victoire des forces démocratiques ?* »

M. Raul Rego, vieux militant de la lutte antifasciste, directeur du journal socialiste *Republica*, ne semble guère plus optimiste. Ministre de l'information dans le gouvernement Palma Carlos, il soupirait : « *Faudra-t-il rétablir la censure pour que la pratique des libertés ne sombre pas dans le libertinage ?* » Ecarté du gouvernement, il a retrouvé son bureau balzacien de *Republica*, un amoncellement de papiers sur une table branlante, mais non pas la tranquillité d'esprit. « *Rien ne va plus*, murmure-t-il. *Les ouvriers ne travaillent pas, les étudiants n'étudient pas. Je l'ai dit au général Costa Gomes : il faut se remettre au travail. Il m'a répondu : « Ne soyez pas » complaisant, nous avons besoin » de la vérité... » Je ne demande pas mieux, hélas !* »

Est-ce l'amorce d'une contestation encore timide ? D'une remise en cause indirecte de la « sacralisation du M.F.A. » ? Un dirigeant du P.S. a reproché au conseil des Vingt (1) d'avoir pris position sur la loi syndicale avant le gouvernement. Reproche ambigu ou naïf : le Conseil de la Révolution n'est-il pas déjà un super-gouvernement ? Mme Sophie de Melo, poétesse de grand renom, qui appartenait avant 1974 à la commission de défense des prisonniers politiques, écrit dans le journal *O Seculo* que le M.F.A. est en train de manquer à ses engagements. Il s'agit de piques isolées qui passent presque inaperçues dans un climat de respect, d'approbation sans réserves ou d'adulation.

L'unanimité de façade du M.F.A. ne facilite pas les critiques publiques de ceux que l'on hésite encore à appeler des « opposants », puisqu'ils appartiennent à deux formations représentées au gouvernement. L'année dernière, l'hebdomadaire *Expresso*, qui fait le plus grand honneur à la nouvelle presse portugaise par la qualité de ses analyses et la richesse de ses informations, a été menacé de poursuites par la commission *ad hoc* pour avoir fait allusion aux « *tendances du M.F.A.* ». Et le général Carlos Fabiao, chef d'état-major de l'armée, affirme catégoriquement : « *C'est à l'unanimité que le conseil des Vingt s'est prononcé en faveur de l'unicité syndicale...* »

Les socialistes et les sociaux-démocrates du P.P.D. n'ont pas oublié la vision de M. Alvaro Cunhal faisant en avril 1974 son entrée dans Lisbonne sur la tourelle d'un char. Sans trop le dire à voix haute, ils jugent l'emprise des militaires « excessive », oubliant que leurs zizanies la favorisent. Ils rêvent d'une démocratie « à l'occidentale » où les militaires seraient bien à leur place, dans les casernes. Les communistes et leurs alliés comptent en revanche sur les soldats « progressistes » pour bâtir un nouveau Portugal. Car rien n'a vraiment changé, sauf le ton de la presse, depuis avril. Les monopoles, les Champalimaud, les gérants de la CUF, qui contrôle au moins 10 % de la production, sont toujours là. Dans les plaines de l'Alentejo, Sud romantique et profond, les grands propriétaires font la loi, comme avant. Les structures agraires, archaïques et inadaptées, n'ont pas été touchées.

Le divorce est total. La querelle entre réformistes et révolutionnaires ne peut être tranchée que par l'armée, dont le choix sera conditionné par un certain nombre de « variables », à commencer par les résultats des élections. Communistes et socialistes ressemblent à des plaideurs qui demandent réparation au M.F.A., vrai détenteur du pouvoir. Ils savent, les uns et les autres, disposer d'oreilles attentives dans les conseils militaires. Les discussions fiévreuses qui se déroulent au conseil des Vingt ne sont que le reflet des controverses entre formations politiques.

Ce processus était inscrit dans la logique du soulèvement du 25 avril. Il a connu une première accélération (après la démission du premier ministre Palma Carlos), la crise de juillet 1974 étant déjà provoquée par la crainte, justifiée ou non, du parti communiste. « *Au Portugal*, affirme M. Sotomayor Cardia, jeune et brillant idéologue du parti socialiste, *le communisme est un véritable spectre. Je pense donc que le parti communiste ne devrait pas trop montrer sa force, comme il a pourtant tendance à le faire...* » C'est en mettant le P.C.P. au service des objectifs prioritaires du M.F.A. que M. Alvaro Cunhal a été effectivement contraint de montrer sa force. Pas toute. « *Nous sommes convaincus*, disent des membres de la commission de coordination du M.F.A., *qu'une partie de l'appareil du P.C.P est encore clandestin...* »

En intervenant dans le monde du travail, pour calmer les impatiences, en prônant la discipline à l'Université, le P.C.P. a satisfait les soucis d'ordre et d'efficacité du M.F.A. « *Sans Cunhal*, nous ont confié deux officiers, membres du gouvernement, *nous n'aurions jamais réussi à mener à bien la tâche que nous avons entreprise...* » D'autres membres du conseil des Vingt louent volontiers « *le grand réalisme et la force de travail d'Alvaro Cunhal* ». Même s'ils admettent être influencés par l'analyse marxiste, ces hommes, qui appartiennent aujourd'hui à l'avant-garde « politisée » du M.F.A., ont, pour la plupart, des réserves « idéologiques » à l'égard du communisme. L'aile marchante du M.F.A est satisfaite de la coopération du P.C.P., sérieux, discipliné. Elle est persuadée que le P.C.P demeure dans son sillage.

L'incident Barbarossa

Quand les amis de M. Mario Soares accusent le P.C.P. de ne pas « *respecter les règles démocratiques* », ils songent au moins autant au M.D.P., formation progressiste alliée du parti communiste, qu'à l'influence des communistes dans les structures dirigeants de l'Intersyndicale et dans la presse. Le double reproche s'inscrit dans la perspective d'une campagne électorale difficile à l'issue de laquelle le P.S., affaibli par la scission de son aile gauche, dirigée par M. Manuel Serra, n'est pas certain de retrouver les résultats annoncés par des sondages officieux, et peut-être optimistes en décembre.

En multipliant les meetings, en cherchant à séduire les paysans « du Sud », notamment dans l'Alentejo, son fief traditionnel, en remplissant aisément chaque fois le Palais des sports de Lisbonne et en faisant descendre dans la rue des dizaines de milliers de manifestants, calmes, disciplinés, parfaitement encadrés par leur service d'ordre, les communistes ont inquiété. Disposant de sympathisants dans la plupart des quotidiens de la capitale (2), à la radio et à la télévision, ils irritent. Un film britannique sur l'opération *Barbarossa*, programmé, n'a pu être diffusé en décembre en raison du veto opposé par le comité de rédaction, largement dominé par la gauche. « *Il s'agit d'un film grossièrement antisoviétique...* » *Barbarossa* était le nom de code de l'invasion de l'U.R.S.S. par les troupes allemandes en 1941. « *C'est de l'Histoire...* » a rétorqué M. Alvaro Guerra, directeur du téléjournal, ancien rédacteur en chef du journal *Republica*. Et il a donné sa démission en dénonçant « *le nouveau monstre de la censure communiste* ».

« *Il est venu me voir*, déclare un ministre militaire. *Il était outré et je lui ai donné raison.* » L'affaire est rondement réglée : Alvaro Guerra a repris sa démission et la direction de la télévision a publié un communiqué lénifiant. Episode doublement révélateur : dans leur enthousiasme à défendre « *la cause* », les « *compagnons de route* » du *P.C.P.* commettent des pas de clercs fréquents, manifestent parfois un sectarisme qui alimente la campagne contre « *le parti communiste le plus stalinien de toute l'Europe occidentale* ».

L'incident illustre aussi la prépondérance des militaires : ce que M.F.A. veut, les partis doivent l'admettre.

Une nouvelle assemblée plénière des délégués du M.F.A. a eu lieu le 31 janvier. Il s'agissait huis clos, d'étudier « *l'institutionnalisation du Mouvement des forces armées* », en clair de décider si le mouvement devait, comme le souhaitent les officiers les plus radicaux, participer directement aux affaires après les élections. Assemblée plénière, conseils d'officiers, commission de coordination jouant le rôle d'un véritable bureau politique, et, au sommet, un conseil supérieur de vingt membres : c'est bien un autre « parti » qui s'installe sur la scène politique...

(1) Conseil des Vingt, conseil supérieur du M.F.A., dont la création a été annoncee en décembre à l'issue d'une assemblée générale des délégués du Mouvement des forces armes En font partie les membres de la junte, de la commission de coordination, les ministres militaires et le général de Carvalho, commandant en second du COPCON.

(2) La grande majorité des quotidiens de Lisbonne continuent paradoxalement d'appartenir aux mêmes groupes financiers qui les contrôlaient sous l'ancien régime. Aucun de ces groupes n'a d'ailleurs esquissé une action pour tenter d'infléchir d'une manière ou d'une autre la « ligne » actuelle.

Prochain article :

LE GÉNÉRAL SPINOLA EN RÉSERVE DE L'ÉTAT ?

ASIE

Pakistan

Washington envisage d'assouplir l'embargo sur les livraisons d'armes

Répondant au souhait exprimé par M. Bhutto, qui fait, du 4 au 8 février, une visite officielle aux Etats-Unis, l'administration américaine envisage d'assouplir l'embargo frappant les livraisons d'armes au Pakistan. Washington, a révélé le *New York Times*, autoriserait la vente au Pakistan de certains équipements militaires, mais une décision définitive ne serait pas prise, ou du moins pas annoncée, à l'occasion de la visite du premier ministre pakistanais.

Les exportations américaines d'armes « *offensives* » à destination du Pakistan, comme de l'Inde, sont suspendues depuis le conflit de 1965 entre les deux pays. Seules, en principe, les pièces de rechange peuvent être livrées. Il est de la compétence du président Ford de lever l'embargo sur l'ensemble des armements, et notamment sur les avions de chasse et les chars, mais l'opposition du Congrès à l'assistance militaire aux pays étrangers rend « *extrêmement difficile* », précise-t-on à Washington, une initiative rapide.

Les dirigeants américains ne peuvent donner satisfaction à M. Bhutto sans prendre une décision semblable à l'égard de l'Inde. Une reprise des livraisons au Pakistan seulement risquerait d'encourager les Indiens à accroître leurs achats d'armes en U.R.S.S. (le maréchal Gretchko, ministre soviétique de la défense, séjournera dans le courant de ce mois en Inde) et compromettrait l'amélioration des relations indo-américaines, sensible depuis la visite de M. Kissinger à New-Delhi, en octobre 1974.

M. Bhutto fait valoir que son pays est menacé à la fois par l'Inde et l'Afghanistan — et que ces deux Etats bénéficient de l'appui diplomatique et militaire de Moscou. Il rappelle qu'Islamabad fait face à une rébellion interne au Baloutchistan et que les Etats-Unis ont livré d'importantes quantités d'armes à l'Iran et à des pays du Proche-Orient (sans doute le premier ministre pakistanais prend-il ombrage des ambitions iraniennes). M. Bhutto ajoute, enfin, que les Indiens sont en train de régler à leur manière la vieille querelle du Cachemire en proposant le pouvoir au chef autonomiste, M. Abdoullah, dans la partie sous administration indienne de la province disputée. Le Pakistan, selon le premier ministre, n'acceptera « *jamais* » ce fait accompli.

Si ces raisons expliquent la démarche insistante du Pakistan, il en est une autre encore plus importante : l'explosion d'un engin nucléaire indien, en mai 1974, a mis en émoi les Pakistanais, qui y ont vu la menace d'une hégémonie indienne. Depuis, le Pakistan est parti en croisade pour la création d'une zone dénucléarisée en Asie du Sud. Ce projet est évidemment rejeté par l'Inde, mais il a été, en revanche, bien accueilli par plusieur pays. Islamabad menace d'intensifier son programme nucléaire s'il n'obtient pas des armes conventionnelles de son fournisseur traditionnel, les Etats-Unis. Lors d'un précédent voyage à Washington, en septembre 1973, M. Bhutto n'était pas parvenu à convaincre le président Nixon de lever l'embargo. Il est vraisemblable que, maintenant, les Etats-Unis ne veulent pas abandonner à la France le marché pakistanais des armements.

GÉRARD VIRATELLE.

Indochine

Les étrangers souhaitant quitter le Cambodge seront lourdement taxés

En réponse au « conseil » donné la semaine dernière par les révolutionnaires aux résidents étrangers de quitter le Cambodge, le gouvernement de Phnom-Penh a décidé de taxer ces mêmes résidents : ils devront payer l'équivalent de 470 dollars s'ils partent vers un pays asiatique, environ 580 dollars s'ils désirent se rendre dans d'autres pays. L'ambassade de France estime que le départ des enfants et des femmes des ressortissants français est « *une sage précaution* » ; elle précise, dans une note, que cette « *communication (...) ne saurait être interprétée comme un pronostic sur l'évolution de la situation* ».

Cependant, le régime républicain a subi de nouveaux revers. Un convoi de huit bateaux a été anéanti sur le Mékong. Les révolutionnaires ont réussi un coup de main contre Prek-Phnau, à 13 kilomètres au nord de Phnom-Penh. Le gouvernement républicain a libéré en quelques jours environ mille cinq cents détenus de droit commun, aussitôt envoyés sur le front.

● AU VIETNAM DU SUD, le président Thieu a remplacé le commandant de la III[e] région militaire (celle de Saigon) : le général Du Quoc Toan n'était en poste que depuis trois mois — période pendant laquelle ses unités ont subi des revers. Son successeur est le général Nguyen Van Toan, qui avait perdu en octobre ses fonctions de commandant de la II[e] région après que l'opposition l'eut accusé de corruption et que — semble-t-il — les Américains eurent réclamé sa destitution.

Mercredi 5 février, la presse d'opposition a cessé de paraître pour protester contre les saisies de journaux et les nombreuses arrestations de rédacteurs.

● A GENEVE, une bataille de procédure a compromis, mardi, la participation du G.R.P. sud-vietnamien à la conférence sur le droit humanitaire. Il a été décidé que l'admission du G.R.P. devrait être acquise à la majorité de deux tiers — objectif difficile à atteindre. Cette décision a été obtenue pour diverses raisons : l'Albanie et la Chine ont décidé de ne pas participer à cette conférence ; dix-neuf délégations africaines n'étaient pas dans la salle lors du vote; enfin, vingt-trois pays se sont abstenus (dont la France).

Corée du Sud

LE RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL AURA LIEU LE 12 FÉVRIER

Séoul (*A.F.P.*). — Le référendum destiné à confirmer le mandat du président Park Chung Hee aura lieu le 12 février, annonce-t-on à Séoul.

M. Kim Yonsam, leader du nouveau parti démocrate, principale formation d'opposition en Corée du Sud, a réaffirmé, le mercredi 5 février, qu'il demanderait à la population de boycotter le référendum et de s'opposer au but du président Park « *qui est de diriger le pays indéfiniment* ».

[L'opposition au président Park dénie à l'avance toute signification au prochain référendum, les adversaires de l'actuelle Constitution — qui donne des pouvoirs dictatoriaux au chef de l'Etat sud-coréen — n'ayant pas la liberté de faire campagne en faveur d'un vote négatif.]

EUROPE

Grande-Bretagne

La démission de M. Heath marque un recul de la cause européenne dans le parti conservateur

De notre correspondant

Londres. — Après avoir été pendant dix ans à la tête du parti conservateur, M. Heath vient d'être amené à démissionner par ses collègues du groupe parlementaire. Le résultat du vote des députés tories, le mardi 4 février, a clairement montré que le leader ne jouissait plus de leur confiance. Tirant la leçon du scrutin, M. Heath a immédiatement fait savoir qu'il abandonnait ses fonctions et qu'il ne se présentera pas au second tour de cette élection, qui doit désigner un nouveau leader.

Alors qu'on s'attendait généralement à voir M. Heath arriver en tête, c'est sa concurrente, Mme Margaret Thatcher, qui, au premier tour, occupait la première place avec 130 voix contre 119 à l'ancien leader, tandis que M. Fraser, dont les chances n'ont jamais été sérieuses, obtenait 16 voix. Onze députés conservateurs seulement se sont abstenus.

Ce résultat plonge les tories dans un désarroi dont leur parti n'avait certes pas besoin. Depuis leur défaite électorale du mois d'octobre, les conservateurs n'ont pas été en mesure de constituer aux Communes une véritable opposition.

Les dissensions et les rivalités personnelles au sein du parti ne sont pas résolues, et elles risquent de s'intensifier, puisque l'élection d'un nouveau leader va exiger un deuxième et peut-être même un troisième tour de scrutin.

La situation est d'autant plus grave pour le parti que les « activistes », d'un bout à l'autre du pays se sont prononcés pour le maintien de M. Heath à la tête de la formation. Mais le groupe parlementaire a désavoué un leader coupable, avant tout, d'avoir perdu trois élections sur quatre et qui, en dépit de ses qualités politiques indéniables, n'a jamais su nouer de rapports « humains » avec ses collègues.

Pour M. Heath, cet échec constitue une tragédie personnelle. L'année 1974 ne lui a pas été favorable. Le parti qu'il menait au combat a perdu deux fois de suite la bataille contre les travaillistes. Lui-même a été durement touché par le naufrage de son yacht *Morning Cloud* qui, avec la musique, était sans doute sa seule passion. Enfin, son domicile a été ravagé par une bombe posée par des terroristes irlandais. Aujourd'hui, il enregistre une cruelle humiliation alors que, combattant le dos au mur depuis bien des semaines, il paraissait avoir rétabli ses chances de rester à la tête du parti.

Pour Mme Thatcher, le vote du groupe parlementaire est un triomphe. Après sa victoire, elle a tenu aux Communes une conférence de presse au cours de laquelle l'affluence des journalistes, des photographes et des caméras de télévision ne lui a guère permis de se faire entendre. Un peu plus tard, celle que les chroniqueurs appellent « *la femme d'airain* », a sablé le champagne en famille dans son élégante maison de Chelsea.

Jamais, encore, une femme n'avait conquis une telle position dans la vie politique de la Grande-Bretagne. Il était déjà clair qu'elle serait devenue chancelier de l'Echiquier dans le prochain cabinet fantôme des tories, mais elle n'a pas craint de viser plus haut. Après l'épreuve de mardi, il ne lui est pas interdit de croire qu'elle trouvera un jour la clé du 10 Downing Street dans son sac à main en peau de crocodile. La victoire définitive de Mme Thatcher reste pourtant en question. Pour obtenir la majorité absolue au sein du groupe parlementaire, il ne lui a manqué que neuf voix, mais rien ne garantit qu'au second tour de scrutin, la semaine prochaine, elle ne sera pas abandonnée par un certain nombre de ceux qui l'ont soutenue contre M. Heath.

D'autres candidats, en effet, vont entrer en lice. Le premier est M. Whitelaw, le président du parti conservateur, nommé par M. Heath, et champion de l'aile libérale, alors que Mme Thatcher est associée plus étroitement à la droite. Connu pour sa souplesse — jugée excessive par certains — il est sans doute l'homme le plus apte à panser les blessures et réunifier un parti. Il est même possible que le retrait hâtif de M. Heath ait visé précisément à barrer la route à Mme Thatcher et à accroître les chances de M. Whitelaw. Toujours est-il que celui-ci est devenu favori aux yeux des bookmakers.

On ne sait pas encore combien d'autres personnalités conservatrices vont tenter leur chance dans cet obscur combat : M. James Prior, qui a été un fidèle lieutenant de M. Heath, est beaucoup moins que Mme Thatcher identifié avec la droite du parti. Il doit faire connaître sa décision mercredi. Les rumeurs à Westminster laissent prévoir d'ailleurs que la liste des combattants pourrait encore s'accroître. MM. Maurice Macmillan et Julian Amery — tous deux fils d'illustres conservateurs — envisagent d'entrer en lice, ainsi que M. Geoffrey Howe, en qui la jeune génération de parlementaires veut voir un « homme nouveau ».

Dans ces conditions, il n'est pas du tout certain que le deuxième tour aboutisse à un résultat décisif. Pour l'instant, il est difficile de savoir dans quelle mesure les votes de mardi visaient à créer une impasse qui premettrait aux autres candidats de se manifester. En dépit de son succès provisoire, Mme Thatcher est donc loin d'avoir gagné la partie.

L'échec de M. Heath représente aussi un recul de la cause européenne. L'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté le 1er janvier 1972 avait été le plus grand succès de sa carrière politique et sa plus grande fierté personnelle, alors qu'il a toujours été moins heureux sur le « front intérieur » du parti. Même si la plupart des autres candidats à la direction sont favorables au maintien du Royaume-Uni dans le Marché commun, il est peu probable que le nouveau leader du parti s'engage dans ce combat avec la même ardeur que M. Heath.

JEAN WETZ.

Des micros au P.C. britannique

(De notre correspondant.)

Londres. — Les Britanniques connaissent une affaire semblable à celle du « Canard enchaîné » : le parti communiste vient de découvrir un micro émetteur dissimulé dans la grande salle de réunions de son quartier général.

Cet espion électronique a été trouvé par des ouvriers qui travaillaient dans la salle où le comité exécutif du parti tient toutes ses réunions. Le micro émetteur, long d'une quinzaine de centimètres et contenant une batterie de longue durée, était dissimulé derrière un panneau de bois de la tribune.

Le porte-parole du parti, M. Matthews, a déclaré qu'il soupçonne, soit les services secrets britanniques, soit la C.I.A., d'avoir installé ce dispositif d'écoutes. Comme, à leur avis, il serait parfaitement vain d'inviter la police à éclaircir l'affaire, les dirigeants communistes ont jugé préférable de dévoiler les machinations dont ils sont l'objet, au cours d'une conférence de presse.

La tribune de la salle de réunions a été construite en 1948. Il ne semble pas, cependant, que l'installation du micro date de plus de trois ou quatre ans. La portée de l'émetteur ne dépassant pas une cinquantaine de mètres, il fallait apparemment qu'un dispositif d'écoute fût placé dans un immeuble voisin ou dans une voiture parquée devant le quartier général communiste.

Tenace et renfermé

Personne ne sait encore si la carrière politique de M. Heath vient réellement de prendre fin. La déception de l'ancien premier ministre est, certes, très amère. Il serait quand même surprenant qu'à l'âge de cinquante-huit ans, cet homme d'une extraordinaire ténacité soit déjà prêt à se retirer dans les délices de la musique et dans les joies plus viriles du yachting.

Pour l'instant toutefois, l'homme qui a occupé le devant de la scène politique pendant une décennie se voit renvoyé dans les coulisses. Il n'en a pas moins marqué, de façon très profonde, la vie politique de la Grande-Bretagne. Son premier mérite est, sans aucun doute, d'avoir donné un visage nouveau au parti conservateur. Le paradoxe est que, en fin de compte, M. Heath, à cause de sa froideur et de son excès d'assurance intellectuelle, est aussi très largement responsable de la déconfiture du parti qu'il avait amené à la victoire en 1970.

Avant lui, tous les leaders tories étaient issus de la haute bourgeoisie ou même de l'aristocratie. Edward Heath a été le premier leader, non pas choisi par un « cercle magique » de vieux hommes d'Etat, mais élu de façon démocratique par les députés du parti. Il est aussi le premier qui n'ait jamais fréquenté l'une de ces célèbres « public schools », qui en dépit de leur nom sont des écoles privées réservées à une élite traditionnelle.

Ses origines ne pouvaient guère être beaucoup plus humbles. Son père, un menuisier, parvint à créer sa propre entreprise de construction. Avant de se marier, sa mère avait exercé des fonctions de domestique. Jamais, semble-t-il, M. Heath n'a oublié ses attaches familiales et sociales, et lorsqu'il s'est trouvé à Downing Street, il a fermement refusé la création de nouveaux titres héréditaires.

Dans sa période estudiantine, il a cependant fréquenté l'université d'Oxford, grâce à une bourse. Dans l'armée, il est devenu lieutenant-colonel sans pouvoir compter sur les « relations » qui jouaient alors un rôle essentiel au sein de la société militaire. Au cours des quelques années qu'il a passées dans la City de Londres, il a su s'imposer par son extraordinaire intelligence. Dans la politique, enfin, son ascension ne s'explique que par une volonté et une capacité de travail tout à fait exceptionnelles.

La personnalité de celui qui, depuis dix ans, était à la tête du parti conservateur, a toujours été très controversée. Dès l'enfance, il passait pour un être renfermé. Cela explique sans doute qu'il soit resté célibataire au grand déplaisir de beaucoup de tories, pour lesquels le leader devrait pouvoir faire état d'un heureux « background » familial. Même après des années d'expérience dans la vie politique, M. Heath n'a jamais surmonté sa froideur. A la télévision, il dissimule mal sa nervosité et donne toujours l'impression d'être sur la défensive. Avec ses collègues, comme avec ses adversaires, il fait prévaloir la logique sur les sentiments. La séduction n'a jamais été une de ses armes ; les sondages d'opinion ont régulièrement montré que sa popularité personnelle était moindre que celle du parti.

Cette froide obstination, qui tout au long de sa carrière, lui a permis de surmonter les obstacles, est sans doute à l'origine de la désastreuse confrontation de l'an dernier avec les mineurs.

Tout autre leader tory aurait probablement évité cette bataille perdue d'avance avec un syndicat qui tenait le gouvernement et le pays à la gorge. C'est, en fin de compte, ce que beaucoup de conservateurs n'ont pas pardonné à M. Heath. La loi cruelle de la politique exigeait le départ d'un chef qui a été malheureux dans trois batailles sur les quatre qu'il a commandées.

La plus grande fierté de M. Heath restera sans aucun doute d'avoir entraîné son pays dans l'Europe. Plus que quiconque, il a senti que pour une Grande-Bretagne désormais privée de son empire, la scène nationale devenait trop étriquée. Même là, cependant, il a bousculé les citoyens et le Parlement. Incapable de comprendre les vues « mesquines » et les hésitations profondes de ses adversaires, M. Heath a imposé ses conceptions européennes avec une brutalité grosse de périls. Il n'est pas exclu, aujourd'hui, que la détermination sans faille et le manque de souplesse dont il a fait preuve dans cette affaire, aboutissent, lors du référendum, à compromettre une œuvre à laquelle il s'est attaché plus profondément que quiconque de ce côté-ci de la Manche. — J. W.

Mme Margaret Thatcher : les vertus du conservatisme classique

La victoire de Mme Margaret Thatcher sur M. Edward Heath n'a pas surpris ceux qui suivent depuis quinze ans sa carrière parlementaire et ministérielle. Prudente, avisée, c'est aussi un bourreau de travail dont le sens de l'organisation, selon ceux qui ne l'aiment guère, alla... jusqu'à la mise au monde de jumeaux — « pour perdre moins de temps... » Blonde et rose, toujours irréprochablement coiffée, elle est mariée à un dirigeant de l'industrie pétrolière. Elle paraît grande, sans l'être vraiment, comme la reine Elizabeth dont elle copie, sans doute inconsciemment comme beaucoup d'Anglaises d'âge moyen, l'élégance un peu bourgeoise.

Née il y a quarante-neuf ans dans la « lower middle class », comme M. Heath, d'un père épicier et d'une mère couturière, elle a fait de brillantes études de chimie à Oxford avant de se tourner vers le droit et le barreau où elle s'est spécialisée dans les questions fiscales.

Elue au Parlement en 1959, elle était, deux ans plus tard, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires sociales. Elle occupa ensuite divers postes dans des « cabinets fantômes » successifs pour être nommée par M. Heath en 1970 ministre de l'éducation et des affaires scientifiques. Elle devait se révéler, à ce poste, un ministre dynamique, accrocheur, mais dans la ligne la plus conservatrice du parti. Elle s'attira, en particulier, de solides inimitiés en freinant la mise en place de l'école unique dans l'enseignement secondaire britannique, en supprimant les distributions gratuites de lait dans les écoles et en augmentant les prix des cantines scolaires.

Pour les tories les plus libéraux, elle incarne ce qu'il y a de pire dans le parti conservateur : l'étroitesse d'esprit « petite bourgeoise » et le dogmatisme réactionnaire. Mais pour la « droite » du parti, elle symbolise les vertus de la classe moyenne britannique et de la libre entreprise trop souvent menacée par les initiatives « technocratiques » de M. Heath. Elle peut compter sur des appuis prestigieux, comme ceux de M. Enoch Powell ou de Sir Keith Joseph, l'ancien ministre des affaires sociales. Battue ou victorieuse mardi prochain, Mme Thatcher n'en restera sans doute pas là : son ambition est bien connue et ses capacités ne sont mises en doute ni par ses amis ni par ses adversaires.

N. B.

Espagne

Le malaise social gagne les classes moyennes

De notre correspondant

Madrid. — L'Espagne connaît actuellement un malaise général. Les grèves ne sont plus le fait exclusif du prolétariat de Catalogne, du Pays basque, de Navarre et des Asturies : elles touchent désormais de larges secteurs des classes moyennes. C'est ainsi que, le 4 février, Madrid a connu des grèves de fonctionnaires, de commerçants et d'acteurs. Le même jour, des journalistes se réunissaient après l'inculpation de leur confrère, M. Ernesto Garcia Herrera, correspondant à Madrid des quotidiens « le Soir », de Bruxelles, « la Croix » et « le Journal de Genève » (« le Monde » du 5 février).

Cependant, 6 000 ouvriers de la métallurgie sont en grève en Catalogne, 8 000 dans la province basque de Biscaye, 1 500 à Santander : 12 000 mineurs sont également en grève dans les Asturies.

A Madrid, 40 % des petits commerçants ont fermé leur boutique le 4 février, à la suite d'un incident mineur survenu sur un marché entre un détaillant et un inspecteur. Un porte-parole des détaillants a déclaré : « *Les fermetures sont dues à un malaise général provoqué par le gel des marges des bénéfices commerciaux.* »

De leur côté, plusieurs centaines de fonctionnaires des ministères des affaires étrangères, de l'éducation, du travail, de l'agriculture, des travaux publics et du plan ont cessé le travail le même jour, pour réclamer une augmentation de salaire et une représentation des auxiliaires au sein du conseil des rétributions et de la commission supérieure du personnel.

La grève des acteurs a paralysé, le 4 février, la quasi-totalité des théâtres de Madrid. Dans la discussion sur la convention collective, les acteurs n'avaient pas été autorisés à se faire représenter par ceux d'entre eux qui avaient été librement élus au cours de l'assemblée. Le ministre des relations syndicales a déclaré que « *ces représentants ne sont pas légaux* ». On s'attendait, pour le 5 février, à une extension de la grève aux acteurs de la télévision, de la radio et de l'industrie cinématographique, ainsi qu'à l'ensemble des théâtres d'Espagne.

L'association des directeurs de théâtre s'est déclarée solidaire du mouvement. Au *Teatro-Club* de Madrid, la représentation a été interrompue au milieu du premier acte lorsque les acteurs furent informés de la décision prise par leurs camarades. Quand le premier rôle expliqua au public les raisons de l'interruption, l'assistance répondit par une ovation.

Pour sa part, l'association de la presse de Madrid s'est réunie d'urgence pour délibérer du cas de M. Garcia Herrera. Le conseil directeur du groupement des correspondants de presse étrangère a sollicité une audience du ministre de l'information et du tourisme, M. Léon Herrera. Celui-ci a affirmé aux membres du conseil : « *Je suis le premier à regretter cette affaire dont j'espère qu'elle ne sera qu'un incident isolé. Mon ministère fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider votre confrère.* » D'autre part, Me Antonio Pedrol Rius, bâtonnier du barreau de Madrid, a annoncé qu'il soumettra au conseil directeur du barreau le problème du secret professionnel des journalistes, afin que cette question soit débattue lors de la prochaine assemblée générale des avocats.

A propos de cette « *subversion des classes moyennes* » espagnoles, M. Luis Maria Anson, sous-directeur du quotidien monarchiste conservateur *ABC*, écrit dans le numéro du 4 février : « *La société espagnole dégage une odeur de décomposition. (...) Si l'on veut une évolution, et non une révolution violente, il faudra tenir compte du mécontentement des classes moyennes et rendre à celles-ci la justice qui leur est due. (...) Il faut affronter l'avenir avec énergie pour rétablir la stabilité sociale du pays. Pour cela, nous répétons qu'il est nécessaire de prêter une attention prioritaire aux classes moyennes. C'est seulement de cette façon que l'on évitera l'alliance d'une partie d'entre elles avec le prolétariat.* »

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

Allemagne fédérale

Une épreuve de force s'amorce entre le patronat et les syndicats

De notre correspondant

Bonn. — Pour la deuxième journée consécutive, des grèves « *sauvages* » d'avertissement ont eu lieu, mardi 4 février, dans l'industrie métallurgique de Rhénanie-Westphalie. Dix mille ouvriers ont cessé le travail pendant quelques heures dans une douzaine d'entreprises, dont Krupp et Demag.

Soutenus par le syndicat I.G. Metall, ils entendent protester contre le refus du patronat d'accepter la décision de la commission d'arbitrage qui suggérait une augmentation des salaires de 7 % pour les métallos de la région, au nombre de un million deux cents mille. A l'origine, le patronat proposait 6 % et les syndicats demandaient 11 %.

Cependant, les représentants patronaux ont laissé entendre qu'ils pourraient revoir en baisse leurs propositions pour tenir compte d'une dégradation de la situation économique. Patronat et syndicats ont échangé des paroles très vives.

Le délai de conciliation qui aurait dû permettre d'arriver à un accord expire ce mercredi 5 février, sans que les deux parties aient repris la négociation. La grève est, à partir de là, possible et légale. Les syndicats, malgré la pression de la gauche, hésitent car la grève apparaît impopulaire alors que le nombre des chômeurs dépasse le million. Ils craignent d'autre part de tomber dans un piège tendu par le patronat. Fort des différents rapports d'experts qui existent sur la nécessité de modérer les revendications salariales et encouragé discrètement par le gouvernement, le patronat ne veut pas céder : l'affaire de Rhénanie-Westphalie est pour lui une occasion de briser la résistance syndicale. M. Schleyer a d'ailleurs assisté aux négociations qui sont maintenant interrompues dans tous les Laender, le patronat voulant imposer dans toute la République fédérale une augmentation des salaires inférieure à 6 %.

DANIEL VERNET.

LE BUNDESRAT PEUT RETARDER LA MISE EN VIGUEUR DE L'ACCORD SUR LES CRIMINELS DE GUERRE.

(De notre correspondant.)

Bonn. — Après l'adoption du projet de loi portant ratification de la convention franco-allemande sur la poursuite des criminels de guerre nazis, le jeudi 30 janvier, par le Bundestag, le texte doit encore venir devant le Bundesrat.

L'opposition chrétienne-démocrate, qui a voté contre la ratification au Bundestag, dispose d'une voix de majorité dans la Chambre des Etats : aussi est-il probable que le Bundesrat repoussera le texte. La convention sera alors examinée par la commission de conciliation entre les Bundesrat et le Bundestag, avant d'être définitivement adoptée.

Italie

Personnalité du « printemps de Prague »

M. JIRI PELIKAN ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

Rome (*A.F.P.*). — M. Jiri Pelikan, ancien directeur de la télévision tchécoslovaque et président de la commission des affaires étrangères durant le « *printemps de Prague* », qui est en exil à Rome depuis 1969, a échappé mardi 4 février à un attentat.

Il a reçu en fin de matinée un paquet postal expédié de Milan. M. Pelikan avait ouvert le carton et allait prendre en main le livre qu'il contenait, lorsqu'il s'aperçut que de la fumée commençait à sortir de la couverture de l'ouvrage. Il lança aussitôt le volume dans l'entrée de son appartement : une grande flamme en jaillit, puis une épaisse fumée noire.

Les policiers, aussitôt alertés par M. Pelikan, ont trouvé des traces d'une poudre noire à l'intérieur du volume.

AFRIQUE

Une mise au point de l'ambassade des États-Unis

LES RAPPORTS ENTRE WASHINGTON ET PLUSIEURS PAYS AFRICAINS

M. Burnett Anderson, ministre chargé de l'information et des affaires culturelles à l'ambassade des Etats-Unis en France, nous a adressé la mise au point suivante au sujet de l'article de notre correspondant à Nairobi sur les rapports entre les Eats-Unis et les pays africains (*le Monde* du 24 janvier) :

« Ni la Somalie, ni la Tanzanie, ni Madagascar, n'ont « rompu les relations diplomatiques avec Washington », contrairement à ce qu'affirme votre correspondant à Nairobi.

Les Etats-Unis ne sont pas davantage « le troisième fournisseur en armes du régime de M. Vorster, après la France et la Grande-Bretagne », comme l'écrit M. Pomonti. Les Etats-Unis ont scrupuleusement appliqué l'embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, depuis qu'il a été décrété unilatéralement par eux en 1962, un an avant qu'une résolution des Nations unies ne prescrive une mesure similaire.

M. David Newsom n'était pas secrétaire d'Etat adjoint en novembre 1974, comme l'indique l'article ; il est devenu l'ambassadeur des Etats-Unis en Indonésie en janvi. 1974.

Enfin, notre ambassadeur actuel auprès de la République malgache, Joseph Mendenhall, a été nommé à ce poste dès le mois de septembre 1972, ce qui contredit l'assertion selon laquelle le « dernier ambassadeur américain » a été expulsé par le président Tsiranana en juin 1971. Il est exact que M. Marshall, alors ambassadeur des Etats-Unis, avait été prié de quitter le pays en 1971, de sorte que l'ambassade a été placée sous la direction d'un chargé d'affaires ; mais avant l'arrivée de l'ambassadeur Mendenhall à Tananarive, le gouvernement malgache avait présenté, dans une déclaration publique, des excuses pour la mesure prise à l'encontre de M. Marshall. C'est ainsi que la rencontre — en 1973 — entre le ministre des affaires étrangères malgache, M. Ratsiraka, et le secrétaire d'Etat William Rogers, s'est déroulée dans le cadre des bonnes relations qui existaient déjà et se poursuivent encore entre les deux pays. »



La République gabonaise, émirat équatorial

(Suite de la première page.)

Les dirigeants ont décidé d'utiliser immédiatement ces revenus (1) pour équiper leur pays et mettre en exploitation de nouvelles ressources minières destinées à compléter celles tirées des gisements de manganèse et d'uranium.

Libreville, Franceville et les principaux centres urbains sont littéralement couverts de chantiers. Les entreprises de bâtiment et de travaux publics manquent de main-d'œuvre, au moment où le chômage sévit à l'Etat endémique dans tous les pays voisins. De nouveaux ports sont en construction à Mayumba et à Santa-Clara, tandis que Port-Gentil est en cours d'extension. Un gigantesque programme routier prévoit un investissement de 600 milliards de francs C.F.A. Un nouvel aéroport doit être édifié à proximité de la capitale, l'aéroport international Leon Mba ayant une capacité insuffisante pour faire face à l'accroissement du trafic : en dépit de l'existence d'une douzaine de liaisons hebdomadaires entre Paris et Libreville, il est souvent difficile d'obtenir une réservation.

La capacité hôtelière de Libreville est en voie de triplement. De nouveaux bâtiments sont prévus pour l'Assemblée nationale ainsi que de nouveaux hôpitaux et un centre de thalassothérapie, un palais des Congrès de cinq mille places — donc plus vaste que celui de Lomé, au Togo, réputé le plus grand d'Afrique sud-saharienne, — une maison de l'information dont les vingt-quatre étages domineront bientôt une cité qui, il y a encore dix ans, ne possédait pratiquement aucun building. Un supermarché de plus de 1 hectare, récemment inauguré, a exigé un investissement de 1 milliard et demi de francs C.F.A.

Bien que les télécommunications fonctionnent déjà de façon très satisfaisante entre le Gabon et l'Europe, un plan d'extension du réseau se poursuit méthodiquement. Radiodiffusion, télévision, téléphone, passent d'importants contrats de fournitures à l'étranger, particulièrement en France. La route reliant Libreville à Port-Gentil, capitale économique du pays, devrait être rapidement achevée.

Cette activité spectaculaire inquiète ceux qui ont connu *« le Gabon de papa »*, un pays isolé, dépourvu de toutes voies de communication modernes, à l'intérieur duquel on ne se déplaçait guère, il y a encore vingt ans, qu'en pirogue ou en pinasse à moteur. A cette époque, le pays était le fief exclusif des *« forestiers »*, qui exploitaient les bois à proximité du littoral pour les flotter plus aisément jusqu'à quelques rades foraines, d'où on embarquait les billes à destination des ports européens.

« Il y a pléthore de contrats et de projets », entend-on parfois dire ici. *« On veut tout entreprendre en même temps et les marchés sont conclus trop vite, trop souvent passés de gré à gré... Parce qu'il y a de l'argent ! on achète n'importe quoi, à n'importe qui, à n'importe quel prix... L'endettement risque de devenir rapidement excessif... Il est question de construire une usine de traitement de la cellulose, pour laquelle le devis serait passé de 30 à 80 millions de francs C.F.A. Les Japonais envisagent l'implantation d'une fonderie de ferro-manganèse. On parle de la construction d'une usine de méthanol... »*

Cette volonté d'aller de l'avant, sans marquer de pauses, de tout entreprendre simultantment, est caractéristique du style des dirigeants gabonais, et d'abord du président Bongo. *« Quand le vin est tiré, il faut le boire »*, *« je veux que les choses aillent très vite et que nous brûlions les étapes, chaque fois que cela sera nécessaire »*, *« je suis insatiable et je veux constamment aller de l'avant »*, tels sont quelques-uns des propos les plus fréquents d'un président qui, bien qu'au pouvoir depuis plus de sept ans, n'a pas encore quarante ans.

Souvent mal comprise par les etrangers, cette volonté est à l'origine d'un grave malentendu avec la Banque mondiale pour la reconstruction et le développement qui refusa son concours pour le financement de la construction du chemin de fer transgabonais. Le chef de l'Etat n'a cessé d'attacher une importance considérable à la réalisation de ce projet, dont il pouvait annoncer à ses concitoyens, le 14 juillet 1973 : *« Ce qui était jusqu'alors un rêve, sinon une chimère pour certains, devient dès à présent une réalité. »* La première traverse a été solennellement posée et l'axe qui reliera Owendo à Franceville par Ndjolé et Booué devrait être achevé en 1980.

C'est l'accroissement des recettes pétrolières qui, faisant du Gabon une sorte de *« Koweit africain »*, a permis aux dirigeants de Libreville de faire appel au concours des vingt-six sociétés et groupements chargés de travaux de génie civil et qui a également permis d'entreprendre simultanément la construction du premier tronçon Owendo-Booué et celle du tronçon entre Franceville et Booué, agglomération où devront se rejoindre, dans cinq années, les deux équipes actuellement au travail.

Les seuls travaux de génie civil exigés par la réalisation de ces 660 kilomètres de voie ferrée représentent un marché de 80 milliards de francs C.F.A. En 1975, la dotation budgétaire prévue pour le Transgabonais est de 12 milliards de francs C.F.A. Si le gouvernement de Libreville, qui bénéficie d'ailleurs du concours de la France et de celui de la Communauté économique européenne, a pu se lancer dans une entreprise de cette importance, c'est parce que l'expansion de sa production et celle de son commerce extérieur n'ont cessé de se développer progressivement au cours des dernières années.

Deux millions de tonnes de manganèse ont été exportées en 1974. Compte tenu des difficultés de transport — par téléphérique, puis par le chemin de fer Congo-Océan, — la construction d'une voie ferrée est prévue et permettrait de relier Moanda au Transgabonais, à Booué, située à 300 kilomètres. Ce projet suppose la construction d'un port minéralier à proximité de Libreville, port qui ne sera rentable que si le minerai de fer de Mekambo, situé dans la région de Belinga, est exporte. Il est vrai que ces perspectives se précisent, puisque le gouvernement gabonais s'est assuré l'année dernière 60 % du capital de la société SOFIMER qui mettra en exploitation l'immense gisement de Mekambo, et puisque les groupes japonais Mitsui et Mitsubishi ont fait connaitre qu'ils étaient éventuellement prêts à entrer dans la société SOFIMER.

Déjà réajusté, le prix de l'uranium gabonais pourrait être relevé substantiellement. La question a déjà été abordée incidemment par la mission de dialogue conduite par M. Jean-Paul Benoit, chef de cabinet de M. Pierre Abelin, qui a séjourné en décembre à Libreville, et le Commissariat à l'énergie atomique continuera sans doute d'acheter la totalité de la production à un prix supérieur au prix mondial.

La baisse d'activité du bâtiment en Europe a entraîné, depuis septembre dernier, une baisse des prix du bois dont le consommateur ne peut, il est vrai, pas se rendre compte, car elle n'est pas répercutée par les détaillants. En 1973, ce secteur représentait un chiffre d'affaires de l'ordre de 25 milliards de francs C.F.A. L'ouverture des chantiers du Transgabonais devrait offrir un nouveau débouché à certains bois qui n'avaient pas encore été commercialisés.

En tout état de cause, le budget 1975, qui est équilibré sans appel à aucun nouvel emprunt, est en mesure de supporter la politique de développement mise en œuvre par le président Bongo. Ainsi, bien que les charges de la dette passent de 15 milliards 400 millions à 27 milliards 100 millions de francs C.F.A., par rapport au budget précédent, elles ne représentent plus que 17,9 % par rapport aux recettes ordinaires, contre 31,7 % en 1974. De même, bien qu'en accroissement de 62 %, les dépenses de fonctionnement ne représentent plus que 29 % des dépenses totales, contre 55 % dans le budget précédent.

L'enrichissement rapide du Gabon explique non seulement sa brusque fièvre de développement, mais aussi le style de son président. Conscient de ce qu'en Afrique Noire stabilité politique et prospérité économique restent indissolublement liées, M. Albert Bernard Bongo tient avec fermeté la barre de l'État. D'autre part il mène une politique étrangère de plus en plus indépendante des grandes puissances, tandis qu'il aspire à jouer un rôle accru en Afrique Centrale.

PHILIPPE DECRAENE.

Prochain article :

« LE PÈRE DE LA RÉNOVATION »

(1) Sur ces 150 milliards, 8 à 9 milliards de recettes proviennent de l'exploitation forestière et 3 milliards de celle du manganèse. Les revenus tirés de l'uranium restent modestes parce que « le Gabon n'est pas une bonne province uranifère », disent les experts.

Fe Fer — Mn Manganèse — U Uranium — Petrole — Okoumé — Raffinerie de pétrole — Brasserie — Industrie du bois — 0 km 200



PROCHE-ORIENT

LE « FRONT DU REFUS » CONTRE M. ARAFAT

« La participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève équivaudrait à la reconnaissance de l'entité sioniste »

nous déclare le Dr Georges Habache

Beyrouth. — « Pourquoi avons-nous organisé l'attentat, le 11 décembre dernier, contre un cinéma de Tel-Aviv ? (1). La raison en est simple : il n'existe pas d'objectifs exclusivement civils en Israël. Nous affrontons un peuple en armes, un peuple d'occupants. Il s'agit d'une guerre totale. Nous nous battons contre les sionistes sur *tous* les fronts : militaire, économique, politique. Leur objectif est de détruire les Palestiniens en tant que nation : ils ne font pas de quartier ; ils tuent sans distinction nos combattants, nos femmes, nos enfants et nos vieillards. Pourquoi devrions-nous être animés, plus qu'ils ne le sont, de sentiments humanitaires ? »

On ne peut s'empêcher de ressentir un malaise en écoutant le Dr Georges Habache, le leader du Front populaire de la libération de la Palestine (F.P.L.P.), exposer ses vues avec un mélange de sérénité et de passion. Deux images du personnage, contradictoires et inconciliables, se succèdent, s'entrechoquent, ou se superposent. L'homme qui revendique — ou à qui on attribue — des opérations parmi les plus sanguinaires a été pendant une quinzaine d'années un pédiatre respecté qui exerçait son métier comme un sacerdoce. Chrétien, — de rite grec orthodoxe, — il dispensait gratuitement, jusqu'en 1967, dans un hôpital d'Amman, tenu par des religieuses, des soins et des médicaments aux nécessiteux et venait en aide à ses patients les plus démunis. Ce « médecin des pauvres » — dont la chambre monacale s'ornait d'un crucifix — s'est converti au marxisme au lendemain de la guerre de six jours. Conversion d'autant plus étonnante que le Dr Habache, l'un des fondateurs, en 1953, du Mouvement des nationalistes arabes, passait pour être un homme de droite, malgré ses professions de foi « révolutionnaires ».

Dès la création du F.P.L.P., en décembre 1967, il se lance dans l'action violente. Abandonnant la médecine et délaissant sa femme et ses deux enfants, il plonge dans la clandestinité. Il inaugure la pratique des détournements d'avions, dont l'un devait servir de prétexte au roi Hussein pour liquider les fedayin en septembre 1970. Cible de divers « services », — israéliens, jordaniens, etc., — il a fait depuis lors de rares apparitions publiques et accepte encore plus rarement de rencontrer des journalistes.

Entouré de gardes du corps armés jusqu'aux dents, il nous reçoit dans la modeste permanence du F.L.P.L., au camp de réfugiés de Chatila, à Beyrouth. Le Dr Habache n'est plus l'homme à la carrure de boxeur, rayonnant de santé et de puissance, que nous avions rencontré il y a cinq ans. La moustache est toujours drue et noire, mais les cheveux, coupés en brosse, sont grisonnants. Le visage est émacié, le corps, amaigri, est légèrement voûté. Rescapé d'une crise cardiaque, le Dr Habache paraît plus que ses quarante-huit ans.

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Apparemment effacé, il ne s'exprime qu'après avoir interrogé des yeux M. Bassam Abou Cherif, le bouillant porte-parole du F.P.L.P. Malgré son affabilité, son style est cependant aussi tranchant qu'un bistouri. Idéologue du « front du refus » (2), il jure de ne pas déposer les armes avant d'avoir détruit *« l'entité sioniste »*. Personne ne conteste sa sincérité, mais certains de ses adversaires au sein de l'O.L.P. le traitent de « fanatique », parce que « manichéen ». Il ne conçoit pas, disent-ils, qu'un compromis puisse être autre chose qu'une compromission. Il est désavoué tant par la droite que par l'extrême-gauche de la résistance palestinienne. Sa vision du marxisme ne correspond pas aux normes considérées comme « orthodoxes » à Pékin ou à Moscou ; la presse soviétique l'a qualifié, en août dernier, de *« pseudo-révolutionnaire »*. Autant que l'on sache, seul le régime baasiste d'Irak lui fournit soutien et assistance.

« La Palestine, nous déclare-t-il, *est tout aussi arabo-palestinienne que la France est française. Notre objectif stratégique — au sujet duquel il n'y a aucune divergence au sein de la résistance — est dès lors de rétablir l'unité de notre pays, de rapatrier ceux qui en ont été chassés, et d'y édifier un Etat démocratique multi-confessionnel. Nous estimons donc, contrairement à d'autres organisations de fedayin, que tout règlement qui consoliderait l'entité sioniste en lui conférant une quelconque légitimité, constituerait de notre part une forme de capitulation.*

— Vos adversaires de l'O.L.P. soutiennent qu'un règlement négocié, aboutissant à la récupération d'une partie de la Palestine, ne serait qu'une étape vers la Palestine unifiée et démocratique que vous appelez de vos vœux...

— *Je ne suis pas, en principe, contre une politique des étapes, à condition que celle-ci fasse progresser notre cause. Or, les conditions actuelles ne sont pas propices à un tel progrès. Le rapport des forces régionales et internationales n'est pas en notre faveur. Une négociation ne peut donc se solder que par une reconnaissance implicite ou explicite de l'Etat d'Israël, dont les frontières seraient garanties par nombre de pays arabes et de puissances étrangères.*

— L'accueil triomphal réservé à M. Yasser Arafat par l'Assemblée générale des Nations unies n'est-il pas la preuve que le rapport des forces internationales s'est renversé en votre faveur ?

— *Dans l'absolu, l'événement pourrait paraître une victoire éclatante. En l'occurrence, cet accueil nous paraît éminemment suspect. Nombre d'Etats qui se sont prononcés en faveur de l'admission de l'O.L.P. à l'ONU, avec statut d'observateur, cherchent, en réalité, à nous soudoyer, à nous entraîner sur la voie de la capitulation.*

« La négociation conduira à la reconnaissance d'Israël »

— Pourtant, dans son allocution devant l'Assemblée générale, M. Yasser Arafat n'a rien dit qui puisse être interprété comme une capitulation...

— *C'est vrai, mais seulement en apparence. L'essentiel n'est pas ce qu'il dit, mais ce qu'il est disposé à faire. Il est prêt, non seulement à se contenter d'une partie de la Palestine, mais aussi à se rendre à la conférence de la paix à Genève. Or, je le répète, la conjoncture ne nous permettra pas de créer un Etat à partir duquel nous pourrions poursuivre la lutte armée contre Israël. L'ensemble de la communauté internationale considère d'ores et déjà que le règlement élaboré à Genève sera définitif.*

— Vous n'avez pas à vous inquiéter puisque les Etats-Unis et Israël sont hostiles à la participation de l'O.L.P. à la conférence de la paix...

— *Tout homme politique doit être prévoyant. Pour ma part, je suis persuadé que Washington souhaite intégrer l'O.L.P. dans la négociation internationale. M. Kissinger est trop malin pour s'imaginer qu'il réussira à assurer la pérennité des intérêts pétroliers et impérialistes des Etats-Unis au Proche-Orient sans désarmer d'abord la résistance palestinienne. Nous disposons de nombreux indices sur les intentions réelles de nos ennemis. Les contacts secrets se sont multipliés ces derniers mois entre des personnalités palestiniennes et des représentants des Etats-Unis et d'Israël.*

— N'est-il pas normal que de tels contacts soient établis, même entre belligérants qui ne cherchent pas un compromis à tout prix ?

— *Notre confrontation avec les sionistes n'est comparable à aucun autre conflit. Les masses palestiniennes n'acceptent pas et n'accepteront jamais l'existence de l'Etat juif. Or, tout contact, toute négociation avec les Israéliens est une manière d'admettre leur présence. De même, une éventuelle participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève équivaudrait à une reconnaissance* de facto *de l'entité sioniste.*

» *Pire, la négociation conduira inéluctablement à la reconnaissance « de jure » d'Israël, puisqu'elle se déroule selon les termes de la résolution 242 du Conseil de sécurité, que M. Arafat sera obligé d'accepter une fois que le paragraphe concernant les Palestiniens aura été remanié* (3).

— Nous avons pu constater, cependant, au cours d'une enquête menée dans les territoires occupés, que les Palestiniens soutiennent l'O.L.P. et souhaitent que celle-ci soit représentée à la conférence de Genève. Ils cherchent, avant tout, à se débarrasser de l'occupation israélienne...

— *Vous avez mal conduit votre enquête !* répond M. Habache avec une colère contenue. *Avez-vous demandé à vos interlocuteurs s'ils se rendaient compte qu'ils devront renoncer définitivement à 80 % du territoire palestinien ? Savent-ils seulement quel prix M. Arafat devra payer pour obtenir le droit d'ériger un Etat fantoche en Cisjordanie et à Gaza ? Sûrement pas. On promet aux Palestiniens un « pouvoir national », mais on se garde bien d'indiquer quelle en serait la contrepartie.*

— Préférez-vous, dans ces conditions, que la Cisjordanie et Gaza soient restituées au roi Hussein ?

— *Il s'agit d'un faux dilemme devant lequel M. Arafat essaie de nous placer. Le choix n'est pas entre l'O.L.P. et le roi Hussein, mais entre la capitulation et la lutte armée. Notre devoir est de mobiliser, d'armer les masses afin qu'elles puissent reconquérir, pan par pan, leur patrie. L'objectif ne sera pas facile à atteindre. Mais pourquoi serions-nous moins combatifs, moins patients que le peuple vietnamien ? Nous préférons nous battre vingt ans, trente ans encore, plutôt que d'adopter la logique des pétainistes... »*

« Les traîtres seront châtiés »

M. Habache ajoute, sur un ton décidé : *« Si l'O.L.P. devait siéger à la conférence de la paix, elle perdrait toute représentativité, même si elle devait bénéficier du soutien de cent cinquante Etats ! Nous nous retirerions de l'organisation, afin de poursuivre la révolution jusqu'à son terme, côte à côte avec les autres formations de la résistance qui auraient, comme nous, quitté l'O.L.P. Notre peuple saura alors infliger aux traîtres le châtiment qu'ils méritent ! »* (4).

Pour le leader du F.P.L.P., le processus de la *« trahison »* est déjà engagé. A l'en croire, un marché aurait été conclu à la réunion des chefs d'Etat arabes, tenue à Rabat en octobre dernier. Sur l'instigation de l'Egypte et de l'Arabie Saoudite, soutient-il, M. Yasser Arafat aurait accepté de se rallier à un règlement négocié, en échange de quoi il a obtenu la reconnaissance de l'O.L.P. comme étant l' *« unique représentant légitime du peuple palestinien »*. Le leader de la résistance palestinienne se serait, en outre, résigné à engager un dialogue avec le roi Hussein, *« en violation de toutes les résolutions adoptées par l'O.L.P. condamnant le régime hachémite »*.

— Pensez-vous qu'un affrontement armé soit inéluctable entre vos partisans et ceux de M. Yasser Arafat ?

— *Nous essaierons de l'éviter. Nos fusils devraient être pointés exclusivement en direction de l'ennemi sioniste. Mais si nous nous heurtons à une force arabe, quelle qu'elle soit, nous saurons nous battre, comme cela a été le cas en Jordanie en septembre 1970.*

— M. Arafat nous a déclaré qu'il souhaite entretenir un dialogue avec le « front du refus », qu'il assimile à une opposition naturelle au sein d'un mouvement démocratique (5).

— *Nous refusons d'être assimilés à une opposition parlementaire. Nous représentons la révolution face aux tenants de la trahison. Tout le peuple palestinien sera, le moment venu, à nos côtés.*

— Vous risquez fort d'être isolés sur le plan international. L'U.R.S.S., comme les Etats-Unis, souhaitent la paix au Proche-Orient.

— *Certaines divergences, somme toute assez naturelles entre forces révolutionnaires, nous séparent de nos alliés soviétiques. Mais nous espérons les résorber par un dialogue permanent. Il en va de même pour la Chine populaire, avec laquelle nous n'avons pas de différends substantiels, dans la phase actuelle de notre lutte. En tout cas, les événements, les réalités concrètes se chargeront de trancher le débat ! »*

(1) L'attentat a fait trois morts — dont un terroriste — et une soixantaine de blessés (*le Monde* du 13 décembre).

(2) Le « front du refus » est constitué essentiellement de trois organisations : le F.P.L.P. du Dr Georges Habache ; le F.P.L.P. - commandement général de M. Ahmed Jibril, le Front de libération arabe (soutenu par l'Irak, et dont l'existence sur le terrain est pratiquement nulle). Le « front du refus » s'oppose à la très grande majorité de l'O.L.P. sur la question d'un règlement négocié du conflit palestinien.

(3) La résolution indique qu'une solution équitable devrait être apportée au problème des « réfugiés », alors que l'O.L.P. exige que l'on reconnaisse au peuple palestinien des *« droits nationaux légitimes »*.

(4) Le F.P.L.P. s'est retiré du comité exécutif de l'O.L.P. en septembre dernier, mais fait toujours partie de la « centrale » des fedayin.

(5) *Le Monde* du 7 janvier 1975.

● *Le Pen Club d'Israël* a renvoyé à l'UNESCO un chèque de 3 000 dollars qui lui était parvenu pour couvrir une partie des frais de séjour des membres africains et asiatiques qui ont assisté au récent congrès tenu par cette organisation à Jérusalem. — *(A.F.P.)*

A la commission des droits de l'homme de l'ONU

L'O.L.P. OBTIENT LE STATUT D'OBSERVATEUR

(De notre correspondante.)

Genève. — Dès la première séance de la session annuelle de la commission des droits de l'homme de l'ONU qui s'est ouverte lundi 3 février au Palais des nations, l'O.L.P. a obtenu le statut d'observateur par 24 voix contre 1 (Etats-Unis) et 5 abstentions (R.F.A., France, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni).

Dans son discours d'ouverture, M. Marc Schreiber, directeur de la division des droits de l'homme, a précisé qu'il s'agit entre autres pour cette commission *« de stigmatiser et de faire cesser les atteintes aux droits de l'homme où qu'elles se produisent »*.

Cependant l'ordre du jour de la session, qui passe sous silence les camps et les hôpitaux psychiatriques de l'U.R.S.S., la guerre particulièrement meurtrière du Kurdistan, le sort des minorités dans nombre de pays, comporte, *« en tant que question hautement prioritaire »*, les *« violations des droits de l'homme dans les territoires occupés au Moyen-Orient »*.

La session examinera, d'autre part, un rapport du groupe spécial d'experts sur le traitement infligé aux prisonniers politiques et aux « combattants de la liberté » de Namibie, de Rhodésie du Sud, d'Angola, du Mozambique et de la Guinée-Bissau. — I. V.

Egypte

La visite de M. Gromyko n'a pas permis de régler les principales divergences

M. Brejnev reste attendu au Caire

« L'Egypte et l'Union soviétique ouvrent une nouvelle page dans leurs relations bilatérales », a affirmé mardi 4 février le président Sadate. Le chef de l'Etat égyptien a fait cette déclaration à l'issue d'un entretien de quatre heures avec M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, arrivé la veille au Caire, après une visite en Syrie.

Le président Sadate a précisé que les conversations avaient porté sur des domaines politiques, économiques, ainsi que sur *« la coopération militaire »* entre les deux pays. Il a souligné que la discussion avait été *« amicale »*. Le président Sadate a encore indiqué que la compréhension était *« maintenant entière »* entre l'Egypte et l'Union soviétique.

De son côté, M. Gromyko a déclaré à la presse que ses conversations avec le président Sadate ont été *« très utiles »* et qu'elles s'étaient déroulées dans une atmosphère *« amicale et constructive »*. Le ministre s'est refusé toutefois à préciser les questions qui ont été évoquées : *« Il serait difficile*, a-t-il dit, *de les énumérer. »* Il a confirmé que le voyage que M. Brejnev devait effectuer au Caire au mois de janvier dernier n'avait été qu'ajourné. Le secrétaire général du parti communiste soviétique, a-t-il dit, *« viendra en Egypte »*. Aucune date n'a, semble-t-il, été fixée.

Il est indéniable que la visite de M. Gromyko a permis un réchauffement des relations entre les deux pays. Cependant, nous précise notre correspondant au Caire, les problèmes essentiels ne sont pas réglés. Les discussions vont pouvoir continuer dans un climat meilleur. Selon un rapport des services de renseignements américains, deux cargos soviétiques chargés d'armes sont arrivés en Egypte, pour la première fois depuis l'été 1974. Sept mille tonnes de munitions et de pièces de rechange auraient été débarquées ces dernières semaines.

Outre le président Sadate, M. Gromyko a rencontré à deux reprises son homologue égyptien, M. Ismaïl Fahmi, et s'est entretenu avec le premier ministre, M. Abdel Aziz Hegazi. Le ministre soviétique devait quitter Le Caire ce mercredi matin et un communiqué commun devait être publié après son départ.

Au cours de sa conférence de presse, M. Sadate a encore déclaré :

« Ni nous ni Israël ne pouvons régler par la force le conflit du Proche-Orient. (...) Si Israël tire la leçon des événements du 6 octobre, il apprendra que le conflit ne sera pas réglé par la force ou par l'action militaire, quelle que soit cette force ou cette action. Si Israël tire cette leçon, il cessera de drainer l'arsenal américain et se retirera des territoires occupés afin de désamorcer la bombe puis siégera à Genève pour convenir d'une paix permanente avec les Arabes. »

Interrogé sur l'éventualité d'un règlement *« partiel »* à l'occasion de la prochaine visite au Caire de M. Henry Kissinger, attendu le 12 février dans la capitale égyptienne, le président a répondu : *« Je ne suis pas d'accord sur le terme* « partiel », *car, dans certains milieux, il est interprété comme si l'Egypte allait conclure un accord séparé avec Israël. »* Le chef de l'Etat a précisé qu'un nouvel accord intérimaire constituerait *« un progrès dans le processus de paix »*.

DIPLOMATIE

LE « SOMMET » FRANCO-ALLEMAND

Les propositions de M. Kissinger ne remettent pas en cause la réunion préparatoire sur l'énergie

Les déclarations de M. Kissinger sur l'énergie ont dominé les commentaires à l'issue de la rencontre franco-allemande « au sommet », mardi 4 février. M. Giscard d'Estaing a estimé, pour sa part, que ces déclarations ne remettent pas en cause la phase préparatoire de la conférence sur l'énergie proposée par la France.

Interrogé par TF 1, le président de la République a ajouté que les *« remarques »* du secrétaire d'Etat américain étaient *« relatives au deuxième stade, c'est-à-dire le stade de la coordination des politiques énergétiques après la réunion préparatoire ». « Donc ce sont,* a-t-il dit, *des questions que nous examinerons après que la réunion préparatoire se sera tenue. »*

Le chancelier Schmidt, également interrogé par TF 1, a répondu par la négative à la question de savoir si une situation nouvelle était créée dans la question de l'énergie après les déclarations de M. Kissinger.

Il semble en effet que Paris et Bonn aient reçu à ce sujet des assurances de Washington. Le discours de M. Kissinger leur avait d'ailleurs été communiqué avant qu'il ait été prononcé. Le président français et le chancelier allemand ne pouvaient dans ces conditions que se déclarer d'accord pour que la pré-conférence sur l'énergie se réunisse à la mi-mars, date déjà envisagée lors de la rencontre Giscard d'Estaing-Ford à la Martinique. La France adressera prochainement des invitations, a dit le porte-parole français, M. Rossi, tandis que son collègue allemand, M. Grünewald, exprimait la « *satisfaction* » de son gouvernement au sujet de l'initiative française.

Cela ne signifie cependant pas que l'on se soit rapproché sensiblement d'une politique énergétique européenne commune. M. Grünewald a en effet ajouté : *« Il serait souhaitable qu'avant le début de la conférence on puisse avoir un point de vue commun au sein de la C.E.E. ; des discussions sont en cours. Mais il y aura suffisamment de temps entre la réunion préparatoire et la conférence elle-même pour harmoniser les points de vue. »* Le conseil de la Communauté doit rouvrir le 13 février le dossier de la politique énergétique commune.

Sur la « renégociation » britannique, les deux porte-parole se sont montrés évasifs. Selon eux, Bonn et Paris ont *« un même point de vue sur les propositions de la Commission »* pour la mise en place du mécanisme correcteur dans le domaine budgétaire. Ces propositions sont en cours d'examen dans les deux capitales, mais la question est trop complexe pour qu'*« une réponse définitive puisse être faite en l'état actuel des choses »*. A une question sur le rôle de médiateur que pourrait jouer le chancelier, le porte-parole allemand a déclaré : *« Le chancelier a toujours essayé de trouver des solutions au problème, mais il ne veut pas être placé dans un rôle d'arbitre ; cela ne veut pas dire qu'il ne tente pas d'établir des contacts énergiques, mais il trouve que le terme de médiateur est trop important. »*

M. Grünewald a confirmé qu'aucun changement n'était intervenu dans la position allemande sur le dialogue euro-arabe. L'Allemagne fédérale maintient ses réserves sur une participation de l'O.L.P. comme observateur, mais son gouvernement reste intéressé à ce que ce dialogue se poursuive.

Bien que M. Giscard d'Estaing ait dit que, sur les prix agricoles, les attitudes de la France et de l'Allemagne étaient *« parallèles et voisines »*, les *« désaccords importants »*, mentionnés mardi par le ministre français de l'agriculture, subsistent, sauf sur un point : les aides nationales ou communautaires, à propos desquelles, selon M. Rossi, les conceptions se sont rapprochées.

Les porte-parole ont donné par ailleurs les précisions suivantes sur les entretiens qui se sont déroulés dans le même temps entre les ministres.

● RECHERCHE. — M. d'Ornano et Matthöfer ont surtout envisagé la préparation de la prochaine conférence spatiale européenne qui devrait permettre d'installer fin mars la nouvelle agence spatiale pour l'Europe. Dans le domaine nucléaire, ils ont passé en revue les possibilités de coopération pour la production de centrales et le développement de nouvelles filières. Ils ont envisagé les rapprochements industriels souhaitables dans ce but.

● DEFENSE. — MM. Bourges et Leber ont confirmé l'intérêt porté par les deux gouvernements à la coopération dans le domaine militaire. Ils sont satisfaits des activités bilatérales qui ont permis *« une coopération aussi étendue que le permettaient les possibilités matérielles »*. La collaboration industrielle se poursuit sans heurt.

● EDUCATION. — MM. Haby et Schutz ont souhaité améliorer les échanges de jeunes. M. Haby a cité l'expérience des lycées franco-allemands et a annoncé qu'une session franco-allemande se tiendrait à la rentrée au lycée Hoche de Versailles. Ils ont, d'autre part, examiné les problèmes de la reconnaissance mutuelle des diplômes.

M. Giscard d'Estaing : un rapprochement sensible des conceptions

Parlant à la télévision mardi 4 février, à l'issue de ses entretiens avec M. Schmidt, M. Giscard d'Estaing a dit :

« Nous avons passé en revue l'ensemble des problèmes du moment, sur le plan bilatéral et sur le plan mondial.

» Sur le plan bilatéral, on peut dire qu'il n'y a aucun problème, aucun nuage, dans les relations franco-allemandes. Il y a eu en 1974 une évolution économique assez différente, puisque l'inflation a été plus forte en France qu'en Allemagne fédérale. Pour 1975, heureusement, nos évolutions paraissent plus comparables, et je pense que le taux de l'inflation française devrait se rapprocher sensiblement du taux d'inflation de l'Allemagne fédérale. Cela a un intérêt pour l'équilibre économique de l'Europe et pour le développement de relations économiques harmonieuses entre nous.

» Sur le plan européen, nous avions deux problèmes à considérer : la prochaine fixation des prix agricoles, la demande britannique de renégociation. Il ne s'agissait pas, pour nous, de prendre des décisions en commun, puisque ce sont des questions européennes à traiter avec nos partenaires, mais j'ai noté que nous avions, sur ces problèmes, échangé complètement nos réflexions, que nos attitudes étaient parallèles et voisines.

» Sur le plan mondial, nous avons évoqué le grand problème de l'énergie et notamment la préparation de la conférence entre pays producteurs et consommateurs.

» Et j'ai constaté que sur la préparation de cette conférence il y avait identité de vues entre l'Allemagne fédérale et la France.

» Il restera naturellement un certain nombre de problèmes de substance qui devront être traités avant la réunion de la conférence plénière, mais l'esprit dans lequel nous les aborderons est le même des deux côtés du Rhin.

» On peut donc dire que, sur ces trois grands sujets, il y a eu approfondissement de nos vues et rapprochement sensible des conceptions de l'Allemagne fédérale et de la France.

» C'est pourquoi cette réunion a été utile, pratique ; il n'y a entre l'Allemagne fédérale et la France, entre ces deux très grands et très anciens pays, aucune difficulté, aucun malentendu, mais au contraire l'esprit et la volonté d'une coopération positive. »

M. Schmidt souligne les progrès de l'industrie française

De son côté, le chancelier Schmidt s'est déclaré heureux de ce que *« les relations franco-allemandes se soient développées sur le plan national, mais aussi sur le plan personnel »*. *« Notre effort,* a-t-il dit, *vise à aboutir à un travail commun et je crois, de part et d'autre, que nous avons enregistré des succès sur ce plan-là. »* Le chancelier s'est aussi félicité des *« progrès enregistrés par l'industrie française »* et de son effort pour *« mettre en parallèle son développement avec celui de l'Allemagne et des pays européens les plus développés »*.

Les commentaires de la presse

L'HUMANITE : pas de quoi être euphorique.

« Dans des déclarations faites à l'issue des entretiens de l'Elysée par les deux ministres de la défense, MM. Yvon Bourges et Georg Leber, les gouvernements de Bonn et de Paris « sont satis- » faits des activités bilatérales qui » ont permis une coopération aussi » étendue que le permettaient les » possibilités matérielles ». *Ce même Georg Leber ayant déclaré, le 31 janvier, au journal* General Anzeiger : « Si nous avons affaire » à une menace, c'est celle des » troupes blindées à l'Est prêtes » à passer à l'action », *voilà qui en dit long sur la « coopération militaire » à laquelle on voudrait entraîner notre pays. Mais comme tout cela cadre bien avec les récentes déclarations antisoviétiques des dirigeants de l'OTAN.*

» On le voit, il y a vraiment peu de quoi être euphorique après ce « petit sommet élyséen », dont les résultats ne doivent rendre que plus vigilante l'opinion française. »

(FRANÇOIS LESCURE.)

LE FIGARO : des voies qui ne se rencontrent pas.

« Le président de la République a qualifié de « parallèles et voisines » *les attitudes des deux pays à l'égard de ces problèmes. L'ennui, pourrait-on faire remarquer, c'est que deux lignes parallèles, même si elles sont très « voisines », par définition, ne se rencontrent jamais.*

» Il semble en fait que sur le premier point le président et le chancelier se soient bornés à analyser en commun les positions présentées récemment par la Commission de Bruxelles. En raison des questions de principe importantes que pose la démarche du gouvernement de M. Wilson, un examen approfondi est nécessaire et il va se poursuivre ainsi que la signalé M. Rossi. (...) »

(JACQUES M.-J. OGLIASTRO.)
(BAUDOUIN BOLLAERT.)

L'AURORE : la parfaite entente.

« Sans vouloir ternir l'image immaculée de cette coopération exemplaire entre deux gouvernements, on peut s'interroger sur les résultats pratiques de cette idylle enchanteresse entre la chancellerie allemande et l'Elysée. (...)

» Comme de très bons amis, Helmut et Valéry tiennent sans doute à garder des secrets qu'ils n'entendent pas partager avec le premier ministre venu. Mais à rester confidentielle, la parfaite entente franco-allemande pourrait ne jamais porter de fruits. »

(YVES BENOIT.)

EUROPE 1 : tout le monde est pour...

« En somme, il est à peu près impossible au chancelier allemand et au président français de dire quand ils avancent, alors qu'il est tout à fait facile, et presque recommandé, aux ministre d'expliquer sur quoi ils s'opposent. Vous voyez que les adversaires de l'Europe supranationale n'ont pas à s'inquiéter. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les hommes politiques français les plus sincèrement européens déchantent les uns après les autres aussitôt qu'ils entrent au gouvernement et voient les affaires de plus près.

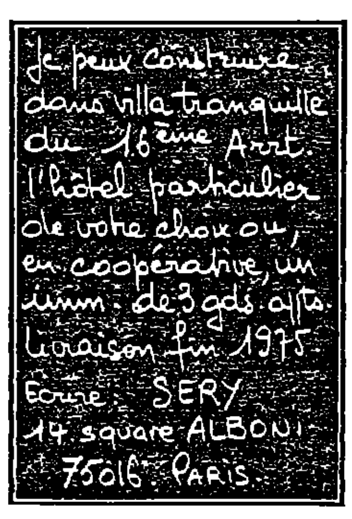
Car non seulement les gouvernements européens n'ont pas de volonté politique commune réelle, mais les opinions nationales ne sont guère tenues au courant que des principaux sujets de discorde. Et dans ces conditions, l'Europe c'est un peu comme le beau temps en vacances : tout le monde est pour et personne n'y peut rien. »

(ALAIN DUHAMEL.)

FRANCE-INTER : de nouveau convaincre.

« Si l'agriculture est nécessaire à la France, elle l'est également à la Communauté européenne, et le gouvernement français a réussi, dans le passé, à convaincre ses partenaires européens de consentir des sacrifices financiers qui, au fond, représentaient l'assurance contre la pénurie alimentaire en Europe. Aujourd'hui, les difficultés économiques font que les partenaires renâclent et qu'il faut à nouveau convaincre. Giscard et ses ministres ont, semble-t-il, quelque peine à y parvenir. L'un des arguments qu'ils utilisent et qui me paraît intéressant est d'affirmer la volonté française de nationaliser et de moderniser notre agriculture qui, pendant trop longtemps, a bénéficié, ou plutôt souffert, d'un traitement parfaitement démagogique. »

(CLAUDE VINCENT.)



AMÉRIQUES

Chili

Des pays d'Europe occidentale se déclarent prêts à accueillir mille exilés

Sept pays d'Europe occidentale — les six fondateurs du Marché commun et la Grande-Bretagne — ont accepté d'accueillir mille prisonniers politiques chiliens, a annoncé, le 4 février à Santiago, le comité national d'aide aux réfugiés. Ainsi se trouve levé l'obstacle jusqu'à présent mis en avant par la junte militaire chilienne pour retarder les libérations annoncées le 11 septembre 1974 : le manque d'enthousiasme de tous les pays à accueillir des militants de gauche sur leur territoire.

Trente-neuf personnes, qui étaient réfugiées, à Santiago, dans les ambassades d'Italie, de Colombie et du Venezuela, ont quitté le Chili, le 4 février, à destination de divers pays d'Europe. Aucune personnalité connue ne figure parmi elles.

D'autre part, les généraux Pinochet et Banzer, chefs d'Etat du Chili et de la Bolivie, se rencontreront le 8 février à la frontière des deux pays, a annoncé le ministère chilien des affaires étrangères. Les relations diplomatiques entre ces deux pays sont, rappelons-le, rompues depuis 1962, à la suite d'un différend sur l'utilisation d'une rivière qui traverse les deux pays. Des informations en provenance de La Paz indiquent que les deux chefs d'Etat évoqueraient, en particulier, le problème de *« la sortie à la mer »* de la Bolivie, principal sujet de discorde entre leurs deux pays depuis 1879.

Enfin, M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, a vivement démenti un article du *Washington Post*, affirmant qu'il avait trompé M. Orlando Letelier, ambassadeur du gouvernement de l'Unité populaire aux Etats-Unis, en lui assurant, en 1971, que la C.I.A. n'avait pas d'activités au Chili. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

États-Unis

M. FORD ATTEND LA VISITE DE M. BREJNEV L'ÉTÉ PROCHAIN

Atlanta *(A.F.P.)*. — Au cours d'une conférence de presse, mardi 4 février, le président Ford a déclaré qu'il attendait la visite de M. Brejnev cette année. *« Je suis convaincu que nous pourrons accueillir le secrétaire général pendant l'été »*, a-t-il dit.

Au moment du séjour de M. Ford en novembre dernier à Vladivostok, alors que les dirigeants des Deux Grands se mettaient d'accord, en principe pour limiter leurs arsenaux stratégiques, les milieux officiels avaient laissé entendre que M. Brejnev viendrait à Washington en mai ou juin pour signer cet accord. Mais l'incertitude qui a plané ensuite sur le sort et la santé du chef du parti communiste soviétique, avait fait naître des doutes à ce propos.

« Il n'y a pas de raison que les divergences relativement mineures », qui existent entre les deux super-puissances *« ne puissent être surmontées »*, a estimé mardi le président.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PROCÈS D'ULRIKE MEINHOF, Gudrun Ensslin, Andreas Baader et Jan Carl Raspe, membres de la *« Fraction Armée rouge »*, s'ouvrira le 21 mai à Stuttgart, sous l'inculpation d'avoir perpétré six attentats à la bombe, au cours desquels quatre personnes ont péri, cinquante-quatre tentatives de meurtres, des attaques contre des banques à Berlin-Ouest et à Kaiserslautern, et des cambriolages dans des mairies, où des documents et des cachets ont été volés. — *(A.F.P.)*

Chine

● M. VALERY GISCARD D'ESTAING a adressé des messages de félicitations au maréchal Chu Teh et à M. Chou En-lai à l'occasion de leurs nominations respectives au poste de président du comité permanent de l'Assemblée nationale chinoise et de premier ministre du gouvernement chinois.

Finlande

● LE SIEGE DU PARTI SOCIAL-DEMOCRATE et le grenier de la villa de M. Kalevi Sorsa, premier ministre social-démocrate, ont été cambriolés en fin de semaine.

M. Rafel Paasio, président du parti social-démocrate, a affirmé que les cambrioleurs semblaient animés par des mobiles politiques : ils ont vainement tenté de fracturer des classeurs, mais aucun document secret ne se trouvait dans les locaux.

Une autre formation politique, le parti finlandais de l'unité du peuple, avait affirmé il y a quelques semaines que des cambrioleurs avaient visité ses locaux.

Ile Maurice

● L'EVENTUELLE INSTALLATION D'UNE BASE MILITAIRE AMERICAINE à Diego-Garcia continue de rencontrer une large opposition dans l'île Maurice. Des représentants du gouvernement travailliste mauricien et du Mouvement militant mauricien, parti d'opposition de gauche, non représenté au Parlement, réunis pour la première fois mardi 4 février à l'occasion d'une « table ronde » télévisée, ont été unanimes à déclarer qu'une telle installation risquait de faire courir de graves danger à l'île Maurice en cas de conflit élargi au Proche-Orient. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LES DIRIGEANTS DE L'AFRICAN NATIONAL CONGRESS (A.N.C.), organisation qui regroupe les mouvements nationalistes noirs de Rhodésie, rencontrent ce mercredi 5 février M. Ian Smith, premier ministre. L'entretien devait porter sur le lieu, la date, le nombre des participants et la présidence de la conférence sur l'avenir constitutionnel du pays, prévue par l'accord de Lusaka le 11 décembre dernier. — *(A.F.P., Reuter.)*

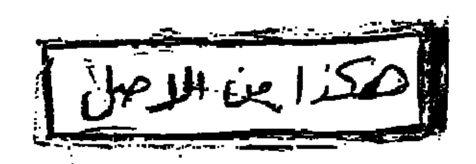
Surinam

● UNE RÉUNION SUR L'AVENIR DU SURINAM (Guyane hollandaise) se tiendra à La Haye du 17 au 27 mars, pour déterminer la date de l'accès à l'indépendance de ce territoire de quatre cent mille habitants, autonome depuis 1954. De nombreuses divergences subsistent sur l'aide que les Pays-Bas seraient prêts à accorder au nouvel Etat, comme sur le sort des quatre-vingt-dix mille Surinamiens vivant en métropole et que les autorités de La Haye souhaiteraient voir rentrer chez eux. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● UN APPEL EN FAVEUR DES DETENUS POLITIQUES SOVIETIQUES a été lancé, le 4 février, par M. Sakharov. L'académicien demande l'intervention de M. Brejnev et de M. Wilson, une semaine avant la visite du premier ministre britannique à Moscou. Il attire l'attention sur le sort de vingt-trois détenus, dont M. Boukovsky, le mathématicien Léonid Pliouchtch, l'historien Valentin Moroz. Il s'inquiète des Tatars de Crimée et déplore que son appel à cet effet, lancé lors de la visite de M. Nixon, soit demeuré sans réponse. — *(A.F.P.)*





ANNIVERSAIRE

IL Y A TRENTE ANS, YALTA

II. — L'échec

par ANDRÉ FONTAINE

Il y a trente ans, le 4 février 1945, s'ouvrait à Yalta (Crimée) le deuxième « sommet » des Trois Grands de la dernière guerre. Roosevelt voulait en faire le point de départ d'un « monde uni » dont les Etats-Unis auraient été le leader et l'ONU l'autorité suprême. Mais l'avance des troupes soviétiques annonçait déjà l'inévitable partage de l'Europe, et Staline s'était réparti avec Churchill, au mois d'octobre précédent, les zones d'influence dans les Balkans (« le Monde » du 5 février).

Roosevelt, au cours de son entrevue du 8 février avec Staline, n'avait pas seulement donné quelques chiquenaudes aux empires coloniaux de ses alliés britanniques et français. Il avait aussi consenti à son vis-à-vis le prix que celui-ci exigeait pour lancer ses troupes contre le Japon dans un délai de trois mois après la capitulation du Reich.

Bien qu'il eût en main un rapport l'avertissant que la bombe atomique serait, selon toute vraisemblance, opérationnelle aux environs du 1er août, le président ne faisait visiblement pas entrer dans ses calculs de l'époque la possibilité d'utiliser cette arme pour contraindre Tokyo à la capitulation. Et pourtant, lorsque le Kremlin, à la date fixée, mit son engagement à exécution, il y avait quatre jours qu'Hiroshima avait été rasée par le premier bombardement nucléaire de l'histoire. Pour les Américains, les Russes, d'alliés indispensables, étaient devenus du jour au lendemain des créanciers encombrants. Truman, qui avait succédé en avril à Roosevelt, était déterminé à leur résister. Il leur refusa la zone d'occupation qu'ils réclamaient dans l'archipel nippon. A la limite, on peut soutenir que c'est la bombe atomique qui a épargné à l'empire du Soleil-Levant d'être divisé comme l'Allemagne.

Staline, qui ne s'était jamais autant posé en héritier des tsars, formula lui-même à Yalta les termes de la note à payer par Tokyo : *« Restauration des droits de la Russie* — il ne dit pas : de l'U.R.S.S. — *violés par la traîtresse attaque du Japon en 1904. »* Or cette « restauration » mettait également en cause, avec les bases de Dairen et de Port-Arthur et le contrôle du chemin de fer mandchou, la souveraineté chinoise. Qu'importe ! Les deux compères signèrent sans consulter Tchiang, mais tout de même sous réserve de son assentiment, qu'ils obtinrent grâce à des pressions éhontées, ni bien entendu Mao. Churchill, qui avait été tenu à l'écart de la négociation, donna son accord après coup, passant outre aux objections de son ministre des affaires étrangères Anthony Eden. En prime, Staline se fit encore donner les Kouriles bien que Washington ait pendant quelques années nié que Roosevelt ait donné son accord.

L'oie polonaise et le cheval allemand

A la différence des problèmes asiatiques, on ne parla jamais de l'Europe, à Yalta, qu'à trois, c'est-à-dire avec les Britanniques. La conduite des opérations militaires occupa naturellement beaucoup de temps, bien que l'écroulement du nazisme fût en vue. S'il fut beaucoup question des frontières orientales de l'Allemagne, le principe d'un transfert de la Pologne vers l'ouest ayant été admis, on ne put décider laquelle des deux Neisse, l'orientale ou l'occidentale, marquerait désormais la limite du germanisme à l'est : *« A trop gaver l'oie polonaise, vous allez la faire crever d'indigestion »*, dit Churchill à Staline.

En revanche, le tracé des lignes de démarcation entre les zones d'occupation des Trois Grands, qui avait été arrêté à Londres par un comité d'experts quelques mois plus tôt, fut entériné sans discussion, malgré les nombreuses mises en garde du département d'Etat et d'Anthony Eden, au cours des travaux de préparation de la conférence, contre le risque de voir une partition de fait s'établir sur les bases de leur tracé.

Japon et dépendances en 1940
Japon et dépendances en 1945
Territoire annexé par l'U.R.S.S.
Territoire occupé par l'U.R.S.S.
Région tenue par les Communistes chinois
0 1000 km.
cercle arctique
U. R. S. S.
MONGOLIE EXTÉRIEURE
MANDCHOURIE (MANDCHUKUO)
SAKHALINE
KOURILES
Hsinking
PÉKIN
Vladivostok
NORD
Lanchow
YENAN
Dairen
Pt Arthur
CORÉE
SUD
TOKYO
Hiroshima
JAPON
CHINE
CHOUNG KING
Nankin
Nagasaki
Yang tsé
Hankow
Shanghai
tropique du Cancer
Is BONIN
OKINAWA
Canton
Is VOLCANO
Hong-Kong
FORMOSE
INDOCHINE FRANÇAISE
Is MARIANNES
PHILIPPINES

Le seul débat a porté sur l'opportunité de concéder une zone à la France : c'est à Churchill, qui redoutait de se retrouver en tête à tête avec les Russes une fois les Américains rentrés chez eux, que des appelés du contingent doivent d'aller chaque année faire leur temps outre-Rhin. Sans son obstination, jamais Roosevelt ne se serait laissé convaincre de reconnaître à de Gaulle — ce qu'il fit, dit-il, *« par pure bonté »* — une zone d'occupation. Et il a fallu qu'ils le lui demandent avec beaucoup d'insistance pour qu'*Oncle Joe*, *« par pure bonté »* également, autorise Britanniques et Américains à prélever un morceau de leurs zones respectives en vue de permettre aux soldats de de Lattre et de Leclerc de demeurer au-delà du Rhin après la victoire. Le compte rendu de cette discussion est émaillé de remarques désobligeantes pour la France, coupable d'avoir ouvert ses portes à l'ennemi en 1940, dit Staline, et pour de Gaulle — le maréchal soviétique l'avait trouvé *« peu compliqué »*, et Roosevelt se moquait de sa tendance *« à se prendre pour Jeanne d'Arc »*.

Le grand projet de l'époque, on a peine à le croire aujourd'hui, ce n'était pas le partage du Reich entre ses vainqueurs, c'était son découpage en trois, quatre ou cinq Etats : Bavière, Saxe, Hanovre, etc., la Prusse se voyant rayée de la carte pour avoir, depuis le grand Frédéric, aspiré à l'hégémonie. Staline réclama une décision immédiate. Mais on lui fit valoir que c'était bien compliqué et un comité du « démembrement » fut constitué. Un beau jour, les Soviétiques cessèrent d'y prendre part et leur maître déclara publiquement, au lendemain de la victoire, qu'il n'avait pas l'intention de *« démembrer ou de détruire l'Allemagne »*.

Il ne voulait peut-être pas la détruire, mais il voulait lui faire payer cher son agression. Le moins qu'on puisse dire, c'est que, qu'après ce que l'U.R.S.S. avait subi, cela se comprenait. Mais ses exigences étaient énormes : il entendait en obtenir 10 milliards de dollars en dix ans, payables non seulement en prélèvements sur la production courante, mais aussi sur les équipements industriels fixes qui seuls auraient permis de porter cette production au niveau requis. Churchill craignait qu'on ne réduise ainsi à la famine des millions d'êtres humains et que la charge de les maintenir en vie n'incombe en fin de compte aux Occidentaux. Il fit valoir que *« si l'on veut faire tirer une voiture par un cheval, il faut bien lui donner un peu de foin »*. Staline répondit : *« Prenez garde que le cheval ne se retourne et ne vous donne un coup de pied »* et l'on s'entendit sur une base voisine des exigences soviétiques.

Beaucoup plus que de l'Allemagne, curieusement, on parla à Yalta de la Pologne, que deux gouvernements, installés l'un à Londres, l'autre sur le territoire libéré par les Russes, se disputaient. C'est pour préserver les frontières de la Pologne de 1939 que Britanniques et Français étaient entrés en guerre. Mais *Oncle Joe* n'avait aucune intention de restituer à Varsovie les provinces acquises grâce au partage de 1939 avec l'Allemagne, lorsque Molotov parlait de la Pologne comme d'un *« monstrueux avorton du traité de Versailles »*. Il fallut en passer par là. Roosevelt, du moins, aurait voulu que les élections dans ce pays *« soient comme la femme de César, irréprochables »*. Staline rétorqua qu'elle aussi avait ses péchés.

L'accord réalisé faisait du « comité de Lublin », pro-soviétique, la base du futur gouvernement d'union nationale. Moscou mit si peu d'empressement pourtant à l'appliquer que Churchill écrivit à Roosevelt, un mois après Yalta : *« Nous nous trouvons en présence d'un immense échec, d'un écroulement total de ce qui avait été convenu. »* L'une des dernières démarches du président des Etats-Unis, à la veille de sa mort, fut d'adresser un message au Kremlin pour l'avertir que *« toute solution qui aurait pour effet d'assurer la survie mal déguisée du gouvernement actuel* (celui de Lublin)... *amènerait notre peuple à considérer l'accord de Yalta comme un échec »*. Il fallut, pour parvenir en juin à un nouvel accord, le désir — momentané — d'apaisement de Truman, qui croyait lui aussi à ce moment-là avoir besoin des Russes pour battre le Japon et qui savait Staline de toute façon maître du terrain. L'ancien président du gouvernement de Londres, le « paysan » Mikolajczyk, entra dans celui de Varsovie. L'année suivante, il devait reprendre le chemin de l'exil.

L'accord sur la Yougoslavie qui prétendait associer au pouvoir du maréchal Tito le gouvernement royal en exil n'a pas été lui non plus bien longtemps appliqué. Sur le moment, les Occidentaux en rendirent responsable, bien entendu, le Kremlin. En réalité, c'est Tito qui refusait tout partage d'autorité. Staline, lui, voulait le persuader de rappeler le roi. *« A cette suggestion*, raconte le président yougoslave, *le sang me monta à la tête. » « Tu n'auras qu'à le poignarder dans le dos à la première occasion »*, lui dit *Oncle Joe* pour le calmer. Ce fut en vain. La prétention de l'U.R.S.S. à lui dicter sa conduite devait entraîner quelques années plus tard la rupture ultérieure entre Belgrade et Moscou.

Que reste-t-il aujourd'hui de Yalta ? Essentiellement l'accord sur la récupération par la Russie des terres que lui avait prises le Japon en 1904. Encore Khrouchtchev, qui cherchait alors l'alliance de Mao contre ses adversaires au Politburo, a-t-il renoncé aux bases de Chine et au chemin de fer de Mandchourie. Les Nations unies, mais sans l'autorité que les Trois Grands prétendaient leur assurer. La frontière orientale de la Pologne. C'est à peu près tout, et c'est peu, surtout au regard des commentaires faits, au lendemain de la clôture de la conférence par les participants. Ecoutons Roosevelt : *« Cette conférence marque la fin du système des actions unilatérales et des alliances exclusives, des sphères d'influence et de l'équilibre des puissances... »* Churchill : *« Je ne connais pas de gouvernement qui s'en tienne plus fermement à ses promesses, fût-ce à son propre détriment, que le gouvernement soviétique russe »*.. Staline était plus clairvoyant, qui, dans un toast du 8 février, avait déclaré que s'il était relativement facile de maintenir l'alliance en temps de guerre, quand il y avait un ennemi commun à battre *« la difficulté viendrait quand la diversité de leurs intérêts tendrait à diviser les alliés »*. Il avait exprimé néanmoins sa conviction que l'alliance parviendrait à surmonter ses contradictions et que les relations des Trois Grands en temps de paix seraient aussi solides que pendant la guerre.

Dès l'automne 1945, il était clair pour ceux qui savaient voir que ce vœu ne serait pas exaucé. Un président bagarreur avait succédé à la Maison Blanche à un vieillard conciliant. La bombe atomique stabilisait pour une durée indéfinie ce partage du monde que Yalta n'avait pu empêcher. Pour le remettre en cause, il aurait fallu que les Américains utilisent la supériorité provisoire que leur donnait le monopole de la bombe. Il faut rendre cette justice à Truman qu'il n'y songea jamais. Qui d'ailleurs, malgré les conseils de Churchill, aurait pu ainsi, de sang-froid, envisager le massacre du peuple le plus éprouvé par la guerre contre l'Axe et dont les sacrifices ont le plus contribué à la victoire commune ?

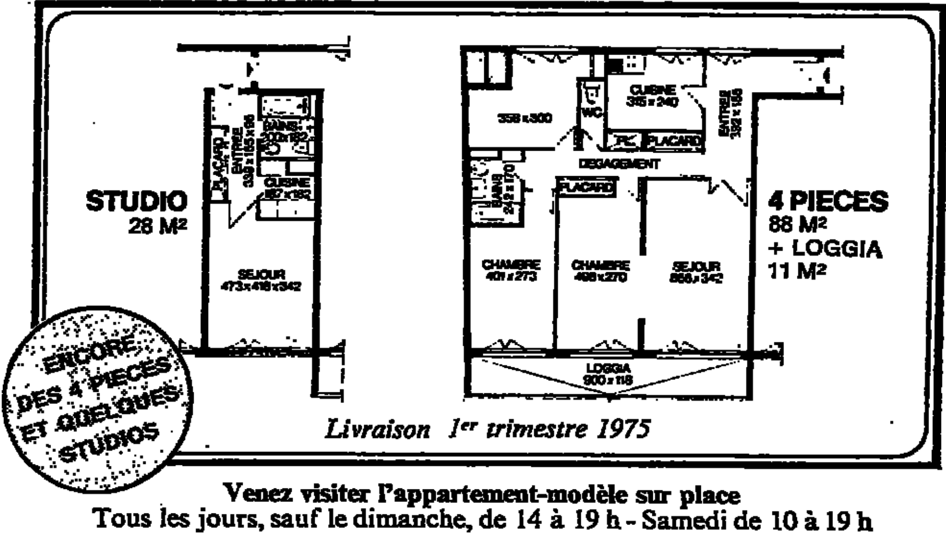
Passant en revue quelques semaines avant sa mort prématurée les plus récentes recherches historiques sur la politique étrangère américaine depuis la fin de la guerre, Manuela Semidei écrivait : *« Dans les milieux conservateurs des Etats-Unis, on soutient volontiers qu'à la conférence organisée sur la côte de Crimée, l'Occident aurait unilatéralement concédé à l'Union soviétique toute l'Europe orientale et centrale qu'il pouvait encore préserver de la mainmise russe. Selon d'autres, au contraire, Etats-Unis et U.R.S.S. seraient tombés d'accord à Yalta pour se partager le monde. Aucune des deux interprétations ne parait pouvoir soutenir un examen un peu approfondi* (1). » On ne saurait mieux dire. Mais, comme tous les mythes, celui du « partage de Yalta » a la vie dure.

FIN

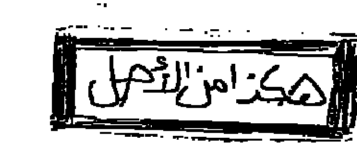
(1) *Revue française de science politique*, octobre 1974.

● ERRATUM. — Dans l'article d'André Fontaine du 5 février, il fallait lire, bien entendu : *« Les déclarations faites par Togliatti et Thorez* après *leur retour de Russie en 1944 »*, et non pas *avant*, comme il a été imprimé par erreur









POLITIQUE

LA RÉFORME DE LA LOI ÉLECTORALE MUNICIPALE

La dépolitisation garantit l'efficacité de la gestion

nous déclare M. Chaban-Delmas

M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, maire de Bordeaux, qui n'avait pu nous apporter son concours lorsque nous avions donné la parole aux maires de plusieurs villes (« le Monde » du 25 janvier), fait connaître ci-dessous son point de vue sur la loi électorale municipale, que le gouvernement a l'intention de modifier.

Il est difficile de raisonner sur un système qui n'a pas encore été précisé, mais, puisqu'il s'agit de réintroduire la proportionnelle dans le système électoral municipal pour 1977, il peut être admis que la formule retenue se situera forcément entre une introdution minime dans le système majoritaire actuel et le retour à la proportionnelle intégrale.

Une telle réforme peut être envisagée sous deux angles, l'un administratif et l'autre politique.

Pour la gestion de la ville, il est patent que le système actuel fournit à la fois une majorité stable, et une équipe soudée par une action continue dans l'application d'un programme, qui a été présenté aux élections puis admis par la majorité ou du moins par une fraction importante des participants au scrutin. Ce sont là des éléments d'efficacité qui sont considérables et dont la disparition ou même l'affaiblissement doivent être systématiquement évités. Seraient particulièrement atteints dans leur préparation et leur adoption, comme dans leur exécution, les projets principaux, ceux qui transforment réellement une cité en l'adaptant à son avenir. Entre la préparation et l'achèvement de ces projets — plus de dix ans peuvent être nécessaires, — il est fréquent que les premières années ne marquant pas de débuts spectaculaires, il faille faire face et surmonter le scepticisme, le découragement et la malveillance pour poursuivre le dessein et même le sauvegarder.

On mesure les entraves supplémentaires résultant d'une absence de majorité homogène et déterminée alors qu'il y va de l'intérêt vital de la cité.

Est-ce à dire qu'il faut conserver intégralement le système actuel dans lequel tous les membres d'une seule liste entrent seuls au conseil municipal ? Ce serait nier l'utilité de l'opposition dans une assemblée démocratique quelle qu'elle soit. L'opposition n'est pas seulement un aiguillon, toujours utile tant sur le plan individuel que collectif. Elle apporte aussi à l'administration, comme à l'opinion, des informations dont l'intérêt peut parfois être grand même si elles comportent des excès et des outrances.

En un mot, elle permet une participation plus large, non seulement au sein du conseil municipal, mais dans la cité, et si elle s'accompagne de contre-propositions constructives, elle est éminemment souhaitable. Dans le système actuel, une compensation plus ou moins large à l'absence d'opposition au conseil peut être obtenue en multipliant les commissions *ad hoc* auxquelles il est recommandé de faire participer des citoyens connus pour leurs compétences et venant de tous les horizons.

Ces raisons m'ont conduit en 1965, lorsque le système actuel a été institué, à offrir à dix conseillers sortants, membres de l'opposition, de figurer sur ma liste de manière précisément à garantir la présence d'opposants au sein de l'assemblée municipale. Sur les dix pressentis, cinq ont accepté. Mais ce sont là des palliatifs et en particulier, le second a surpris et n'a guère été utilisé, du moins à ma connaissance.

Politisation et dépolitisation

Si donc la présence d'une opposition est recherchée au sein des assemblées communales, il faut avoir recours au système proportionnel. Ceci ne peut être envisagé qu'à la condition de mesurer soigneusement la dose, de manière à ne pas connaître les inconvénients majeurs de la représentation proportionnelle en ce qui concerne l'efficacité de l'exécutif. Ainsi, le retour à la proportionnelle intégrale du type 1947 est à proscrire. Mon expérience bordelaise me fait souvenir de l'impossibilité de réunir le conseil municipal pendant près d'un an à partir du printemps 1953. C'est dire que la paralysie était à son comble. C'était un cas limite mais qui indique bien le sens dans lequel il ne faut pas s'engager. Ceci appelle une explication touchant à une querelle jamais éteinte entre les tenants d'une politisation et ceux d'une dépolitisation de la gestion municipale. Comme toujours en pareil cas, tout le monde a raison et tout le monde a tort.

La politisation est normale en démocratie; elle est saine, et le sujet en vaut la peine. Dans les villes, elle est courante ; simplement, elle varie en intensité. A l'inverse, la dépolitisation est souhaitable au plus haut point dans l'administration municipale, pour en garantir l'efficacité. Il n'y a pas d'écoles modérées, d'assainissement socialiste, d'hôpitaux communistes et de voirie U.D.R., etc. Il y a ou il n'y a pas d'écoles, d'assainissement, d'hôpitaux, de voirie, etc.

Le principe majoritaire porte à la dépolitisation de la gestion, à la condition de constituer des listes d'union à large éventail et soigneusement équilibrées. Les tensions internes n'ont plus de motifs politiques dès l'instant que le pacte communal prévoit de les écarter et que chacun et chacune s'engage à agir en tant que soi-même au sein de la municipalité. En plus d'un quart de siècle, à Bordeaux, pas une fois un des membres des conseils successifs n'a évoqué son appartenance politique à l'appui de sa thèse sur un seul des dizaines de milliers de dossiers que nous avons traités. Je gage que cette caractéristique est fondamentale pour l'efficacité.

A cet égard primordial, les projets prêtés au gouvernement ne paraissent pas présenter d'inconvénients graves, s'il s'agit bien d'un système simple, par exemple en répartissant les sièges à la proportionnelle entre les deux listes arrivées en tête, avec ou sans prime pour la première.

Un tel système serait aisé à mettre en œuvre. Il faudrait y regarder à deux fois avant de le compliquer, soit en instituant deux tours, soit en se lançant dans des découpages de secteurs en usage dans des villes comme Lyon et Marseille, qui sont hors de proportion avec nos autres villes. L'introduction de secteurs pourrait paraître liée à un souci de diversifier la représentation des quartiers selon leurs dominantes sociales, mais elle risquerait d'ouvrir la voie à des « charcutages », type même de la cuisine politique qu'il convient d'éviter. En fait, la représentation socio-professionnelle est déjà assurée au sein de chacune des listes en présence, du moins des listes sérieuses.

Ne mêlons pas, en effet, des éléments de politique locale aux éléments de politique générale qui sous-tendent fatalement toute réforme du mode de scrutin, fût-ce à l'échelon municipal.

Un préliminaire ?

D'une manière générale, lorsque deux principes s'opposent absolument comme le principe majoritaire et le principe proportionnel et qu'un seul de ces deux principes inspire l'ensemble du système électoral à tous les niveaux, il est prévisible que l'introduction du principe opposé, fût-ce pour un seul type de consultation (les municipales) et seulement à dose homéopathique (combiné au système majoritaire existant), suscitera une dynamique en conférant de l'actualité à des controverses devenues de pure théorie et de la pugnacité aux tenants du principe remis en application.

D'une manière plus précise, en se rapportant aux données actuelles de la politique intérieure française, il est permis et même recommandé de s'interroger : une telle réforme, limitée dans son objet et sa nature, ne pourrait-elle pas être comme une expérience en modèle réduit ? Autrement dit, ne s'agirait-il pas d'un préliminaire au retour de la proportionnelle pour les élections législatives ?

Devant la montée progressive de l'union de la gauche, qui, parmi les responsables de la majorité présidentielle, n'a pas songé à l'intérêt et aux moyens de distendre cette union afin d'en faciliter la rupture ? L'intérêt, tout le monde peut l'apprécier en toute liberté, mais les moyens ? Le rétablissement du scrutin proportionnel aux législatives est inenvisageable pour les tenants sincères de nos institutions. Certes, le système électoral n'est pas précisé par le texte de la Constitution et on peut le regretter. L'essence même du régime est majoritaire ; le président de la République, clé de voûte du système, est élu pour conduire la France dans une direction déterminée lors de la campagne présidentielle : quels que soient les méandres liés aux circonstances, le flot doit gagner la mer et non point rebrousser chemin. Sous cette seule exigence, le président doit être libre de ses choix, choix d'hommes, choix d'actions. Le retour à la proportionnelle signifierait le retour au régime précédent : au lieu d'une majorité rendue cohérente par l'application du scrutin actuel, l'Assemblée comporterait plusieurs majorités possibles, c'est-à-dire plus aucune, et, fatalement, le pouvoir s'écarterait de l'Elysée pour revenir à l'Assemblée, c'est-à-dire pour s'affaiblir, s'énerver et finalement se dissoudre.

Les souvenirs de l'instabilité ministérielle des années 1946 à 1958 et de ses effets désastreux commencent à dater, et ils sont absents de la mémoire des plus jeunes. Raison de plus pour les rappeler. Mais qui donc en est tout à fait convaincu dans les milieux politiques au point de récuser formellement le retour au système proportionnel ? Assurément les gaullistes qui placent le respect des institutions au premier rang de leurs impératifs. Sans doute aussi bon nombre d'autres dans diverses formations : mais de quel poids seraient leurs interventions face à des perspectives doctrinales pour les uns et tactiques pour les autres ? Le parti communiste ne s'est jamais départi, à ma connaissance, d'une attitude de principe tranchée en faveur de la proportionnelle dans toutes les élections, comme l'a rappelé dans ces colonnes mon collègue le maire du Havre. Les socialistes, eux aussi doctrinalement favorables à la proportionnelle, auront de surcroît la perspective d'avoir non plus un, mais deux fers au feu, sans qu'il puisse leur être reproché par leur principal partenaire d'avoir pris la moindre initiative. Pour les autres, divers centristes et républicains indépendants, l'accent sera précisément mis sur l'espoir d'enfoncer un coin dans l'union de la gauche.

Il serait vain de se dissimuler que la pression sur l'union de la gauche ne constituerait pas à elle seule la motivation des diverses formations. Aucune d'entre elles, c'est essentiel, n'a renoncé à ce qui est pour elles un objectif commun et à leurs yeux indispensable à atteindre : réduire l'U.D.R. à sa plus simple expression pour faire disparaître de la politique française ce qui paraît à ces formations être un accident qu'il importe de réduire au plus vite : l'existence du gaullisme comme élément imprégnant de notre politique. Le retour à la proportionnelle aux élections législatives permettrait d'engager de manière sensible et prometteuse la première phase du déchiquetage de l'U.D.R.

Aujourd'hui, cette entreprise s'appelle pudiquement « rééquilibrage de la majorité », et la perspective d'y atteindre ne manquerait pas d'entraîner les uns et les autres à faire bloc et à passer pour un moment — le moment électoral — sur les querelles internes et les mélanges de bulletins avec l'opposition.

Et l'U.D.R. dans tout cela ? Elle se retrouvera seule contre tous. Aux élections, les ententes locales se noueront contre elle avec une régularité redoutable. Seuls de ses députés actuels émergeront ceux dont la position personnelle sera réellement forte et peut-être un ou deux quarterons de ceux qui pourraient à nouveau préférer leur garantie de carrière à la cause qui est sensée être la leur.

Une telle opération pourra être faite à point nommé, à la veille de la campagne électorale, qu'il s'agisse de l'expiration normale du mandat de l'Assemblée nationale ou de la dissolution. Rien ne peut garantir l'U.D.R. contre cette menace, pas même la démission du premier ministre et le passage en bloc dans l'opposition dont il a déjà été fait état publiquement. Le remplaçant, nommé à Matignon pour faire voter la loi proportionnelle et engager ensuite la campagne électorale, sera certain du vote de la oli comm il sra à 'l abrid la loi comme il sera à l'abri de celui d'une motion de censure.

On mesurera alors, mais trop tard, les effets désastreux pour la pérennité de la présence gaulliste dans la politique française, qui résultent du fait d'avoir empêché l'U.D.R. de se soustraire à l'autorité du pouvoir et, partant, de lui avoir rendu impossible de se rassembler avec beaucoup de ceux qui, sans se dire gaullistes, n'en ont pas moins adopté des options fondamentales communes alors qu'il fallait choisir.

Mais ceci est une autre histoire.

M. Poniatowski : je prépare un nouveau découpage de la carte électorale

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a évoqué, mardi 4 février, au micro d'Europe 1, les questions de réforme électorale. Il a fait état de la mise à l'étude d'un nouveau découpage de la carte électorale française, découpage qui prévoirait la création de nouvelles circonscriptions. A propos de la réforme de la loi elle-même, il a déclaré : « *Actuellement, je n'étudie aucun système proportionnel en ce qui concerne les élections législatives. En revanche, en ce qui concerne les élections municipales, j'étudie plusieurs systèmes différents. Mais je ne sais pas si le régime actuel sera changé, si le gouvernement décidera ou non de le changer. (...)*

» *Je crois qu'une bonne mécanique consisterait à rechercher, à combiner, pour les municipales, un système majoritaire et une certaine représentativité. (...)*

» *On peut imaginer un système dans lequel la liste qui a 51 % au premier tour, ou qui arrive en tête au deuxième tour, ait, par exemple, 65 % des sièges. Mais il est également souhaitable qu'il y ait une représentation de la minorité, de l'opposition, et l'on peut imaginer qu'au-delà de ces 65 % dévolus à la liste majoritaire les autres listes qui arrivent ensuite soient représentées proportionnellement au conseil municipal. Par ce moyen-là on aurait des municipalités qui seraient gouvernées, gérées, et largement, puisque la majorité serait d'au moins 65 %.*

» *J'étudie cinq ou six formules différentes.*

LA QUERELLE ENTRE SOCIALISTES ET COMMUNISTES

« France nouvelle » (P. C. F.) : M. Mitterrand méjuge la stratégie présidentialiste du pouvoir

M. François Mitterrand avait vu dans l'accession du premier ministre au secrétariat général de l'U.D.R. l'installation de la dyarchie au pouvoir et l'aggravation de la crise des institutions. Les dirigeants communistes ne partagent pas ce jugement, qui leur paraît non seulement erroné mais propre à faire, consciemment ou inconsciemment, le jeu de l'adversaire. « France nouvelle », hebdomadaire du P.C.F., explique comment l'évolution du régime vers le présidentialisme tend à empêcher la venue de l'union de la gauche au pouvoir et, dans « l'Humanité », M. Roland Leroy estime que la réorganisation des partis de la majorité vise à briser cette union en tentant d'instaurer la politique de collaboration de classes avec une partie de la gauche.

Les chefs des partis composant la majorité siègent au conseil des ministres : « *La situation est sans précédent sous la Ve République* » constate Michel Cardoze dans *France nouvelle* :

« *Nous sommes effectivement entrés dans un régime « plus clairement présidentiel » où l'exécutif est désormais moins le gouvernement que le président assisté de façon seconde par le gouvernement.*

» *Un tel régime s'accommode de ministres-chefs de partis, y compris pour le premier d'entre eux.* »

L'auteur en vient aux déclarations faites par M. Mitterrand à l'hebdomadaire *le Point* (numéro du 27 janvier).

« *M. Giscard d'Estaing*, disait le premier secrétaire du P.S., *rêvait d'un régime de plus en plus présidentiel. Et c'est le contraire qui se produit. La dyarchie récusée dédaigneusement par de Gaulle existe désormais. La faillite constitutionnelle par où passera un jour ou l'autre la crise des institutions, c'est-à-dire la possibilité pour un premier ministre de rester à son poste en s'appuyant sur l'Assemblée nationale contre la volonté du chef de l'Etat, M. Chirac, par son récent retour en force, vient de l'actualiser.* »

Michel Cardoze ajoute :

« *François Mitterrand se trompe. Mais en même temps, il donne la clef de son erreur, probablement calculée. (...)*

» *L'analyse formulée par François Mitterrand privilégie gravement à nos yeux la fragilité, réelle cependant, des constructions politiques de nos adversaires ; privilégie les contradictions internes de la majorité giscardienne pour spéculer, avec un brin d'optimisme excessif nous semble-t-il, sur leur éclatement considéré exclusivement comme possibles services rendus à la gauche. (...)*

» *L'éventualité de gouverner un temps avec une majorité de gauche au Parlement — donc avec un premier ministre choisi dans l'actuelle opposition — entre nécessairement dans les hypothèses de travail du président de la République.*

» *Le raisonnement de François Mitterrand, dans son apparente rouerie à l'égard de M. Giscard d'Estaing, a donc le tort à nos yeux de placer le débat sur le terrain choisi par l'adversaire. (...)*

» *Il faut réfléchir au fait (et tout en se gardant de l'abusive et mécanique comparaison) qu'un président « démocrate » peut gouverner les U.S.A. avec un Congrès « républicain » et vice-versa, sans inconvénients majeurs. Lorsque Poniatowski rêve — et met en place un « présidentialisme de type américain », — c'est à cela aussi qu'il songe.*

» *Car le tournant présidentialiste du régime n'est pas seulement un danger au plan de la démocratie et de l'exercice des libertés publiques et individuelles.*

» *Ce tournant fait partie du dispositif — fragile, certes, aux composantes souvent contradictoires — peu à peu mis en place par la bourgeoisie pour faire face à la terrible échéance : la gauche au pouvoir pour appliquer son programme. (...)* »

M. ROLAND LEROY : les partis du régime.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., commente dans *l'Humanité* les « *remue-ménage* » des partis de la majorité et écrit :

« *Veulent-ils augmenter le nombre de leurs formations ? Veulent-ils se réunir en une seule organisation ? Sans doute ils ne sont pas d'accord sur ce point. Mais ils le sont sur leurs intentions : donner une nouvelle chance, une nouvelle force, à la vieille troisième force. A partir de là, on peut comprendre que certains cherchent à augmenter le nombre de points d'amarrage éventuels pour des forces de gauche débauchés et ramenées à la politique de collaboration de classes et que d'autres préfèrent constituer un pôle d'attraction relativement plus compact. (...)*

» *Pour survivre, le pouvoir du grand capital a besoin de modifier le paysage politique de la France (...).* »

M. LONCLE (rad. de gauche) : ne pas se tromper d'adversaire.

M. François Loncle, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, invité mardi 4 février à la tribune libre de IT 1, a estimé, contrairement à M. Paul Laurent, que le congrès socialiste n'avait pas marqué « *un glissement à droite* ». Pour M. Loncle, « *il s'agit d'un procès d'intention, un de plus, et nous le déplorons* »

L'orateur a expliqué que les radicaux de gauche voulaient instaurer une société où l'argent ne sera plus le moteur de toutes les activités. « *Il faut*, a-t-il conclu, *que la gauche fasse front, retrouve très vite le chemin de l'unité et ne se trompe pas d'adversaire.* »

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND EN U.R.S.S. EST REPORTÉ AU MOIS D'AVRIL

A la demande des autorités soviétiques, le voyage que M. François Mitterrand et une délégation du parti socialiste devaient faire en U.R.S.S. avant la fin du mois de février est reporté à la première semaine d'avril. Ce ajournement est expliqué par le « calendrier » pour les prochaines semaines de M. Brejnev, avec lequel le premier secrétaire du parti socialiste avait émis le vœu de s'entretenir.

M. MARCHAIS PREND UN MOIS DE CONVALESCENCE

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, est sorti mercredi matin, à 10 h. 30, de l'hôpital Lariboisière, où il avait été admis le 14 janvier dernier à la suite d'un incident coronarien.

M. Marchais était accompagné de son épouse et de M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique du P.C.F.

« *J'ai été soigné d'une manière remarquable*, a déclaré M. Marchais. *Je vais prendre quelques jours de repos chez moi, ensuite un mois de convalescence dans le Midi, et l'opinion des docteurs est que je peux ensuite reprendre tout à fait normalement le travail.* »

Comme on lui demandait son avis sur le congrès socialiste de Pau, le secrétaire général du P.C.F. a estimé qu'il était « *décevant* ».

Saint-Pierre-et-Miquelon

LES PARLEMENTAIRES DU TERRITOIRE PROTESTENT CONTRE L'ENVOI DE GENDARMES MOBILES.

M. Albert Pen, sénateur socialiste, maire de Saint-Pierre, conseiller général démissionnaire depuis le 26 janvier, a remis à la presse, à Paris, un communiqué protestant contre l'envoi au cours du dernier week-end de gendarmes mobiles à Saint-Pierre-et-Miquelon (*le Monde* du 4 février).

« *A la suite de la démission du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon*, déclare le communiqué, *et en guise de réponse aux demandes formulées par son président, le sénateur Pen — demandes touchant notamment l'accroissement nécessaire des crédits d'investissement destinés au territoire, — le gouvernement vient d'envoyer d'urgence à Saint-Pierre-et-Miquelon une compagnie de gendarmes mobiles.* »

« *M. Pen proteste d'autant plus vivement contre cette décision qu'aucun trouble*, dit le communiqué, *n'agite ces îles, et qu'il voit mal en quoi cette « occupation » aidera à résoudre les problèmes économiques et sociaux de son pays.* »

De son côté, M. Frédéric Gabriel, député (apparenté républicain indépendant) du territoire, a déclaré mardi que l'envoi d'une soixantaine de gendarmes mobiles à Saint-Pierre est « *une mesure tout à fait inopportune.*

D'autre part, une pétition, qui porte plus de deux mille signatures, soit près des deux tiers de la population adulte de Saint-Pierre, a été envoyée mardi à Paris pour exiger le rappel du gouverneur.

Enfin, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a refusé la démission du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Durafour : l'organisation d'une gauche réformatrice implique la mise au rebus de certains appareils

M. Michel Durafour, ministre du travail, vice-président du Centre républicain et membre de la direction collégiale des *Démocrates sociaux, Mouvement de la gauche réformatrice*, déclare notamment dans une interview publiée mercredi 5 février dans *le Quotidien de Paris* : « *Nous avons fait une action politique en créant les Démocrates sociaux, dont l'objet est d'essayer de réussir sur les hommes le pari qui n'a pas été tenu sur les partis. Je veux dire par là que nous avons voulu que des hommes qui jusqu'à maintenant se sentaient très proches les uns des autres, mais qui étaient dans des formations politiques très différentes, aient la possibilité de lutter au sein d'un même parti (...).*

» *Les états-majors sont obligés de défendre leur appareil politique. Il est vrai que lorsque je préconise l'organisation d'une gauche réformatrice ou d'un centre gauche dans une formation unitaire, je prononce par voie de conséquence la fin d'un certain nombre de formations politiques. Et donc la mise au rebus d'un certain nombre d'appareils (...).*

» *Je n'ai absolument pas le désir d'être le président, ou le secrétaire général, ou le vice-président, ou le délégué général d'une formation politique. Je ne crois pas d'ailleurs que le problème se posera dans l'avenir de cette manière-là.* »

M. VALLEIX (U.D.R.) : M. Chirac a sorti l'U.D.R. de son mal de langueur.

M. Jean Valleix, député U.D.R. de la Gironde, qui avait activement soutenu M. Chaban-Delmas durant la campagne présidentielle, a déclaré devant les militants U.D.R. de sa circonscription, à Bordeaux, le 4 février :

« *Si je n'ai pas fait depuis des mois de déclaration publique, c'est par égard pour nos amis, ici plus traumatisés qu'ailleurs. Aujourd'hui, je suis sûr que le sens de la France et votre fidélité gaulliste l'emportent sur les déceptions et les ressentiments. En décembre, Jacques Chirac a appelé l'U.D.R. à se ressaisir. Il est clair qu'il a sorti notre mouvement de son mal de langueur et que nous devons le suivre.*

AU JOUR LE JOUR CAFÉ DU CONGRÈS

Un défaut d'impression a rendu peu lisible l'« Au jour le jour » de notre précédent numéro. Nous le reproduisons ci-dessous :

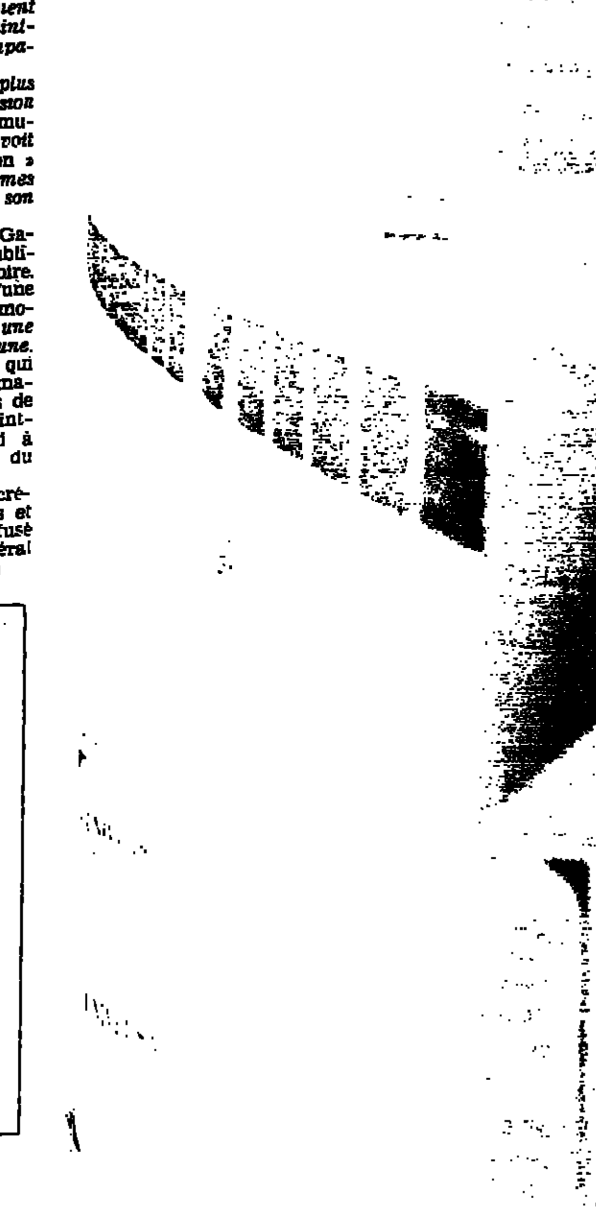
Le parti socialiste et les républicains indépendants ont tenu symboliquement leurs congrès le même jour, mais pas au même endroit.

Alors que l'union de la gauche a profité aux socialistes et à M. Mitterrand plus qu'à d'autres, la majorité présidentielle a profité à M. Giscard d'Estaing plus qu'à son parti d'origine. C'est que le président de la République, qui se veut président de la majorité et aussi de tous les Français, se comporte comme un républicain, indépendant des républicains indépendants.

Les socialistes, vaincus heureux, courent les risques inhérents à la majorité de l'opposition et les républicains indépendants, gagnants déçus, ne veulent pas risquer de devenir l'opposition de la majorité.

Comme on voit, le plus difficile pour les partis politiques, c'est de se partager les voix du président et du contre-président.

BERNARD CHAPUIS.



La grande ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

Son 20e et dernier tome est paru!

Toute la presse française est enthousiasmée!

"(L'Universalis) stimule l'intérêt, force l'admiration, prête à la discussion."
J. Piatier **Le Monde**

"La plus grande Encyclopédie française depuis Diderot."
J.J. Brochier **magazine littéraire**

"L'entreprise encyclopédique la plus ambitieuse que la France ait connue."
LA VIE FRANÇAISE

"Incontestablement, l'Universalis est une des plus nobles réalisations... de l'édition française."
P. Kyria **COMBAT**

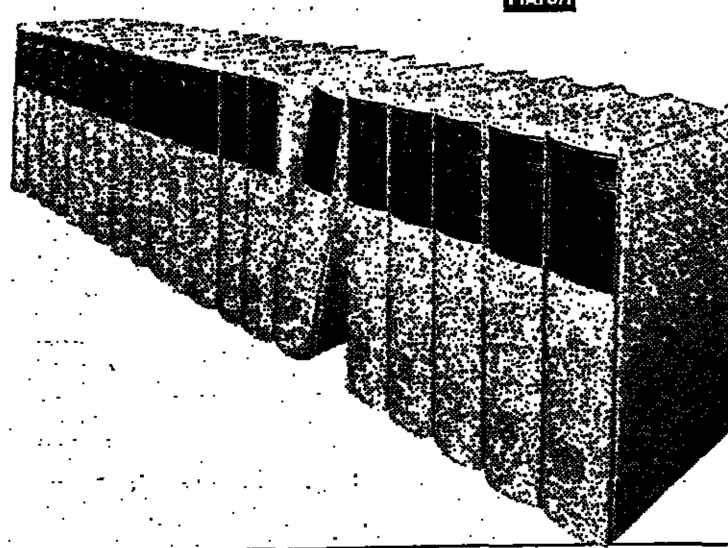
"La devise de l'Encyclopaedia Universalis, ce n'est pas tout savoir *mais* tout comprendre. *C'est d'abord un instrument de culture."*
J. Brice **LE FIGARO**

"C'est un superbe monument : le seul digne de l'Encyclopédie de Diderot au XVIIIe siècle."
G. Lapouge **France-Soir**

"L'Encyclopaedia Universalis a comblé un vide vieux de plus d'un siècle, en mettant à la disposition du spécialiste comme de l'honnête homme moderne un outil de connaissance à la fois efficace et de haut niveau, qui répond aux besoins de notre nouvelle culture."
P. Desgraupes

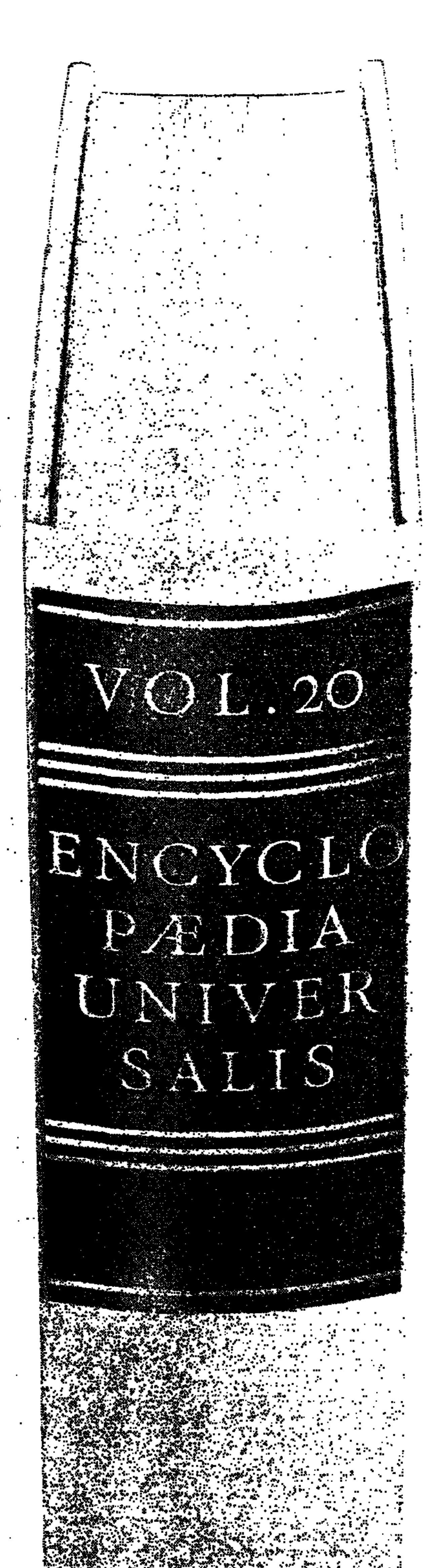
"Une encyclopédie qui n'assène pas le savoir, mais qui donne envie de réfléchir."
Les Echos

"Le premier volume invite déjà au voyage." **MATCH**



L'UNIVERSALIS... 20 volumes (20 x 30 cm). 60 kg. 25 000 pages... 15 000 dessins, cartes, tableaux, *schémas et photographies* en noir et en couleur. 30 000 000 de mots. 6000 articles principaux et 13500 articles de complément rédigés par 3000 des plus grands spécialistes de France et du monde entier.

L'UNIVERSALIS... Une élégante et très solide reliure ivoire gravée à l'or. Une mise en page heureuse et d'une extrême clarté. Des textes limpides et précis. Une orientation de pensée *ultra-moderne.*



Nous vous offrons, chez vous, un examen GRATUIT du premier volume

L'*Encyclopaedia Universalis* a reçu dans toute la presse un accueil unanimement favorable : vous avez pu en juger d'après les extraits de presse, représentatifs de toutes les tendances de l'opinion, que nous avons réunis ci-contre.

Mais, c'est vous, au fond, qui serez le meilleur juge. Nous tenons à ce que vous décidiez, en toute connaissance de cause, de souscrire à l'*Encyclopaedia Universalis* : c'est pourquoi nous vous offrons d'examiner gratuitement, chez vous, pendant 10 jours, le premier *volume : 1.099 pages - 285 articles - 263 signatures* illustres - 1.200 illustrations, photos, schémas, tableaux.

L'art abstrait, l'evolution de l'affiche, l'analyse mathématique ou l'ancien régime, l'alchimie ou les théories d'Adler, l'aérotrain, les transports aériens ou l'industrie aéro-spatiale : tous ces sujets et bien d'autres sont traités dans ce premier volume.

Ainsi, vous vous arrêterez sur le sujet qui vous attire plus particulièrement et vous partirez à sa découverte. Vous constaterez que chacune de vos questions trouve une réponse et que cette réponse provoque une nouvelle question, tenant constamment votre curiosité en éveil.

C'est alors que vous déciderez en toute connaissance de cause de souscrire ou non à l'ensemble de la collection. Vous aurez la possibilité de recevoir en une seule fois l'ensemble des 20 volumes, tout en bénéficiant des conditions réservées aux amis du ***Club Français du Livre.***

Bon d'examen gratuit du tome 1

de l'Encyclopaedia Universalis

à retourner au Club Français du Livre
9 place Stalingrad 75491 Paris Cedex 10

Veuillez m'envoyer pour un examen de dix jours, gratuitement et sans engagement de ma part, le tome 1 de l'Encyclopaedia Universalis. Si je n'en suis pas satisfait, je vous le retourne avant 10 jours dans son emballage d'origine et je ne vous devrai absolument rien. Si je désire le conserver, je bénéficierai des conditions de souscription exceptionnelles pour la totalité des 20 volumes de l'Encyclopaedia Universalis. Ces conditions me seront indiquées dans le bulletin accompagnant le tome 1.

Nom..

Prénom..

Nº et rue.......................................

Code postal ⎵⎵⎵⎵⎵ Ville..........................

Date.................... Signature

Offre valable uniquement pour la France métropolitaine. 5454

HISTOIRE

Point de vue

Apologie pour un meurtre

par PASCAL ORY (*)

Il y a trente ans jour pour jour, le 6 février 1945, au matin, dans une *cour de la prison de Fresnes, une* exécution par fusillade, comme il y en avait beaucoup en ce temps-là. L'homme, avec son visage d'intellectuel à lunettes, est jeune encore — trente-cinq ans. Il n'a jamais revêtu l'uniforme de la milice, il n'a jamais torturé de résistants ; mais il a été pendant cinq années, et les plus graves de toutes, entre Munich et Stalingrad, l'animateur du plus jeune, du plus brillant, du plus violent des organes de la presse fasciste, *Je suis partout*. Après avoir pris ses distances avec une équipe qui restait celle de ses meilleurs amis, tout en continuant à collaborer jusqu'au bout à la presse parisienne, il avait refusé de fuir la France dans les fourgons allemands, au mois d'août 1944. La condamnation à mort avait été prononcée le 19 janvier, le recours en grâce rejeté par *le général de Gaulle une quinzaine* de jours plus tard, malgré une vive campagne d'opinion conduite aussi bien par des amis de toujours, siégeant à l'extrême droite, tel Thierry Maulnier, que par des adversaires oublieux des injures, tel François Mauriac. Le coup de grâce est donné à 9 h 38, comme on dit dans les bonnes biographies. Le cadavre est celui de Robert Brasillach.

Rappeler ces quelques faits ne me semble pas sacrifier à la mode rétro. Par-delà les générations, les autres guerres, les autres après-guerre, cette mort nous interpelle. Quand je dis « nous », c'est que je ne crois pas parler ici — du moins dans ces premières lignes — en mon seul nom. Chronologiquement, j'appartiens déjà à ceux qui n'ont connu les « années noires » que par ouï-dire et par lu-dire, même si à l'évidence le fantasme en obsède plus que jamais certains d'entre eux. Professionnellement, je suis un historien qui a choisi de « travailler » sur le vingtième siècle français. Politiquement enfin, je milite dans un parti auquel les Brasillach d'il y a quarante ans ont voué l'exécration toute particulière qui a la haine portée aux héritiers de Marx superposait un mépris sans limites pour un adversaire qui semblait à ce point « émasculé » et « enjuivé » qu'il ne pouvait plus être autre chose que tolérant. Repoussoir par excellence de ce qui n'était, dans le cas du maurassien Brasillach, qu'un nationalisme à velléités sociales mais aurait bien voulu se faire passer pour vrai socialisme national.

Or ce destin éclair, entre le cloître de la rue d'Ulm et la cour de la prison de Fresnes, érigé bientôt en martyre exemplaire par des proches au souvenir pieux, pose aux jurés de 1975 deux questions fondamentales et qui, à vrai dire, n'en font qu'une — il s'agira dans ces conditions aussi bien de l'accusé que de cet intellectuel en général qu'on a voulu le voir représenter ce matin de février-là — et cette question a un vieux nom bien usé mais toujours pratique: la responsabilité.

L'image de la jeunesse

C'est que le charme du supplicié est indéniable. Il a su si bie . cultiver chez lui l'image de la jeunesse — *jusqu'à en faire le thème essentiel* de son œuvre — et en même temps, alentour, cette sorte de camaraderie, élitaire sans doute, mais sincère et sans prétention, cette forme d'ironie qui se voudrait socratique et réussit du moins à être amicale. Certes, c'est ce même besoin de concilier virilité et tendresse, c'est cette soif d'amitié et d'unité — de communauté, — cette quasi-obsession tout à la fois de la jeunesse et de la poésie, qui seront les arguments présentés par l'auteur pour justifier son adhésion au fascisme, mais nous n'avons pas ici à instruire un procès d'intentions.

Sans doute aussi, et malgré qu'il en eût, Robert Brasillach, débarrassé de ces oripeaux, apparait-il beaucoup plus classiquement comme un bon-jeune-homme parmi tant d'autres, érigeant en valeur absolue le passé en tant que tel, maurrassien d'essence filiale que nul n'a jamais considéré comme l'une des lumières politiques de son temps, tout le contraire de l'homme en révolte. Amateur de canulars pour archicubes, il reste impénétrable à l'humour autrement corrosif du surréalisme, qu'il a eu l'occasion d'approcher. La fragile délicatesse des *Sept couleurs* et du *Marchand d'oiseaux* ne tient pas une seconde à côté du gigantesque hurlement de Louis-Ferdinand Celine, ou même du cri d'orgueil et de désespoir d'un Drieu La Rochelle.

Rien là cependant qui le distingue de tant de réactionnaires, de tant de conservateurs, rien de quoi fusiller un homme au petit matin. Même si, dès l'origine, ce relatif isolement intellectuel du petit-bourgeois « cultivé » préparait le terrain à l'acceptation sans critique des grandes phobies de l'extrême droite, celle du démocrate, du bolchevik, du juif. On reste à vrai dire impressionné de voir, dans ses chroniques rétrospectives comme dans ses articles au jour le jour, l'amateur raffiné auquel n'échappait aucun des « événements » artistiques de son temps, *l'ami sensible* de plusieurs des créateurs encore aujourd'hui les moins contestés, perdre soudain toute espèce de retenue dès qu'il trace ces mots redoutables. Une ligne après une prose délicate toute d'impertinence ou de sensibilité, on est d'un seul coup glacé par ce regard cruel posé sur tel réfugié allemand de 1933, tel rabbin français aux heures dramatiques de Munich, ou, au contraire, par la fascination hypnotique qu'exercent sur l'auteur les grands guides fascistes, à ses yeux vrais « poètes » de leur siècle — *Adolf Hitler n'étant* pas le moins romantique du lot, — pères dont la haute stature manquera à plusieurs reprises d'éclipser jusqu'au vieux portrait de l'aïeul Maurras.

Bien sûr, rien encore, à ce stade, qui *désigne un homme* au poteau d'exécution. Nous nous en rapprochons insensiblement, voilà tout.

Car là où Robert Brasillach passe en quelque sorte de ce « romantisme » si souvent cité à son sujet au « réalisme » de la collaboration avec l'occupant du territoire national, c'est bien quand cet écrivain de talent, membre du conseil d'administartion de la librairie pseudo-française « Rive gauche », conférencier de l'Ordre nouveau en Belgique et en Hollande occupées, accepte de couvrir de son nom les arguments essentiels de la politique non seulement de Vichy mais de Berlin.

Le revolver et le stylo

Nous l'avons déjà dit, ce normalien subtil et joyeux n'a jamais assassiné un homme de ses propres mains — tout en affirmant, à propos de mains, que la L.V.F. les avait « autrement pures » que les F.F.L.... A l'âge où, d'un revers de la sienne, le jeune Lacombe Lucien tuait les poules, le jeune Brasillach Robert consultait les listes d'admission au concours d'entrée à Normale Sup'. L'un se retrouvera paradant dans son village avec un revolver allemand, l'autre se contentera de tenir un stylo. Oui, mais ledit stylo tracera des phrases comme celles qui dès le début de 1941, alors que leur auteur est encore prisonnier dans un oflag, réclament l'accélération du procès de Riom et, sans plus tarder, vouent les Blum, Reynaud et autres Mandel à la peine de capitale. On sait que pour le dernier la voix du procureur au doux sourire sera entendue. Quant aux « terroristes », particulièrement les plus « rouges » d'entre eux, l'homme dont M[e] Isorni demandera, dès 1945, la pure et simple réhabilitation n'a pas hésité à en dire, à une époque où c'était encore eux qui étaient en position d'accusés : « *C'est sans remord mais plein, au contraire, d'une immense espérance que nous vouons ces derniers* (il s'agit des hommes *politiques ci-dessus et des résistants* communistes) *au camp de concentration sinon au poteau.* » (20 décembre 1941.)

On objectera que *si* le ton est encore monté d'une octave, le discours reste à peu près celui de l'avant-guerre, à ceci près, d'ailleurs, que ce nationaliste viscéral, ce maurassien au second degré joue maintenant le jeu de l'ennemi traditionnel *de la vieille Action française. Sans* doute. Mais la résonance n'est plus du tout la même, et « Monsieur Himmler », qui a si aimablement reçu Brasillach à Nuremberg, en 1937, est maintenant le grand ingénieur du son. Autant dire qu'entre le verbe parlé d'un Philippe Henriot et le verbe écrit d'un rédacteur en chef de *Je suis partout* la différence est purement quantitative, et la responsabilité, *à mes yeux, analogue*.

Si ce n'est en développant la thèse bientôt classique de la légalité du *régime vichyssois* — et donc de la légitimité de la collaboration, raisonnement moins spécieux encore de derisoire en face de la réalité quotidienne aussi bien qu'historique de l'occupation, Brassillach, dans le box final, ne cherchera pas à atténuer la portée de ces prises de position et de tant d'autres par la raison *qu'elles auraient été isolées de leur* contexte. Soit. Signe que tout a été dit, qu'il faut recueillir le denier du verbe ? Finalement, peu importe : de même que cela est moins l'apologie d'un meurtre que celle des victimes dont Brasillach fut, à mes yeux, au même titre que Bonny ou Lafont, le meurtrier, de même il n'est pas question de nier que l'attitude de l'accusé à l'orée du supplice est digne de l'auteur, sur le tard, d'un « André Chénier ». Mais l'esthétique d'un destin ne se confond pas avec son éthique. Ce sont les défenseurs de Brasillach qui l'éclaboussent.

Allons, disons-le tout de go : la franc-maçonnerie des intellectuels de tous bords qui poussa ses petits hauts cris autour du poteau de Fresnes m'est proprement écœurante. Il était jeune, il était beau, il était gros de belle littérature, laissez-le vivre ; — et pourquoi donc ? Brasillach a payé. Non une erreur de jeunesse, mais un crime d'adulte. Il l'a accepté en adulte. Pourquoi fusillerait-on sans sourciller les paumés et les crapules, les Lacombe et les Lafont, sans toucher à celui qui, au tout premier rang, a distillé à des milliers de lecteurs l'idéologie, haineuse sans doute mais surtout *armée*, qui, un jour, leur a permis, à eux, pas à lui, de franchir le pas, de prendre un revolver ?

L'intellectuel est-il de cette race de seigneurs si *flattée de se faire reconnaître* une influence plus déterminante qu'il n'y paraît sur l'histoire grande et petite, mais qui se scandalise qu'on en tire les conséquences, le jour où lesdites conséquences sont en plomb ? Au remue-ménage de l'intelligentsia autour du « cas » Brasillach, dans l'un et l'autre camp, j'aperçois une origine commune : l'obscure peur de voir toucher au plus profond ces privilèges, cette immunité prétentieuse, cette irresponsabilité agissante. Il fallait donc réagir au plus vite, et par le verbe bien sûr, soit en hurlant avec les loups pour supprimer ce témoin gênant, soit en essayant de mettre le holà — j'allais écrire : en bêlant avec les moutons.

Que le temps, comme on dit, ait travaillé contre Brasillach, que Lucien Rebatet ou Abel Bonnard soient morts dans leur lit ne change rien au fond du problème. De même en est-il des réserves qu'à titre personnel je peux porter sur la peine de mort : ou bien y échappe aussi le dernier des gestapistes, ou bien le premier des Brasillach n'est pas épargné. « *Les peuples civilisés fusillent-ils leurs poètes ?* », demandait M[e] Isorni. Les poètes « civilisés » s'érigent-ils en aboyeurs de chasse à courre, cher *Maître ?*

Conscient de ce qu'il y a trente ans j'aurais peut-être figuré, comme d'autres jeunes intellectuels peut-être « dévoyés » mais à coup sûr courageux, dans les rangs de la division Charlemagne, je me permets de dire ceci : à la date du 6 février 1975, je suis prêt à signer un appel en faveur de l'abolition de la peine de mort : mais à celle du 6 février 1945, au nom d'une « certaine idée » de *l'intellectuel* et du militant, j'accepte de figurer parmi les douze hommes qui exécutèrent au petit matin le condamné Robert Brasillach, dans la cour de la prison de Fresnes.

(*) Agrégé d'histoire, attaché de recherche au C.N.R.S. ; militant socialiste.

● *A l'occasion du trentième anniversaire de la mort de Robert Brasillach*, une réunion commémorative est organisée, ce mercredi 5 février, à 21 heures, dans les salons Lancry (10, rue de Lancry, 75010 Paris), avec la participation de M[e] Jacques Isorni et de MM. Maurice Bardèche et François Brigneau.

SOCIÉTÉ

LA SEMAINE DE LA PENSÉE MARXISTE

M. Piquet : le féminisme comme seul chemin de la libération des femmes ne mène nulle part

M. René Piquet, membre du bureau politique du parti communiste, participait mardi soir 4 février, au palais de la Mutualité, au débat organisé dans le cadre de la semaine de la pensée marxiste, et dont le thème était : « *Démocratie socialiste et promotion de la femme* ».

L'orateur a souligné que si un parti politique avait fait quelque chose pour la femme, c'était bien le sien, mais il a admis : « *La situation n'est pas satisfaisante pour autant.* »

Il a déclaré, à propos de la revendication à caractère « *féministe* » : « *Ce que je mets en cause, c'est le féminisme en soi, comme seul chemin pour la libération des femmes. Ce chemin-là ne mène nulle part. C'est une impasse.* »

Le responsable communiste a fait état de la nécessité de respecter « *le droit du couple à décider d'avoir librement ou non des enfants* ». Il a ajouté : « *Oui, il est vrai que le parti communiste n'a pas saisi dès le début l'importance de la contraception. Ici ou là, sur tel ou tel problème, on peut considérer qu'un jour le parti communiste n'a pas eu une position totalement définie, totalement juste. Les communistes sont révélateurs d'une réalité mais ils ne sont pas toujours les seuls.* »

Ce débat était le dernier de la semaine de la pensée marxiste consacrée cette année aux problèmes féminins. Onze mille personnes environ ont assisté à ces rencontres.

● « *De la nature à la création.* » — Une « table ronde » réunit sur ce thème, ce mercredi 5 février à 20 heures, des artistes, musiciens, médecins et enseignants. Ce débat sur la créativité de l'enfant est organisé à l'occasion de l'exposition Visions d'enfants du monde des insectes et sera présidé par le docteur Guy Vermeil, chef du service de pédiatrie de l'hôpital d'Orsay. (Grand amphithéâtre du Muséum national d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, 75005 Paris.)

ÉDUCATION

Libres opinions

L'enseignement supérieur en question

par PAUL MAZLIAK (*)

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR est gravement menacé. La semaine d'action, que vient d'organiser le Syndicat national de l'enseignement supérieur l'a fait mieux comprendre à la population. La publication prochaine d'un Livre blanc, dans le cadre de l'opération Besoins-Vérité, lancée par la FEN, apportera des informations beaucoup plus complètes encore. Incapable de prendre les mesures d'urgence qu'exigerait la situation, le secrétaire d'Etat aux universités expose, dans une luxueuse brochure, son « projet politique ». Les universitaires et l'opinion publique jugent les actes et situent les *responsabilités* : celles de M. Soisson et de son gouvernement sont accablantes.

● UNE ASPHYXIE CRITIQUE. — Prenant prétexte d'une crise dont il est, avec le grand patronat, le premier responsable, le gouvernement soumet les universités à la régression budgétaire. Pressé par le mécontentement universitaire, M. Soisson annonce une rallonge de 72 millions (1 % du budget total du secrétariat d'Etat). Il en faudrait 300 pour simplement éviter la faillite aux universités et sauver la recherche de l'asphyxie. Le gouvernement prétend qu'austérité oblige et qu'il faut répartir « équitablement » les sacrifices. A cela nous répondons :

1) C'est depuis longtemps que l'on sacrifie délibérément les équipements sociaux *et culturels et que l'on détourne les fonds publics pour* le plus grand profit des sociétés multinationales.

2) De l'argent pour les universités ? Il y en a. Chaque année, le gouvernement distribue aux compagnies pétrolières trois fois le budget de l'enseignement supérieur. Avec les centaines de millions engloutis dans les opérations et scandales *spéculatifs*, couverts ou favorisés par le pouvoir, combien de laboratoires qui ne seront jamais remis à neuf, de centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) qui ne seront pas construits, de postes qui ne seront jamais créés ? Nous pourrions *multiplier les exemples*.

3) En mettant ainsi en question l'existence même de l'enseignement supérieur, en menaçant la recherche universitaire de disparition, le gouvernement porte un coup très grave au potentiel économique et culturel du pays. Il compromet lourdement l'avenir en dénaturant par contrecoup tout le système éducatif, car c'est par l'université que s'injectent sans cesse dans celui-ci, les connaissances enseignées à tous les niveaux. La régression universitaire fige et sclérose par contrecoup tout le système éducatif...

● ACCES AUX UNIVERSITES ET CURSUS. — M. Soisson le confirme : il a bien pour objectif essentiel de « *réglementer l'accès aux universités* », c'est-à-dire d'étendre à tout l'enseignement supérieur les *numerus clausus*, de dénaturer le baccalauréat, de raccourcir la durée et d'appauvrir le contenu des formations supérieures, comme vient de le réclamer sans détour M. Ceyrac, président du Conseil national du patronat français (*le Monde de l'éducation*, janvier 1975.)

M. Soisson bavarde sur « *l'ouverture des universités au monde du travail* ». L'ouverture qu'il souhaite ? La soumission de l'enseignement supérieur public aux exigences du patronat. Mais il reste étrangement silencieux sur les mesures concrètes et dangereuses qu'il a prévues pour soumettre les troisièmes cycles au *numerus clausur ; supprimer le diplôme national de licence ; bloquer le* développement des M.S.T. (Maîtrise de sciences techniques).

En fait, la pratique du secrétariat d'Etat aux universités revient à interdire aux universités de développer les enseignements à finalité professionnelle, au moment précis où elles accomplissent en ce sens un effort remarquable quoique encore inégal. Pour les trois prochaines décennies, la France aura besoin, en nombre, d'ingénieurs, de techniciens supérieurs, d'agronomes, de médecins, d'enseignants, de chercheurs. Nous réclamons que al'université puisse les former en leur donnant une forte qualification professionnelle dans un secteur déterminé d'activité. M. Soisson veut, lui, contraindre l'université à abandonner l'essentiel de son activité scientifique et culturelle, et à fournir massivement au patronat des sous-cadres, de niveau universitaire, *étroitement adaptés à leur premier emploi, idéologiquement soumis*, mais sans réelle qualification ni diplôme national. Car de plus, le patronat craint d'avoir à prendre en compte pour le paiement des salaires, le diplôme qui sanctionnerait un niveau de qualification : il persiste dans le refus de reconnaître le diplôme universitaire de technologie dans les conventions collectives (et pourtant il y a *numerus clausus* à l'entrée dans les instituts universitaires de technologie !).

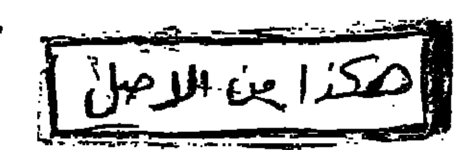
● UNE CARTE UNIVERSITAIRE POUR LA CROISSANCE ZERO. — Après avoir décidé de créer sept régions universitaires, M. Soisson « consulte » les présidents, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), les syndicats pour leur faire entériner sa décision. Voilà donc une nouvelle caricature de « concertation ». Pourquoi ? Le découpage ainsi décidé ne vise pas au développement en fonction des besoins, mais à la « *meilleure utilisation des moyens existants* ». C'est-à-dire à la répartition malthusienne de la pénurie qu'inspire déjà la réforme des troisièmes cycles (liquidation et regroupements). M. Soisson supprime le Bassin parisien, écartèle les universités de la couronne, isole Paris du reste de la France pour imposer à ses universités blocage et régression. Les universités prétendument « autonomes » seront tenues en main par des « conférences régionales » où une minorité d'universitaires — les seuls présidents — sera solidement encadrée par les préfets régionaux, les recteurs et autres technocrates et industriels nommés par M. Soisson lui-même.

A l'autoritarisme malthusien, nous opposons l'élaboration et la formulation démocratique des besoins, leur prise en compte par un service public unifié, formé d'établissements assurant chacun une gamme complète de formations et disposant d'une large autonomie de gestion, celle-ci étant assurée par des conseils élus avec la juste représentation de toutes les catégories et leur participation effective à la décision.

● POUR LA SECURITE DE L'EMPLOI, *CONTRE LE PLAN DE* BAECQUE. — Sur quarante mille universitaires, plus du tiers n'ont aucun statut et perçoivent un salaire médiocre. A tous les niveaux, leurs carrières sont bloquées. Par milliers, ils ne peuvent accéder aux emplois pour lesquels ils se sont qualifiés. Remédier à cette situation n'est pas seulement une exigence de justice. Il y va aussi du bon fonctionnement du service public, de l'efficacité de la recherche. Le SNE-Sup. propose un plan qui associe les mesures immédiates aux réformes plus profondes : titulariser les assistants de droit, médecine, lettres, transformer massivement chaque année des postes d'assistants en postes de maîtres-assitant et de maître-assistants en maîtres de conférences, unir maîtres de conférences et professeurs dans un même corps, relever les indices, substituer à la dépendance individuelle *l'équipe enseignante* et l'équipe de recherche, donner une formation scientifique et pédagogique aux futurs universitaires *pré-recrutés* à cet effet. Le SNE-Sup. réclame depuis longtemps la négociation. Contrairement à ses devanciers, M. Soisson n'a pas peur du mot, mais comme eux, il se dérobe devant la chose, puisqu'il promet maintenant de négocier en... juillet 1975 ! Refusant de publier ses propositions, il applique par anticipation le plan de Baecque en décidant la contractualisation des assistants en droit auxquels il doit, il est vrai, concéder le renouvellement automatique en 1975-1976 et la prime de recherche, premiers résultats des luttes qu'ils mènent depuis des mois.

Il n'est plus douteux maintenant que le projet de M. Soisson pour les carrières, c'est le plan de Baecque : — contractualiser tous les assistants ; — alourdir les services au mépris des exigences de la recherche ; — aggraver tous les blocages ; — dessaisir les organismes consultatifs dans leur rôle. De l'aveu même de son auteur, ce plan a un immense mérite : il ne coûte pas un sou. Autant dire que s'il réforme, c'est pour aggraver puisqu'il n'envisage même pas la formation des enseignants-chercheurs, ni les mesures transitoires de règle dans la fonction publique. Les universitaires sont désormais informés du mauvais coup qu'on leur prépare. Dans les semaines qui viennent ils sauront y faire face et réclamer une négociation sérieuse.

(*) Secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur (FEN).



هكذا في الأصل

ÉDUCATION

Au Conseil d'État

La représentation des personnalités extérieures dans les conseils d'université

La loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 prévoit en son article 13 que les conseils d'université sont composés non seulement d'enseignants, de chercheurs, d'étudiants et de membres du personnel non enseignants, mais aussi de *« personnes extérieures choisies en raison de leur compétence et notamment de leur rôle dans l'activité régionale »*.

Mais qu'est-ce qu'une personne « extérieure » à l'université ? Est-ce simplement quelqu'un d'étranger à l'établissement qui le convie à siéger à ce conseil ? Est-ce une personne qui ne relève d'aucun établissement d'enseignement supérieur et de recherche, dépendant ou non du ministère de l'éducation ? Doit-on même exiger que les personnalités choisies à ce titre exercent une activité totalement étrangère à l'enseignement en général ?

Une interprétation limitative

Le Conseil d'État a tranché cette question le 31 janvier par deux décisions rendues sur le rapport de M. Gibert et les conclusions de M. Jacques Théry. Il avait été appelé à se prononcer sur deux requêtes : la première contestant l'élection au conseil de l'université de Toulouse-Le Mirail d'un ingénieur du C.N.R.S. et d'un professeur à l'École des beaux-arts de Toulouse, et la seconde contestant la légalité d'une délibération du conseil de l'université de Rouen désignant un représentant de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) comme *« personnalité extérieure »*.

Malgré l'avis du commissaire du gouvernement, qui ne souhaitait exclure des *« personnalités extérieures »* que les membres de l'enseignement supérieur et les chercheurs liés à l'université, c'est l'interprétation qui limite le plus la liberté de choix des universités qui a prévalu. Les deux décisions, rédigées sur ce point en termes identiques, considèrent que, *« sous le vocable de personnes extérieures, le législateur a entendu viser des personnes choisies comme représentatives d'une activité autre que celles qui relèvent de l'enseignement en général ou de la recherche à caractère universitaire. »* Fait seulement exception à ce principe le cas des *« titulaires d'un mandat électif public lorsqu'une telle représentation est prévue par les statuts desdits conseils »* : ainsi l'universitaire qui est conseiller municipal, conseiller général, député, sénateur... est éligible comme personnalité extérieure s'il est choisi en sa qualité d'élu.

Appliquant ce principe aux deux cas qui lui étaient soumis, le Conseil d'État a considéré qu'en désignant la FEN parmi les organisations syndicales appelées à être représentées en son sein, le conseil de l'université de Rouen avait méconnu la condition *« d'extériorité »* imposé par l'article 13 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, étant donné que cette fédération *« regroupe principalement des salariés qui relèvent des activités d'enseignement en général ou des activités de recherche à caractère universitaire »*. Il a également estimé que le statuts de l'université de Toulouse - Le Mirail étaient illégaux en ce qu'ils faisaient obligation au conseil de l'université *« de choisir les personnalités scientifiques extérieures parmi les membres d'autres universités ou établissements publics à caractère scientifique soumis aux dispositions de la loi du 12 novembre 1968. »*

Dans la région parisienne

LES GRÉVISTES DES I.U.T. CONTINUENT LEUR MOUVEMENT

Les étudiants des instituts universitaires de technologie de la région parisienne continuent le mouvement de grève entrepris depuis une quinzaine de jours. Les représentants des huit I.U.T. doivent se rendre, jeudi 6 février, au ministère du travail et demander à être reçus par M. Michel Durafour, ministre du travail. Les étudiants de Créteil ont décidé, de leur côté, d'organiser ce mercredi 5 février une journée « porte ouverte » dans leur institut.

Les grévistes demandent la reconnaissance des DUT (diplômes universitaires de technologie) dans les conventions collectives, comme y incite la loi d'orientation de l'enseignement technologique du 16 juillet 1971. Ils réclament aussi une indemnisation de leur stage de fin d'études (remboursement des frais de transport, de logement, de nourriture). Ils protestent contre l' *« emprise patronale sur les I.U.T. »* et dénoncent le fait que des représentants d'entreprises soient membres des jurys accordant les diplômes.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* recevra à déjeuner, jeudi 6 février, une douzaine d'enseignants et de chefs d'établissements, accompagnés d'un inspecteur d'académie et d'un recteur, venant de plusieurs régions, ainsi que M. René Haby, ministre de l'éducation. Cette rencontre a lieu la veille du conseil restreint, à l'Elysée, qui doit étudier le projet de réforme du système éducatif préparé par M. Haby.

SCIENCES

Spécialiste des cryptogames

Mme SUZANNE JOVET PREMIÈRE FEMME PROFESSEUR AU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Mme Suzanne Jovet a été nommée professeur au Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Titulaire de la chaire de cryptogamie, elle succède au professeur Roger Heim, qui occupa ce poste de 1945 jusqu'à sa retraite, en 1973. Créé en 1793 par la Convention pour succéder au Jardin des herbes médicinales (ou Jardin du roi), fondé en 1635, le Muséum national d'histoire naturelle compte actuellement vingt-cinq chaires dirigées chacune par un professeur titulaire. Les professeurs sont nommés par le ministre de l'éducation, sur proposition de l'assemblée des professeurs du Muséum et de l'Académie des sciences. Jamais, jusqu'à Mme Jovet, une femme n'avait été nommée professeur au Muséum national d'histoire naturelle.

Mme Jovet est le quatrième professeur à occuper la chaire de cryptogamie, créée en 1904. Le laboratoire de cryptogamie comprend actuellement une soixantaine de personnes. Il possède de très riches collections : trois millions de cryptogames provenant de tous les pays du monde. En outre, le laboratoire de cryptogamie organise chaque automne un Salon du champignon .

[Née à Paris le 8 février 1914, Mme Suzanne Jovet, née Ast, est docteur ès sciences naturelles. Elle est entrée au Muséum en 1935. Mme Jovet est spécialiste de bryologie, la science des mousses et des hépatiques (les hépatiques appartiennent, comme les mousses, au groupe des bryophytes ou muscinées).]

Inventeur d'une source de rayons X

LE PHYSICIEN AMÉRICAIN WILLIAM DAVID COOLIDGE EST MORT

Le physicien américain William David Coolidge, l'inventeur d'une source de rayons X, est mort, lundi 3 février, dans sa maison de Schenectady (État de New-York).

[Né le 23 octobre 1873, et après des études au Massachusetts Institute of Technology, David Coolidge est entré à la General Electric Company, où il passa la majorité de sa vie. Il y fut directeur de recherche de 1905 à 1945, puis conseiller jusqu'en 1961. Les travaux scientifiques de David Coolidge ont porté sur la conductivité des solutions aqueuses à haute température. Mais son nom reste surtout attaché à l'invention d'une source de rayons X, le célèbre tube de Coolidge.]

MÉDECINE

A l'Académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR YVES RAOUL

Lors de sa séance du 4 février, l'académie de médecine a élu membre titulaire, dans sa sixième section (pharmacie), M. Yves Raoul.

[Né le 28 juillet 1910 à Paris, M. Raoul a fait ses études à la faculté de médecine de Paris, où il est actuellement professeur de physiologie.

Docteur ès sciences, M. Raoul a consacré l'essentiel de ses travaux aux hormones et au métabolisme des phosphates.

M. Raoul est membre de l'académie de pharmacie.]

FAITS DIVERS

LA CATASTROPHE DE LIÉVIN

Les Houillères ne font preuve d'aucune réticence à l'égard de la justice

déclare M. Max Hecquet, directeur général

De notre correspondant

Lille. — Dans une communication qui a été affichée mercredi 5 février dans tous les services des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, M. Max Hecquet, directeur général, explique pourquoi, depuis la catastrophe de Liévin fin décembre 1974, il a observé le plus strict silence :

« *Je dois d'abord vous rappeler*, écrit-il, *qu'une information judiciaire a été ouverte, ce qui interdit tout commentaire à son sujet. Il appartient à ceux qui sont chargés de rechercher les causes de l'accident, c'est-à-dire à la justice et au service des mines, de tirer le moment venu les conclusions des expertises en cours et de décider de l'opportunité d'informer le public sur le déroulement de la procédure et sur ses résultats. En ce domaine, et compte tenu du secret de l'instruction, il nous appartient de faire preuve de prudence pour ne pas risquer de confondre hypothèses et certitudes.*

» *Les Houillères doivent s'efforcer, et elles s'y emploient avec tous leurs moyens, d'aider au maximum les enquêteurs à découvrir la vérité. (...)* »

Dans ce document, M. Hecquet réfute catégoriquement les informations tendant à faire croire à des réticences des Houillères envers la justice :

« *Rien n'est plus inexact. A cet égard, je tiens à préciser que tous les travaux exécutés dans le quartier de Six-Sillons depuis l'accident l'ont été à la demande ou avec l'autorisation expresse des autorités chargées de l'enquête. Nos services n'ont jamais manqué et ne manqueront jamais de fournir tous les documents et tous les renseignements dont le magistrat chargé de l'instruction et le service des mines peuvent avoir besoin. La direction des Houillères a le plus grand intérêt, autant si ce n'est plus que quiconque, à comprendre les raisons d'une pareille catastrophe. Si des fautes ont été commises, il appartiendra à la justice et à l'administration d'en tirer les conséquences. Mais pour la direction des Houillères, ce qui compte avant tout c'est de connaître les causes afin d'en tirer les leçons pour l'avenir. La sécurité doit rester le premier de nos objectifs.* »

● *Des ossements humains calcinés* ont été trouvés, vendredi 31 janvier, dans les ruines des locaux de l'atelier de cordonnerie de la maison centrale de Nîmes. Il pourrait s'agir des restes de Roger Bellil, âgé de trente-neuf ans, qui avait disparu dans la soirée du 20 juillet 1974, lors de la mutinerie qui a éclaté dans l'établissement pénitentiaire. Selon les déclarations de certains de ses compagnons de captivité, il se serait précipité dans les flammes en criant : « *Si c'est ça la vie, je préfère me supprimer* »

JUSTICE

ALORS QU'UN NOUVEAU CODE PÉNAL ENTRE EN VIGUEUR

L'Autriche est proportionnellement le pays d'Europe qui compte le plus de détenus

Vienne. — Le ministre autrichien de la justice, M. Christian Broda, vient d'attirer l'attention sur un bien curieux paradoxe : alors que son pays se glorifie d'avoir l'un des taux de criminalité les plus faibles d'Europe, il compte le plus grand nombre de détenus dans ses prisons par rapport à la population totale.

Au 31 décembre 1974, il y avait en Autriche quelque sept mille huit cents prisonniers (dont près de trois cents femmes). Cela représente une *proportion de cent dix détenus pour cent mille habitants*. Ces chiffres sont respectivement de quatre-vingt-trois en République fédérale d'Allemagne, soixante-dix en Grande-Bretagne, soixante en France et en Suède et vingt-trois aux Pays-Bas.

De notre correspondante

Les tribunaux autrichiens punissent-ils avec une particulière sévérité ceux qui enfreignent la loi ? La réponse est ambiguë : d'une part, *beaucoup de délits mineurs étaient* sanctionnés jusqu'à maintenant par des peines de prison ; d'autre part, les détentions avant jugement étaient nombreuses ; enfin, les possibilités de « *libération conditionnelle* » très insuffisamment employées par les magistrats. En effet, 20 % seulement des prisonniers libérés chaque année bénéficient de cette mesure.

Cette situation devrait se modifier avec l'entrée en vigueur, depuis le début de 1975, du nouveau code pénal adopté il y a un an par le Parlement. Ce texte constitue une réforme assez profonde de la législation pénale autrichienne qui se fondait encore sur un code datant de plus d'un siècle (1852). Notons toutefois que la peine de mort a été supprimée après la dernière guerre.

Pour le public, l'article le plus connu du nouveau code pénal concerne la décriminalisation et la libéralisation de l'avortement. Mais ce texte apporte bien d'autres novations. Parmi celles-ci figurent le principe de la réduction du nombre des détentions provisoires et la possibilité pour les juges de supprimer « *autant que possible* » les peines d'emprisonnement de courte durée. Ces dernières sont remplacées par des condamnations à des amendes. D'autre part, l'adultère reconnu, qui était systématiquement puni par la loi, ne l'est plus si on a la preuve que la communauté conjugale a effectivement cessé depuis un an. Enfin, certains délits de « négligence » concernant la circulation routière ont été, eux aussi, décriminalisés. En revanche, de nouvelles peines sévères frapperont ceux qui maltraitent les enfants, les « *sans défense* » (y compris les animaux) et les auteurs d'enlèvement par la force (prises d'otages, piraterie aérienne).

La récidive

Reste à savoir comment sera appliqué le nouveau code pénal, en particulier pour ce qui concerne *les mises en liberté conditionnelles*. Désormais, les juges peuvent en effet « faire cadeau » à certains condamnés de la moitié de leur temps de détention. Cette mesure élargit les possibilités données jusque-là aux magistrats, puisque ceux-ci pouvaient déjà faire bénéficier tous les détenus (quel que soit le délit commis) d'une réduction d'un tiers de leur temps de prison. Mais ce tiers était inégalement accordé. Il profitait le plus souvent aux moins de vingt et un ans et aux plus de quarante ans. Dans l'esprit du public et de nombreux magistrats, trop de laxité en ce domaine présenterait des risques pour la sécurité de la société.

L'Institut Ludwig Boltsman pour l'étude de la sociologie criminelle, qui s'efforce de faire appliquer plus souvent les possibilités de libération conditionnelle, vient d'adresser un rapport en ce sens aux tribunaux et aux centres de détention. Il ressort des observations de l'Institut que 25 % seulement des prisonniers mis en liberté conditionnelle ont récidivé, alors que ce taux est de 67 % chez ceux qui ont accompli toute leur peine. Les auteurs du rapport reconnaissent que l'élargissement de l'application de cette mesure augmentera certainement un peu le taux des récidivistes. Mais ils soulignent, à la lumière de leurs travaux, *qu'en général les détenus libérés de façon anticipée se comportent d'autant mieux que la remise a été plus importante.*

L'incarcération est loin d'être le « remède miracle » pour une bonne *réinsertion* des criminels dans la société, estime de son côté la Société pour l'étude des conditions *de détention*. C'est le sentiment profond du ministre autrichien de la justice, qui a lancé un appel à la compréhension de l'opinion publique afin que « *ses efforts* » soient « *approuvés de façon réaliste* ». Tant il est vrai aussi que la justice est bien souvent à l'image de cette société.

ANITA RIND.

Détenu aux États-Unis

CHRISTIAN DAVID SOUHAITE VENIR S'EXPLIQUER A PARIS SUR LE MEURTRE DU COMMISSAIRE GALIBERT.

Le repris de justice Christian David, dit « le beau Serge », actuellement détenu aux Etats-Unis pour trafic de drogue, souhaite pouvoir venir s'expliquer à Paris avec M. Louis Chavanac, juge d'instruction, sur le meurtre du commissaire Maurice Galibert, commis le 2 février 1966 devant un bar de la rue d'Armaillé, à Paris, dans le dix-septième arrondissement. Dans une lettre à un avocat parisien, Me Vaschetti, Christian David affirme qu'il est innocent de ce meurtre.

Pourtant, à l'époque, la responsabilité du « beau Serge » ne semblait pas faire de doute. Interpellé par cinq policiers dans le club Saint-Clair, David avait fait mine de les suivre, mais, sortant un pistolet de 7.65, il avait *tué le commissaire Galibert*.

Après sa fuite en Amérique du Sud — grâce, semble-t-il, à la complicité des Guérini, — il devint au Paraguay le lieutenant d'Auguste Ricord dans la « filière latino-américaine » d'introduction de drogue aux Etats-Unis. Arrêté au Brésil le 21 octobre 1972, puis remis aux autorités américaines — bien que la France en ait également demandé l'extradition, — il devait être condamné, le 1er décembre de la même année, à vingt ans de prison par le tribunal fédéral de Brooklyn.

Pour obtenir des augmentations de traitement

La moitié des magistrats italiens sont en grève pour deux jours

De notre correspondant

Rome. — Même le président de la République, qui s'est publiquement indigné, n'a pas réussi à les dissuader : les magistrats italiens font grève les 5 et 6 février parce que le gouvernement a refusé d'augmenter leurs traitements.

Cet arrêt de travail sans précédent touche plus de la moitié des sept mille membres de la catégorie. Les juges militaires n'ont pu donner au mouvement qu'une adhésion symbolique, estimant que la nature particulière de leurs fonctions les empêchait de participer. La grève est rejetée en *revanche par deux groupes de* magistrats pour des raisons assez différentes : les uns, occupant des postes élevés, sont hostiles « *par principe* » à l'arrêt de travail. D'autres, appartenant au courant de gauche *Magistrature démocratique*, dénoncent « *les revendications corporatistes* » de leurs collègues qui risquent de les « *isoler dangereusement des forces sociales et politiques du pays* ».

Pendant deux jours donc, le fonctionnement de la justice en Italie doit être fortement perturbé. Aux retards que le mouvement entraînera s'ajoute le problème des cas d'urgence : mandats de perquisition, ordres d'arrestation, mises en liberté. Mais c'est surtout le débat de fond qui agite les esprits. Un magistrat est-il un fonctionnaire comme les autres ? Peut-il faire grève « *pour raison économique* » ?

En aucune façon, a estimé le chef de l'Etat qui est de droit le président du conseil supérieur de la magistrature. Ce moyen de revendication est « *incompatible avec la position constitutionnelle de l'ordre judiciaire* ». L'union nationale des magistrats — organisatrice du mouvement — s'était elle-même montrée hostile jusqu'à présent à l'utilisation de la grève (contrairement à *Magistrature démocratique* qui, aujourd'hui, ne veut pas s'en servir). Son revirement, qui s'explique par l'amertume, voudrait se fonder sur le droit. Sur l'article 40 de la Constitution, tout d'abord, qui autorise les citoyens à faire grève. Sur le décret du 21 octobre 1974, ensuite, qui prévoyait le rattachement des magistrats à une catégorie plus élevée de la fonction publique. Sur une décision du Conseil d'Etat enfin, qui reconnaissait le bien-fondé d'une telle promotion (*le Monde* du 16 novembre 1974).

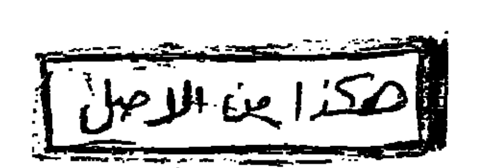
Le gouvernement est coupable, selon l'Union nationale des magistrats, d'avoir facilité, par une procédure d'urgence, la discussion d'une proposition de loi visant à *annuler les effets* du décret. *D'autre part*, il a saisi, sans raison valable, la Cour de cassation pour bloquer la décision du Conseil d'Etat. Cela est d'autant plus inadmissible que les magistrats *sont sous-payés* : « *Un chauffeur de transport public ne gagne-t-il pas davantage qu'un juge?* » Les traitements annuels des magistrats italiens s'échelonnent de 3,6 millions de lires pour un auditeur confirmé, à 15,8 millions de lires pour un premier président de Cour de cassation (1).

Le décret du 21 octobre 1974 faisait passer cet éventail de 4,4 millions à 19,4 millions de lires. Coût total de l'opération : 100 milliards de lires, selon le gouvernement et les syndicats de fonctionnaires qui ont pris part au débat. Les magistrats de la fonction publique, eux, évaluent la somme totale à un chiffre dix fois plus élevé.

Sans doute la vérité se trouve-t-elle à mi-chemin. Le gouvernement craint surtout que l'augmentation des magistrats n'entraîne des revendications en chaîne dans la fonction publique. L'Italien moyen, lui, est surtout frappé par la lenteur de la justice et n'en finit pas de s'étonner de son manque d'efficacité.

ROBERT SOLÉ.

(1) 100 lires équivalent environ à 0,68 franc.



LES DÉCLARATIONS DE M. PONIATOWSKI

A Europe 1 : « JE CROIS AU CARACTÈRE DISSUASIF DE LA PEINE DE MORT »

Interrogé à Europe 1, le ministre d'État a déclaré à propos de la peine de mort :

« Avant de décider de la mort de quelqu'un... C'est un acte qui est tellement grave... Si vous aviez, vous, à en décider maintenant ?

» Avant de prendre une telle décision, il faut beaucoup la mesurer, la méditer, car il y a bien souvent des explications, des justifications à tel ou tel acte qui a été commis. Ce que je crois, c'est qu'il faut néanmoins maintenir la peine de mort pour un certain nombre de cas déterminés. Je pense ici aux enlèvements d'otages, si mort s'ensuit pour les otages, aux enlèvements d'enfants, si mort s'ensuit pour les enfants, je pense aussi aux assassinats de forces de police. Dans ces trois cas-là, je crois que la peine de mort doit être maintenue. Elle peut être ou ne pas être appliquée, c'est autre chose, suivant les conditions dans lesquelles les faits se sont produits, mais la peine de mort doit et peut être appliquée dans ces cas-là.

» Contrairement à ce que tout le monde raconte, je crois, dans une certaine mesure, à la force de dissuasion de la peine de mort. J'en ai eu un exemple tout récent. Il y a deux mois, quelqu'un avait pris des otages. Il s'agissait d'un criminel endurci qui s'était évadé, qui était poursuivi, qui s'était réfugié avec deux otages dans un appartement de province et qui menaçait d'assassiner ces deux otages. Le procureur est venu, il a expliqué aux criminels que s'il assassinait les deux otages il avait toutes les chances d'être exécuté. C'est l'argument qui l'a fléchi et qui l'a décidé. Il a rendu les deux otages et il s'est rendu lui-même ensuite. »

A Radio-Monte-Carlo « MOI AUSSI, JE ME PLAINS DE LA CLÉMENCE DES JUGES »

« Il ne doit y avoir aucun endroit en France où la police ne puisse pénétrer, a déclaré mardi 4 février M. Poniatowski, au micro de Radio-Monte-Carlo. *Aucun endroit n'est protégé,* a-t-il précisé. *Tous les endroits doivent se conformer à la loi nationale, qu'il s'agisse des universités ou des églises.*

» Il y avait des zones (en province) où près de cent mille habitants ne connaissaient pas la présence de policiers ou d'un commissariat. Il faut que ceci soit changé.

» C'était le cas à Marseille. J'ai donné les instructions nécessaires pour que les rondes de police s'y fassent comme ailleurs. »

A M. Claude Maurel, qui lui faisait remarquer que les policiers se plaignaient que la justice relâche trop facilement les prévenus, le ministre d'État a répondu : *« Les policiers s'en plaignent, moi aussi. »*

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE : un point de vue traditionnel

Ce n'est pas la première fois que le comportement des magistrats est mis en cause comme vient de le faire M. Poniatowski. Déjà en février 1971, M. René Tomasini, alors secrétaire général de l'U.D.R., avait déclaré devant les journalistes parlementaires : *« Il faut être convaincu que l'État doit se faire respecter. Si des actes contraires aux lois ont été réprimés de façon regrettable, la faute en incombe, non pas à ceux qui ont la charge de les réprimer, mais à la lâcheté des magistrats, et je pèse mes mots. Il n'est pas possible que des citoyens contrevenant à l'ordre public entretiennent un état latent d'anarchie. Les magistrats ont pris l'habitude, sous l'occupation, d'être prudents. Il faut que les Français comprennent que le sergent de ville est le représentant de la liberté. »*

Au ministère de la justice, on fait observer que les propos de M. Poniatowski concernant une prétendue clémence des juges ne sont *« pas un point de vue neuf mais correspondent à une attitude traditionnelle des ministres de l'intérieur depuis des temps immémoriaux et qu'il n'y a pas lieu de s'en effaroucher. Ces remarques ne sont pas tellement surprenantes de la part d'un ministre de l'intérieur qui ne fait qu'entonner le point de vue de ses services auxquels il doit insuffler un esprit de combat ; mais ce point de vue ne peut pas coïncider avec celui du garde des sceaux ».*

Tel est aussi le sens général de la réaction du Syndicat de la magistrature, que préside M. Léonard Gaudin, qui ne voit dans les paroles du ministre d'État qu'une réédition des *« vieux fantasmes de M. Marcellin »*.

Quant à l'Union syndicale des magistrats, que préside M. André Braunschweig, elle a décidé *« qu'il n'était pas opportun de commenter ces déclarations à la presse »*.

Droit d'asile et droit canon

L'évolution du droit d'asile considéré par rapport à l'Église catholique est extrêmement complexe et liée à des rapports mouvants avec l'État. Dans l'antiquité chrétienne, le droit d'asile prend son origine dans l'intercession personnelle des évêques en faveur des coupables qui peuvent bénéficier des démarches faites en leur faveur par des clercs. Le code de Justinien refuse toute protection aux homicides, aux adultères, aux ravisseurs de jeunes filles, aux débiteurs du fisc. Sous Charlemagne, le droit d'asile est reconnu à l'accusé, mais refusé au condamné. Il s'est trouvé longtemps lié à la question des immunités ecclésiastiques.

Dans le code de droit canonique on lit cet article : *« L'Église jouit du droit d'asile qui empêche d'en extraire les accusés qui s'y sont réfugiés, sauf en cas de nécessité, sans l'assentiment de l'évêque ou du moins du recteur de l'Église. »* (N° 1179.)

En France, c'est l'ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539 (article 166), qui a aboli le droit d'asile. En outre, depuis la séparation de l'Église et de l'État au début du vingtième siècle, le code de droit canon n'est plus applicable. Mais en de nombreuses circonstances — particulièrement en temps de guerre, quand il s'agissait de sauver la vie des juifs, par exemple, des résistants ou des collaborateurs, — des hommes ou des femmes se sont réfugiés dans des établissements ecclésiastiques et ont pu en tirer, selon les cas, des avantages plus ou moins importants. L'intervention des évêques, des curés ou des supérieurs religieux se place d'ordinaire sur le plan pastoral qui est le leur.

Rappelons qu'à Bayonne en janvier 1974 la gendarmerie avait expulsé de la cathédrale vingt-quatre réfugiés politiques basques qui y menaient une grève de la faim.

H. F.

LES « FRANCHISES UNIVERSITAIRES » : LA TRADITION ET LA LOI

Les « franchises universitaires » sont une tradition ancienne, instaurée dans les faits sans s'inscrire véritablement dans des lois. Pour les universitaires, enseignants et étudiants, la présence des forces de police sur un *domaine* appartenant à l'Université est considérée comme un véritable « viol ».

Un décret du 16 novembre 1811 prévoit que les forces de police *« ne pourront pas s'introduire dans les lycées, collèges et autres écoles publiques appartenant à l'Université »*, mais il exclut les cas de *« flagrant délit, d'incendie ou de secours réclamés de l'intérieur »*. La police peut, d'autre part, pénétrer dans des locaux universitaires ou sur un « campus » en application du *« droit de suite »*. Dans tout autre cas, la police ne peut pénétrer qu'à la demande du chef d'établissement.

La loi d'orientation de l'enseignement supérieur (12 novembre 1968) prévoit dans ses articles 35 à 38 (titre VII) les conditions d'application des *« franchises universitaires »*. Mais il s'agit là des conditions disciplinaires internes aux universités ; aucune juridiction d'exception n'est mentionnée. Les présidents d'universités sont, aux termes de l'article 37, *« responsables de l'ordre dans les locaux et enceintes universitaires »*. C'est donc bien à eux qu'il appartient de faire appel ou non aux forces de police.

UN DÉTENU DÉCLARE QU'IL VOULAIT INCENDIER LA TRIBUNE OFFICIELLE AVANT LE DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Une trentaine de jeunes militants du comité d'action des prisons se sont rassemblés, lundi 3 février, aux abords du cabinet de M. Floch, premier juge d'instruction à Paris, à l'occasion d'un interrogatoire de M. Marc Léger, vingt-deux ans, manutentionnaire, écroué depuis le 16 juillet pour infraction à la législation sur les armes et les explosifs, vols et faux certificats. Trois militants ont été reçus par le magistrat au terme de cet interrogatoire alors que les défenseurs de l'inculpé, M[es] Yann Choucq et Henri Leclerc, venaient de demander sa mise en liberté.

M. Léger, qui fait la grève de la faim à la Santé pour protester contre l'interdiction du journal du CAP a déclaré qu'il avait projeté d'incendier, avant le défilé du 14 juillet, la tribune officielle édifiée à la Bastille à l'occasion de cette manifestation.

A la cour d'appel

LES BOUCHERS DE LA RÉGION PARISIENNE SONT-ILS EN ÉTAT DE CONFLIT PERMANENT ?

C'est une argumentation pouvant paraître paradoxale qui a été développée, mardi 4 février, par M[e] Guy Dayras, à la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris — alors que s'étaient rassemblés dans le fond de la salle une cinquantaine de délégués syndicaux de la boucherie, — afin d'assurer la défense du Gigot parfait, magasin de boucherie de Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne), dont le représentant, M. Louis Bernard, trente-sept ans, comparaissait sur appel d'un jugement du tribunal d'Évry-Corbeil. Par ce jugement, M. Bernard avait été condamné, le 21 janvier 1974, à un mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 francs d'amende pour pratique de prix illicites, défaut de présentation de factures et opposition à l'exercice *des fonctions* de membres de la police économique.

De telles infractions étant amnistiées si elles ont été commises en période de conflit, l'avocat soutint, contrairement à l'opinion de M. Guérin, avocat général, qu'il y avait bien « conflit » dans la profession le 4 octobre 1972, date à laquelle ont été relevés les faits.

Pourquoi ? Parce que le conflit, assura-t-il, est permanent depuis plusieurs années, les détaillants de la région parisienne respectant les directives de leur syndicat, qui leur enjoint de ne pas appliquer les prix réglementaires, d'afficher des prix différents, de ne pas répondre aux convocations, de s'opposer aux contrôles, de mépriser les offres de transaction...

La cour rendra son arrêt le 18 février prochain.

LA SITUATION DU MARCHÉ DES SUCRES BLANCS

La cour d'appel de Paris infirme la décision du tribunal de commerce

La première chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé, mardi 4 février, les ordonnances de référé des 11, 12 et 24 décembre 1974 du président du tribunal de commerce de Paris fixant un cours de compensation pour la liquidation des opérations engagées sur le marché des sucres blancs, en application de l'article 22 de ce règlement. Elle a déclaré que les juridictions de l'ordre judiciaire n'avaient pas compétence pour prendre de telles décisions et débouté la Caisse de liquidation des affaires en marchandises et toutes les autres parties, notamment M. Maurice Nataf, commissionnaire agréé, qui avaient demandé au juge des référés de fixer un tel cours.

Cet arrêt, rendu devant une salle comble et dix-sept avocats, trois semaines après les deux audiences consacrées à la crise du marché des sucres blancs (le Monde des 15 et 16 janvier 1975), a causé une certaine surprise.

Retour au point de départ

En faisant droit à la thèse des appelants contestant la compétence de l'ordre judiciaire en matière de fixation des cours, au bénéfice de celle du comité technique du marché des sucres blancs, il donne satisfaction aux négociants et aux professionnels. Ceux-ci, rappelons-le, s'estimaient lésés par l'application d'un cours de compensation forfaitaire après la suspension, le 2 décembre 1974, des opérations sur le marché des sucres blancs de Paris, totalement « grippé » par une chute des cours vertigineuse succédant à une hausse non moins vertigineuse dans une atmosphère de spéculation effrénée et incontrôlée.

La cour d'appel, revenant sur une jurisprudence de 1935, a fait siens les arguments développés par M[e] Jean-Denis Bredin et conclu que le fameux comité technique, composé de six commissionnaires et de trois industriels du sucre, était investi d'une mission de service public, qu'il assurait le fonctionnement du marché en affichant des dispositions à caractère réglementaire s'imposant à tous ceux qui concernent ledit marché, et que le pouvoir judiciaire ne pouvait se substituer à un organisme chargé par les ner la Bourse des marchandises. pouvoirs publics de faire fonction- Cet arrêt n'a guère satisfait les commissionnaires agréés, notamment M. Natif et leur clientèle privée, dont les intérêts sont violemment opposés, pour des questions de cours, à ceux des négociants et professionnels, et qui risquent d'éprouver de fortes pertes.

En fait, l'arrêt de la cour ne règle rien et ramène l'affaire à son point de départ, le 5 décembre dernier, c'est-à-dire au problème de la fixation des cours, qui conditionne toute reprise de l'activité des marchés des sucres blancs, paralysée depuis deux mois. S'il donne raison au comité technique, il lui fait également supporter toute la responsabilité des opérations. L'ordonnance de référé, qui vient d'être infirmée en appel, avait été en grande partie motivée par le refus du comité technique de fixer un cours de compensation. Or le comité technique, réuni mardi soir sitôt connu l'arrêt de la cour, n'a pas davantage accepté de fixer un cours, et le problème reste entier. Les commissionnaires et leur clientèle privée, condamnés en appel, se sont, du coup, retournés vers le tribunal administratif pour contester le refus du comité technique. Mais personne, en dehors dudit comité et des pouvoirs publics (par une loi ou un texte régleentaire) ne peut fixer de cours. Reste la possibilité d'un compromis, envisagé dès le départ et vivement souhaité par tous, y compris le ministre, M. Vincent Ansquer, mais que la chute des cours du sucre sur les marchés mondiaux depuis deux mois rend de plus en plus aléatoire. Si l'on s'achemine alors vers un procès au fond devant les tribunaux administratifs, l'on ne parlera plus qu'au passé du marché des sucres blancs de Paris.

FRANÇOIS RENARD.

● *Le film « Dreyfus, ou l'intolérable vérité »* a été l'occasion, mardi 4 janvier, d'un débat organisé par *le Quotidien de Paris*, auquel participaient MM. Georges Corichon, Raoul Girardet, Léon Poliakov et Jean-François Revel. Le film d'André Chérasse avait fait l'objet d'une projection, jeudi 30 janvier, organisée par la LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) que préside M. Jean Pierre-Bloch, en présence de MM. Alain Poher, président du Sénat, Gaston Monnerville, son prédécesseur, aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel, et de Mme Pierre Paul-Lévy, fille d'Alfred Dreyfus.

Au tribunal de Vienne

L'ANCIEN DIRECTEUR DU CASINO DE CHARBONNIÈRES EST CONDAMNÉ A TROIS ANS D'EMPRISONNEMENT

Le tribunal de grande instance de Vienne (Isère) a condamné par défaut, le 4 février, M. Michel Blanchon, quarante-sept ans, ancien directeur du casino de Charbonnières-les-Bains (Rhône), à trois ans d'emprisonnement et à 30 000 F pour d'amende infraction à la législation sur les sociétés et émission de chèques sans provision.

Alors qu'il était directeur du casino, M. Blanchon avait été condamné à Lyon, en 1970, à un an d'emprisonnement, également pour émission de chèques sans provision, et avait aussitôt réussi à prendre la fuite (« le Monde » du 6 février 1974). M. Blanchon, qui serait installé en Espagne, a repris depuis des activités dans diverses sociétés de l'Isère en se servant de prête-noms. L'un de ceux-ci, M. Alain Pascal-Suisse, vingt-six ans, bijoutier à Lyon, a été condamné par le tribunal de Vienne à treize mois d'emprisonnement avec sursis.

CARNET

Naissances

— M. Jean Rafidison et Mme, née Brigitte Loubry, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille *Adélaïde*.
Paris, le 13 janvier 1975.
121, avenue d'Italie, 75013.

— Wendy et Denis de Souza ont la joie d'annoncer la naissance de Fabrice,
le 1er février 1975.
6, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.

— Le chef de bataillon et Mme Michel Guignard, née Aude Pievet, Sandra et Camille, ont la joie d'annoncer la naissance de Nicolas,
le 31 janvier 1975.
15, rue Linné,
Paris (5e).

Décès

DOCTEUR DE ALMEIDA

L'hôpital des Mûrets,
La Queue-en-Brie (94).
Le comité médical et médico-social d'aide aux migrants,
L'association des amis de Françoise et Eugène Minkowski,
ont le profond regret d'annoncer le décès du
docteur Zulmiro de ALMEIDA,
survenu subitement le samedi 1er février 1975, à Paris, à l'âge de quarante-deux ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 6 février à 15 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise (entrée place Gambetta).
La famille demande expressément à ne recevoir aucunes condoléances à son domicile parisien. Elles peuvent être adressées à
M. et Mme Manuel de Almeida,
91, rue Eduardo-Brazao,
Porto (Portugal).
94510 La Queue-en-Brie.
148, boulevard Masséna,
75013 Paris.
18, rue Saulnier,
75009 Paris.

[Agé de quarante-deux ans, psychiatre d'origine portugaise, le docteur de Almeida s'était tout particulièrement intéressé à la santé de ses compatriotes et plus particulièrement à la santé mentale des travailleurs migrants. Il avait été l'un des premiers à instaurer des consultations en langue étrangère dont on comprend aisément l'intérêt. Il avait entrepris de nombreux travaux personnels sur la psychopathologie des migrants. Au sein du comité médical d'aide aux migrants que préside le professeur Gentillini où il avait la responsabilité de la santé mentale, il étudiait les problèmes propres aux migrants et notamment ceux posés par le rapatriement sanitaire et la sinistrose.]

— Julos Beaucarne,
Les familles Beaucarne et Brunfaut,
ont la profonde douleur de faire part de la mort de
Louise-Hélène-France BEAUCARNE - BRUNFAUT,
née à Curval (France) le 23 octobre 1941 et décédée accidentellement à Tourinnes-la-Grosse, le 2 février 1975.
2, rue des Brasseries,
5091 Tourinnes-la-Grosse.
221, avenue des Croix-de-Feu,
1020 Bruxelles.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Robert BRANDELA.
De la part de
M. et Mme Gabriel Brandela, gendre et fille,
Mlle Monique Brandela, sa fille,
Mlle Christine Brandela, petite-fille.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité en l'église Notre-Dame de Talence, jeudi matin 6 février 1975, à 8 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
80, rue de Longchamp,
92200 Neuilly

— Mme veuve Courtemanche, sa mère,
Mlle S. Courtemanche, sa tante,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de
Mlle Yvonne COURTEMANCHE,
agrégée de l'Université,
survenu à l'âge de cinquante-trois ans, à son domicile 5, chemin du Janicule, Versailles, le 4 février 1975.
Les obsèques auront lieu le vendredi 7 février 1975, à 10 heures.
On se réunira à la maison mortuaire.

— Mme Jacques Dumant,
Hervé, Jérôme, Stephane,
M. et Mme Paul Dumant,
M. et Mme Dominique Dumant,
Mlle Madeleine Dumant,
Mme Bralet,
son épouse, ses enfants, ses parents, ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques DUMANT,
survenu le 29 janvier 1975 à son domicile, 3, rue Faustin-Hélie, Paris (16e).
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

— Sa famille et ses amis vous font part du décès de
Pierre ETIENNE,
directeur de recherches à l'ORSTOM,
survenu à Marseille le 27 janvier 1975, à l'âge de quarante-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu à Saint-Marcel-d'Ardèche.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Le docteur et Mme B. Mendelsohn,
M. et Mme P. Silva Coronel et leur fils,
M. et Mme R. Meyer et leurs filles,
Me et Mme D. Mendelsohn,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jack GORDON,
née Lang,
le 30 janvier 1975,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
142, rue de Courcelles,
75017 Paris.
66, rue Spontini,
75016 Paris.
40, avenue Duquesne,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. René LANCELLE,
architecte D.P.L.G.,
membre du Conseil supérieur de l'Ordre des architectes.
4, rue Gambetta,
Cambrai.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès, le 31 janvier, de
M. Maurice RICHARD,
dont les obsèques religieuses ont lieu ce mercredi 5 février, en la chapelle de l'hôpital d'instruction des armées Bégin, à Saint-Mandé (Val-de-Marne).
[*Né le 19 février 1913 à Vienne (Isère), et ancien élève de Polytechnique, M. Maurice Richard était ingénieur général de première classe de l'armement. Il a dirigé, en 1966, l'établissement d'études et des fabrications d'armement de Bourges et, depuis 1968, il était chargé de mission à la direction technique des armements terrestres à la délégation ministérielle pour l'armement.*]

— Mme Max Roëls-Thomassin,
M. et Mme Jean-Michel Chaufour et leurs enfants,
M. et Mme Guy Roëls-Thomassin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Max ROELS-THOMASSIN,
leur époux, père et grand-père, survenu le 3 février.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 6 février à 8 h. 30, en la nouvelle église de Saint-Honoré d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris).

— Le président et les membres du conseil d'administration du Comité des expositions de Paris,
ont le regret de faire part du décès de
M. Max ROELS-THOMASSIN,
croix de guerre,
président du syndicat des constructeurs de fours, de machines et de matériel pour boulangers et pâtissiers,
président du Salon international de la boulangerie et de la pâtisserie « Europain »,
membre du conseil d'administration du Comité des expositions de Paris,
survenu le 3 février 1975, dans sa soixantième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 6 février à 8 h. 30, en la nouvelle église de Saint-Honoré d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris).

Remerciements

— Mme Arthur de Verbizier,
Mme André de Verbizier,
Et leur famille, très émues par la sympathie qui leur a été manifesté à l'occasion du décès du
docteur André de VERBIZIER,
prient tous ceux qui ont participé à leur deuil de croire à leur profonde reconnaissance.

Soutenances de thèses

— Samedi 8 février à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Guizot, M. Jean-Pierre Makouta-Mboukou : « Jacques Roumain. Essai sur la signification spirituelle et religieuse de son œuvre ».

— Samedi 8 février à 14 h. 30, université René-Descartes, amphithéâtre Descartes, M. Abdolhossein Nikgohar : « Le paysan iranien après la réforme agraire. Pour une étude de participation et de modernisation dans les communautés agraires ».

Visites et conférences

JEUDI 6 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 163, avenue Victor-Hugo, Mme Bachelier : « Jean Picart le Doux ». — 15 h., entrée du Grand Palais, Mme Chapuis : « Exposition Le néo-classicisme français, dessins des musées de province ». — 15 h., Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Gatouillat : « Les grands thèmes de la sculpture romane ». — 15 h., 13, avenue du Président-Wilson, Mme Vermeersch : « Musée national d'art moderne ». — *20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-*Victoires, Mme Thibaut : « La Rome antique : L'empire sous Caligula, Néron, Titus ».

15 h., métro Mabillon : « Les jardins de Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye, ses caves » (A travers Paris). — 15 h., 158, boulevard Haussmann : « Musée Jacquemart-André » (Mme Ferrand), entrées limitées. — 15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les ateliers des Gobelins et la Savonnerie » (Mme Hager). — 15 h., place de la Bastille : « Décors de l'hôtel de Sagonne » (Paris et son histoire). — 15 h., 1, rue du Figuier : « L'hôtel de Sens et l'exposition Céramique impressionniste » (Tourisme culturel).

CONFERENCES — 16 h. 30, Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin : « Les différentes compositions de stuc pierre et de stuc marbre », entrée gratuite. — 18 h. 30, Institut des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume, Père Braun : « Les catholiques français, les juifs et Israël depuis 1914 » (Cercle Saint-Jean-Baptiste). — 20 h. 30, palais de Chaillot, 9 bis, avenue d'Iéna : « Une grande randonnée au Sahara » (A la découverte du monde). — 20 h. 30, Centre universitaire d'études juives, 30, boulevard de Port-Royal, MM. J. Attali, G. Hansel : « L'économique dans la Bible ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Marie-Madeleine Davy : « La conscience pure » (l'Homme et la Connaissance). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « Le but de la vie » (Loge unie des théosophes).



ARMÉE

Deux propositions de réforme du service national

Séparément, deux organisations politiques de jeunes en France viennent de rendre publiques leurs propositions de réforme du service national). Le mouvement Génération sociale et libérale (Jeunes giscardiens) affirme que « la durée du service national doit cesser d'être une fixation politique ou démagogique » et suggère un système différencié. Partisan, pour sa part, d'un service d'un an, l'Union des jeunes pour le progrès (Jeunes gaullistes) propose, en revanche, d'adjoindre au service militaire un temps pour des activités civiles.

Les Jeunes gaullistes : une période militaire suivie d'une activité civile

« *Il convient de maintenir la durée du service national à une année*, estime l'Union des jeunes pour le progrès, *mais il convient aussi, dans une optique de rentabilité et d'efficacité :*

» — *De confier les fonctions exigeant une longue et onéreuse formation à des engagés volontaires pour une période de deux ou trois ans, effectuée à la suite de leurs obligations du service national ;*

» — *De réserver la formation militaire de base aux seuls appelés destinés à un poste de combattant dans les unités du corps de bataille et ne demandant pas une instruction complexe (grenadiers-voltigeurs, équipes fusil-mitrailleur, et équipes lance-roquettes antichars)* (environ 15 à 20 % d'une classe d'âges seraient dans cette situation ;

» — *D'affecter directement à leurs unités les personnels n'ayant pas un rôle de combattant mais un rôle administratif ou logistique (secrétaire, chauffeur), en supprimant leur formation militaire de base (période des classes), des notions militaires élémentaires (tir au fusil, lancer de grenade, parcours du combattant) pouvant leur être données dans le cadre de leur fonction tout au long de la durée de leur service* (environ 40 % de la classe d'âges seraient concernés, les deux tiers de leur temps de services étant militaires et le dernier tiers constitué par un service civil) ;

» — *De diriger les autres appelés vers des formations de défense opérationnelle du territoire, où ils recevraient une formation de combattant d'infanterie, complétée par des périodes d'exercices ou de manœuvre.* » (40 à 45 % de la classe d'âge, un tiers de leur temps en formation de DOT et les deux tiers restant dans le cadre d'un service civil).

Le service civil, pour des tâches utiles à la collectivité, est institué avec le concours des organisations professionnelles correspondantes et des administrations concernées (industrie, logement, éducation, affaires sociales, travaux publics, environnement, agriculture ou tourisme. La date d'appel doit pouvoir être choisie librement par l'appelé, entre dix-huit et vingt-deux ans. L'étudiant sera appelé à vingt-quatre ans au plus tard, mais il fera deux mois de service supplémentaire pour compenser cet avantage par rapport aux appelés non-étudiants.

★ Union des jeunes pour le progrès, 43, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Les Jeunes giscardiens : une organisation plus différenciée

« *Le service national*, estime le mouvement Génération sociale et libérale, *trouve sa finalité unique dans la défense, dans la mesure où il contribue à alléger cet effort, dans la mesure où chaque citoyen sait précisément quelle fonction il remplit dans cet ensemble, et dans la mesure où l'armée y trouve des hommes indispensables à son efficacité permanente.* »

Le mouvement des Jeunes giscardiens, citant Jean Jaurès selon lequel « *il n'y a pas de défense possible si la nation n'y participe de son esprit et de son cœur* », se prononce pour une « *organisation plus différenciée du service* ». « *Il convient*, déclare-t-il, *de favoriser les appelés qui appartiennent aux unités combattantes au travers du prêt, et les exemptions doivent devenir exceptionnelles.* »

Le dispositif proposé par les Jeunes giscardiens est le suivant :

« *D'une part, les militaires indiqueront le niveau des forces combattantes dont ils ont besoin pour une durée de douze mois.*

» *D'autre part, les possibilités de service doivent pouvoir être beaucoup plus développées. Soit au profit du service de la coopération et de l'aide technique, soit que beaucoup d'appelés, sous-qualifiés au départ de leur vie professionnelle, puissent bénéficier d'une deuxième chance à l'occasion du service national : dispensés des tâches militaires, des jeunes bénéficieraient d'un temps de formation dans le cadre de la formation professionnelle des adultes, non exclusive d'une instruction militaire de base.*

» *Enfin, le restant des appelés seulement pourrait être affecté dans les postes de services, ou d'employés, ou d'administratifs. Cela concerne principalement les exemptés physiques, ou bien les appelés qui préfèrent effectuer à proximité de leur lieu de domicile un service plus long. Ce service ne serait pas non plus exclusif d'une instruction militaire.* »

Génération sociale et libérale propose de modifier le règlement de discipline militaire, d'aligner le code de discipline militaire sur le code de procédure pénale, de supprimer les tribunaux des forces armées, d'instituer des délégués parlementaires qui suivraient en permanence l'évolution de la condition des appelés, d'élire un appelé chargé de l'encadrement de base des sections et de généraliser la gratuité des permissions.

★ Génération sociale et libérale, 195, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

LE DOCTEUR CLAUDE PEYRET (U.D.R.) PROPOSE UN « SERVICE CIVIL »

Dans la « Lettre du centre d'études et de recherches Egalités et Libertés » qu'il anime, le docteur Claude Peyret, député U.D.R. de la Vienne, fait un certain nombre de suggestions contenues dans une proposition de loi tendant à réformer le code du service natinal.

Après avoir affirmé que le service national actuel était « loin d'être adapté aux besoins réels de notre temps » et constaté qu'il était cependant « nécessaire » parce qu'une « seule armée de métier serait dangereuse à bien des égards », le député U.D.R. écrit : « Il convient d'admettre que les besoins de la société *et de la nation ne se limitent pas à* ceux de la défense. » Dans cette perspective, ajoute-il, « le service national devient un service civil organisé sur le même modèle que le service strictement militaire et composé de tous les jeunes appelés inemployés dans les différentes formes du service militaire actuel. (...) Pourquoi ne pas affecter à chaque ministère un contingent dont l'importance serait fonction des tâches d'intérêt national ? ».

CULTURE

Les erreurs historiques du duc de Castries

M. Emile Virel, secrétaire général adjoint du groupe de l'Union centriste des démocrates de progrès du Sénat, relève une erreur dans le discours du duc de Castries lors de la réception de M. Maurice Schumann à l'Académie française.

En affirmant que c'est en raison « de la prise de position européenne du nouveau premier ministre » que les cinq ministres M.R.P., dont M. Maurice Schumann, ont quitté le gouvernement Pompidou en 1962, le duc de Castries se trompe, en effet, puisque cette démission est intervenue à la suite de la conférence de presse au cours de laquelle le général de Gaulle avait brocardé l'Europe et évoqué le fameux « Volapük ».

Ce n'est pas la seule erreur que le duc ait commise. Nous en avons signalé une autre dans le Monde daté du 2-3 février. Créé en 1947, le Rassemblement du peuple français n'a pas duré dix ans, comme il l'a dit, mais six, et il n'a pu « hâter la chute du régime » en mai 1958, puisqu'il a été dissous en 1953 et que ses députés ont été décimés aux élections de 1956.

Cette erreur, parmi beaucoup d'autres, qui ne retire rien au rôle négatif joué dans l'opposition par le R.P.F., a été également relevée dans le Figaro du 2 février par M. Michel Debré. L'ancien premier ministre écrivait en outre : « L'auditoire a appris ainsi avec émotion que le « tripartisme sans de Gaulle » avait été inventé pour assurer la sauvegarde de l'Occident, ce qui primait toute autre considération. On sentit passer un grand frisson à la révélation que la chute de M. Pinay était due à une ardente passion de ses adversaires pour une politique en faveur de la famille. Mais entre autres passages de ce genre, le meilleur fut sans conteste réservé au Rassemblement du peuple français. »

Enfin, la décolonisation est curieusement décrite, puisque la perte du « domaine colonial » de l'Europe est datée de « la reculade des nations d'Occident en 1956 » à Suez ! Ni l'Inde, ni l'Indochine, ni l'Indonésie, ni le Maroc, ni la Tunisie, n'ont pourtant attendu cette « reculade » pour obtenir leur indépendance.

ÉDITION

Pour défendre leur profession

LES LIBRAIRES FONT CONNAITRE LEUR « PLAN MOISE » DE SAUVETAGE

Mutation, organisation, information, structuration de toutes les entreprises, tels sont les grands objectifs du plan Moïse de défense de la profession présenté mardi 4 février par le président de la fédération des libraires, M. Jean-Baptiste Daelman, au Syndicat des libraires de Paris et de l'Ile-de-France. Ce plan prévoit deux grandes lignes d'action :

● *Au niveau de la distribution*, obtenir des pouvoirs publics qu'une réglementation stricte impose à toutes les entreprises dont la vente de livres n'atteindrait pas 20 % du chiffre d'affaires global, un stock correspondant à sa surface qui garantisse un choix culturel minimum. Ce point s'applique aux grandes surfaces et vise à leur interdire de se servir des livres à vente facile comme appel pour d'autres articles.

● *Au niveau de la librairie*, le plan prévoit diverses mesures concernant le label professionnel, les stocks, les inventaires, la formation professionnelle, les conditions commerciales, la production et la promotion de livres.

[« Le Monde », dans son numéro du 15 août 1974, avait publié un long entretien avec M. Jean-Baptiste Daelman sur ce sujet, et le secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, M. Paul Granet, avait lui-même évoqué, dans une interview publiée le 17 décembre, la nécessité d'une protection particulière de la profession.]

● *Le vingt et unième Prix des libraires* a été attribué à Herbert Le Porrier pour son roman *le Médecin de Cordoue* (Le Seuil) dont Raymond Jean a rendu compte dans « Le monde des livres » du 20 décembre 1974.

A la Foire du livre du Caire

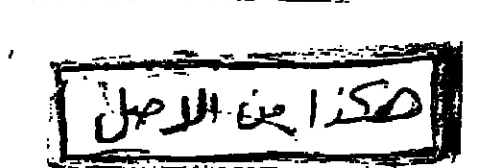
RUÉE SUR LES OUVRAGES FRANÇAIS

(De notre correspondant.)

Le Caire. — La France est à la mode en Egypte. On en a eu la preuve lors de l'ouverture de la Foire du livre du Caire, où la foule a envahi les stands français. Les éditeurs parisiens, pratiquement absents l'an passé de cette manifestation — la plus importante du genre en Méditerranée, — faisaient d'ailleurs leur « rentrée » en Egypte. Outre la célèbre librairie cairote Farazli, Hachette, Larousse et cinquante autres maisons françaises, réunies au sein d'un comité, exposent près de cinq mille ouvrages en français (sans compter ceux présentés par les éditions tunisiennes, algériennes, suisses, etc.) axés surtout sur l'enseignement, les beaux-arts, la jeunesse. A défaut d'un véritable dictionnaire technique franco-arabe, les éditions Roudil offrent un lexique technique en trois volumes, mais il coûte près de 1 800 francs...

Le livre français en Egypte reste cher — environ 50 % de plus qu'en France, — mais il sera de nouveau diffusé normalement. Les problèmes de transfert de fonds rencontrés en Egypte par Hachette ayant été en grande partie réglés, la maison d'édition française vient de reprendre, après dix-huit mois d'arrêt, ses exportations à destination du marché égyptien, lequel représente plus de 2 millions de francs de chiffre d'affaires par an, et est en pleine expansion. Pour favoriser cette tendance, la France a accordé, l'an passé, une aide exceptionnelle aux exportations vers l'Egypte d'ouvrages scolaires et de livres de grande diffusion.

J.-P. P.-H.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

DONATIONS PICASSO, MAX ERNST, MIRO, CHAGALL

M. MICHEL GUY ET LES PEINTRES

M. MICHEL GUY, secrétaire d'Etat à la culture, a récemment entrepris une tournée en Provence. Il a rencontré Jacqueline Picasso à Mougins, Max Ernst à Seillans, Chagall à Saint-Paul-de-Vence. Il y a quelques mois, au moment de la rétrospective du Grand Palais, c'est Miro que le secrétaire d'Etat à la culture avait vu. Et, au cours de chacune de ces rencontres, il a été question de tableaux et de donations pour les musées de France.

Faute de crédits suffisants, M. Guy tente d'enrichir le patrimoine grâce à une politique du sourire et des relations publiques. C'est une conduite nouvelle dans l'administration culturelle où l'idée de l'Etat souverain fait oublier que, si les artistes dépendent souvent de l'Etat, le contraire est également vrai, parfois. Ainsi, sans leur générosité, le Musée national d'art moderne n'aurait pu être créé en 1945, avec des œuvres de Picasso, de Braque, de Chagall, de Léger et d'autres auxquels l'Etat n'avait pas su s'intéresser à temps et qu'il n'était plus en mesure d'acquérir.

Et pourtant il n'est pas rare de voir l'Etat traiter sans ménagement ses donateurs. Ainsi on avait tout simplement oublié d'inviter Picasso le jour de l'inauguration de sa rétrospective au Grand Palais en 1966. Picasso qui avait pris l'habitude de ne jamais se déranger. C'était sans doute sa petite coquetterie d'être absent mais attendu. « *Savez-vous si j'existe ?* », avait-il télégraphié au ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, lequel lui avait répondu aussi laconiquement : « *Savez-vous si je suis ministre ?* » André Malraux s'est ensuite racheté en faisant transférer la collection particulière de Picasso au Louvre.

Au Louvre où il semble bien qu'elle ne restera finalement pas, lorsqu'elle sera définitivement restaurée. Il y a eu du nouveau, depuis : la création d'un musée Picasso qui sera installé dans l'hôtel Salé au cœur du Marais. On y réunira les Picasso qui reviendraient à l'Etat en guise de paiement de droits de succession (dation) et s'y ajouteront les Picasso d'une donation que feraient les héritiers. C'était l'objet de la visite de M. Michel Guy à Jacqueline Picasso, pour ce qui la concerne du moins. Avant d'en savoir davantage, il faudrait que soient réglés les litiges de la succession et que soit établi le catalogue de la collection Picasso que rédige actuellement Mᵉ Maurice Rheims.

Un legs surréaliste

On sait qu'elle comprend mille cinq cents peintures, six cents sculptures et un nombre infini de dessins et de gravures. La fortune du peintre est également en cours d'évaluation. Les richesses de Picasso semblent principalement concentrées sur ses propriétés et sur ses collections. Il ne semble pas que Picasso, pour qui seule comptait la peinture, se soit jamais inquiété de faire « fructifier » son avoir. L'argent restait à la maison et on a retrouvé des commodes aux tiroirs pleins de billets de banque, certains même périmés...

De tout cela, l'Etat devra percevoir 20 % en droits de succession directs que les héritiers pourront payer en œuvres d'art. Mais la France rendra un ultime hommage au peintre en faisant de ces œuvres le fonds d'un musée Picasso. Il se peut bien qu'il devienne le centre le plus important pour l'étude et la connaissance de l'œuvre du malaguène, si l'on tient compte de la donation que les héritiers doivent faire. Le musée Picasso de Paris prendra la suite du très riche musée de Barcelone en œuvres de jeunesse espagnole, notamment de la période bleue.

Il semble que la famille ait accepté le principe d'un choix parmi les œuvres devant constituer la dation, et une commission d'experts doit être créée à cette fin. Elle accepte également l'idée d'un musée à l'hôtel Salé qui sera en principe un musée national comme le musée Chagall à Nice, à moins qu'il ne soit géré par une fondation. Quant à l'hôtel Salé lui-même, propriété de la Ville de Paris, il appartiendra aux élus municipaux de confirmer lors de leur prochaine session de mars, l'accord de principe que M. Michel Guy a obtenu du préfet de Paris pour son affectation au musée Picasso. Cet hôtel particulier du dix-septième siècle, l'un des plus vastes de Paris, avec ses trois étages, ses mansardes et ses deux caves voûtées parfaites pour recevoir les sculptures. Et aussi son terrain de 5 000 m2 qui devrait en principe être reconstitué en jardin à la française. La création à Paris d'un musée, digne du grand protée de la peinture qui a marqué ce siècle, devrait combler une lacune et répondre aux vœux de tous.

D'autres « affaires » doivent à leur tour trouver prochainement leur dénouement. M. Michel Guy doit se rendre à New-oYrk pour l'inauguration le 14 février de la rétrospective Max Ernst au musée Guggenheim. Parmi ses trois cents tableaux, collages, frottages et sculptures provenant de collections privées et publiques, une bonne dizaine d'œuvres, appartenant au peintre, sont destinées aux collections du Musée national d'art moderne. Les hommes de loi préparent ce legs dans lequel Max Ernst doit inclure quelques œuvres de ses amis surréalistes, Tanguy et Magritte. Le legs surréaliste de ce peintre d'origine allemande, devenu citoyen français, tombera à point pour combler partiellement les trous de la collection du Musée national d'art moderne dans cette importante période qui a marqué l'entrée de l'irrationnel dans l'art moderne depuis Dada.

Un autre surréaliste enrichira à son tour les collections nationales : Miro. L'œuvre de cet artiste, qui a vécu une partie de sa vie à Paris où il s'est formé au contact des peintres et poètes surréalistes, est presque absent des cimaises du musée. On y trouve un Miro de 1945, la « Course de taureau », et deux autres toiles acquises lors de la vente Lefevre, plus les six à sept gouaches laissées par le peintre après sa récente rétrospective du Grand Palais. C'est à ce moment-là qu'un déjeuner entre M. Michel Guy et Miro s'était conclu par la promesse d'une donation d'œuvres récentes, « *de quoi garnir une salle Miro* » au Musée national d'art moderne. A charge pour l'Etat d'acquérir des œuvres anciennes au fur et à mesure qu'elles se présentent sur le marché... M. Pontus Hulten, directeur du département des arts plastiques du Centre Beaubourg - Georges-Pompidou, a été invité à se rendre à l'atelier de Palma-de-Majorque pour y procéder, avec le peintre, au choix des œuvres de la future salle Miro au Musée national d'art moderne.

Une atmosphère insurrectionnelle

Ultime donation enfin : Chagall. Chagall qui a déjà donné à Nice de quoi garnir le Musée national du message biblique, et à Paris entre dix à quinze œuvres pour le Musée national d'art moderne. Générosité qui ne l'a pas protégé contre la désagrément de voir, au moment du réaménagement des salles du Musée national d'art moderne (*le Monde* du 11 avril 1974), presque toutes ses toiles données remisées à la cave. Comme celles de beaucoup d'autres peintres d'ailleurs, qui menaçaient de reprendre leur bien si les œuvres n'étaient pas montrées au public. L'erreur a été réparée et l'entrevue Chagall-Michel Guy s'est conclue par une donation supplementaire de l'artiste, qui permettrait de constituer une salle Chagall digne de ce peintre singulier, plus surnaturel que surréaliste, dans le futur « Musée des donations », qui sera installé avenue du President-Wilson lorsque le Musée national ira à Beaubourg. Chagall a été invité à se rendre sur les lieux au cours de sa prochaine visite à Paris, pour voir la salle qui lui est attribuée.

Le cas Chagall n'est qu'un cas parmi d'autres. Lorsqu'il est arivée rue de Valois, M. Michel Guy avait trouvé une atmosphère insurrectionnelle parmi les donateurs, qui protestaient contre les déménagements du Musée national d'art moderne mettant à la cave, en attendant Beaubourg, le plus clair des œuvres données. Ils se sont constitués en association de défense. Une bonne part des collections est en effet constituée par ces donations : d'un côté, elles enrichissent le musée ; de l'autre, si l'on s'en tient aux termes des contrats, elles risquent de le figer.

Or le musée évolue. On reconnait maintenant le droit légitime du conservateur d'aménager son musée comme il l'entend — quitte à subir ensuite l'assaut des critiques, — selon le goût et les valeurs esthétiques du moment. La tradition avait fait du musée le lieu de la permanence, il entre dans le tourbillon de l'actualité qui conduit à mettre en devanture ce qui est dans le courant et à la cave ce qui ne l'est plus, en attendant d'autres retournements du goût.

C'est à cette difficulté de fonctionnement du musée moderne que devrait répondre le « Musée des donations », déversoir d'une collection abondante (*le Monde* du 5 novembre 1974), qui sera créée avenue du Président-Wilson lorsque le Musée national d'art moderne ira à Beaubourg. Le Musée des donations, comme le musée Picasso, fonctionnera en symbiose avec le Centre Georges-Pompidou. Etant donnée l'ampleur de ces collections, si on suivait le principe à la lettre, le palais de Tokyo devrait en principe être le vrai Musée national. Parmi les donations, figurent le plus clair des Picasso, des Chagall, des Braque, des Brancusi, des Laurens, des Matisse, des Delaunay, des Rouault, des Dunoyer de Segonzac et des Kandinsky du musée... Il ne restera plus qu'à composer deux collections cohérentes, l'une à Beaubourg, l'autre au palais de Tokyo. L'Etat devra alors trouver des arrangements avec les règles qu'il vient d'établir.

JACQUES MICHEL.

PETITES CLÉS POUR L'ART HOLLANDAIS

L'AN dernier, dans une de ces expositions de l'Institut néerlandais où l'amateur trouve toujours plus que son compte, tant tout est bien en place, on pouvait voir dans une suite de dessins des Pays-Bas au XVIIᵉ siècle deux feuilles dues à un artiste de Rotterdam au nom imprononçable : Buytewech. Un jeune couple à la mode traité à la sanguine : elle, collet de dentelle empesé, manchon de fourrure, ourlets soignés ; lui, culotte bouffante attachée avec des aiguillettes, chapeau de forme arrondie modèle 1620 tenu par une main gantée qui s'appuie à la taille, les canons bien fixés au genou, l'escarpin avantageux. Une vraie image de haute couture, avec une note vive et plutôt amusante. Sur l'autre dessin, d'une facture très différente, une bâtisse tout allongée de La Haye, traitée toute en hachures, d'un trait moins précis, comme si l'auteur avait cherché, en brouillant un peu le détail, un effet atmosphérique.

Entre De Gheyn, Jordaens et Rembrandt, cet artiste paraissait bien modeste ; il mourut d'ailleurs à la trentaine, et son œuvre, dont les deux dessins indiquaient bien les faces divergentes, trahit à la fois l'initiative et l'immaturité : quelques peintures récemment repérées, moins de deux cents gravures et dessins. Par un de ces tours de force — que seule la fondation Custodia (faut-il rappeler qu'elle est l'héritage de Frits Lugt ?) peut se permettre, en raison de ses ressources propres et de son admirable méthode, ces deux dessins ont proliféré. La presque totalité de l'œuvre connue a été réunie et présentée. Comme un bouquet inattendu tiré par prestidigitation du haut chapeau de ce gandin haarlémois, une passionnante exposition est consacrée au petit artiste au nom imprononçable, et, à partir de cette production à plusieurs registres, toutes sortes d'aperçus nouveaux et précis sont rendus possibles sur l'art hollandais tout entier, au moment où tout s'est décidé.

Cela se passe à Haarlem, de 1612 à 1617, puis à Rotterdam jusqu'en 1624. Des peintures du type scènes d'intérieur ou de taverne, une seule, la plus bourgeoise (Amsterdam), échappe au coloriage et rappelle par la solidité des formes que Frans Hals était justement là. Le galant au poing sur la hanche reparaît en « fils prodigue » dans un dessin, peut-être le début d'une suite où serait traitée à la moderne l'histoire biblique. L'idée est vraisemblable, car Buytewech a donné une histoire de Tobie, et, également en plusieurs épisodes,



un récit historique, un peu laborieux, des hauts faits du comte Guillaume III (la jeune Hollande interroge son passé). Tout cela destiné à la gravure, et l'on voit se définir la position artisanale de notre auteur. Il a peu gravé lui-même, encore que ses eaux-fortes aient marqué l'introduction de la technique qui sera celle de Rembrandt et que dans sa Bethsabée on le voie recourir au modèle italien ; mais il a trouvé autrement sa place dans l'organisation déjà solide des métiers en alimentant avec ses croquis et ses silhouettes le travail des praticiens bien achalandés de Haarlem, en particulier Van de Velde II. Le rôle qui lui est ainsi dévolu, et que dégage clairement Haverkamp Begemann (1959), est intermédiaire entre celui du chroniqueur de mode et du « reporter-illustrateur ». Des jeunes gens au grand chapeau et au fin justacorps, avantageux dans leur cape, il en a produit toute une collection qu'on peut s'amuser à rapprocher des figures de Callot et d'Abraham Bosse, mais le comique tout pointu et léger n'est sensible que dans les dessins non recopiés. Il court d'ailleurs volontiers après l'anecdote et fournit à la gravure des faits divers.

Un Van Gogh du XVIIᵉ siècle

A côté des scènes de dévergondage, il faut mettre à part un formidable intérieur à la plume (Hambourg), encombré et silencieux, qui laisse rêveur un peu comme un Van Gogh du XVIIᵉ siècle : il comporte un espace légèrement oblique exceptionnel dans l'œuvre. Car cet artiste aux dons divers et qui improvise un peu dans toutes les directions recourt presque toujours à la frontalité dans les décors, et même, chose bien curieuse, dans les paysages, où il s'est naturellement essayé aussi et assez tôt. Il a connu l'œuvre romaine d'Elsheimer, mais il vaudrait mieux démêler ses accointances avec les grandes figures du moment, Esaias Van de Velde, et surtout Seghers. La facture criblée et le silhouettage fantastique des arbres si caractéristiques de celui-ci apparaissent chez Buytewech, et même, dans ses rares eaux-fortes, les formes étirées des arbres-lichens. Quelque chose commençait évidemment à prendre corps dans ce milieu haarlémois après 1610, et les deux petits yeux noirs aigus de ce dessinateur instable devaient briller par éclairs de cette curiosité folle du singulier qui allait traverser pendant un demi-siècle le sérieux de l'art hollandais.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Willem Buytewech (1591-1624). 203 numéros : peintures, gravures, dessins. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (jusqu'au 9 mars). L'exposition vient d'être présentée à Rotterdam.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Dylan encore

PERSONNE ne conteste plus la présence et l'évidence de Bob Dylan. Ni l'énorme influence d'un chanteur et musicien qui a changé les mots et les notes du rock, de la poésie et de la sensibilité d'aujourd'hui. Ces dernières années, l'auteur de « M. Tambourine Man » livrait au compte-gouttes ses chansons. Quelque chose a peut-être changé en lui, le désir de partir encore une fois sur une route, « de se détacher avant qu'il ne soit trop tard », comme il le chantait dans « Going, going, gone » : voici que paraît le troisième album publié en un an par Bob Dylan.

« Before the flood » (« Avant le déluge ») avait été le témoignage de la tournée américaine qui avait rassemblé en quarante-deux jours sept cent mille spectateurs et rapporté plusieurs millions de dollars. « Planet Waves » (« les Remous de la planète »), enregistré avec le Band juste avant la série de concerts, indiquait, semble-t-il, une nouvelle direction prise par le chanteur.

« Blood on the tracks » contient dix chansons sous forme de ballades et d'un blues avec de petits mots simples, des sensations, des sentiments qui se succèdent, avec de l'ironie, parfois noire, et de l'humour entre les lignes, avec des choses absurdes et des ambiguïtés. Avec une mélancolie au détour d'une phrase, avec une certaine humilité, une belle générosité aussi. « Blood on the tracks » nous ramène en quelque sorte à un cycle interrompu depuis sept ans avec « John Wesley Harding ».

Parallèlement, un nouveau livre fait le point sur Bob Dylan (1). C'est un ouvrage collectif, bien documenté, avec pour la première fois, en appendice, une discographie complète comprenant les nombreux enregistrements « pirates » circulant depuis des années sous forme de bandes magnétiques ou de disques. Il n'a, certes, pas la force naturelle du livre d'Anthony Scaduto (2), paru aux Etats-Unis il y a quatre ans et qui reste le plus remarquable travail d'analyse et de synthèse sur le sujet à partir d'informations, souvent de première main, recueillies auprès de ceux qui ont jalonné la route de Dylan et auprès de celui-ci, lui-même. Il souffre aussi d'être écrit par quatre Français qui n'ont pas réussi encore à voir le monde en se dégageant complètement de ce que leur a malheureusement laissé en héritage (culturel et politique) le petit Hexagone. Enfin, Jacques Vassal, qui a rédigé une partie du livre avec une longue connaissance du thème traité, commet une petite confusion quand il parle de la musique des « Old Timers » du sud des Etats-Unis. Le terme « country and western » ne s'applique pas à la musique de Nashville, mais seulement à une région située plus à l'ouest, au Texas notamment, et le genre est particulièrement illustré aujourd'hui par Merle Haggard-Nashville ; elle demeure en quelque sorte l'unité de lieu de tous les autres styles de la « country-music » : la « country-music » de la campagne et des montagnes, le « blue-grass » originaire du Kentucky et représenté par Bill Monroe, Lister Flatt et Carl Scruggs, le « modern-country » dont la principale gloire fut Hank Williams. C'est en écoutant le « Grand Ole Opry », la fameuse émission diffusée à partir de Nashville depuis 1927 que Dylan, dès son adolescence, étudia la « country-music » et joua de longues journées les thèmes de Hank Snow.

C. F.

★ « Blood on the tracks », 33 t., C.B.S.

(1) « Dylan », par P. Ducray, P. Manœuvre, H. Muller, S. Vassal (Albin Michel éd., 22 F).
(2) Collection « 10-18 », 10,50 F.

Une sélection

Cinéma

DREYFUS OU L'INTOLÉRABLE VÉRITÉ
de Jean Chérasse

Un film français important sur un sujet longtemps tabou et qui soulève toujours les passions. Entretiens, témoignages, documents iconographiques inédits... Jean Chérasse propose, à l'usage du « grand public », qui n'est pas forcément au courant des travaux des historiens, une reconstitution des éléments divers et secrets de l'affaire Dreyfus, et de ses motivations. Il a réadapté au cinéma la méthode mise au point pour la télévision il y a quelques années avec Présence du passé. *Antisémitisme, intrigue policière, complot capitaliste et monarchiste, que faut-il penser de l'affaire Dreyfus en 1975 ? De nos jours encore, un individu peut être broyé par la raison d'Etat.*

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLÉ
de Jean-Daniel Simon

Sachant qu'on ne prête qu'aux riches, et que certains notables ont davantage d'hommes de main que d'idées neuves, devinez qui sera élu au premier tour des législatives dans une circonscription rurale du Lot-et-Garonne. Et qui apprendra à la classe paysanne que les tracteurs — aussi — c'est politique, suivant en cela la « Ligne générale » de S.M. Eisenstein... Un western dialectique et attachant de Jean-Daniel Simon.

SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
d'Ingmar Bergman

L'usure de l'amour, la métamorphose de la complicité conjugale en indifférence, en amertume ou en haine, la nécessité d'en arriver à des compromis : Ingmar Bergman fait dans Scènes de la vie conjugale *la synthèse de sa conception de la vie et de sa philosophie du bonheur. Primitivement destiné à la télévision, le film est divisé en six chapitres où les dialogues jouent un rôle capital. Aucun lyrisme dans ce huis clos conjugal. Simplement le face à face, le corps à corps de deux êtres qui se déchirent : Erland Josephson, effacé, vaguement inquiétant ; Liv Ullmann, lumineuse, bouleversante. Solitude. Incommunicabilité. Un constat typiquement bergmanien, et fascinant.*

LA CHAIR DE L'ORCHIDÉE
de Patrice Chéreau

S'emparant d'un roman noir de James Hadley Chase, Patrice Chéreau a réalisé un film crépusculaire, plein de cris, de violence et de cadavres. Une jeune héritière séquestrée (Charlotte Rampling), une bourgeoise implacable et cupide (Edwige Feuillère), une ancienne trapéziste (Simone Signoret), un homme traqué (Bruno Cremer) et deux tueurs cauchemardesques sont les principaux personnages de ce drame mis en scène dans un style très élaboré, même si la force et l'originalité de la réalisation ne parviennent pas toujours à masquer le caractère conventionnel de l'intrigue et des personnages.

IL ÉTAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR
d'Otar Iosseliani

Rien de plus méditerranéen que ce film soviétique. On y respire un parfum de nonchalance et d'insolence qui donne à Tbilissi, capitale de la Géorgie, de faux airs de Naples. Curieux de tout, l'humeur baladeuse, le cœur toujours disponible, tendre et insaisissable, le héros détraque ingénument l'ordre établi. Un récit tout en notations furtives, en cocasseries inattendues, avec juste ce qu'il faut de dérapages mélancoliques et de crocs-en-jambe du destin pour qu'on puisse croire à sa réalité. Une gravité profonde sous beaucoup de charme.

IL ÉTAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD
de Jack Haley Jr

Un film de montage sur trente ans de comédie musicale à la Metro-Goldwyn-Mayer, avec commentaires « personnalisés » de Fred Astaire, Gene Kelly, Frank Sinatra, Bing Crosby, Liza Minnelli, Debbie Reynolds. Un extraordinaire document, dansé, chanté, dialogué, sur une époque, un style de film et de pensée, finalement, sur l'idéologie hollywoodienne.

LE GHETTO EXPÉRIMENTAL
de Carré et Schmedes

Une heure trente de tournage à Vincennes — université pilote ou « îlot de contestation » — par deux adeptes du cinéma direct : ce n'est pas forcément clair, mais un film ouvert à bien des idées reçues. Le débat sur l'enseignement et la révolution est loin d'être clos.

Théâtre

GOOD BYE Mr. FREUD et APOLOGUE
à la Porte-Saint-Martin

Jérôme Savary, Copi, Micheline Presle, Jean-Paul Farré, les « magiquettes » et la troupe à Shakespeare font revivre dans la folie les lois du mélodrame. On rit, on s'émerveille et l'on peut même pleurer en écoutant les soupirs des tangos.

A 22 heures, ce sont d'autres chansons, remises au goût du jour par Guenolé Azerthiope dans un opéra bouffe à la gloire des aberrations bourgeoises. La Porte-Saint-Martin est devenue le temple de la dérision.

LE PIQUE-NIQUE DE CLARETTA
au Théâtre Moderne

Les bourgeois de la « dolce vita » ressassent leurs regrets. Les orphelins du fascisme se souviennent du temps de la gloire, du temps de leur jeunesse. Ils ont vieilli, ont perdu leur « charme discret ». Au studio d'Ivry, poupées crayeuses aux gestes cassés, ils se jouaient la mort de Mussolini. René Kalisky et Antoine Vitez poursuivent au Théâtre Moderne leur offensive contre la « mode rétro », en en démythifiant le romantisme.

LE PRINCE TRAVESTI
à la Nouvelle-Comédie

Une bataille perdue, un changement de ministère : le chef de l'Etat est une femme, elle met en prison sa cousine qui fait de l'opposition. Au moyen d'une crise politique, dessinée avec précision, Marivaux orchestre un combat de fauves, ur tournoi d'instincts, que Daniel Mesguich place sous un jour cru.

LE PRÉCEPTEUR
à Gennevilliers

L'instituteur du village persécute les enfants. Il est fou, mais il est intègre, et les paysans prennent son parti contre le général de la noblesse qui, amoureux de sa fille, tire à bout portant sur les gens. L'un des plus forts dialogues de l'histoire du théâtre. (Dernières.)

CRIME ET CHATIMENT
au Théâtre de Paris

Le Christ propose la liberté, mais que demande-t-il en échange ? La méditation de Dostoïevski est radiographiée par l'analyse sauvage de Hossein.

DIABLOGUES
à la Michodière

Deux clowns en complet veston jouent au ping-pong avec des mots. Ils déclenchent le rire, et le rire ouvre les fenêtres sur d'étonnants paysages.

LES IKS aux Bouffes-du-Nord

Sérieux comme des papes, les comédiens hétéroclites de Peter Brook allument des feux de bois, avalent une bouillie qu'ils recrachent sur les chaussures des spectateurs. Du théâtre concret.

EN R'VENANT D'L'EXPO
à l'Odéon

Comment les classes dirigeantes apprenaient aux ouvriers, en 1908, des chansons alsaciennes, afin de les envoyer au casse-pipe contre d'autres ouvriers.

VOYAGE AUTOUR DE MA MARMITE
au Théâtre Essaïon

Pour être dentiste on n'en est pas moins homme, rappelle Labiche, décidément maître du dialogue pop.

Musique

LES DEUX CONCERTOS DE RAVEL

« Ravel refuse la Légion d'honneur mais toute sa musique l'accepte », *disait Satie de celui qui, pourtant, l'avait sorti de l'ornière dans des moments difficiles. Le mot est injuste pour l'homme — secret, indépendant, sombre — et surtout pour l'œuvre : toujours élaborée d'une plume raffinée, elle ne sent ni la fabrication ni la complaisance. Ravel, cette année, aurait eu cent ans. L'Orchestre de Paris lui rendra hommage sous la baguette de Serge Baudo* (Valses nobles et sentimentales, la Valse) *et accompagnera le pianiste Philippe Entremont dans le concerto pour la main gauche et le concerto en sol. Un grand programme.* (Le 5, à 20 h. 30 au Palais des congrès ; le 6, à 20 h. 30, au TEP ; le 8, à 10 heures, au Théâtre des Champs-Elysées.)

— MICHEL TABACHNIK DIRIGE L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE. Xenakis : *Eridanos ;* Bartok : *Troisième Concerto pour piano ;* Pasquet : *Ecarts, première audition ;* Beethoven : *Première Symphonie.* (Le 5, à 20 h. 30, Salle Gaveau) : Sous la conduite d'un chef et compositeur suisse, les bons élèves de la rue de Madrid s'essaient à tous les genres.

— PIERROT LUNAIRE DE SCHOENBERG, mise en scène de H. Ronse, direction : M. Decoust. (Du 5 au 9, à 20 h. 30, au Théâtre Oblique) : *Le modèle du Sprechtgesang,* couplé avec *Rapport pour une académie,* de Kafka.

— HOMMAGE A DARIUS MILHAUD par l'ensemble 2e2m, sous la direction de Luciano Berio. Solistes : M. Rouvière, soprano, et D. Santarelli, baryton. (Le 10, à 20 h. 30 au Théâtre d'Orsay) : *Le Catalogue des fleurs ; les Cinq Petites Symphonies ; la Mort d'un tyran ; des ragtimes et la projection d'un film de Cavalcanti (1928).*

— REPRISE DU « TROUVERE », DE VERDI, mis en scène par T. Capobianco, direction : J. L. Cobos, avec S. Milnes, R. Scotto, F. Cossoto. (Les 5, 8 et 12, à 19 h. 30 au Palais Garnier) : *Une éclatante récréation, capable de convertir au « bel canto » ses pires ennemis.*

Disques

LE DERNIER OPÉRA DE MONTEVERDI

Le Couronnement de Poppée : *une caractérisation déjà étonnante des personnages secondaires ; une utilisation impressionniste des chœurs ; plusieurs intrigues enchevêtrées ; un opéra moderne sur les désastres de l'amour-passion. Le voici reconstitué par les soins d'un irréductible de l'instrumentation d'époque pour qui la fidélité au texte est affaire d'imagination. Contestable. Et passionnant.* (Helen Donath, Elisabeth Söderström, Cathy Berberian, Paul Esswood, Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. Telefunken 635247 HD. En souscription : 172,50 F.)

— BARTOK PAR KARAJAN : Concerto pour orchestre, par la Philharmonique de Berlin. (EMI VSM, C 069-02536) : *Un modèle d'orchestration, débarrassé de tout romantisme, dans une rythmique, un équilibre des volumes impeccables et un climat réellement tragique.*

— ALFRED DELLER SOLO : Dowland, Caccini, Purcell, etc. (HMU 228) : *Deuxième volume d'un riche florilège, par le plus célèbre des contre-ténors. Une voix qui n'est plus qu'expression du moi.*

— MINIATURES : Gershwin, Haydn, Schubert, Mendelssohn, Puccini, Wolf, par le Julliard Quartet (CBS 76 361) : *L'art du raccourci à travers les siècles... Deux plages de récréation.*

HOLLYWOOD EN 33 TOURS

On peut aller voir Il était une fois à Hollywood. *On peut également réécouter à satiété, et à domicile* Aba Daba Honeymoon *(par Debbie Reynolds),* Make'em Laugh *(par Donald O'Connor), Cary Grant chantant* Did I Remember *et toutes les chansons du film, réunies en un seul microsillon avec des enchaînements musicaux d'Henri Mancini* (2613 025 MGM).

Arts

GARNIER ET LE CENTENAIRE DE L'OPÉRA

Inauguré le 5 janvier 1875 par le maréchal Mac-Mahon, l'Opéra est le chef-d'œuvre d'un jeune architecte de trente-six ans, fils d'un forgeron et d'une dentellière. D'origine modeste, Charles Garnier a réussi le paradoxe de produire un des plus irrécusables symboles du faste éclectique de la bourgeoisie napoléonienne. Mais l'Opéra est aussi un chef-d'œuvre d'architecture de théâtre. Une exposition de photographies qui s'ouvre au palais Garnier le 5 février donnera l'occasion de voir d'un œil neuf ce monument qui ne se référait plus aux styles classiques du passé : c'est le style Napoléon III.

UN ARMAN DE BÉTON
au Musée d'art moderne

Arman poursuit son discours sur la vie et la mort des objets, en soixante œuvres souvent monumentales exposées au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Il fait l'archéologie de son œuvre et revoit d'un œil nouveau ses instruments de musique, violons et flûtes, qu'il brisait en morceaux, et ses statuettes, qu'il débitait en tranches ; ses casseroles et objets divers, qu'il accumulait comme pour symboliser la civilisation de masse. Tout cet échantillonnage d'objets était noyé dans le plexiglas, matériau de luxe transparent où il figurait, comme suspendu entre deux eaux. Le voici enseveli dans le béton fruste et opaque.

LA GUERRE ET LA PAIX DE MANESSIER
à la galerie de France

Un feu d'artifice de soixante-quinze aquarelles récentes rend compte de la marche exigeante d'un peintre qui, sous des apparences abstraites, parle des joies et des malheurs de la vie : de la plénitude d'un paysage de la Beauce ou de la Mancha espagnole (peint aux couleurs de la lumière solaire), des drames vietnamien et chilien sur un fond de sang et de nuit. Des œuvres d'une fraîcheur et d'une force qui sont l'apanage de la maturité.

LICHTENSTEIN
au C.N.A.C.

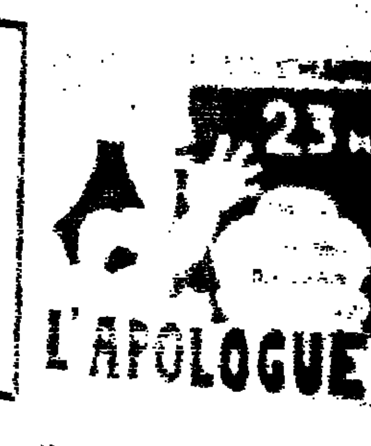
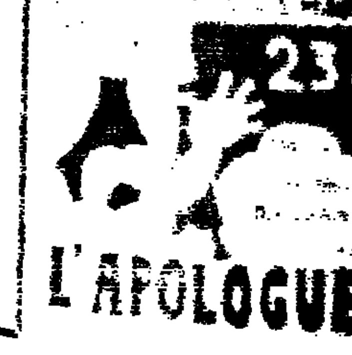
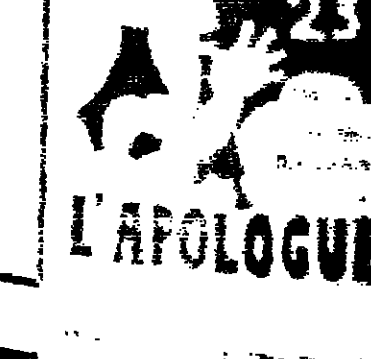
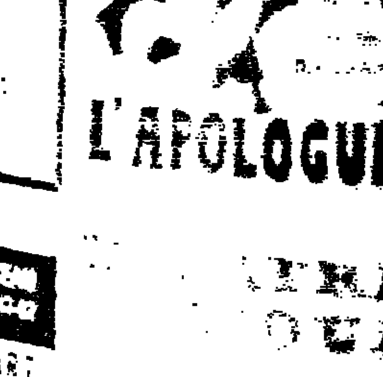
Il s'agit des dessins et non des peintures. Des dessins depuis quinze ans. Petits ou grands, en noir et blanc ou en couleurs, traités en hachures ou rehaussés de pointillé ; dessins sans suite ou bien qui ont abouti (ou aboutiront un jour) à de grandes peintures... Pour se faire une idée précise — qui manquait à Paris — de ce qu'est devenu ce monstre sacré du pop'art américain depuis qu'il a cessé de re-faire des images de bandes dessinées. Pour mesurer exactement le travail d'un « remaker » de grande classe et voir comment on peut faire du Picasso, du Léger, du Matisse, en restant soi-même et actuel.

L'ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN
aux Arts décoratifs

Trois créateurs exposent leurs travaux au Musée des arts décoratifs. Gaetano Pesce, militant pour une architecture et un design qui soient une expression et une œuvre d'art ; Bernard Lassus, spécialiste de la perception et de l'organisation concertée de l'espace, qui montre ses projets pour les nouveaux ensembles d'habitation ; André Lemonier, « ingénieur » de la couleur, qui a établi un combinatoire riche et varié de mille cinq cent cinquante-trois couleurs, alphabet dont il reste à tirer les conséquences artistiques. Chacun à sa manière s'attache à mettre un peu plus d'art dans notre vie quotidienne.

DÉCOUPAGES DE CALDER
à la galerie Maeght

Voici que Calder quitte son univers éolien. Les petits volets colorés qui battent l'air se sont immobilisés en stabiles, et il descend sur terre avec sa démarche flottante pour découper dans le papier des personnages qu'il appelle « Crags and Critters ». L'air et la lumière deviennent la matière de cette sculpture qui veut perdre du poids.




« UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL »

Un Canada de cinéma dans le Cantal

UN enfant naît, quelque part, dans une ferme, dans un monde froid et pauvre. Un enfant de plus, il y en a déjà beaucoup dans la maison. En langeant Emmanuel, le dernier-né, la grand-mère, une femme sage, dure et bonne, qui est le témoin et le véritable chef de famille, se demande s'il connaîtra, lui, une vie plus heureuse.

L'un des frères d'Emmanuel, pourtant, n'est pas comme les autres. Jean le Maigre a treize ans. Indocile, révolté, il semble voué à un autre destin. Il lit beaucoup, il écrit des poèmes sur ses cahiers. La grand-mère, tout en le rabrouant, l'a compris. Car elle et lui sont semblables. Ils vivent dans un univers sensible et affectif, et ne parlent pas le langage de leur entourage. C'est à travers cette femme monologuant à côté d'un berceau (Germaine Montero, pour sa rentrée au cinéma, l'interprète d'une façon très fascinante), c'est à travers ce garçon (le jeune Manuel Pinto) comme marqué par l'ombre de Rimbaud, que le monde éclate. Jean le Maigre n'échappera à sa condition qu'en vivant dangereusement, en se détruisant.

Pyromane, suicidaire, il connaît la maison de correction et le petit séminaire, les amours adolescentes et une mort qui ressemble à un sacrifice. Après sa mort, la famille paysanne se disloque. La sœur aînée et deux des frères de Jean sont happés, broyés, par la ville. La grand-mère continue d'espérer en berçant Emmanuel.

Claude Weisz a trente-cinq ans. Une Saison dans la vie d'Emmanuel *est son premier long métrage tiré d'un roman de Marie-Claire Blais, écrivain québécois. Claude Weisz l'a tourné, en 1972, dans un village du Cantal.*

« J'avais cherché à monter une coproduction franco-canadienne pour tourner au Québec, mais c'était très compliqué. Marie-Claire Blais fait partie, comme Anne Hébert, des gloires de la littérature canadienne mais là-bas on l'envisage plutôt sur le terrain littéraire que sur celui du combat national. Finalement, j'ai obtenu l'avance sur recettes et monté ma propre maison de production. De toute façon, ce roman, qui se passe au Canada, peut se passer partout. J'ai rencontré Marie-Claire Blais, qui se trouvait alors à Boston, pour lui parler de mon projet. J'ai eu des rapports très amicaux avec elle. Je lui ai envoyé l'adaptation, elle l'a très bien acceptée. Pendant le tournage du film, elle était installée en France, en Bretagne. Elle n'est jamais venue nous voir travailler. Par discrétion. Mais, lorsque le film est sorti au Canada, l'année dernière, elle l'a bien vu une dizaine de fois et elle l'a chaudement soutenu. »

Le passage entre deux univers

Le Québec, donc, est devenu le Cantal. Une région, un village que Claude Weisz connaissait bien.

« C'est une région très concrète, *dit-il,* et qui a pu nourrir le film dans son aspect allégorique. Car, dans cette histoire, ce n'est pas le naturalisme, l'étude de mœurs qui m'ont intéressé, mais l'allégorie : le passage entre deux univers, entre un dix-neuvième siècle rural et un vingtième siècle industriel. Ce passage est d'ailleurs plus évident dans le film que dans le livre. Le film reflète ce qu'on trouve dans la réalité d'aujourd'hui, dans certains pays d'Europe en voie de développement : le déracinement de gens qui ne sont pas préparés à la vie urbaine, industrielle ; qui sont plus à l'aise dans l'univers traditionnel. »

Mais Claude Weisz ne traite pas sociologiquement ce thème de l'exode rural et de la prolétarisation des campagnards fourvoyés. S'il en décrit le mécanisme social, il brise le réalisme de son récit par des scènes poétisées, presque surréalistes. Il brise du même coup la chronologie et la psychologie. On pourra penser, un peu à Resnais, beaucoup à Jean Vigo. De Vigo, Claude Weisz a la noire révolte. Il ne peut admettre le destin tragique de Jean, cet enfant-Rimbaud de treize ans qui cherche à tirer parti de son intelligence, de ses dons, du peu que lui offrent le curé et l'institutrice, et qui ne peut pas réussir.

Au portrait de cette grand-mère terrienne et immuable, souveraine dépossédée de l'univers familial, répond celui d'un adolescent troublé, troublant, dans lequel Claude a mis, en fait, toutes ses préoccupations.

« Mon film, *dit-il,* est placé sous le signe de Rimbaud, avec *les Poètes de sept ans*, mis en musique et interprété par Léo Ferré. Mais j'ai poussé Jean le Maigre dans un certain cheminement kafkaïen. Chez Marie-Claire Blais, il y a une atmosphère de religion traditionnelle et de révolte contre cette religion. Seulement, les problèmes religieux ne me concernent pas. Jean le Maigre est un personnage humilié, qui porte une spiritualité inquiète. Il va vers autre chose que je ne saurais exactement définir. Mais si Emmanuel, le dernier-né, doit réussir plus tard dans la vie, c'est parce que Jean le Maigre se sera laissé mourir. »

JACQUES SICLIER.

★ La Seine.

UN TERRAIN VAGUE DANS LA BANLIEUE DE LONDRES

Joan Littlewood et les enfants de Stratford

DRACULA jaillit de son tombeau dans une envolée de cape, l'œil conquérant, la canine coquine. Il y a quelque chose de Groucho Marx dans ses sourcils. La blonde Lucy, pâle comme un grand lys, n'a pas pu lui résister. Exsangue, elle meurt. Son fiancé, malgré la torture du désespoir, plonge un pieu dans le cœur de la malheureuse, dont l'âme ainsi délivrée du mal, s'enfuit en dansant sur les pointes. Ayant pris goût à l'affaire, le fiancé devient le bras vengeur du professeur Van Elsing, joyeux rouquin en habit de Sherlock Holmes : basta pour Bram Stoker. Les loups hurlent, les tziganes dansent. Entre deux scènes, tout le monde chante des airs langoureux ou comiques. Ce *Dracula*, joué par le Royal Theatre de Stratford, est une pantomime, c'est-à-dire une sorte de vaudeville à la Labiche, et, d'ailleurs, le prochain spectacle annoncé est *le Chapeau de paille d'Italie (Italian straw hat)*.

Dans la salle, les spectateurs écrasent leurs cigarettes, posent à leurs pieds leur pinte de bière pour rire à leur aise, pour applaudir de bon cœur. Les murs ont pris la couleur du temps accumulé, le même vert-de-gris que la crypte en carton-pâte où Dracula disparaît, sur un signe de la main. C'est un vieux théâtre plein de fantômes et de souvenirs, qui date du dix-huitième siècle. A cette époque, les jeunes aristocrates se promenaient alentour, flirtaient dans les bocages. Aujourd'hui, les arbres font partie des rêves de voyage. Il y a quelques années, existaient encore des petites rues, un marché. Aujourd'hui, on achète au centre commercial souterrain qui prolonge le métro. On ne peut plus même imaginer ni grâces ni élégances entre les sinistres maisons-prisons qui entourent un terrain vague. Tout à côté d'une tour de briques, neuve et déjà triste, où attendent des bureaux vides, le Royal Theatre de Straford, peint aux couleurs des gâteaux anglais, a résisté aux bulldozers.



Stratford-près-de-la-Tamise n'est pas le domaine de Shakespeare, c'est celui de Joan Littlewood, elle y règne toujours. Mais en vérité, on la chercherait vainement le soir, sur scène, dans les coulisses, dans le bar où, sous des affiches plutôt graveleuses dessinées par la troupe, à l'entracte on chante. Joan Littlewood, c'était une bombe dans le théâtre anglais des années 50. Une bombe au Théâtre des Nations avec *Ah ! Dieu que la guerre est jolie!* La guerre de 1914 racontée avec le nombre des morts et le patriotisme en chansons, terrible dénonciation de ceux qui tirent les ficelles et ordonnent les massacres, terrible dénonciation de la complaisance et de la démagogie.

Depuis plusieurs années, Joan Littlewood a abandonné ses activités théâtrales. A la suite de quelles déceptions, de quelles remises en question ? Elle donne la raison la plus évidente : le théâtre, même progressiste, même politiquement engagé, appartient aux classes cultivées. A Stratford habite un sous-prolétariat démuni pour qui la prison est presque aussi familière que l'usine et l'école. « *Des enfants sauvages* » dit-elle. Elle a créé pour eux une maison, puis elle est partie en Tunisie, pour apprendre et enseigner dans des villages, et elle est revenue chez elle. A Stratford, le théâtre reste sa maison. Grâce à son nom, il n'a pas été démoli. D'un hangar derrière la scène elle a fait une sorte d'école parallèle, un atelier où viennent enfants et adultes. C'est eux qui ont déblayé le terrain vague : « *C'est une occupation illégale,* dit-elle, *et, donc, il faut absolument que le « projet » aboutisse.* »

Il fait froid sous le soleil sec. Enfouie dans un gros manteau rouge, une casquette blanche posée en arrière sur sa tête blonde, Joan Littlewood raconte avec sa belle voix râpeuse, son grand rire généreux, le « projet ». Déjà, sur le terrain, il y a une petite maison, et il y en aura d'autres ou pourra s'inventer une vie sociale, qui manque dangereusement ici comme dans toutes les banlieues pauvres du monde. Les rejetés du progrès qui fuient les écoles surchargées, qui se réunissent en bande et brusquement se battent et se détruisent, trouveront ici les moyens de créer leur propre langage. Ici, sur ce terrain vague, dans ce paysage à la Zola. « *Ils ne savent pas,* dit-elle, *ils ne peuvent pas savoir ce qui est bon et mauvais pour eux.* »

Si Joan Littlewood le savait, sans doute le raconterait-elle sous forme de mystères médiévaux joués dans les rues. Des formes anciennes pour les gens de demain, des histoires très simples avec d'un côté l'ange et de l'autre le diable. Ce sera pour le jour où l'on pourra définir qui est l'ange, qui est le diable.

Le « Projet »

Il fait froid, c'est dimanche. Le chanoine de Saint-Paul vient chercher des enfants qui partent dans les rues avec des pancartes pour chanter et faire la quête. Les pouvoirs publics se désintéressent du « projet ». Il n'y a pas d'argent, pas un penny, mais des amis qui apportent du matériel, prêtent un camion, donnent leur temps de repos. Il n'y a pas d'équipe organisée, mais des gens autour de Joan Littlewood, attirés et retenus par ce personnage hors du commun, rude et chaleureux, qui semble défier le temps, les ans, les obstacles, la fatigue, le découragement, qui domine sans paraître diriger, qui, sans ménagements, irradie sa force obstinée, qui sait écarter les doutes et les soigner par l'humour, qui semble capable d'aller jusqu'au bout de n'importe quoi, capable de renverser les montagnes et même de les construire.

Peut-être un jour Joan Littlewood quittera-t-elle Stratford parce que les « enfants sauvages » seront en train d'inventer leur civilisation. Quand elle en parle, tout paraît possible. On ne peut pas s'empêcher d'espérer que ce jour viendra et qu'elle retournera sur la grande scène grise (plus profonde que la salle parce que le théâtre a été construit sur les plans d'un comédien) où elle aura tellement de choses à raconter.

COLETTE GODARD.

EN BREF

Animation

UN FESTIVAL A NOUMÉA

Le deuxième Festival d'été de Nouméa — qui se veut une « vitrine de la culture française » — vient de s'achever, à Gloria, nouvelle capitale de ce territoire d'outre-mer, dans une chaleur émolliente et une animation peu commune en cette période de grandes vacances. Ce festival, qui a vu le jour grâce à Philippe Cérèze, a permis au public (un public de citadins fortunés mais aussi de cinéphiles) de voir plusieurs films, dont *les Guichets du Louvre* de Michel Mitrani, *les Granges brûlées* de Jean Chapot, venus présenter eux-mêmes leurs réalisations, *Il pleut toujours où c'est mouillé* de Jean-Daniel Simon, présenté l'an dernier à la quinzaine des réalisateurs à Cannes (et qui vient de sortir à Paris), et le spectacle de Denis Llorca, *les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac*. Denis Llorca, dont l'objectif est d'atteindre un public plus « populaire, plus vaste » que celui du festival, avoue cependant que son « spectacle est d'un genre sophistiqué », mais ce qui lui semble passionnant, c'est la rencontre « de ce spectacle sophistiqué avec un public qui ne l'est pas, qui n'a jamais vu le théâtre ». Après avoir montré *les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac* au public du festival qui l'a boudé, Denis Llorca fera tourner sa pièce en France, à Paris et en province, puis en Guyane et aux Antilles.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Concerts

L'ÉTERNELLE SALLE GAVEAU

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir forcé le sort. Un concert : un auteur. Pas d'entracte. Un horaire (18 h. 45) calculé sur la sortie des facultés et des lycées. Soixante minutes d'immobilité. De bons interprètes de série B : la formule, ailleurs, a fait ses preuves. Les étudiants n'ont pas manqué de prendre le métro, les adultes ont retardé l'heure du dîner, les enfants ont sacrifié leur feuilleton quotidien, les mélomanes ont modifié leurs habitudes pour gagner, entre chien et loup, le Théâtre de la Ville ou le Palais des congrès. Pourquoi *ne se seraient-ils pas* risqués, à la même heure, jusqu'à la salle Gaveau ?

Eh bien ! l'opération semble avoir fait long feu. Comme si les fauteuils de velours rouge, les stucs empoussiérés et les placeurs en uniforme de la rue La Boétie avaient le pouvoir de décourager les meilleures volontés. *Qu'il débute à 18 h. 45 ou* à 21 heures, le spectacle demeure inchangé : parterre clairsemé ; balcons déserts, vieilles dames assoupies : interprètes endimanchés, déployant une énergie décuplée pour réchauffer cette salle glaciale.

Ils étaient deux, mercredi dernier. Vraisemblablement le mari et la femme. Les cordes de leurs instruments (piano et alto, remplacé à l'occasion par le violon) vibraient mal au lyrisme brahmsien. Trop d'application. Pas assez d'emportement. Des élans à peine ébauchés : on voudrait réentendre le duo Wallfisch. Dans de meilleures conditions.

ANNE REY.

★ Prochain programme : *Bach* par Jean-Pierre Wallez et Robert Veyron-Lacroix (ce mercredi 5 février, à 18 h. 45).

Correspondance

LA SACEM ET LE MIDEM

A la suite de l'article sur le MIDEM intitulé « Des éditeurs moroses » (*le Monde* du 25 janvier), M. J.-L. Tournier, directeur général de la SACEM, nous adresse les précisions suivantes :

« *1) A la différence de l'agence de l'U.R.S.S. pour les droits d'auteur (V.A.A.P.), qui possède le monopole de vente des œuvres soviétiques à l'étranger, et d'achat des œuvres étrangères pour le territoire soviétique, la SACEM ne poursuit aucun but commercial, cette tâche étant du ressort des éditeurs. C'est la raison pour laquelle notre société n'occupait pas de stand au MIDEM.*

« *2) La SACEM, toutefois, ne « boudait » pas le MIDEM, puisqu'elle y était représentée, à titre d'observateur par son secrétaire général et l'un de ses directeurs.*

« *3) Dans le cadre de son activité strictement commerciale, le MIDEM est appelé à utiliser publiquement des œuvres musicales protégées. Il est donc normal que la SACEM intervienne à l'occasion de ces manifestations, pour délivrer les autorisations nécessaires et en recevoir la contrepartie pécuniaire (...).* »

M. Tournier rappelle, dans les deux derniers paragraphes de sa lettre, les grandes lignes du contentieux qui oppose la SACEM et le MIDEM au sujet de la manifestation annuelle de Cannes.

« Les mille et une nuits de Cyrano de Bergerac »... à Nouméa.

Festival

DES TROUPES RÉGIONALES A REIMS

Pour la troisième année consécutive, le Théâtre populaire de Reims (compagnie Robert Hossein), la Maison de la culture André-Malraux et le Centre Saint-Exupéry organisent à Reims des journées rencontres de théâtre amateur, du 5 au 15 février.

Cette année, les organisateurs ont retenu le Théâtre de l'Eccyclème, qui présentera trois pièces en un acte de Samuel Beckett. La troupe de la M.J.C. d'Aÿ donnera *Et le rêve fut court*, spectacle conçu et réalisé par Jacques Heydecker sur l'histoire de la Commune de Paris. Le Théâtre de la *Mascara*, de Château-Thierry, produira un *Robinson Crusoë*, interprété par Claude Varry. La troupe du Cercle Pierre-Bayle, de Sedan, présentera *Prévert et murs gris*. Quant à la troupe du Centre Saint-Exupéry de Reims, animée par Jean-Pierre Soussigne et Claude Bardoux, elle créera une nouvelle pièce, *le Pacte ou la Cité des songes*.

RICHARD FOY.

Galeries

LES PETITS MONSTRES DE D'ACHER

Dominique d'Acher n'est pas de ces peintres de tout repos dont on accroche les toiles au-dessus de son canapé. Elle dérange : le bon goût, le goût, tout court, elle ne le connaît pas. Son univers est une jungle où la vie ne peut se nourrir que de sang et de mort. On y étouffe, l'espace est bouché de toutes parts, et cela par un flot de couleurs saturées d'électricité : vert cru, jaune acide, bleu glacial, rouge meurtrier. La vie ? Ce sont des petits êtres ridés, au regard sans âme, transparents dans leur chair molle, sanguinolents et pervers. Ce sont des monstres, en fait des embryons d'hommes, vieux d'expériences atroces et jetés en pâture à leurs semblables avant même d'avoir vu le jour. On les voit, en réserve sous des cloches de verre, ligotés dans leurs propres organes, reliés entre eux par des serpentins de vaisseaux.

A chacun d'interpréter. Dominique d'Acher n'explique pas, elle montre ; de mieux en mieux d'ailleurs, plus distante — son espace est devenu un théâtre — et plus maître de ces images surgies de l'inconscient, qu'elle accepte, non sans courage.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ L'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix.

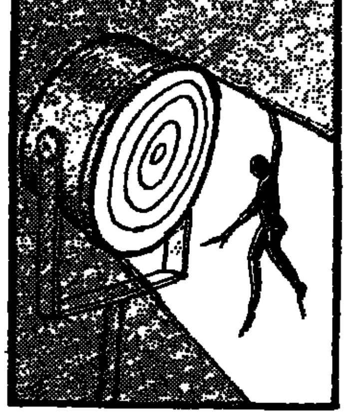
Peinture

L'ÉCOLE DE NICE ET LE JUMELAGE AVEC LE CAP

Dans une lettre adressée à M. Jacques Médecin, député, maire de Nice, une quinzaine de peintres de l'école de Nice ont exprimé leur refus de participer à la création d'une salle portant leurs noms au musée Chéret. Ils ont également refusé d'exposer au musée-galerie des Ponchettes. Ils veulent ainsi protester contre le jumelage de Nice avec la ville du Cap, en Afrique du Sud.

M. Jacques Médecin a regretté cette décision, estimant qu'il ne fallait pas mélanger art et politique : « *Dans les musées d'Afrique du Sud*, a-t-il déclaré, *sont exposées des œuvres de peintres d'avant-garde aux idées parfois très gauchisantes. Je suis désolé que les représentants de l'école de Nice ne s'indignent pas plutôt du jumelage Nice-Yalta car, tout récemment encore, une exposition de peintres d'avant-garde a été détruite à Moscou.* »

UN DOSSIER SUR LES PRATIQUES CULTURELLES DES FRANÇAIS



La sagesse des chiffres

Il manquait à la culture un système métrique. Les statisticiens ont comblé ce vide. En quatre cents pages « les pratiques culturelles du Français » viennent d'être analysées par le service des études et de la recherche du secrétariat d'État à la culture. Document impressionnant qui démontre ce que l'on savait déjà : « le public réel, permanent, de la culture ne représente que 20 % des Français qui cumulent la majorité des activités et des fréquentations ». Les tableaux, les diagrammes, les graphiques, posent d'étranges équations. La culture est quantifiable, assimilable au système économique de production. Les biens culturels existent, disent les enquêteurs. Voici leurs possesseurs. La sagesse des chiffres pallie les utopies. Les ordinateurs tendent des miroirs statistiques. Les pourcentages tracent des frontières rationnelles et objectives. « La quantification, précisent les auteurs du rapport, n'a pas porté sur la culture mais sur les comportements culturels. Les analyses faites par l'INSEE des budgets-temps et son enquête sur les loisirs du Français ont permis de découper un certain secteur « culturel » dans l'activité des Français : découpage empirique, qui ne répond pas à une théorie préétablie de la culture, mais bien plutôt à une série de questions que sont amenés à se poser ceux qui assument des responsabilités : aménagement des villes et du territoire, répartition des dépenses de l'État ou des collectivités locales, réduction des inégalités sociales ou géographiques. » Le sens de l'enquête est clair. C'est la culture apparente qui est passée au crible, le « geste » culturel. Mais l'on peut se demander si l'action des responsables doit conduire à corriger ces apparences. Et si l'égalité devant les biens culturels existants n'était qu'un fallacieux principe ? Et si les sous-groupes sociaux ne demandaient qu'à produire leurs propres biens ? Les statistiques sont muettes. Elles dessinent l'acquis, elles posent un bilan quantitativement déficitaire, en se référant — en dépit de leurs réserves — à des notions culturelles traditionnelles. Elles mettent en cause — et c'est là leur plus grande utilité — la culture d'une société élitaire qui ne reconnaît à la majorité des Français que le droit d'organiser des bals et des fêtes foraines, ou de regarder la télévision.

LOUIS DANDREL.

La musique militaire devance l'opéra

LE rapport que vient de publier le Service des études et de la recherche du secrétariat d'État à la culture sur « les pratiques culturelles des Français » a été établi à partir d'une enquête par sondage menée à la fin de 1973. La commande en avait été passée par M. Jacques Duhamel, alors ministre des affaires culturelles.

Cette enquête couvre un grand nombre de secteurs, depuis les moyens de communication de masse jusqu'aux sports et activités de plein air. Du comportement général des Français devant la culture, on retiendra deux données : 1) Les catégories socio-professionnelles comprenant les cadres supérieurs et les professions libérales, les bacheliers ou diplômés de l'enseignement supérieur, les jeunes, sont les premières bénéficiaires des biens naturels. 2) La fréquentation de la « culture » croît en fonction de la taille des agglomérations urbaines ; Paris vient en tête.

La lecture des chiffres globaux doit donc être systématiquement confrontée aux données sociales et géographiques. Il est clair que les populations ouvrières et rurales ne participent que faiblement à la vie culturelle du pays. Les raisons — maintes fois avancées par les partis de gauche — sont, d'une part, la durée hebdomadaire du travail : quarante-sept heures en moyenne (quarante-cinq heures pour les ouvriers ; cinquante-neuf heures pour les agriculteurs), et, d'autre part, les conditions de vie. A Paris et en banlieue, la durée des transports domicile-lieu de travail excède six heures par semaine. Un tiers des Français âgés de plus de vingt-cinq ans sortent au moins une fois par semaine, mais près de la moitié des ménages ayant des enfants ne peuvent quitter leur domicile. L'enquête n'a pas abordé les conditions de travail ni ses conséquences sur les pratiques culturelles.

Un autre facteur semble d'autre part déterminant : l'âge. Le taux de pratique régresse continûment entre quinze - dix-neuf ans et soixante ans et plus. C'est le cas aussi bien pour les activités admises comme des loisirs de jeunes (sport, de 30 % à moins de 1 % ; pratique d'un instrument de musique, de 25,3 à 2,8 %) que d'autres activités réputées être l'apanage de gens cultivés (lecture de quinze livres et plus par an ; de 48,2 à 23,5 %, fréquentation des musées, de 39,5 à 16,4 %). Les loisirs populaires ou familiaux régressent eux aussi en fonction de l'âge : cinéma de 87,4 à 22,3 %. Seules exceptions à cette règle : l'écoute quotidienne de la télévision la lecture régulière d'un quotidien et le jardinage.

Il est intéressant de noter que la vie politique échappe en grande partie aux classifications de la vie culturelle. La province participe autant aux réunions électorales et aux manifestations que la région parisienne. Le taux de fréquentation d'organisations est partout d'environ 25 %. Les activités politiques sont le fait principalement des électeurs de vingt-cinq à cinquante-neuf ans.

La fréquentation des spectacles

Le cinéma est de loin la sortie-spectacle la plus répandue. Cependant, la moitié seulement des Français sont allés voir un film au cours des douze mois précédant l'enquête.

Les loisirs-spectacles forment deux catégories si l'on considère les activités professionnelles du chef de ménage :

— Le cinéma, le théâtre, les concerts ou les ballets ont leur taux de fréquentation le plus élevé dans les milieux des cadres supérieurs et professions libérales.

— Les matches sportifs, les spectacles folkloriques, le cirque, l'opérette et les courses de taureaux sont plus répandus dans les ménages de cadres moyens, employés ou ouvriers qualifiés.

SUR 100 FRANÇAIS AGÉS DE 15 ANS ET PLUS	SONT ALLÉS AU COURS DES DOUZE MOIS	
	au moins une fois	Nombre de fois (moyenne)
	%	%
Cinéma	51,7	13,1
Match ou autre spectacle sportif payant :	24,3	8,5
Théâtre	12	3,6
Danse folklorique	12,1	1,9
Music-hall	11,5	2,6
Cirque	10,8	2,1
Spectacle amateur	9,7	2
Spectacle dans le cadre d'un festival	7,8	2
Concert de grande musique	6,9	3
Concert pop ou jazz	6,5	3,7
Ballet	5,8	1,5
Opérette	4,4	3
Course de taureaux	4,4	1,6
Opéra	2,6	5

Il convient dans ce tableau d'ajouter la fréquentation des musées, qui se place avant celle des matches sportifs ; 37,4 % des Français ont visité un musée au moins une fois dans l'année.

L'amateurisme

Les arts sont de moins en moins pratiqués par les amateurs. Le rapport du service des études ne donne pas de comparaisons. Mais les chiffres qu'il fournit sont suffisamment bas pour être significatifs.

Un tiers seulement des Français possèdent un instrument de musique. Dans un cas sur deux, ils en jouent, au moins d'une façon occasionnelle. La guitare vient en tête (13,9 %), puis le piano (possession 8 %, pratique 4,8 %). Le chant choral est à l'agonie (1,5), les fanfares sont un souvenir (1,1 %). Mais ces chiffres sont encore réconfortants au regard du théâtre amateur (0,9 %).

En revanche, la vente des disques couvre un marché important. Plus de 60 % des Français en possèdent. La chanson (avec 61,3 %) domine largement les différents genres. Mais la musique classique n'est pas négligeable (37,8 %). Une curiosité dans cette statistique : la musique militaire devance l'opéra d'un point (13,9 % contre 12,9 %).

La lecture occupe dans l'enquête une place importante. On découvre notamment que, contre toutes les idées reçues, les Français lisent : sept sur dix d'entre eux, âgés de plus de quinze ans, sont des lecteurs de livres ; et 45 % de la population lit de dix à cinquante livres et plus par an.

Le rôle des pouvoirs publics

L'État, à la lecture d'une telle enquête, ne pourra qu'être modeste. Près de 40 % des citoyens estiment que son action se résume à « peu de chose » ou « pratiquement rien ». L'opinion est particulièrement défavorable dans les populations masculines, chez les jeunes de quinze à vingt-quatre ans, dans les milieux agricoles et ouvriers, chez les cadres moyens, dans la banlieue. L'action des municipalités n'est guère mieux jugée, surtout chez les ruraux. Les notions de « privilégiés de la culture », d' « hypercultivés », « sorties élitaires », énoncées par les enquêteurs, reposent sur des réalités irréfutables.

La France de Guy Lux aime le cinéma

LA France de Guy Lux regroupe 44,3 % des Français, selon la terminologie des enquêteurs. Les « consommateurs » passifs du petit écran se situent en retrait de la moyenne pour toutes les autres pratiques culturelles : spectacles, visites, loisirs populaires, plein air, lectures, disques, etc. Leur télé-spectacle préféré est composé de théâtre, de cirque, de music-hall, de variétés, d'émissions médicales et d'opérettes. Ce groupe culturel comporte davantage de femmes (60 %) que d'hommes, et de personnes âgées (70 % ont plus de quarante ans ; 40 % ont plus de soixante ans) ; il est socialement situé : 82 % de ses composants n'ont ni brevet ni C.A.P. ; ce sont, le plus souvent, des ruraux, des employés, ou bien des ouvriers. Toutefois, ces chiffres ne représentent pas l'ensemble des téléspectateurs, puisque 86 % des Français âgés de plus de quinze ans ont un téléviseur à leur foyer ; la possession d'un poste est en général plus fréquente dans la population mariée (88 %) et chez les citadins (province et banlieue parisienne : 89 %).

Soixante-cinq Français sur cent regardent la télévision tous les jours ; ceux qui la fréquentent le moins assidûment sont les jeunes de vingt à vingt-quatre ans (46,5 %), les professions libérales (39 %), les Parisiens (53,8 %), les bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur (50,2 %).

En moyenne, les possesseurs d'un récepteur suivent les programmes 15,7 heures par semaine, mais près de 30 % des téléspectateurs reconnaissent que le poste reste allumé même quand personne ne le regarde ; la proportion monte à 40 % dans les milieux ouvriers.

Le document du secrétariat d'État précise que 70 % des téléspectateurs consultent les programmes pour établir leurs choix. Cependant, 15,5 % des téléspectateurs restent devant leur poste même si le programme du début de soirée ne leur plaît pas.

Statistiquement, toujours, le téléspectateur moyen s'ennuie pendant vingt-six heures (quelle persévérance !), se délasse pendant quarante-six heures et se cultive pendant vingt-huit heures, sur cent. L'intéressant provient de l'analyse de ce résultat. On trouve davantage de « cultivés » parmi les agriculteurs ; de « cultivés » et d' « ennuyés » chez les cadres moyens, dont l'attente vis-à-vis des programmes semble plus grande, et d' « ennuyés » parmi les quinze/dix-neuf ans.

Les téléspectateurs réguliers qui sélectionnent leurs programmes trouvent un plus grand apport culturel dans la télévision que les spectateurs assidus, qui sont le plus satisfaits, dans l'ensemble. Un téléspectateur sur cinq souhaite une télévision à prédominance culturelle, deux sur cinq souhaitent davantage de divertissement, les deux autres se satisfaisant d'un partage.

Quatre-vingts pour cent des téléspectateurs voient *souvent* des films, des émissions sur la nature ou la vie des animaux, du music-hall ou des variétés. Plus d'un spectateur sur deux suit *rarement* des reportages sur les problèmes politiques, économiques ou sociaux, mais la majorité des téléspectateurs ne voient *jamais* les émissions sur la littérature ou les écrivains, les ballets, les concerts, l'opéra ou les documentaires sur les arts plastiques. C'est toutefois pour l'opéra que le rôle de diffusion culturelle de la télévision est le plus évident : 14 % de téléspectateurs pour le théâtre lyrique, alors que 2,6 % seulement des personnes interrogées sont allées voir de tels spectacles en salle.

Cependant, l'attachement des Français au petit écran n'est pas aussi important qu'on le croirait. Cinquante pour cent des personnes interrogées pensent que leur petit écran ne leur manquerait qu'un peu, sinon pas du tout.

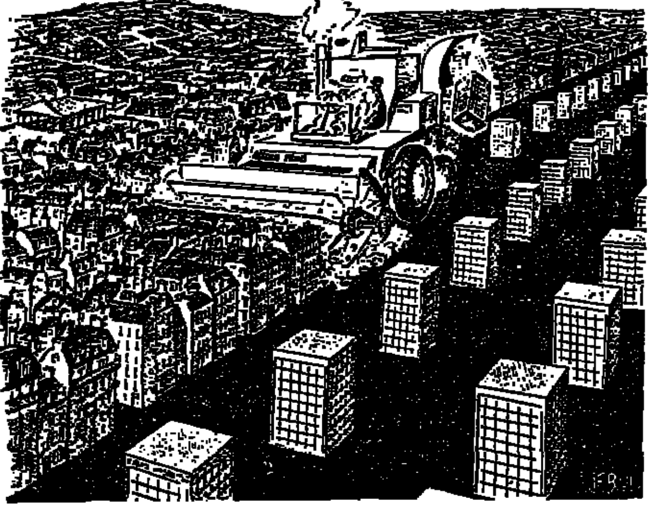
L'écoute de la radio demeure très importante : près de 17 heures par semaine contre 15,7 heures pour la télévision. La relation entre l'assiduité à la radio et au petit écran est positive : plus on regarde l'une, plus on écoute l'autre. Les informations viennent en tête (35,2 %), devant les variétés (23,5 %) et la « grande musique » (5,5 %).

UN COLPORTEUR DU DESSIN POLITIQUE

Jean-François Batellier « petit peintre paysagiste indépendant »

DANS le hall du restaurant universitaire de la faculté de droit et de sciences humaines, à Toulouse, les étudiants se pressent autour des trois cents dessins accrochés aux murs — « vaste fresque itinérante en constant renouvellement, animée et autogérée par son auteur », comme il est indiqué en lettres manuscrites, sous le titre « la Fureur de survivre ».

« Pourquoi tu dessines ? », « Comment tu vis ? », questions lancinantes posées interminablement à Jean-François Batellier, jeune barbu, debout devant une grande table sur laquelle s'accumulent les reproductions de ses dessins qu'il vend pour 2 F, 8 F, 12 F... Sorti de l'Institut d'études politiques, Jean-François Batellier a suivi le chemin inverse des « jeunes loups ».



Ainsi, « touché par la grâce en mai 68 », il a commencé à utiliser sa plume et son crayon « à tâtons », mais sur un thème bien déterminé : « Une réforme souhaitable, la révolution ». En quelques années, il a accumulé ainsi des centaines et des centaines de dessins qui dénoncent pêle-mêle, et avec un humour amer, vengeur (tous n'ont pas la même qualité), le travail à la chaîne, le bruit, Nixon, les transports en commun, la spéculation immobilière, l'aliénation et l'absurdité de la vie quotidienne. Collaborateur anecdotique de journaux comme « Pilote », « Politique-Hebdo », « le Canard enchaîné », il a voulu à la fois rompre avec « l'isolement dans lequel le dessinateur travaille » et sortir du « ghetto » des galeries, des marchands, d'une « élite ».

Avec sa voiture, ses cartons, il s'arrête, une semaine ici, trois semaines là. Au coin d'une rue, dans un comité d'entreprise, une maison de la culture, les M.J.C., les fêtes, les festivals... et il attend. On lui pose des questions, on critique, on raconte. Quelquefois, il retrouve ses dessins, les mêmes, collés, en affiches, sur les murs de Francfort et de Toulouse (pour défendre la destruction d'un vieux quartier par exemple), ou agrandis et brandis à bout de bras dans des manifestations. Il adore ça, mais il souhaite aujourd'hui travailler plus officiellement, moins « durement » (en étant invité par des municipalités) Jean-François Batellier, « petit peintre paysagiste indépendant » (une expression de lui) devrait pouvoir se faire entendre.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Renseignements : Jean-François Batellier, 209, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Expositions

CENTENAIRE DE L'OPERA. HOMMAGE A CHARLES GARNIER : 1875-1975. — Théâtre national de l'Opéra (073-90-93). Sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 18 mars.

ART DU XXe SIECLE. FONDATION PEGGY GUGGENHEIM, VENISE. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 3 mars.

LOUIS XV : UN MOMENT DE PERFECTION DE L'ART FRANÇAIS. — Hôtel des Monnaies, 11, quai Conti (326-52-07). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 avril.

MILLENAIRE DE L'ETHIOPIE. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 16 h. Entrée : 5 F; le samedi : 3 F. Jusqu'au 17 février.

L'ART ALBANAIS A TRAVERS LES SIECLES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 février.

LE NEO-CLASSICISME FRANÇAIS. DESSINS DE MUSÉES DE PROVINCE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-34). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F : le samedi : 4 F. Jusqu'au 10 février.

LE MONDE DE FRANKLIN ET DE JEFFERSON. — Grand Palais, entrée Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 mars.

L'U.R.S.S. ET LA FRANCE. LES GRANDS MOMENTS D'UNE TRADITION. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

DESSINS DU MUSÉE ATGER, DE MONTPELLIER. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F; le dimanche : 2 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 10 février.

RENAISSANCE DU MUSÉE DE BREST, ACQUISITIONS RECENTES. — Musée du Louvre, département des peintures (voir ci-dessus). Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 10 février.

ARMAN. OBJETS TROUVÉS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11 avenue du Président Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 mars.

BESTIAIRE POUR LES ENFANTS. — Musée des enfants. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 février.

DESSINS DE ROY LICHTENSTEIN. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 16 février.

BERTRAND LAVIER. — Centre national d'art contemporain (voir ci-dessus).

PEINTRES TEMOINS DE LEUR TEMPS. « COMME IL VOUS PLAIRA ». — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 3 F. Jusqu'au 26 février.

ANDRE LEMONNIER, COULEUR. — Centre de création industrielle, 107, rue de Rivoli (260-32-14) Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 mars

GAETANO PESCE. LE FUTUR EST PEUT-ETRE PASSE. — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 3 mars. (Le 6 février, de 20 h. à 22 h., rencontre avec G. Pesce.)

BERNARD LASSUS. PAYSAGE QUOTIDIEN. — Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 3 mars.

CHARLES DESPIAU, sculptures et dessins. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 15 et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Prolongée jusqu'au 15 avril.

WILLEM BUYTEWECH, 1591-1624. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 mars.

L'ENFANT SES LIVRES, SES JEUX. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Du lundi au vendredi, de 10 h. à 20 h. Entrée libre Jusqu'au 12 février.

VISIONS D'ENFANTS DU MONDE DES INSECTES, dessins, peintures, gravures, tissus. — Laboratoire d'anthropologie. Muséum d'histoire naturelle, 45, rue Buffon (331-89-05). Sauf dimanche matin, de 9 h. à 17 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 9 mars (le 5 février, à 20 h., au grand amphithéâtre, 57, rue Buffon, « table ronde » : « La créativité de l'enfant. »)

VILLES NORDIQUES EN BOIS. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 16 février.

THEA EKSTROM, peintures et aquarelles; RAGNAR VON HOLTEN, collages, objets, gravures. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 février.

TONI UNGERER. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-32-70). Sauf dimanche, de 10 h. à 21 h.; le samedi de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 22 février.

ERNST WOLHAGEN, eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Du lundi au vendredi, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 14 février.

XXVIe SALON DE PEINTURE DE L'ASSOCIATION ARTISTIQUE DE LA PREFECTURE DE POLICE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14-16, avenue de New-York. De 10 h à 12 h et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 9 février.

ART ET MEDIA. American Center for Artists, 261, boulevard Raspail (633-69-16). Sauf dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 février.

MANUSCRITS HEBRAIQUES DU Ier AU XIXe SIECLE. — Musée d'art juif, 42, rue des Saules. Sauf vendredi et samedi, de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 25 février.

CERAMIQUE IMPRESSIONNISTE. Atelier Haviland de Paris-Auteuil 1873-1882. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier Sauf dimanche, lundi et jours fériés, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 février.

VILLES D'ART, CITES D'HISTOIRE, VILLAGES DE TRADITION, CONCIERGERIE, 1, quai de l'Horloge (033-30-08). Sauf mardi, de 11 h. à 20 h. Jusqu'au 6 avril.

GALERIES

PEINTRES ANDALOUS DU FANTASTIQUE. — 58, avenue d'Iéna. Jusque fin février.

CALDER. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusque fin février.

JEAN DORVILLE. — Galerie K. Granoff, 13, quai de Conti. Jusqu'au 25 février.

CLAUDE DELFAUT, toiles et estampes. — Au café d'Edgar, 58, bd Edgar-Quinet. Sauf dimanche. Jusque fin février.

OYVIND FAHLSTROM. — Galerie Iolas, 196, boulevard Saint-Germain (222-75-80). Jusqu'au 22 février.

D. GUSTIN, A BESSER ET GALIA. — Centre culturel juif, 14, rue Georges-Berger (924-13-19). Du lundi au jeudi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 13 février.

HANS HARTUNG. — Galerie Arnaud, 212, boulevard Saint-Germain (548-46-31). Jusqu'au 1er mars.

MAURICE LEMAITRE. — Galerie la Guilde, 61, rue Quincampoix.

MANESSIER, aquarelles. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 22 février.

J.-L. PASQUET, tapisseries. — Maison de la Lozère, 1 bis, rue Hautefeuille. Sauf dimanche et lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 22 février.

ZUKA. — Galerie Darthea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 28 février.

EN BANLIEUE

CRETEIL. Yvaral et Siège poème. — Maison des arts et de la culture (899-90-50). Jusqu'au 1er mars.

SAINT-DENIS. Le Tableau des merveilles. Images de Jacques Prévert. — Théâtre Gérard-Philippe. Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 20 février.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES. Art africain. Mythes et vie de la savane. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-23-40). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 9 février.

SURESNES. Paris insolite, photographies de Michel Zoladz. — Théâtre Jean-Vilar, place de Stalingrad (506-57-18).

EN PROVINCE

BORDEAUX. Pompiérisme et peinture équivoque. — Musée.

BOURGES. L'aquarelle et le dessin anglais (1900-1950). — Maison de la culture. Jusqu'au 9 mars.

CHARTRES. Estampes du Centre national d'art contemporain, 1968-1973. — Musée. Jusqu'au 25 février.

GRENOBLE. Peinture anglaise contemporaine. — Musée. Jusqu'au 17 mars.

LYON. Peintures lyonnaises, du XVIIe au XIXe siècle. — Musée des beaux-arts.

MACON. César. — Musée des Ursulines. Jusqu'au 9 février.

MONTPELLIER. La Comédie-Française. — Musée Fabre.

NANCY. Affiches politiques internationales. — Galerie Corbin. Jusqu'au 12 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Christian Jaccard. — Abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 23 février.

SAINT-ETIENNE. Olivier Debré. — Musée d'art et d'industrie et Maison de la culture et des loisirs. Jusqu'au 20 février. — J. Poncet. Maison de la culture et des loisirs. Jusqu'au 24 février.

SAINT-OMER. Charles Huard. 1874-1935. — Musée. Jusqu'au 24 février.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. L'art graphique à la Fondation Maeght. — Février-mars.

* * *

Le musée Cernuschi sera fermé jusqu'au 4 mars inclus en raison de travaux de réaménagement.

Concerts

MERCREDI 5 FEVRIER

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 8e (225-29-14), 18 h. 45 : J.-P. Vallez et R. Veyron-Lacroix (Bach) ; 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. M. Tabachnik (Xenakis, Bartok, Beethoven, Pasquet).

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-68), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Baudo (Ravel).

CITE DES ARTS, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, 3e, 21 h. : le GERM (Guilbert, Frize, Philippi, Frydmann, Guiot).

EGLISE DES BILLETTES, 34, rue des Archives, 3e, 21 h. : les Musiciens de Ronsard, avec l'Ensemble polyphonique de la radio, dir., C. Ravier (de Lassus, Janequin, A. de Bertrand).

THEATRE PARIS-NORD, 16, rue Georgette-Agutte, 18e (229-09-27), 21 h. : le GERM (Bosseur, Mariétan, Wolf).

JEUDI 6 FEVRIER

RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), (studio 104), 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. R. Norrington (Miroglio, Charpentier, Maxwell-Davies, Porcelyn).

TEP, même programme que le 5 au Palais des Congrès.

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas, avec J.-J. Kantorow, P. Pouvereau, B. Pasquier (Mozart).

VENDREDI 7 FEVRIER

MAISON DE LA RADIO, 20 h. 30 : Orchestre lyrique de Radio-France, dir. A. Sibert (Festival J. Strauss) ; 20 h. 30 : A. Anastacescu, piano (Brahms, Beethoven, Glück, Haydn).

SAMEDI 8 FEVRIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), 16 h. : même concert que le 5 au Palais des Congrès.

DIMANCHE 9 FEVRIER

CHATELET, 18 h. : Concert Colonne, dir. P. Dervaux (Debussy, Tchaïkovski, Ravel).

PLEYEL, 17 h. 45 : Concert Lamoureux, dir. J.-B. Mari (Liszt, Pichereau, Respighi).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Y. Menuhin, dir. G. Devos (Beethoven).

OPERA, 18 h. 30 : Quintette à vent de Paris (Milhaud, Jolivet, Tomasi, Hindemith).

LUNDI 10 FEVRIER

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, 5e, 21 h. : A. Brendel (Beethoven, Schubert).

THEATRE D'ORSAY, 20 h. 30 : Concert D. Milhaud, dir. L. Berio et le Collectif de Champigny (les Années 20).

MARDI 11 FEVRIER

THEATRE DE LA VILLE, 18 h. 30 : VIIe Semaine internationale de guitare.

Le jazz

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, av. Montaigne, 8e (225-44-36), le 5, à 20 h. 30 : Keith Jarret.

SALLE PLEYEL, 252, faubourg Saint-Honoré, 17e (227-06-30), les 12 et 13, à 21 h. : Masha Vishnu Orchestra, J.-Mc Laughlin et J.-C. Ponty.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 15, avenue du Président-Wilson, 16e, le 5, à 20 h. 30 : J. Kuhn.

Variétés

Le music-hall

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Barbara.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 18e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Zizi je t'aime.

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

HEBERTOT, 78 bis, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Raymond Devos.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77) (D., L.), 22 h. : les Chantres du yiddish (poèmes et chants juifs).

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49) (L.), 21 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Michel Sardou (jusqu'au 9) ; le 9 à 18 h. : Roger Mason et Jack Treese ; à partir du 10 à 21 h. 30 : Véronique Samson.

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-22-03), les 6, 7, 8 à 21 h. et le 9 à 15 h. : Serge Lama.

VARIETES, 7, bd Montmartre, 2e (251-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. : l'Alboum de Zouc (jusqu'au 9) : à partir du 10 (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Jacques Martin.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : Persiflons.

Les cabarets

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-53-35), 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), 22 h. et 0 h. 30.

KISS ME, 5, avenue de l'Opéra, 1er (260-64-45), à partir de 22 h. : Bons baisers de Paris.

TOUR EIFFEL (551-19-59), à partir de 20 h. : les Années folles.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : De toutes façons, il nous reste le cheval.

La danse

NOUVEAU CARRE SILVIA MONFORT, 5 rue Papin, 3e (277-88-40). Ballet-Théâtre Joseph Rusillo, les 5, 7 et 8, à 20 h. 30, et le 11, à 17 h. Mémoires pour demain) ; les 10 et 11, à 20 h. 30 (Il était une fois comme toutes les fois).

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30 et dim. 14 h. : Valses de Vienne.

Le cirque

CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE, 110, rue Amelot, 11e (700-12-25), Me. à 14 h., sam. à 16 h. 30 et 21 h., dim. à 14 h. et 17 h.

CIRQUE GRUSS, NOUVEAU CARRE S. MONFORT, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), Mar., Sam. et dim. à 14 h. 30.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.) 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout : 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : la Baby Sitter ; Samedi à 24 h. : Angel.

AU VRAI CHIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34) 20 h. 15 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 23 h. 15 : P. Font et P. Val.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51) 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.

CAFE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (D., L.) 20 h. 45 : Chorus Debile ; 22 h. 30 : P. Péchin.

CAFE-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier (624-03-83). A partir du 8 à 22 h. et les M., J., V., S. à 22 h. : les Méfaits de Tchékhov.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 3, rue Monsieur-le-Prince, 6e (326-43-98) (D.) 20 h. : la Collection (D.) 21 h. 15 : Couvre-jeux ; (D.) 22 h. 15 : Huis clos.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-73-68) (D.) 21 h. : M. Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux.

LE BAR DU MARAIS, 28, rue de Beautreillis, 4e (278-29-48) (L.) 22 h., dim. à 18 h. et 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.

MAISON DES AMANDIERS, 110, rue des Amandiers, 20e (797-19-59) (D., L., Ma.) 21 h. : Un et nu.

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.) 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : H. Gougaud et le groupe Sonorch.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D.) 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.

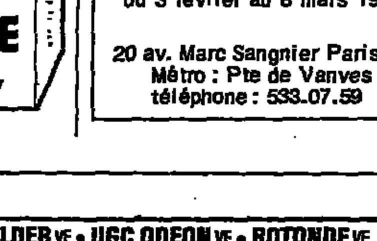
LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (Ma.) I. 20 h. 30 : Larimaquoi ? Larimarien ; 22 h. : la Jacasière. II. 21 h. : Femmes parallèles ; 22 h. 30 : Sélenite nid d'espions.

LE SPLENDID, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-83) (D., L.) 21 h. 30 : Comme un vieux moteur dans un arbre à viande.

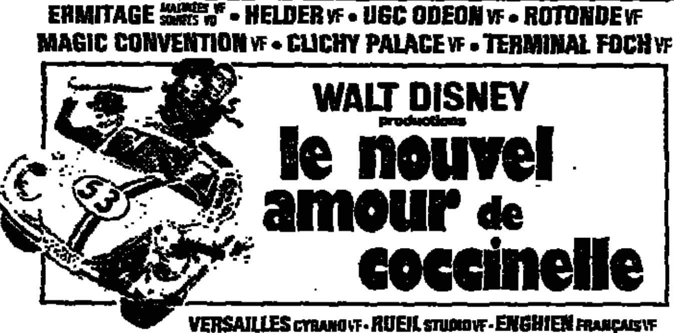






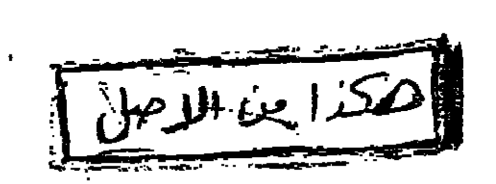


ERMITAGE • HELDER VF • UGC ODEON VF • ROTONDE VF
MAGIC CONVENTION VF • CLICHY PALACE VF • TERMINAL FOCH VF











هكذا من الاصل

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-59), les 5 (collectivités), 8, 12 (abt Me) et 15 à 19 h. 30 : le Trouvère ; le 9, à 18 h. 30 : Concert ; le 13, à 20 h. (abt Ho) : Don Carlos ; (le 6, voir Créteil). Ballet de l'Opéra au Palais des Sports (voir rubrique Danse).

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny, 8e (236-04-41 ou 742-27-31), 20 h. 30 (abt série F le 10, série C le 11), mat. les 9 et 16, à 14 h. 30 : la Célestine ; les 8 (abt série 3) et 12 (série mauve) à 14 h. 30 : l'Ecole des maris ; le Médecin malgré lui.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32), 20 h. 30 (D. soir, L.), mat. D. 16 h. : En revenant de l'Expo.

PETIT-ODEON, 18 h. 30 (L., Ma.) : Dialogues avec Leuco.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), les 5, 6, 7 et 8, à 18 h 30 : Henri Tachan ; 5 et 6, à 20 h. 30 : la Création du monde et autres bisness ; les 7 et 8, à 20 h. 30 : Turcaret ; les 11, 12, 13, 14 et 16, à 18 h. 30 : Semaine internationale de guitare.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), (J., D. soir, L. et le 5), 20 h. 30, mat. D. à 15 h. : l'Opéra de Quat' sous. — Petit TEP (J., D., L.), 20 h. 30, mat. D., à 15 h. : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère.

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-87-93) (D., S.), 14 h. 30 et le 11 à 21 h. : les Fourberies de Scapin.

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Un tramway nommé désir (à bureaux fermés le 5).

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Folle de Chaillot.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D. soir), 20 h. 30 et 22 h., mat. dim. à 15 h. : les Chaises.

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis, 10e (280-28-04) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Iks.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. — Théâtre de l'Aquarium (808-99-61) (D., L.), 20 h. 30 : Tu ne voleras point.

COMEDIE CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03), à partir du 13 (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Zouave.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60), 20 h. 30 : Ensemble de musique persane (jusqu'au 8) : le 5 à 22 h. 30 : V comme Vian : à partir du 10 : jazz.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Les portes claquent.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE, 45, rue d'Ulm, 5e (326-07-25), jusqu'au 8 (D.), 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : le Triomphe de l'amour.

ESPACE TRIBUCHE, 3, rue de la Bûcherie, 5e (325-91-37) (J., V., S.), 20 h. (dernière le 8) : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.

ESPACE CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60), à partir du 7 (D.), 20 h. 30, mat. sam. à 16 h. : Hot ! Baltimore.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) (L.), 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir. — II. (D. soir, L.), 22 h. 30 : ven. et sam., à 20 h. 30 et 22 h. 30, mat. dim. à 16 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : l'Abîme, la Visite.

GYMNASE, 38, bd Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Cher Menteur.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

INTERCLUB, 47, rue de Saussure, 17e (227-68-81), mer., jeu., ven. et sam., à 20 h. 30 : les Dames de poésie, la Maîtresse.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Buffet-Bontems (l'Affaire...) (dernières), (L.), 22 h. : les Larbins : (L.), 24 h. : Plaisir des dieux.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Christmas.

MATHURINS, 36, rue des Mathurins, 8e (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Diablogues.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Pique-Nique de Claretta.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. di. 15 h. : Madame Marguerite.

NOUVEAUTÉS, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 21 h., mat. dim. 16 h. : la Libellule.

NOUVELLE-COMEDIE, 7, rue Louis-le-Grand, 2e (073-54-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h. et dim. 15 h. : le Prince travesti.

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : la Bande à Glouton.

PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 9e (770-44-37) (D., L.), 20 h. 30, Mat. sam. 16 h. : le Marathon.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles : le 10 à 20 h. 30 : Rencontres.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D.), 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, boulevard du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. 45 et 22 h. 30 : le Premier.

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boulevard Saint-Martin, 3e (607-37-53) (D.), 20 h. 30 : Good bye Mr. Freud ! ; 23 h. : l'Apologue.

RENAISSANCE, 20, boulevard Saint-Martin, 2e (208-18-50), à partir du 8 (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Derrière le rideau.

RIVE GAUCHE, 101, bd Raspail, 6e (548-87-93) (D soir, Mar.), 20 h 45, mat. sam. et dim. à 16 h. : les Adieux de la grande duchesse.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Croque-Monsieur.

STUDIO-THEATRE 14, 20, avenue Marc-Sangnier, 14e (553-07-59) (D., L.), 20 h. 30 : Lorenzaccio.

TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : la Chose blanche ; (D soir, L.), 22 h. 30, mat. dim. à 18 h. : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné (jusqu'au 9 inclus) ; du 8 au 16 (sauf le 9), à 14 h. 30 et 17 h. : Lettres de mon moulin.

THEATRE D'ART, 19, avenue Victoria, 1er (236-12-60) (D., soir., L.) 21 h. 15, mat. dim. à 17 h. : le Dernier Empereur. Jeu., ven., sam. à 20 h. ; dim. à 15 h. : la Femme de Socrate.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57). A la Resserre (D., L.) 21 h. : J.C. Russi et J.C. Monnet. A la Galerie (D.) 21 h. : Couples. Au Jardin (D., L.) 21 h. : Nuits sans nuits. Grand Théâtre : à partir du 7 (D., L., mer.) 21 h. : Jacques ou la soumission ; l'Avenir est dans les œufs.

THEATRE DES DEUX PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (357-49-92) (D. soir.) 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. 30 : Mooney et ses caravanes.

THEATRE DE L'EPICERIE, 12, rue du Renard, 4e (828-18-97) mer., jeu., ven. et sam. à 19 h. : Ph. Duval (mimodrame).

THEATRE OBLIQUE, 76, rue de la Roquette, 11e (805-78-51) I. (L.) 21 h. : le Golem ; II. (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : le Pierrot lunaire ; Rapport pour une académie.

THEATRE DE FORTUNE, 147, bd Blanqui, 13e, les 5, 6 et 7, à 20 h. 30 : l'Œuvre sans nom.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90) les 5, 6, 7 et 11 à 20 h. 30 : Zarathoustra. Le 8 à 20 h. 30 et le 9 à 15 h. : Harold et Maude. II. : les 5 et 11 à 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours ; les 7, 8 à 20 h. 30 et le 9 à 15 h. : les Emigrés.

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (D., soir., L.) 20 h. 45, mat. dim. et sam. à 15 h. : Crime et châtiment.

THEATRE DE LA LISIERE, 12, rue du Meunier, 12e (366-17-75) (J.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Jeune Homme livré aux arbres.

THEATRE DE LA PLAINE, 15, rue du Général-Guillaumat, 15e (842-32-25) (D., soir., L., Mar.) 21 h., mat. dim. à 17 h. : la Savane. (L. soir.) 18 h. 30 : Alex Métayer.

THEATRON, 2, rue Frochot, 9e (878-61-56) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. : Parle bas, sinon je crie ; 21 h., mat. sam. et dim. à 15 h. : le Baron perché ; 21 h. 30 : le Croque Note ; 22 h., mat. sam. et dim. à 17 h. : la Résurrection de Maloupe.

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Voraces.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-99) (D. soir., L., Mar.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Frédéric Baptiste (mimodrame).

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (D., soir., L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Fétichiste.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54) jusqu'au 8 à 22 h. : Xâbât.

Les théâtres de banlieue

CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C., 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges (890-89-79), le 7, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. R. Chouteau, sol. : G. Poulet.

CRETEIL, Maison des Arts et de la Culture, place de l'Hôtel-de-Ville (899-94-50), petite salle : les 5 et 6, à 21 h : la Noce chez les petits-bourgeois. Grande salle : le 5, à 21 h. : Mouloudji ; le 6, à 21 h. : la Belle au bois dormant, par l'Opéra de Paris ; le 11, à 21 h. : D. Humair, J. Kuhn, J.-F. Clarke avec le Quintet Arvanitas.

GENNEVILLIERS, Théâtre, 41, avenue des Grésillons (793-21-63), V., S., à 20 h 45 et Dim., à 17 h. (dernière) : le Précepteur.

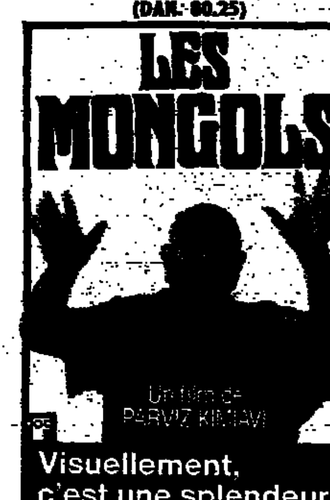
IVRY, Théâtre des Quartiers d'Ivry, 15, rue Raspail (672-37-43) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 16 h. : Dommage qu'elle soit une putain.

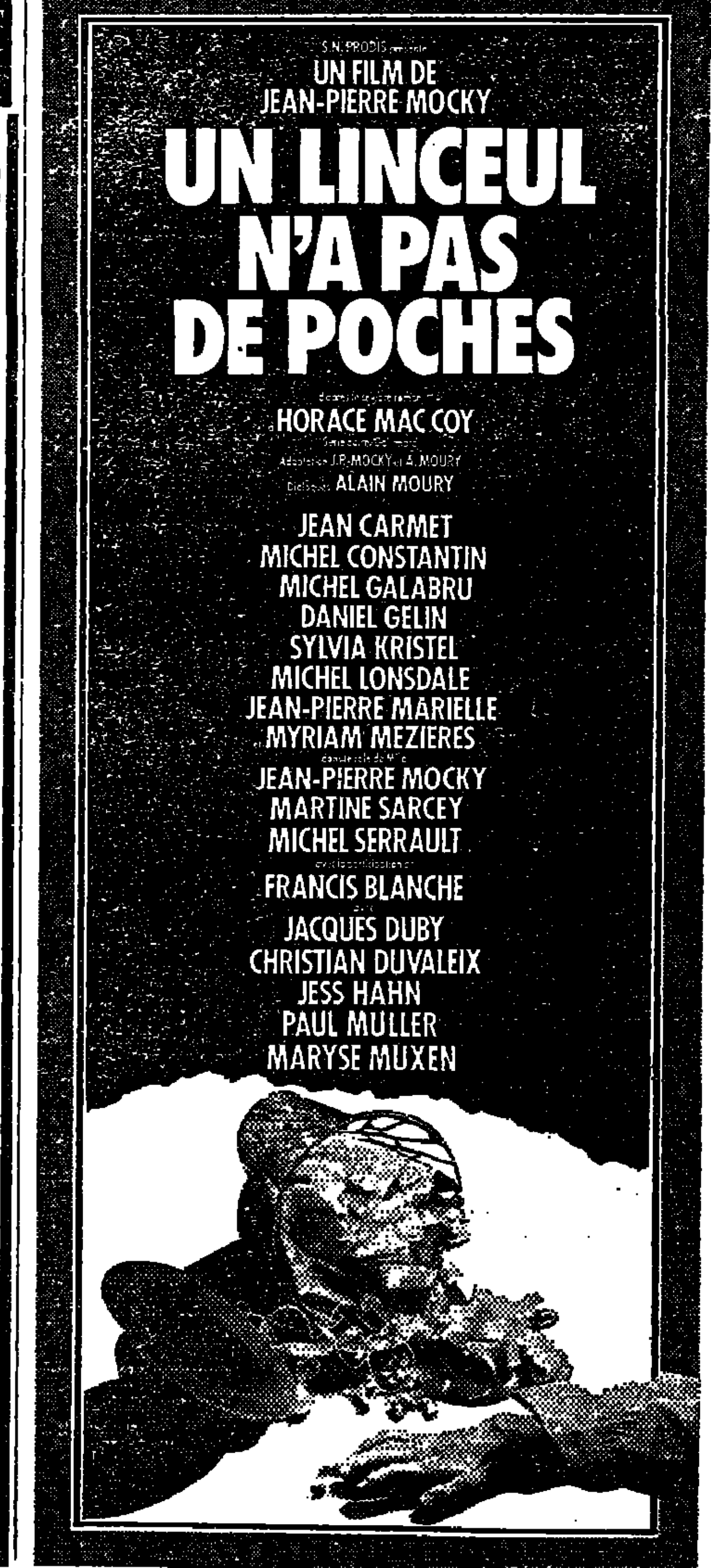
NANTERRE, Faculté : le 5, à 21 h. : Yves Simon. Théâtre des Amandiers, 60, rue Greuze (204-18-81), J., V., S., à 20 h. 30. Dim., à 16 h. : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar, place de Stalingrad (506-57-18), les 7 et 8, à 21 h. : Brocabric.

VERSAILLES, Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs (950-71-18), le 6, à 14 h. 15 et 17 h. 15 : le Cid. Le 8, à 21 h. : Protée. Le 12, à 15 h. : les Femmes savantes.











Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 5 FEVRIER. — 15 h., *l'Extravagant docteur Dolittle*, de R. Fleischer ; 18 h. 30, *le Brigand bien-aimé*, de N. Ray ; 20 h. 30, *Portrait d'un écrivain* (en présence des auteurs), et *le Nouveau-Né*, de B. et G. Karabuda ; 22 h. 30, *Symphonie pathétique*, de K. Russell.

JEUDI 6. — 15 h., *Pour l'indépendance*, de D.W. Griffith ; 18 h. 30, *la Scandaleuse de Berlin*, de B. Wilder ; 20 h. 30, *Synapse* (en présence de l'auteur), de M. Diop ; 22 h. 30, *Citizen Kane*, d'O. Welles.

VENDREDI 7. — 15 h., *Mabuse le joueur*, de F. Lang ; 18 h. 30, *Sirocco*, de C. Bernhardt ; 20 h. 30, *le Conformiste*, de B. Bertolucci ; 22 h. 30, *Ziegfild follies*, de V. Minnelli.

SAMEDI 8. — 15 h., *la Grève*, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30, *Made in U.S.A.*, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, *le Caporal épinglé*, de J. Renoir ; 22 h. 30, *Juge et hors-la-loi*, de J. Huston.

DIMANCHE 9. — 15 h., *les Enfants du paradis*, de M. Carné ; 18 h. 30, *Monterey Pop*, de Pennybaker ; 20 h. 30, *Monsieur Verdoux*, de C. Chaplin ; 22 h. 30, *Sueurs froides*, d'A. Hitchcock.

LUNDI 10. — Relâche.

MARDI 11. — 15 h., *Polikouchka*, de Sanine ; *le Manteau*, de Kozintsef et Trauberg ; 18 h. 30, *Androcles et le lion*, de C. Erskine ; 20 h. 30, *la Femme et le Pantin*, de J. von Sternberg ; 22 h. 30, *le Trône de sang*, d'A. Kurosawa.

Les exclusivités

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).

LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-87).

LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATÉ (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (359-41-46) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (734-20-70).

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 13e (783-67-42).

C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (508-03-75) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-08-96) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17).

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-82-87) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h 30 à 20 h. 40.

DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (632-43-71)

DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). — V.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67).

LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., v.o.), jusqu'à jeudi : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f., jusqu'à jeudi : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LA GENESE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-83) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Concorde, 8e (359-92-84)

LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 14 h. à 22 h. 30.

HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Arlequin, 6e (548-62-25).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi — V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-80), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Pagode, 7e (551-12-15).

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)

LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZAM (A., v.o.) : Ciné-Halles (Positif), 1er (236-71-72).

LE LOUP DES STEPPES (Fr., Suis., All.) v. ang. : La Clef, 5e (337-90-90).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage (en mat.), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).

MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

MARIAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Capri, 2e (508-11-69).

LES MONGOLS (Ira.) v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Noctambules, 5e (033-42-34).

LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Sued., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).

SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Murat, 16e (288-99-75).

SEXOLOGOS (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42)

LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

SWEET LOVE (A., v.f.) (**) : Gramont-Opéra, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00) V.o. : Boite-à-Films, 17e (754-51-50), à 16 heures et 20 heures.

UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Mistral, 14e (734-20-70).

TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE, film français de J. Chérasse : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL, film français de Claude Weisz, avec Germaine Montero. Le Seine, 5e (325-92-46).

LES DEUX SAISONS DE LA VIE, film belge de S. Pavel. V.f. : Royal-Haussmann-Méliès, 9e (770-47-55).

LE MONASTERE DES VAUTOURS, film mexicain de Francisco del Villar (v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

DAISY CLOVER, film américain de R. Mulligan, avec N. Wood et R. Redford (inédit), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).

WANDA, film américain de Barbara Loden, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES ANGES GARDIENS, film américain de R. Rush, v.o. : Mercury, 8e (225-75-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).

UN LINCEUL N'A PAS DE POCHE, film français de J.-P. Mocky. — Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (228-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Publicis-Soiltel (842-04-68).

ENQUETE DANS L'IMPOSSIBLE, film américain de F. Perry. — V.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

PHANTOM OF PARADISE (à partir du 7), film américain de Brian de Palma. — V.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

Les festivals

HUMPHREY BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Me., jeu. : Echec à la Gestapo ; ven., sam. : *le Port de l'angoisse* ; dim., mar. : Casablanca.

BEATLES SHOW. — V.o., Action République, 11e (700-51-33), en sem. à 20 h et 22 h., sam. et dim. en perm., mer. : le Sous-Marin jaune ; jeu. : Breathing together ; ven. : Concert pour le Bangladesh ; sam. : Help ; dim. : Let it be ; lun. : Comment j'ai gagné la guerre ; mar. : Quatre garçons dans le vent. — Grands-Augustins, 6e (633-22-13), perm. dim., mer. : Shea Stadium ; jeu. : Around the Beatles ; ven. : Magical Mystery Tour ; sam. : That'll be the day ; dim. : What's happening ; mar. : John and George at the recording.

RICHARD QUINE. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : Une vierge sur canapé ; jeu. : Comment tuer votre femme ; ven. : l'Inquiétante dame en noir ; sam. : Ma sœur est du tonnerre ; dim. : l'Adorable voisine ; lun. : Une cadillac en or massif ; mar. : la Guerre des bootleggers.

POP VARIATIONS. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : les Pink-Floyds à Pompéi ; 14 h. : la Vallée ; 16 h. : Concert pour le Bangladesh ; 17 h. 45 : Guitare au poing ; 19 h. 15 : 200 Motels ; 21 h. : Woodstock.

STUDIO 28. — 18e (606-36-07), mer. : la Femme aux bottes rouges ; jeu. : la République est morte à Dien-Bien-Phu ; ven. : Justice sauvage ; sam. : la Femme aux chimères ; dim., mar. : Vincent, François, Paul... et les autres

DE GODARD A GABEL. — Olympic, 14e (783-67-42), mer., jeu., ven. : Daddy ; sam. : la Cicatrice intérieure ; le Lit de la vierge ; dim., mar. : Du côté d'Orouet.

NUIT DU FANTASTIQUE. — New-Yorker, 9e (770-63-40), les 7 et 8 de 24 h. à l'aube : l'Homme (v.o.) ; la Guerre des monstres (v.f.) ; Invasion planète X (v.f.).

HUMPHREY BOGART. — V.o., Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), mer. : le Port de l'angoisse ; jeu. : le Faucon maltais ; ven. : Femme à abattre ; sam. : Casablanca ; sam. : le Grand Sommeil ; lun. : Key Largo ; mar. : les Anges aux figures sales.

Les grandes reprises

LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio Marigny, 8e (225-20-74).

LES RAISINS DE LA COLERE (A., v. o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) (J., V., S.)

PICKPOCKET (Fr.) : la Pagode, 7e (551-12-15).

VERS SA DESTINEE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) (D.), (L. soir et Ma. soir.)

Les séances spéciales

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15 (sauf Dim.)

EASY RIDER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

L'ILE DU Dr MOREAU (A., v.o.) et VAUDOU (Fr.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (M. à 20 h.)

LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

MACBETH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (336-48-18) à 12 h. et 24 h.

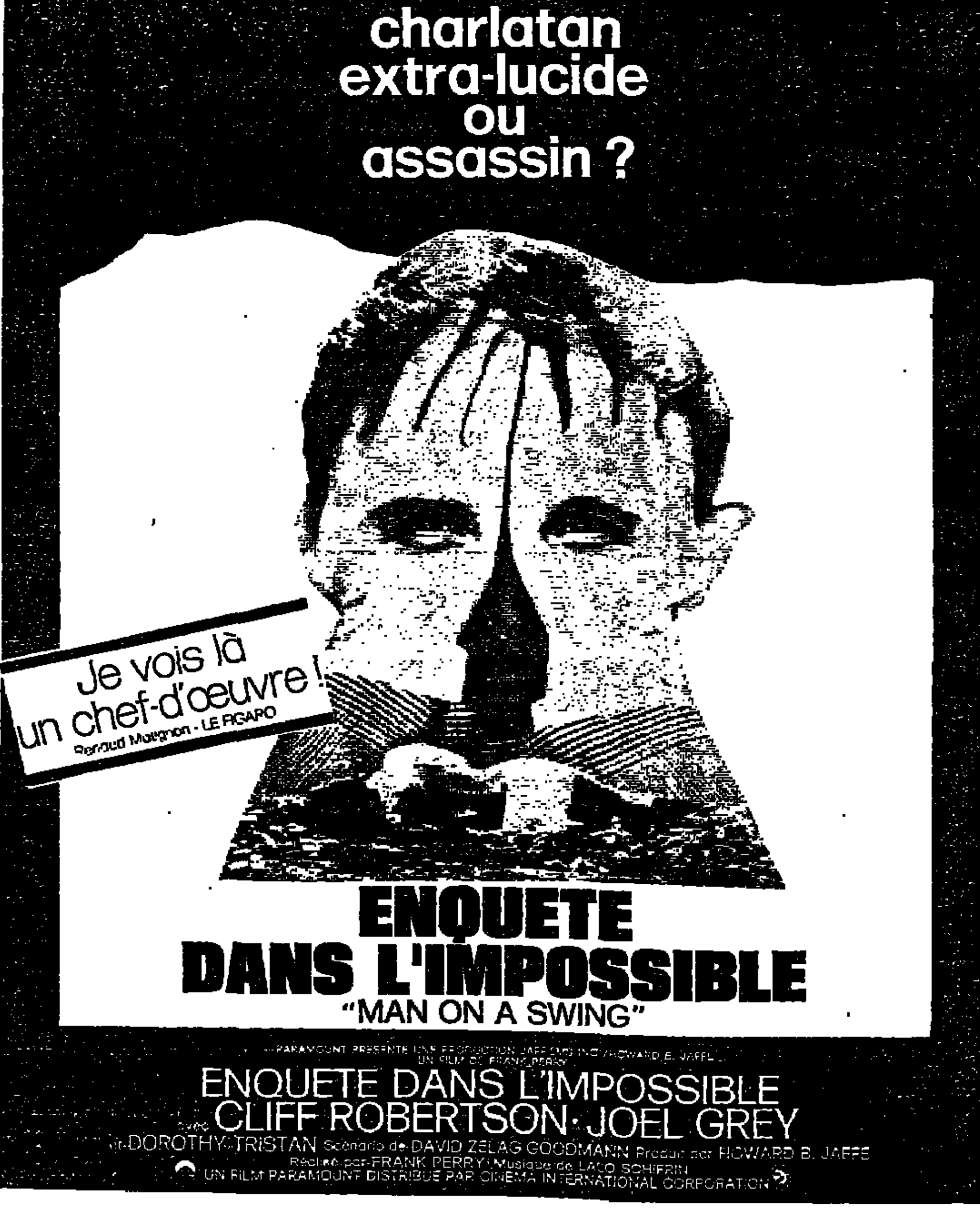
SOUL TO SOUL (A., v.o.) : Gramont-Opéra, 2e (742-95-42), v. et s. à 24 h.

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.





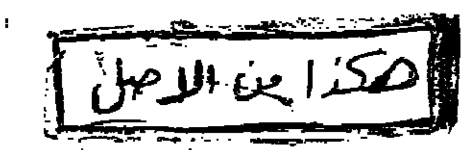




VOTRE TABLE CE SOIR

CLUB DES POETES 551-06-03 ★ 30, rue de Bourgogne, 75007. F. d.	On n'y mange pas plus mal qu'ailleurs. On y boit pas n'importe quoi. Surtout on y partage des poèmes : Villon, Rimbaud, Desnos, Aragon, etc.
LA PECHERIE 236-92-41 24, rue Pierre-Lescot, 75001.	Vérit. restaur. de poissons. Bouillabaisse. Gigot de mer. Marée fruits de mer. Homard. Entrecôte. 1/2 Clos La Poussie. 70 à 80 F. VSnc. Dans un splendide décor des plus beaux aquariums de poissons exotiq.
LOUIS-XIV 208-56-56 8, bd Saint-Denis, 75010. F. mardi.	Assiette fruits de mer. Gigue de chevreuil. Purée de marrons. Airelles. Plat. fromages. Crêpe flambée Gd Marnier. Bourgogne. 70 à 100 F. VSnc.
NOCES DE JEANNETTE 742-05-90 14, r. Favart (face Opéra Comiq.), 2e	Terrine canard pistaches. Jambonnette volaille farcie. Ris veau gd-mère. Turbot grillé. Côte bœuf herbes. Glaces. 38 à 53 F. Vin discrétion. Snc.
LE MERCURE GALANT 742-82-98 15, rue des Petits-Champs, 75001.	Foie de canard frais maison. Escalope de saumon au Noilly. Carré agneau aux herbes. Fromages. Millefeuilles Mercure. Café. 60 F. VSnc.
LE LAGOON 306-41-28 ● 125, rue de Sèvres, 75006.	Exceptionnel à Paris. Restaurant, piscine, bar, cadre exotique. 4 Grands Chefs : France, Inde, Asie, Antilles, et leurs spécialités. 59 F VSc.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 75013. F. l.	Gratin crabes. Poularde morilles. Plateau fromages. Salade. Glaces et pâtisseries maison. Sancerre de Saunon Christian. Saumur Breze 1969. Comte de Colbert. 50 à 90 F. Sc Vieille cave. Souper aux chandelles.
FIN BEC 606-45-36 ★ 69 ter, rue Damrémont, 75018.	Grillon d'oie. Confit de canard. Plateau de fromages. Le Top aux deux crèmes. 1/2 Cahors. 62 F. Vc Snc. Spectacle en soirée avec le trio Claude Michel, harpe et guitare, et le désopilant Pierre Doris, 22 h.
LA FICELLE 387-22-92 (Villiers) 97, rue des Dames, 75017. F. d.	(Une ★ au Michelin). Souper apr. spect. Foie gras frais brioch. Ficelle normande. Homard beurre blanc. Fil. bœuf truf. Gde cave. 80/100. VeSnc.

● Ambiance musicale ou orchestre ★ Spectacle en soirée. Tous renseignements P.S. 742-85-36.



RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

EN PENSANT A ROBIN DES BOIS

Pour s'instruire, mardi soir, pour apprendre, on avait le choix. L'Enéide et René Cassin sur la trois, Eléonore — pardon, Aliénor — d'Aquitaine et Régine Pernoud sur la deux, sans compter le jeu — encyclopédique — de la une, suivi de « Best-Seller », une émission littéraire. Difficile de se décider. Enfin... pas vraiment. Ce qu'on voulait, c'était voir le film des « Dossiers de l'écran ». Katharine Hepburn à la cour des Plantagenêt, cela ne se refuse pas.

D'ailleurs, l'Angleterre au Moyen Age, on connaissait mal : on n'en a pas tellement entendu parler à la télé. Alors tant pis pour Virgile et pour Sabbagh. Et puis rien n'empêchait de lâcher le débat et de se brancher ensuite sur les souvenirs du prix Nobel de la paix ou sur les confidences des auteurs du Quid. Rien, sinon notre ignorance justement. Une ignorance abyssale.

On nageait complètement. Voyons, 1183, Philippe Auguste, Chinon, ce gros roi Henri. Ses braillards de fils, Jean, Richard Cœur de Lion... Richard Cœur de Lion, ça nous disait quelque chose pourtant... Robin des Bois, parfaitement. Quand, enfin, Philippe Petit, le président du club des Plantagenêt — ça existe, oui, — a fait le rapprochement, ç'a été l'étincelle, l'illumination. On voyait très bien. On revoyait Errol Flynn, sa dévotion à Richard. Mais alors, Richard, ça n'était plus la brute sanguinaire que l'on venait de nous montrer ?

Aucun rapport, en effet. Les invités d'Alain Jérôme nous ont rassurés. Des gens très raffinés, très cultivés, les Plantagenêt. Ils parlaient latin, français, anglais, arabe; ils protégeaient les arts, ils construisaient des cathédrales — c'était le début du gothique, et le gothique, c'est beau. Peut-on comparer Notre-Dame de Reims à la tour Montparnasse ? — Ils s'entouraient de poètes, d'ecclésiastiques. Rappelez-vous, au début de son règne, le chancelier d'Henri II, Sir Thomas Becket. Son nom, énorme pavé lancé par coups de téléphone à à S.V.P. dans la conversation, nous a replongés dans un abîme de perplexité. On cherchait à se raccrocher à des souvenirs de théâtre cette fois. Daniel Ivernel, Jean Vilar... Daniel Ivernel, c'était donc Peter O'Toole ! Cette fois, on y était. On dominait le sujet. Inutile de se fatiguer à écouter les explications de ces professeurs à la Sorbonne ou à Oxford. On en savait assez. On pouvait aller se coucher.

CLAUDE SARRAUTE.

LES SOCIÉTÉS DE PROGRAMMATION CHERCHENT DES LOCAUX

● Un mois après l'éclatement de l'O.R.T.F., les nouvelles sociétés sont, pour la plupart, à la recherche de bureaux suffisamment nombreux dans un même lieu géographique pour y installer leurs dirigeants. Seuls Mme Baudrier, à qui la Maison de l'O.R.T.F — devenue Maison de Radio-France — a été affectée pour les services de la radio et M. Edeline, héritier des Buttes-Chaumont n'éprouvent pas de difficultés majeures.

Bien que les studios de la rue Cognacq-Jay aient été choisis comme siège social de TF 1, le secteur information d'Antenne 2 y a conservé ses bureaux et ses studios. Le Centre Brossolette, siège officiel d'Antenne 2, ne peut en effet accueillir tous les services de la seconde chaîne. Ce qui incite ses dirigeants à rechercher « un immeuble neuf et moderne » offrant les bureaux nécessaires au regroupement des rouages essentiels d'Antenne 2.

Pour FR 3, c'est pis encore : les services de la recherche refusent, paraît-il, de quitter le Centre Bourdan (siège social de la troisième chaîne en principe) et refusent également d'aller à Bry-sur-Marne, siège de l'Institut audiovisuel auquel la Recherche est rattachée. M. Claude Contamine a mis en demeure les occupants du Centre Pierre-Bourdan d'évacuer les lieux avant le 15 mars, faute de quoi. Assistera-t-on à une expulsion par voie de justice ?

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 5 FEVRIER

— *M. Roland Leroy*, membre du bureau politique du parti communiste français et directeur de *l'Humanité*, répond aux questions d'Etienne Mougeotte, sur Europe I à 19 h. 20.

— *Les radicaux de gauche* exposent leur point de vue en « tribune libre » sur FR 3, à 19 h. 40.

— *Mme Hélène Dorlhac*, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, participe au débat qui suit la projection de *la Mère, l'Enfant, la Prison*, document inédit tourné à Fresnes par Paul Lefèvre pour « le Point sur l'A 2 », à 21 h. 30.

— « *Dieu existe-t-il ?* » est la question posée par Denis Huisman à MM. L. Leprince-Ringuet, J. d'Ormesson, C. Chabanis, F. Jeanson, sur TF 1 à 22 heures.

JEUDI 6 FEVRIER

— « *L'inflation* » est le thème du débat pour lequel Olivier Warin a invité MM. L. Stoleru, J. Attali, J.-P. Palewski, J. Rueff, A. Fourcans, P. Beregovoy, P. Boccara, P. de Calan, J.-B. Dardel et notre collaborateur P. Fabra, sur France-Culture de 14 h. 5 à 17 h. 25.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo à 19 heures.

— Le C.N.P.F. donne la parole à un P.D.G. d'une entreprise moyenne, lors de sa « tribune libre », sur FR 3 à 19 h. 40.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 5 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

13 h. 30 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
L'Ile mystérieuse (14 heures), Dessins animés (13 h. 40 et 17 heures). Sports (15 heures - 15 h. 45). Série : « Déclic » (15 h. 15). Informations jeunesse (17 h. 35) ; « A nous l'antenne » (17 h. 50)
18 h. 20 Le Fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi-Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Chéri Bibi.
20 h. 35 Dramatique : « l'Age tendre », d'Yves Laumet, avec R. Mazella, J.-M. Raymond, C. Porta, K. Turki.
La vie d'une jeune fille de seize ans, Régine, issue d'un milieu modeste. Son flirt avec un garçon inquiète sa mère. Après une violente dispute, Régine quitte le domicile familial.
Dans la lignée de la Clé des champs, *un « film-vérité » interprété par Régine Mazelle — aperçue dans* les Petits Enfants du siècle, *de Michel Favart — et des comédiens non professionnels.*
22 h. Philosophie : Interrogations, de D. Huisman et M.-A. Malfray, réal. J. Guyon : L'existence de Dieu.
Directeur d'une école d'attachés de presse et auteur de manuels philosophiques à l'usage des classes terminales, Denis Huisman pose une première question fondamentale à quatre intellectuels déistes.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

18 h. 30 Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Tuphelle et Tourteron, d'après l'œuvre de S. Conduche. Adapt. R. Assayas. Réal. L. Grospierre. Avec D. Volle, G. Carrat, M. Lesser.
20 h. 35 Série — Kojak : « Autorité ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2.
22 h. 30 Magazine sportif.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Les radicaux de gauche.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 35 Les classiques français : « l'Alibi », de P. Chenal (1937), avec E. Von Stroheim, A. Préjean, J. Holt, L. Jouvet.
Une entraîneuse de cabaret a forgé, malgré elle, un alibi à un charlatan assassin. Un inspecteur de police est chargé de la séduire pour lui arracher le témoignage qu'elle a peur de donner. Un grand succès commercial d'avant-guerre. Il en reste l'interprétation.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Orchestre de chambre de la radiodiffusion, direction E. Cosma, avec B. Tuckwell, cor, et G. English, ténor : « Concerto n° 3 en mi bémol » (Mozart), « Sérénade » (D. Lesur), « Sérénade pour ténor, cor et cordes » (B. Britten) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Les quatuors de Beethoven, de J. de Kerman ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Les rescapés du passé de la vie, avec J.-J. Barloy ; 21 h. 50, Musique de notre temps : Paul Méfano ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25 (●), Emission d'essai : « La production du poème contrainte », avec J. Roubaud et B. Noël, par G.-M. Duprez.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Orfeo » (Monteverdi) avec N. Rogers, E. Petrescu, A. Reynolds, I. Partridge, J. Bowman, J. Elwes, S. Dean, A. Malta. Ensemble à vents et chœurs de Hambourg, direction J. Jurgens ; 23 h. (S.), Groupe de recherche musicale de Radio-France. Ces musiques que l'on dit « planantes » : Can, Kraftwerk, Neu, Klaus Schulze ; 24 h., Musique et poésie, Jacques Roubaud (Bach, Monteverdi, Brahms, Penderecki) ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 6 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Huckleberry Finn.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Série : Jo Gaillard : « L'île aux souvenirs », réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garanni.
Quelle est l'origine d'une série de mystérieux naufrages au large des côtes bretonnes ?
21 h. 20 Magazine de reportage : Satellite, de J.-F. Chauvel.
Portugal : quelle démocratie ? Bigeard : un para au pouvoir, par P. Schoendoerffer.
22 h. 15 Variétés : Le club de dix heures, de J. Chabannes, réal. P.-R. Benaïoun.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Dramatique : « Il faut une femme à la maison », d'après une nouvelle de Marcel Arland. Adapt. M. Toesca. Réal. E. Tyborowski. Avec N. Pescheur, L. Barjon.
Léon Vivier, un homme âgé, qui vit avec son fils dans un petit village, à la campagne, décide un jour de trouver une femme qui vivrait avec eux.
21 h. 35 Documentaire : Alain Decaux raconte : Pizarre, conquérant du Pérou.
Pizarre, conquistador espagnol, devint maître du Pérou au seizième siècle.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : le C.N.P.F.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 35 Un film... Un auteur : « Ce merveilleux automne », de M. Bolognini (1968), avec G. Lollobrigida, P. Turco, G. Ferzetti.
Grande famille sicilienne et troubles psychologiques. Un adolescent découvre l'amour dans les bras de sa tante, une femme mariée plus sensuelle que sentimentale. Un sujet qui convient au talent purement esthétique de Bolognini.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « la Tangente », de J. Yvane, avec J.-P. Jorris, P. Vaneck, C. de Peyna, S. Artel, G. Esposito, C. Sellers (réalisation E. Cramer) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : La toxicologie (2), avec le professeur Fournier ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Café-théâtre, par Y. Taquet : « L'affaire du clip de la reine d'Angleterre », de L. Thierry ; 22 h. 25, Les noctambules, par S. Matil : Les aiguilleurs du ciel.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de l'Auditorium 104, Orchestre de chambre de la radiodiffusion, direction R. Norrington. Avec le concours de J. Vandeville, hautboïste : « Strates Eclatées » (Francis Miroglio), « Concerto pour hautbois et orchestre à cordes » (J. Charpentier), « Sinfonia » (Peter Maxwell-Davies), « 10, 5, 6, 5 : A » (D. Porcelyn) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Le monde des jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

RELIGION

LES CONFÉRENCES DE CARÊME RADIODIFFUSÉES

Angoisse, espérance, libération de Jésus-Christ

Les conférences radiodiffusées de carême se survivent-elles ou bien, ayant dépassé le cap difficile de 1968 et de la mise à l'index des cours magistraux, réussiront-elles à trouver un deuxième souffle ? Convient-il d'en raccourcir la durée, comme l'O.R.T.F. a essayé, mais en vain, de le faire en 1974 ? C'est aux auditeurs — dont beaucoup sont incroyants — d'en décider en manifestant leurs réactions. Les orateurs se disent, quant à eux, encouragés par le nombre et la valeur des lettres reçues.

Cette année, pour les catholiques, un changement de conférencier, et, pour les protestants, un changement de formule.

C'est au Père Bernard Bro, dominicain, que le cardinal François Marty a confié la chaire prestigieuse de Notre-Dame. Chaire qui n'en est plus une, d'ailleurs, puisque le prédicateur parle de l'ambon. Ebloui par les projecteurs, il ne voit guère ses auditeurs, perdus dans le vaisseau, et songe plutôt aux milliers de personnes installées devant leur poste.

Cinquante ans, licencié en philosophie, ancien directeur des éditions du Cerf, le Père Bro, auteur de sept ouvrages (dont *Dieu seul est humain*), est un passionné de la montagne et du ski. Il lui arrive de passer la nuit sur un chasse-neige avec des Portugais, « *des hommes qui ne trichent pas* », dit-il.

En prenant pour thème : « Contre toute espérance », le conférencier essayera de donner un ton existentiel à son propos et s'adressera autant aux incroyants qu'aux croyants. Il suivra le conseil de saint Pierre : « *Soyez toujours prêts à justifier votre espérance devant ceux qui vous en demandent compte.* »

Un constat : l'angoisse est présente partout. Et pourtant l'homme continue à vivre, poussé par une passion et un besoin d'espérer aussi totalitaire que son angoisse. A beaucoup, l'Eglise apparaît comme une difficulté supplémentaire.

Quel est donc l'itinéraire de l'espérance pour les chrétiens ? On les soupçonne d'évasion, de démission, lorsqu'ils parlent d'espérance. Ne peut-on retourner le soupçon ? Si l'homme ne peut vivre sans la passion d'espérer, à quelles euthanasies est soumise l'espérance dans la civilisation actuelle ?

Le destin des chrétiens d'aujourd'hui est d'entrer individuellement et collectivement dans un combat loyal avec le désespoir. Pour qui entend l'Evangile, c'est la « porte étroite » plus difficile à trouver qu'à franchir.

Parvenu au bout de son itinéraire terrestre, l'homme se trouve devant la mort. La mort ou le néant ? Comment le Christ ressuscité pourrait-il être indifférent à l'homme qui s'interroge sur son destin ? Le témoignage des martyrs et des saints fait partie du patrimoine de l'humanité. On ne saurait les négliger.

Le Père Bro entend se situer à l'intersection de l'anthropologie et de la théologie. Il fera appel à Nietzsche et à ses disciples. Les philosophes « de la déchirure » retiendront toute son attention. Cette réflexion de Marcuse servira d'épigraphe à l'une de ses causeries : « « *C'est seulement à cause de ceux qui sont sans espoir que l'espoir nous est donné.* » Ou celle-ci de Malraux : « *Nous savons qu'il y a entre chacun de nous et la vie universelle une sorte de... crevasse.* » (1)

Chez les protestants : entretiens et « tables rondes »

Les conférences de Carême protestantes de l'Eglise réformée de l'Annonciation ne seront plus tout à fait des conférences. Portant le nom plus familier d' « entretiens », ce seront des réponses aux questions posées par un journaliste, Jean Cabriès. En outre, les orateurs changeront chaque semaine et les auditeurs seront invités à poser des questions écrites qui feront l'objet, le 22 mars, d'une « table ronde » où se retrouveront tous les conférenciers.

Voici le programme général axé sur le thème œcuménique : « *Jésus rend libre et rassemble* » :

— Samedi 15 février : « *Annoncer une bonne nouvelle aux pauvres...* », avec le pasteur Louis Simon, de Massy ;

— Samedi 22 février : « *Guérir les vies déchirées...* », avec le pasteur Alphonse Maillot, de Clermont-Ferrand ;

— Samedi 1er mars : « *Proclamer aux captifs la délivrance...* », avec le pasteur Tania Metzel, aumônier des prisons ;

— Samedi 8 mars : « *Ouvrir les yeux des aveugles...* », avec le pasteur André Appel, président de d'Eglise de la confession d'Augsbourg, d'Alsace et de Lorraine ;

— Samedi 15 mars : « *Libérer les opprimés...* », avec le pasteur Michel Bertrand, de Marseille ;

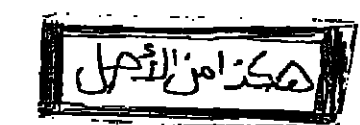
— Samedi 22 mars : « *Salut et libération* » : « table ronde » animée par Jean Cabriès ;

— Vendredi saint, 28 mars, depuis l'église de l'Annonciation : « *Publier un temps de grâce !* », par le pasteur Daniel Atger de l'Eglise réformée de l'Annonciation transmis ; en différé le samedi 29 mars (2). — H. F.

(1) Retransmission par France-Culture les dimanches 16 et 23 février ; 2, 9, 16 et 23 mars, de 16 h. 45 à 18 h. 35. Les éditions Bayard-Presse publient ces conférences. Les six fascicules : 30 F (5, rue Bayard, 75380 Paris Cedex 08).

(2) Retransmission par France-Culture, de 18 h. 15 à 18 h. 45.

● *Le Bureau international du colloque européen des paroisses* annonce que son prochain congrès se réunira à Lisbonne du 7 au 11 juillet. Il portera sur les nouveaux ministères exercés aujourd'hui par des laïcs. L'abbé Charles Wackenheim, théologien à Strasbourg, et Mlle Liliane Voyé, sociologue belge, animeront les débats. S'inscrire auprès de Mme Bazin, 5, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris.



AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



Nés de l'imagination de Guy Béart et dessinés par Konk, trois personnages conversent ici tous les deux jours. Sans doute le moment est-il venu de les présenter, bien que leur nom, leur silhouette et leur langage suffisent à les situer. Voici donc Silon, le rêveur, l'idéaliste ; Yaqua, le fonceur, et Pitucé, le futé, parfois même le cynique. Peut-être connaîtra-t-on reconnaîtra-t-on mieux ainsi, ces trois personnages bien typiques de la comédie humaine.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 5 février à 0 heure et le jeudi 6 février à 24 heures :

L'axe des hautes pressions, qui *s'étendait mercredi matin* de la Roumanie à la mer du Nord, se décalera lentement vers l'ouest, et des masses d'air froid continueront à circuler de l'Europe centrale à la France et au proche-Atlantique.

Jeudi, le temps restera assez froid sur l'ensemble de la France, surtout le matin, et les gelées, qui n'épargneront que localement les régions côtières, atteindront —2 °C à —5 °C dans l'intérieur. Les vents, de secteur est, assez forts dans le Midi méditerranéen et en mer, seront modérés et irréguliers ailleurs. Le ciel sera généralement peu nuageux sur la moitié nord du pays. Il sera plus variable sur la moitié sud, où des nuages passagers donneront encore quelques pluies intermittentes de la Corse à la Provence et au Languedoc, quelques chutes de neige sur les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées.

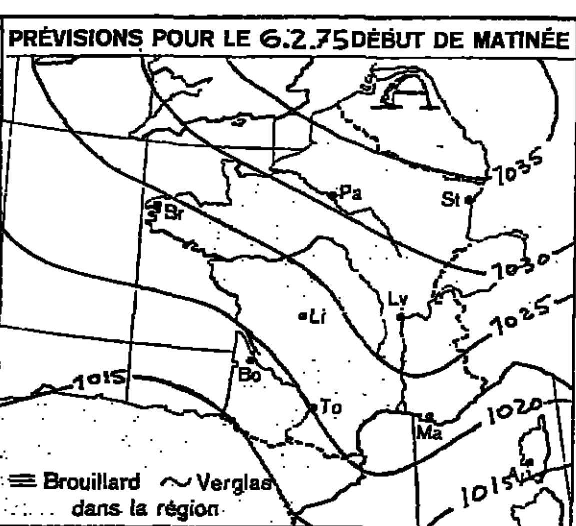
Mercredi 5 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 027,3 millibars, soit 770,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 février ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Biarritz, 11 et 6 degrés ; Bordeaux, 9 et 4 ; Brest, 6 et 1 ; Caen, 6 et —1 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 0 et —3 ; Dijon, 6 et —1 ; Grenoble, 5 et —2 ; Lille, 6 et —1 ; Lyon, 3 et —2 ; Marseille, 14 et 6 ; Nancy, 4 et —3 ; Nantes, 6 et 2 ; Nice, 11 et 5 ; Paris-Le Bourget, 6 et 0 ; Pau, 10 et —1 ; Perpignan, 12 et 7 ; Rennes, 5 et 1 ; Strasbourg, 6 et —1 ; Tours, 4 et 0 ; Toulouse, 10 et 6 ; Ajaccio, 14 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 24 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 4 et —3 degrés ; Athènes, 12 et 7 ; Bonn, 6 et —6 ; Bruxelles, 6 et —1 ; Le Caire, 17 et 11 ; îles Canaries, 16 et 13 ; Copenhague, 3 et 1 ; Genève, 5 et —3 ; Lisbonne, 13 et 10 ; Londres, 5 et 5 ; Madrid, 11 et 3 ; Moscou, 0 et —1 ; New-York, —2 et —3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 10 et 6 ; Stockholm, 2 et —2 ; Téhéran, 3 et 1.

SITUATION LE 5.FEV.1975 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 6.2.75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 février 1975 :

DES DECRETS

● Modifiant le titre III du décret n° 70-517 du 19 juin 1970 fixant les redevances des greffes des juridictions civiles ;

● Relatif à la qualification, aux bonifications de temps d'échelon et au régime indemnitaire particulier des médecins et des pharmaciens chimistes des armées, et arrêtés du 30 janvier 1975 fixant l'échelonnement indiciare et les taux des primes spéciales et de qualification de ces personnels ;

● Portant application de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes en ce qui concerne les produits diététiques et de régime (1).

UN ARRETE

● Portant modification du chiffre de la population et attribution de population fictive aux agglomérations nouvelles prévues par la loi n° 70-610 du 10 juillet 1970 et aux communes intéressées par lesdites agglomérations.

Avis de concours

● *Préfecture de l'Aisne.* — Un concours sur titres est ouvert à la *direction départementale* de l'Action sanitaire et sociale pour le recrutement de trois médecins à temps plein au Service de protection maternelle et infantile. Renseignements et inscriptions à la D.D.A.S.S., cité administrative, 02016 Laon. Date limite de dépôt des candidatures : 1er avril 1975.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 069

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II								■	
III									
IV			■			■			■
V	■								
VI		■	■						
VII				■			■		
VIII								■	
IX								■	
X			■		■	■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Il faut être candidat aux élections pour oser parler de sa voix ; Loin d'être noble. — II. Aussi propres que possible. — III. Se manifesterait d'une manière sonore. — IV. Préposition ; Grossit chemin faisant ; Participent à une couleur locale. — V. Exhausseras. — VI. Vendra trop cher. — VII. Est polychrome ; *Devint vraiment bête* ; *Préfixe.* — VIII. Presque aussi grosse qu'un zizi. — IX. Vraiment surprises. — X. Orientation ; A un très long cours. — XI. Est vouée au vert.

VERTICALEMENT

1. Est fort à son aise dans de vieux vêtements ; Rétablit. — 2. Peintre connu ; Commandement militaire. — 3. Se montrait rarement sous son vrai jour ; Roi. — 4. Inscriptions ; Source de chaleur hivernale. — 5. Preuve d'une indiscutable bonne foi. — 6. A souvent sa place parmi les plus beaux fruits ; Souvent posthume. — 7. Dame qui doit aux mots croisés une célébrité sans doute usurpée ; Redevint vert *alors qu'il était déjà bien gris.* — 8. Ignore le vertige ; Diminuer (épelé). — 9. Dupa ; Trait d'union.

Solution du problème n° 1 068

Horizontalement

I. Trémas ; Aa. — II. Ecrivains. — III. Innés. — IV. Ruades ; Va ! — V. Ers ; Ars. — VI. Etc. ; Bai. — VII. P.M.U. ; Verso. — VIII. Aile ; Rome. — IX. Réels ; Nés. — X. Uti. — XI. Sensoriel.

Verticalement

1. Terre ; Parts. — 2. RC. ; Urémie. — 3. Ergastule. — 4. Mi ; *Elus.* — 5. Aviez ; Sto. — 6. Sans ; Ber ; Ir. — 7. In ; Aaron. — 8. Anévrisme. — 9. Assas ; Œsel.

GUY BROUTY.

Fiscalité

LES VOITURES DE PLUS DE VINGT-CINQ ANS NE PAIENT PAS LA VIGNETTE

A partir de quel âge les automobiles n'ont-elles plus à supporter l'impôt spécifique prélevé sous forme de vignette ? Plusieurs lecteurs nous ayant posé la question, nous rappelons la règle : jusqu'à cinq ans d'âge, le tarif est payé à plein ; entre cinq et vingt ans, le tarif est réduit de moitié ; de vingt à vingt-cinq ans, un impôt forfaitaire de 30 F est dû, quelle que soit la cylindrée du véhicule ; au-delà de vingt-cinq ans, la vignette est supprimée.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi
de 11 h. à 18 h.

S. 3. - Collect. faïences anc. Delft, Nevers. Objets d'art d'Extrême-Orient. M. Lefebvre. Etudes Audap, Godeau, Solanet.

S. 6. - Tableaux XIXe. Mes René et Claude Boisgirard.

S. 8. - Collection de figurines historiques. M. Charles Me Engelmann.

Formation permanente

● *Une session de formation économique sur l'U.R.S.S. et les pays de l'Est.* — L'Institut d'études politiques de Paris organise en 1975 un ensemble de formation continue dans le domaine des relations économiques internationales. La première session est consacrée à l'U.R.S.S. et aux pays de l'Est. Elle se déroulera les 19, 20 et 21 mars 1975. Ces journées sont destinées aux cadres des entreprises et des administrations, spécialistes techniques et financiers, amenés à établir des relations économiques et commerciales avec les pays de l'Est. Les domaines abordés seront : les marchés de l'Est dans les nouvelles conditions économiques internationales ; comment aborder ces marchés ; les transactions et les règlements.

★ Renseignements et inscriptions : I.E.P., 27, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, tél. : 260-39-60.

● *Un stage d'animation culturelle par l'expression plastique* est organisé à partir du 4 mars, tous les mardis de 19 h. 30 à 22 h. 30, à l'université de Vincennes (Paris-VIII). Renseignements : université de Paris-VIII, service formation permanente, route de la Tourelle, 75571 Paris, CEDEX 12, téléph. 808-96-70, poste 389.

Stages

● *Le service d'éducation permanente de l'université de Paris-VII* organise du 3 mars au 27 juin un stage de « *pratique de l'anglais oral* ». Les séances ont lieu tous les jours, du lundi au vendredi, de 11 heures à 13 heures. Durée totale : cent quarante heures. Prix : 2 200 francs. Renseignements : université Paris-VII, *service d'éducation permanente,* 2, place Jussieu, 75221 Paris, Cedex 05, tél. 336-25-35 et 325-12-21, poste 51-23.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne
tarif sur demande

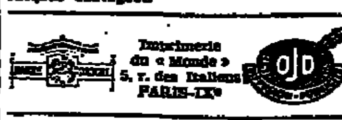
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur *demande une semaine au moins* avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



PRESSE

Un numéro spécial de la revue « Droit social » sur les exclus

Qui sont les parias d'aujourd'hui, et comment expliquer la persistance de la pauvreté, l'accroissement *même* du nombre des marginaux dans les sociétés industrialisées ? Sous le titre « L'exclusion sociale », la revue *Droit social* vient de consacrer un numéro spécial à ce phénomène de notre temps

Il s'agit en fait d'une confrontation, abondante et riche, réalisée sous la direction de M. Jean-Michel Belorgey, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et de M. Jean-Jacques Dupeyroux, directeur du département droit du travail à Paris-I. Tous deux ont voulu donner la parole, non point tant à des témoins objectifs et sereins qu'à « *des protagonistes de la lutte technique ou politique contre l'exclusion* ». D'où la présence, dans ce numéro exceptionnel, de points de vue aussi variés, aussi opposés que ceux de MM. Jacques Attali, Lionel Stoléru, Elie Alfandéri, de l'abbé Joseph Wresinski — secrétaire général du mouvement Aide à toute détresse — ou encore de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat chargé de l'action sociale et auteur d'un livre qui fut, en son temps, jugé fort courageux : *les Exclus.*

L'exclusion, constate M. J.-M. Belorgey, reste un domaine complexe, rebelle aux définitions : « *Un terrain propice aux constructions bureaucratiques comme aux affabulations inspirées, où se complaît une société divisée et portée aux extrêmes.* » On parle souvent de l'exclusion par référence à un minimum biologique ou culturel ou à des institutions : travail, famille, santé, justice, enseignement, structures urbaines. Il fallait donc, dans la première partie de cette étude collective, décrire une misère qui a changé de visage et qui frappe indistinctement les vieillards, les handicapés, les catégories les plus défavorisées ou les plus inadaptées. Dans la seconde partie, M. René Lenoir, parmi d'autres, insiste sur l'importance de la prévention et sur le rôle des associations pour une prise en charge, par le milieu, de sa propre sauvegarde.

M. Jacques Delors a signé la conclusion de cet ensemble d'observations en soulignant le paradoxe d'une société dont la croissance économique n'est pas suffisante pour réduire progressivement, et au fur et à mesure que l'opulence s'étend, les zones de pauvreté. « *Ne serait-ce pas,* écrit M. Delors, *parce que cette expansion économique s'effectue selon des normes qui à la fois facilitent le dynamisme et sécrètent des causes insidieuses de rejet de la collectivité ?* » Une autre société est donc souhaitable, dont la logique devrait être renversée sur trois points : le modèle de consommation, le contenu du travail et le degré de compétitivité. Des thèmes auxquels la crise économique confère une brûlante actualité. — J. B.

(1) N° 11, Librairie sociale et économique, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.

UN NOUVEL HEBDOMADAIRE SERA LANCÉ DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES : « LA TRIBUNE »

(De notre correspondant.)

Une société pyrénéenne d'information — dont le gérant est M. Etienne Achille-Fould, frère du nouveau secrétaire d'Etat aux P.T.T., président de la fédération départementale du tourisme. — fera paraître un nouvel hebdomadaire, *la Tribune,* à partir du 28 février.

La Tribune, qui se propose de soutenir les partis de la majorité dans les Hautes-Pyrénées, sera diffusée sur l'ensemble du département. Le tirage de départ a été fixé à 7 000 exemplaires. Deux mille sympathisants de l'U.D.R., des républicains indépendants et du Centre démocrate auraient souscrit par avance des abonnements de soutien. Le rédacteur en chef sera un des jeunes éléments les plus marquants de l'U.D.R. des Hautes-Pyrénées, M. Gérard Merriot, qui était le correspondant à Lourdes, depuis 1968, du quotidien du bassin de l'Adour, *Eclair-Pyrénées* de Pau

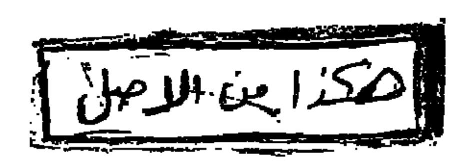
Le nouvel hebdomadaire se propose de battre en brèche tout à la fois deux influences : celle du quotidien tarbais du soir, *la Nouvelle République des Pyrénées* (plus de 22 000 exemplaires), issu du comité départemental de la résistance en 1944, et celle de l'édition des Hautes-Pyrénées de *la Dépêche du Midi.*

La Tribune des Hautes-Pyrénées sera tirée sur les presses de l'imprimerie de Bigorre, à Tarbes, et recevrait par la suite, selon certaines informations qu'il convient d'accueillir avec prudence, l'appui du journal *Sud-Ouest* de Bordeaux, pour devenir quotidien et avoir son imprimerie particulière. Rappelons que *Sud-Ouest,* aux termes d'un accord de partage de zone d'influence, s'était retiré voici plusieurs années des Hautes-Pyrénées, obtenant la même réciprocité de *la Dépêche du Midi* dans les Pyrénées-Atlantiques.

● *Le bureau exécutif de la F.I.E.J.* (Fédération internationale des éditeurs de journaux), à l'issue de sa session d'hiver, tenue à Luxembourg sous la présidence de M. Claude Bellanger, a approuvé la résolution adoptée par sa section « Marché commun ». Dans cette résolution, la Communauté des associations d'éditeurs de journaux de la C.E.E. (C.A.E.J.) exprime « *son inquiétude devant les hausses du prix du papier journal (...), déclare que des réductions de consommation peuvent être, dans bien des cas, la seule issue ouverte aux éditeurs, ce qui est à l'évidence préjudiciable à la diffusion des journaux comme à l'intérêt général du public, attire l'attention su rla gravité de cette conjoncture où la liberté de la presse risque d'être atteinte* ».

● *Politique-Hebo* portera son prix de vente, à partir de cette semaine, de 3,50 francs à 4 francs.





Aux Almadies, nous aurions pu être les plus chers du 15e.

Oui nous l'aurions pu.
L'architecte des Almadies est Premier Grand Prix de Rome. C'est Bernard Zehrfuss.
Il a choisi, pour toutes les façades, principales et secondaires, du travertin toscan. L'une des plus belles pierres marbrières.

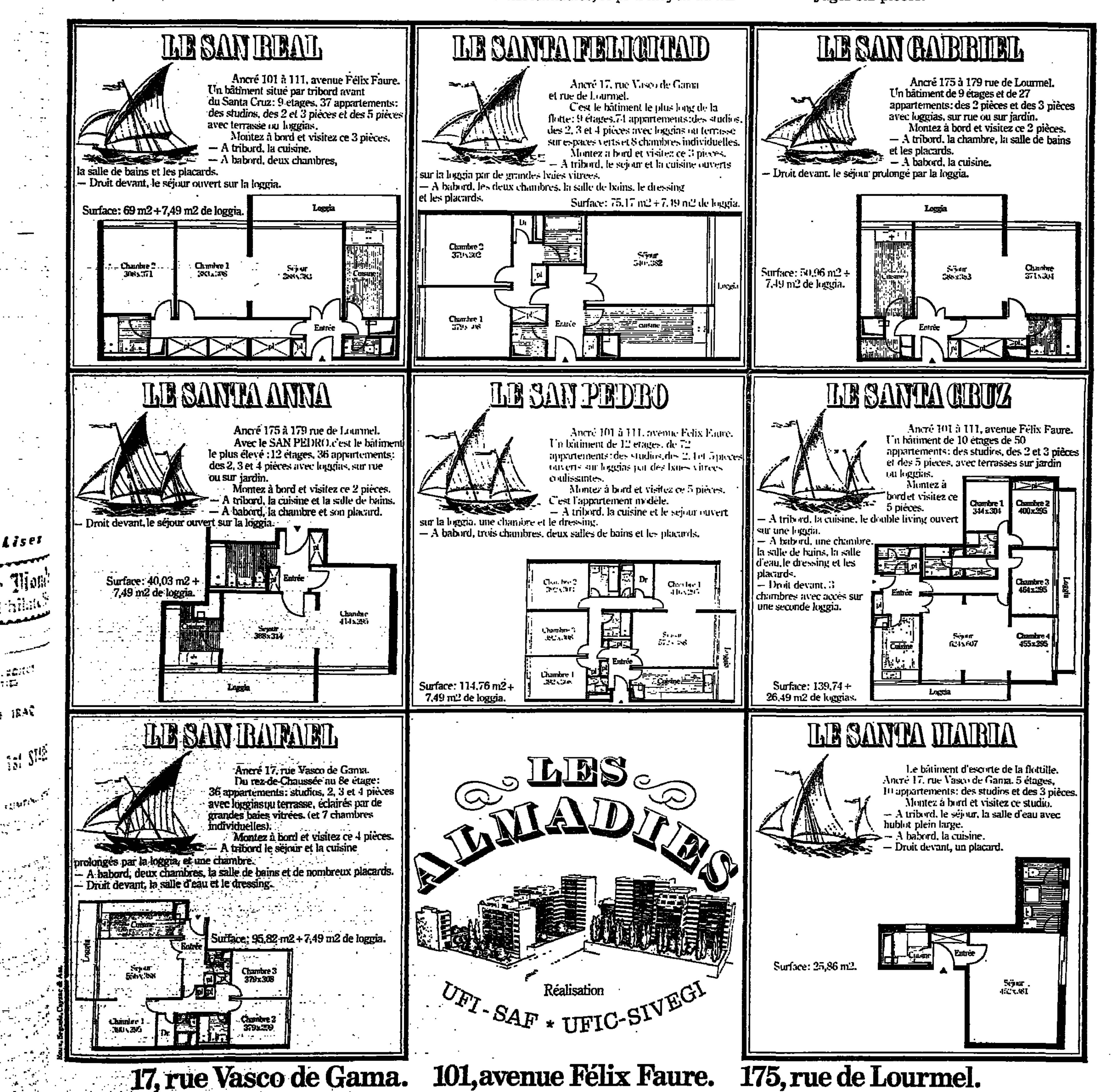
Oui nous l'aurions pu.
Les parties communes des Almadies sont décorées avec le plus grand raffinement. Les murs des halls sont en bois, en glace et en travertin toscan, les sols sont dallés de marbre.

Et, entre les bâtiments, les jardins et les patios sont cernés de gazon et plantés d'arbres. De vrais arbres : peupliers d'Italie et érables du Canada.

Oui nous l'aurions pu.
Parce que les appartements des Almadies — du studio au 5 pièces — sont pour la plupart bordés de grands balcons-loggias.

Oui nous l'aurions pu.
Mais aux Almadies, le prix moyen du m2 est de 5.400 F. Un prix ferme et non révisable. Un des meilleurs rapports qualité/prix du 15e.

Oui nous l'aurions pu.
Montez à bord. Le chantier est très avancé. La livraison se fera à la fin de cette année et au cours du printemps 1976.
Nos immeubles «grimpent» vite.
Déjà, vous pouvez voir votre propre appartement sur place, 101 avenue Félix-Faure. Choisir de vos yeux.
Jugez sur pièces.



SAF
vous attend à bord de l'appartement modèle, tous les jours de 10 h. à 19 h. Tél: 533.73.15.

SPORTS

ATHLÉTISME

Mozart a-t-il été un enfant heureux ?

Décidément, le monde du sport s'est mis à bouger ! Les journalistes ont pu de nouveau en faire la constatation, à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.), réunie à Paris les 1er et 2 février, pour la première fois invités à suivre les débats. Il ne leur fut certes pas donné d'éviter les sempiternelles considérations *financières ou l'énumération* de mesures administratives déjà connues. Exposés aux flèches du secrétaire général, M. Pierre Dasriaux, qui semble avoir fait *de la presse sa cible favorite*, ils durent encore subir les attaques répétées entrecoupant un curieux rapport moral réduit à la simple lecture des résultats de l'élite. Cependant, la discussion finit par devenir singulièrement intéressante lorsqu'on en vint aux propositions propres à enrayer la crise de développement que connaît l'athlétisme français depuis plusieurs années.

C'est ainsi que la commission des statuts et des règlements soumit différents amendements tendant à libéraliser le régime des mutations. *« Nous devons faire confiance aux athlètes »*, déclara le rapporteur. Voilà qui rendait un son nouveau !

Partant du fait que la F.F.A. ne tire pas parti des efforts entrepris en faveur des jeunes, un autre rapporteur estima qu'il était vain de déplorer l'insuffisance des ressources humaines et financières, et, empruntant au langage industriel, proposa une *« optimisation des moyens de production »*. C'était signifier à la fédération qu'elle ne doit pas disperser ses forces, qu'elle est dans l'obligation, pour aller de l'avant, de donner à son action une efficacité accrue.

Il fut donc décidé que les compétitions proposées aux benjamins seraient limitées au département, celles des minimes ne dépassant pas le cadre de la ligue. Il s'ensuivait que les championnats de France réservés à ceux-ci créés voici quatre ans pour servir de support publicitaire à une marque d'eau minérale, précisa-t-on, disparaîtraient l'année prochaine.

Quatre ans, c'est le temps qu'il aura fallu pour juger des inconvénients d'une formule favorisant l'apparition de petits champions précocement formés et sitôt disparus. Certains clubs n'étaient-ils pas allés si loin dans la quête des titres qu'ils en étaient arrivés à organiser six séances d'entraînement par semaine ?

L'argent ainsi économisé servirait à multiplier les compétitions à l'intention des cadets, notamment avec des rencontres entre les ligues et les régions, afin de combattre l'amenuisement de leurs rangs. Quant aux benjamins et aux minimes, ils devraient pratiquer dans un autre esprit, les formes données à l'apprentissage de l'athlétisme prenant un aspect *plus éducatif et moins compétitif*. Relais, épreuves combinées ou par équipes, brevets d'endurance, tout ce qui encouragera une pratique collective et diversifiée sera l'objet d'une attention spéciale. Dans cette nouvelle perspective, il a été envisagé de créer des grades qui, comme les étoiles en ski, sanctionneraient des capacités et non pas des performances. Bref, suivant les propos d'un délégué, il s'agirait d'inventer pour les jeunes un *« athlétisme de cœur et d'esprit »*.

Des catégories de valeur

D'aucuns, encore plus hardis, se sont avancés davantage dans la voie des réformes. N'ont-ils pas proposé de supprimer les catégories d'âge pour les remplacer par des catégories de valeur ? De la sorte, un cadet chronométré en 10 sec. 5/10 sur 100 mètres pourrait affronter des séniors courant aussi vite, ce qui ne présente pas que des avantages, mais les plus faibles ne seraient plus voués à la défaite, ce qui éviterait qu'ils ne se lassent. Le système aurait fait ses preuves à l'étranger. Une commission, composée de pédagogues, de médecins, de psychologues et de techniciens, devrait être constituée pour étudier le projet, qui dans un souci d'harmonisation, serait soumis aux associations scolaires et universitaires.

A *propos* du *problème* de la spécialisation précoce, une vive discussion s'est ouverte pour savoir si Mozart était devenu un virtuose parce qu'il avait commencé à pianoter à quatre ans ou en dépit du fait qu'il avait débuté à cet âge. C'est alors qu'un entraîneur s'est dressé pour demander tout à trac si Mozart avait été un enfant heureux. Transposée dans le domaine sportif, la question revenait à s'inquiéter du bonheur des athlètes. Qu'elle ait été posée par le représentant d'un corps dont les membres ont la réputation d'être obnubilés par la recherche des performances en dit long sur l'évolution des esprits.

RAYMOND POINTU.

VOILE

Une Mini Ton Cup pas assez « mini »

Dix ans après la création de la One Ton Cup par le Cercle de la voile de Paris, sur une idée de Me Jean Peytel, le même club lance la Mini Ton Cup. Alors que le premier trophée est réservé aux bateaux de 27,5 pieds de jauge I.O.R. (International offshore rule) mesurant environ 11 mètres de long, la nouvelle compétition est ouverte à de petites unités jaugeant 16 pieds.

On connaît le succès qu'obtiennent depuis 1965 les épreuves disputées en temps réel (par opposition au temps compensé), sans handicap, par des voiliers qui, pour n'être pas identiques, offrent les mêmes possibilités, selon les règles de l'I.O.R. Les plus grands architectes du monde dessinent des One Tonner, Three Quarter, Half et Quarter Tonner en vue des grandes confrontations internationales qui se déroulent chaque année dans un pays différent. Ainsi la One Ton Cup aura lieu cet été aux Etats-Unis, à Newport, et en 1976 à Marseille. La Quarter Ton Cup se disputera en juillet prochain à Deauville.

Jusqu'à maintenant les Français se sont surtout intéressés à la Half Ton Cup (21,7 pieds) et à la Quarter Ton Cup (18 pieds), respectivement ouvertes à des bateaux de 9 mètres et 7,50 mètres de long environ. Faire construire un nouveau bateau, le doter d'un jeu de voiles et d'un équipement perfectionné coûte très cher. La One Ton Cup, qui passionne les Américains (vingt-huit bateaux se préparent de l'autre côté de l'Atlantique à la rencontre de Newport), décourage beaucoup d'Européens. A elle seule la « modeste » Quarter peut exiger quelque 100 000 francs pour une saison. Certes il existe des modèles de série, mais l'architecture navale évolue ; il est donc tentant de s'adresser au bureau de dessin le plus en vue et de lui demander ses *tout derniers plans*.

Désireux de rendre plus accessible la course en temps réel, le Cercle de la voile de Paris vise désormais plus bas que la *Quarter : avec 16 pieds il se situe* à la limite inférieure des voiliers relevant de l'I.O.R. (de 16 pieds à 70 pieds). De plus, il impose aux nouveaux mini Tonner des restrictions qui élimineront les « engins » spéciaux, peu utilisables en dehors de la compétition. Ainsi tous les bateaux doivent offrir 1,35 mètre de hauteur sous barrots (les Quarter ne sont tenues de proposer que 1,30 mètre, ce qui est ridicule), deux couchettes de 1,90 mètre, une cuisine, un W.C., un seul spinnaker, etc.

La première Mini Ton Cup aura lieu du 6 au 11 juillet 1976 à Saint-Tropez. Elle se disputera sur quatre épreuves courues à moins de 10 milles des côtes, la plus longue d'entre elles ne dépassera pas 46 milles (en semi-nocturne).

Ouvrir une grande compétition internationale sans handicap à des bateaux de dimension mesurée est une excellente idée, mais il ne nous semble pas que le Cercle de la voile de Paris soit allé assez loin. Certes l'I.O.R. ne descend pas au-dessous de 16 pieds, mais pourquoi ne pas avoir innové résolument en instituant un trophée pour les 14 pieds ? Les créateurs de la Mini Ton Cup estiment que les nouveaux bateaux mesureront moins de 6 mètres. Nous sommes persuadés que cette dimension sera dépassée. L'expérience montre que les architectes « tirent » au maximum sur la jauge. Nous verrons probablement apparaître assez vite des sloops comparables aux Muscadet ou aux Mousquetaire. Il eût été peut-être plus amusant et plus neuf d'ouvrir les portes à des bateaux de 5,50 mètres environ, faciles à construire et peu coûteux.

La Mini Ton Cup n'est pas assez « mini ».

YVES ANDRÉ.

L'affaire de la pelouse du Parc des Princes

AU CONSEIL DE PARIS, SOCIALISTES ET RADICAUX DE GAUCHE DEMANDENT LA CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE.

Le groupe socialiste et celui des radicaux de gauche du Conseil de Paris ont publié le 4 février, le communiqué suivant :

« Les groupes socialiste et radicaux de gauche demandent par question écrite la constitution d'une commission d'enquête sur le Parc des Princes. (...)

» Pour que l'abcès soit vidé une fois pour toutes, les deux groupes demandent à M. le préfet de Paris qu'une commission d'enquête fixe les responsabilités à tous les niveaux et propose au Conseil de Paris de prendre toutes sanctions financières et personnelles à l'encontre de tous ceux qui sont impliqués dans cette affaire. »

BASKET-BALL. — *Pour le troisième tour des quarts de finale de la coupe Korac (matches « aller »), A.S. Villeurbanne b. Sofia 90-82 ; Belgrade b. Tours 110-80; Milan b. Ostende 91-85; Rieti (Italie) b. Monaco 89-72.*

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

A LA CONFÉRENCE DE BARCELONE

Seize pays au chevet de la Méditerranée

De notre envoyé spécial

Barcelone. — *Pour la première fois, les représentants de seize pays se sont réunis pour tenter de sauver la Méditerranée menacée par la pollution. Sous la houlette des Nations unies, ils ont tenu conférence à Barcelone du 28 janvier au 4 février dans une ambiance qualifiée d'excellente par les participants.*

Ce simple fait peut être considéré comme un succès. Les populations, les langues, les religions, les intérêts sont si divers, les oppositions si déclarées et les querelles si anciennes autour de la *Mare Nostrum* que l'on pouvait craindre le pire. Deux tentatives précédentes sur le même sujet avaient échoué. A la conférence de Neuilly puis à celle de Rome en 1972 on avait compté plus d'absents que de présents. A Barcelone, il ne manquait que l'Albanie et Chypre. Tous les autres « riverains » étaient là.

En effet, sur le diagnostic tout le monde est d'accord. La Méditerranée, dans laquelle se déversent les effluents de cent quarante mille usines, de cent cinquante villes peuplées de cent millions d'habitants et les cinq cent mille tonnes de résidus pétroliers lâchés chaque année par les tankers qui la sillonnent, est au plus mal. Or cette mer fermée — il faut quatre-vingts ans pour que ses eaux se renouvellent par le détroit de Gibraltar, — déjà peu poissonneuse et de constitution délicate, au rythme actuel d'accroissement de la population, les écologistes ne lui donnent guère plus de dix à vingt ans avant de devenir un *lac sans vie. Sont-ils* pessimistes ? Pour en juger, il faudrait maintenir le malade sous surveillance. Aussi les Seize sont-ils tombés d'accord pour donner la priorité à sept programmes de recherche concernant le pétrole, le mercure, le D.D.T., les substances chlorées qui empoisonnent la mer. On mesurera leurs déplacements et leurs effets sur le milieu marin.

Thérapeutique d'urgence

La situation est jugée suffisamment alarmante pour que l'on applique une thérapeuthique d'urgence sans attendre les résultats des examens. Les Seize ont approuvé le principe d'une convention internationale sur la protection de la Méditerranée. On va essayer de réunir en un seul texte les dispositions diverses déjà adoptées à différentes époques pour l'Atlantique. Ce document va être rédigé par des experts et sera proposé à la signature des plénipotentiaires dans le courant de 1976.

Reste la menace que l'industrialisation des pays méditerranéens et la surexploitation touristique du rivage font peser sur la Méditerranée. Les nations les moins bien nanties n'acceptent évidemment pas qu'au nom de l'environnement on bride leurs efforts. Au moins s'est-on mis d'accord pour souhaiter que partout on traite les effluents, on réutilise les déchets, on protège les sols, on régularise les torrents, on recycle l'eau douce.

Le service des Nations unies qui, de Nairobi, s'occupe d'environnement est apparu en tout cas comme le seul capable de faire travailler ensemble tous les riverains. C'est un premier succès.

MARC AMBROISE-RENDU.

DEUX CENTRALES NUCLÉAIRES AUTOUR DE LA CAPITALE

Les institutions de la région parisienne sont à leur tour saisies des projets de construction de centrales nucléaires. Première assemblée à se prononcer sur ce sujet, le Comité consultatif et économique et social (C.C.E.S.) a donné son accord à l'installation de deux centrales par 38 voix pour, 9 contre et 5 abstentions.

Les sites retenus sont Barbey (Seine-et-Marne), près de Montereau, et Achères ou Limay (Yvelines). Le C.C.E.S. considère que la région parisienne « peut d'autant moins refuser de produire de l'électricité qu'elle demande qu'on y stoppe la désindustrialisation constatée depuis quelques années ».

La discussion de ces dossiers a mis en évidence les craintes de nombreux conseillers, qui redoutent que les usines nucléaires ne portent atteinte aux sites (tours de refroidissement) ou à l'environnement (élévation de la température des eaux).

Les Assemblées régionales

AUVERGNE : 71 % du budget pour rompre l'isolement

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Le conseil régional d'Auvergne, réuni les lundi 3 et mardi 4 février, sous la présidence de M. Jean Morellon, député du Puy-de-Dôme (rép. ind.), a voté, par 27 voix contre 10, le budget pour 1975. Ce budget est de 44,2 millions de francs. La pression fiscale atteint 20,10 F par habitant au lieu de 7,50 F l'an dernier.

C'est cette progression qui a conduit M. Roger Quilliot, sénateur et maire de Clermont-Ferrand, au nom des onze conseillers socialistes, de formuler les plus vives réserves.

M. Pierre Villon, député communiste de l'Allier, a exprimé son opposition *« à toute aggravation des charges fiscales intervenant dans un contexte d'inflation et de chômage »*.

Quant à M. Jean Cluzel, sénateur et président du conseil général de l'Allier (tendance C.D.P.), il a estimé le projet de budget *« convenable dans son élaboration, raisonnable dans sa progression et équitable dans sa répartition »*.

Ce budget manifeste tout particulièrement la volonté de l'assemblée régionale, après un « démarrage » modeste et prudent, de favoriser le « désenclavement » de la région d'Auvergne, considéré comme la « priorité des prorités » ; pour 71 % le budget est consacré au réseau routier, aux télécommunications et à la modernisation de la piste de l'aérodrome d'Aurillac. De même les actions relatives à l'assainissement (stations d'épuration) et à la qualité de la vie (humanisation des hospices) sont continuées et intensifiées.

Au cours de cette session budgétaire, les rapports entre la majorité et la minorité de gauche ont été dépourvus d'aménité. L'« *esprit d'ouverture* » qui le 23 janvier avait permis l'entrée au bureau d'un vice-président et d'un secrétaire socialistes ne soufflait manifestement plus. En effet, dès l'ouverture des travaux, un vif incident a éclaté à la suite de la requête formulée par les élus socialistes demandant la possibilité pour les représentants de l'opposition de se regrouper afin de siéger physiquement à la gauche de l'assemblée.

Jusqu'alors, les conseillers se trouvaient répartis de gauche à droite, en vertu de l'ordre alphabétique. Et, par exemple, M. Villon, député de l'Allier, seul représentant du parti communiste, siégeait à l'extrême droite. M. Morellon ayant fait connaître que le bureau de l'assemblée, saisi de la question, avait été un avis défavorable, plusieurs conseillers socialistes, après d'aigres échanges de propos avec des représentants de la majorité, s'étaient retirés de la salle et n'avaient pas participé aux travaux de cette première séance. La question devait être reprise en fin de session par M. Quilliot. Celui-ci déposa une résolution réclamant que, *« comme le prévoit le règlement, la commission* ad hoc *soit réunie et saisie du vœu des signataires de siéger regroupés à gauche »*.

La commission *ad hoc* devait se déclarer, par 8 voix contre 5, *« hostile à la constitution de groupes politiques au sein de l'assemblée »*.

ANDRÉ TRONCHERE.

FAITS ET PROJETS

Paris

● LES COMMUNISTES ET L'OPERATION « ITALIE ». — Les élus communistes parisiens ont occupé, le mardi 4 février, la dalle de l'ensemble Olympiades, rue de Tolbiac, dans le treizième arrondissement, pour protester contre l'insuffisance des équipements collectifs. *« Plus de quinze mille habitants sont déjà installés dans l'ensemble*, ont déclaré les élus. *Aucun des équipements promis par l'Etat et les promoteurs (quatre crèches, six écoles maternelles, un C.E.S., trois groupes scolaires, un centre de loisirs) n'a été réalisé.*

● LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL. — Le Conseil de Paris est convoqué en session ordinaire le lundi 3 mars. Celle-ci sera close le vendredi 21 mars.

A PROPOS DE...

LES PRATIQUES DES POMPES FUNÈBRES

Monopole sur la mort

Un parlementaire de la Haute-Garonne vient de dénoncer les pratiques des pompes funèbres qui font l'objet d'une réponse du ministre de l'intérieur.

M. Léon Eeckhoutte, sénateur socialiste et président du conseil général de la Haute-Garonne, a dénoncé devant l'assemblée départementale le « monopole sur la mort » détenu dans quatre-vingts communes de la Haute-Garonne par une compagnie privée de pompes funèbres de Toulouse.

Ces communes seraient liées à la compagnie par des contrats de douze ans, renouvelables dont les termes ont été suffisamment étudiés pour ne pas éveiller la méfiance des maires. Après la signature, on s'aperçoit qu'il s'agit en réalité d'un « monopole sans concession » et que la compagnie détient une exclusivité assurée, qu'elle fait respecter sans ménagement.

« La loi est la loi, *a répondu le préfet*, un contrat est un contrat, rien ni personne n'oblige les maires à passer accord. »

A prix fixés

Mais la pratique, bien que légale, est à l'origine d'abus que le président du conseil général de la Haute-Garonne, et avec lui de nombreux maires et conseillers, n'hésitent pas à qualifier de scandaleux. « A chaque décès, *déclare M. Eeckhoutte*, on voit s'abattre sur la famille du défunt des vautours qui profitent du désarroi. Ainsi, récemment, dans une commune de la Haute-Garonne, *un devis de 4 800 F a été* présenté à des gens sans ressources. »

La situation des entreprises de pompes funèbres et leurs rapports avec les municipalités font, d'autre part, l'objet d'une réponse du ministre de l'intérieur à une question écrite de M. Claude Coulais, député (R.I.) de Meurthe-et-Moselle. Ce dernier rappelait que « les entreprises auxquelles les municipalités ont concédé l'exploitation du service des pompes funèbres pratiquent des prix souvent très élevés, indiscutables du fait de leur situation de monopole ».

Le ministre, tout en reconnaissant que les tarifs des pompes funèbres sont légalement bloqués et ne peuvent donc être normalement révisés, conteste cette affirmation (Journal officiel du 1er février).

La concurrence peut exister, dit-il en substance. Il y a en France cinq cents entreprises non concessionnaires auxquelles les particuliers peuvent faire appel ; les prix de certaines prestations sont libres ; les municipalités peuvent, par des « clauses de multiconcession », faire appel concurremment à plusieurs entreprises.

Cela dit, les pouvoirs publics préparent, sinon de nouveaux textes, du moins une « modification des textes existants ». Cela suffira-t-il à supprimer des scandales comme ceux que dénonce M. Eeckhoutte ?

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

emplois régionaux

GROUPE INDUSTRIEL EUROPEEN
recherche pour sa branche
TRANSFORMATION MATIERES PLASTIQUES

DIRECTEUR D'USINE

proximité ville universitaire Sud-Est

Ingénieur Centrale, Mines, Arts et Métiers, ECAM, ICAM., mini. 10 ans d'expérience professionnelle, Anglais apprécié.

Il sera responsable de la production, de la fonction technique (triplement des capacités de production d'ici 2 ans) et gestion du personnel.

Adresser C.V. détaillé + prétentions à l'attention de M. LOIRE,

COMPÉTENCES
66, rue de la République
69002 LYON.



IMPORTANTE SOCIETE
INDUSTRIES CHIMIQUES
et MATIERES PLASTIQUES
recherche

INGENIEURS
DIPLOMÉS DÉBUTANTS DE HAUT NIVEAU

- **Formation :** X, Centrale, (thèse ou option Chimie) Sup-Aéro, Supelec, Arts et Métiers, Physique Chimie de Paris, ENSIC de Nancy, IDN, ESCIL et Génie Chimique Toulouse.
- **Affectation :** Inspection Matériel, Electronique, Instrumentation, procédés.

Ces postes à pourvoir dans des Usines de Province nécessitent une bonne adaptabilité et une mobilité pour des affectations ultérieures en exploitation notamment.

Adresser c.v. sous réf. 35359
à Havas Contact
156 Bd Haussmann
75008 PARIS
qui transmettra.

HAVAS CONTACT

INGÉNIEURS TRANSPORTS

L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération (METZ) recrute d'urgence pour sa nouvelle Division « Transport » :

1. UN ASSISTANT « TRANSPORT »
(Ingénieur TPE-ETP, grandes écoles) pour ses études générales.

2. UN TECHNICIEN SPÉCIALISTE
en infrastructures et transports (BTS, DUT, etc.).

Téléphoner au (87) 68-97-50, poste 51, ou envoyer C.V. avec photo et rémunération actuelle à :
AGURAM, *Mairie de 57000 Montigny-lès-Metz*
160, rue de Pont-à-Mousson

CHEF D'ENTRETIEN
PAPETERIE

L'un des principaux fabricants français de papier pour carton ondulé recherche, pour son usine située en Haute Vienne, un Chef de Service Entretien pour lui confier l'organisation de l'entretien mécanique et électrique (20 personnes), la mise en place d'un entretien préventif, la maintenance des machines travaillant en continu et le contrôle de l'exécution des travaux neufs.
Diplômé ou autodidacte, le candidat retenu sera un excellent mécanicien, meneur d'hommes, organisé et disponible.
Salaire: 65.000 minimum - logement gratuit.

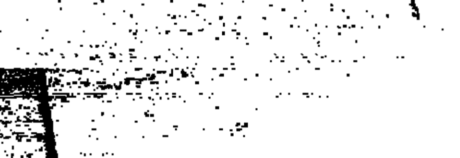
France Cadres — 25 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 561M.

INGÉNIEUR ÉQUIPEMENTS
(A.M. OU EQUIVALENT)

Grâce à votre formation à dominante mécanique et à votre expérience professionnelle de 3 à 6 ans en atelier et en bureau d'études, vous avez acquis la maîtrise des problèmes d'équipements en matériels et en bâtiments.
NOUS VOUS PROPOSONS de prendre en charge progressivement la responsabilité technique et financière des équipements d'une de nos usines de conditionnement avec l'aide d'une équipe de 25 personnes que vous aurez à animer avec doigté et efficacité.
CE POSTE A POURVOIR SE SITUE DANS LE GARD A 20 KILOMETRES DE NIMES.
M. Jacques FAURE (B.P. 130, 92505 RUEIL-MALMAISON) recevra votre candidature détaillée et vous répondra rapidement.

IMPTE USINE AERONAUTIQ. DU SUD-OUEST recherche :
TRADUCTEUR TECHNIQUE
Bilingue anglais et allemand, ayant une bonne expérience aéronautique.
Ecr. avec C.V. et prétent. à : Ag. HAVAS, PAU, D 11.689, q. t.

Importante Société Sud-Est recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
connaissances HB 6000 et TDS souhaitées. - Ecrire nº 455 à : P. LICHAU S.A., MIN. 342, 13323 MARSEILLE - CEDEX 3.





SGMI constructeur

Filiale de Promotion Immobilière de la
Cie Financière de l'Union Européenne — Groupe Empain — Schneider
dans le cadre du développement et de la diversification de ses activités souhaite intégrer

un
COLLABORATEUR de HAUT NIVEAU
possédant des connaissances approfondies dans les domaines FINANCIER et COMMERCIAL de la promotion immobilière. Il sera chargé d'effectuer des études de marché et de rechercher des produits ou des zones d'activités nouvelles en France et à l'étranger.
La pratique courante de l'Anglais est indispensable.
Réf. M. 961

un
CHEF de PROGRAMMES
ayant une expérience affirmée de la PROMOTION IMMOBILIERE.
Il aura la responsabilité de la coordination d'un certain nombre de programmes de construction depuis l'acquisition du terrain jusqu'à la réception de l'immeuble.
Réf. M. 962

Les dossiers de candidatures précisant la référence du poste souhaité seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP,
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

INGENIEUR grande école

est recherché par
GROUPE INDUSTRIEL
pour son siège PARISIEN
Compétence Engineering usines clefs en main.
Connaissance souhaitée machines fabrication et transformation **PAPIER**
- responsabilité complète de la gestion du département technique,
- âge minimum 35 ans,
- parfaitement bilingue (Français-Anglais) écrit et parlé,
- fréquents déplacements à l'étranger,
- poste d'avenir à pourvoir rapidement.

CV manus.photo, réf.et prét. à adress.sous référence 3696 Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SFENA

SOCIETE FRANCAISE D'EQUIPEMENTS POUR LA NAVIGATION AERIENNE
dans le cadre de son expansion, Recherche :

I - POUR ETABLISSEMENT de VELIZY

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL CONFIRME
Pour études Marketing et prospection commerciale France et Etranger dans le domaine MATERIELS PILOTAGE et STABILISATION HELICOPTERES.
Solide formation et expérience dans domaines aéronautique et électronique.
Anglais courant indispensable.

INGENIEUR CONFIRME
Pour études commerciales et suivi des contrats.
Connaissance problèmes économiques et juridiques.
Anglais courant.

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Dans le cadre Direction Contrôle et Qualité pour étude technique et optimisation des coûts de matériels aéronautiques.
Bonnes notions Anglais - Expérience industrielle.

INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME
Dans le cadre Direction Contrôle et Qualité.
Connaissance technologie des composants indispensable.
Anglais courant - Contacts fréquents avec fabricants.

INGENIEURS ELECTRONICIENS CONFIRMES et DEBUTANTS (TROIS POSTES)
Pour études et mises au point matériels navigation aérienne (analogique et numérique).
Connaissances en automatisme - Anglais souhaité.

II - POUR ETABLISSEMENT de CHATELLERAULT

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN
Dans cadre Direction Contrôle et Qualité pour étude technique et optimisation des coûts de matériels aéronautiques.
Bonnes notions Anglais - Expérience industrielle.

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN
Pour étude et mise au point matériel embarqué sur avions ou missiles.
Bonnes connaissances en Automatisme et Technologie petits moteurs électriques appréciées.
Diplôme: A et M - ICAM - ENSI (Option Electromécanique) - ESE - INPG.

Ecrire : S. F. E. N. A. B.P. nº 59
78140 VELIZY - VILLACOUBLAY
avec curriculum-vitae et photo

Chef Comptable
BANLIEUE OUEST

Le Directeur Administratif et Comptable d'une Société commerciale, filiale d'un important Groupe International, cherche son successeur. La Société, de renommée mondiale, réalise en France 60 millions, avec un effectif inférieur à 50 personnes, auquel s'ajoute un réseau d'agents commerciaux.

Le service comptable, en partie mécanisé, comprend 7 personnes. Le poste à pourvoir convient à un Chef Comptable très confirmé, ayant l'expérience de l'utilisation de l'informatique. L'expérience acquise dans une Société d'importation serait appréciée. **La promotion au rang de Directeur Administratif et Comptable est à envisager à moyen terme.**

Le lieu de travail sera Coignères à partir de 1976.
Rémunération de première année : 60.000 F, plus voiture de fonction.

sélé CEGOS garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier (lettre manuscrite et curriculum vitae détaillé), sous référence M. 23.523.
33, quai Galliéni. — 92153 SURESNES.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour ses activités FIABILITÉ-QUALITE

INGENIEUR haut niveau
CE POSTE EXIGE :
- *une forte expérience dans l'un des domaines suivants :*
  - Fiabilité-qualité en matériel informatique,
  - exploitation grands systèmes temps réel,
- *le goût de la négociation et de la coordination,*
- *des déplacements très fréquents en Europe de l'Ouest,*
- *l'Anglais courant.*

Réf. 13.327

INGENIEURS informaticiens ou électroniciens
Débutants ou ayant une première expérience dans l'une des activités suivantes :
- Etude, mise au point
- suivi de qualité
- suivi de projet.

Réf. 13.328

Adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum-vitae détaillé, photo récente et prétentions en précisant la référence du poste choisi à
s.n.p.m PETITES ANNONCES 108 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

IMPTE USINE METALLURGIE
Forte Expansion
Pays de Loire

INGENIEUR A.M.

ou équivalent, 30 ans minimum, chef de produit dans équipe de direction.
Situation d'avenir.
Adresser C.V. manuscrit, photo, nº 7.881, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

MARTEL CATALA et Cie
L'un des premiers noms mondiaux dans le domaine de l'habillage des machines à papier, poursuivant son expansion recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure technique du type ENSI-INSA ou école française de papeterie, pour contacts de vente à niveau élevé avec clientèle industrielle internationale.
Déplacements en Europe représentant 30 % du tps de travail.
Bonne connaissance pratique de l'anglais ou l'allemand nécess.

Poste d'avenir très stable.

Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG — CEDEX
sous référence 540.

Très importante société charpente métallique légère et bâtiment industrialisés pour la distribution moderne et l'industrie en pleine expansion recherche pour son usine d'Alsace :

UN INGENIEUR D'AFFAIRES
E.T.P. - A.M. - E.N.S.I. ou autre école similaire.

Disposant de 5 à 10 ans d'expérience commerciale et technique en charpente et construction métallique industrialisée.
MISSION :
- Nombreux contacts clients à niveau élevé pour remise de devis, mise au point technique et commerciale, suivi de réalisations;
- Préparation de devis en liaison avec le bureau d'étude et de fabrication;
- Suivi de réalisation, surveillance délais et coûts.

Poste très stable, à larges responsabilités, évolution possible vers une direction technique après confirmation dans la fonction.
Agréable région touristique proche d'une grande ville universit. Connaissance de l'allemand appréciée, mais non indispensable.

Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé à :
S E T E L E C.
Conseil en Recrutement.
67009 STRASBOURG — CEDEX
sous référence 589.

THOMSON-CSF

DIVISION DES ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES ET SPATIAUX

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(E.N.S.T. - CENTRALE - E.S.E. - E.N.S.I. ...)

débutants ou ayant quelques années d'expérience.

pour ses laboratoires d'études et matériels électroniques aéroportés (électronique digitale ou analogique, U.H.F., etc.).

Ecrire au SERVICE DU PERSONNEL,
68, avenue Pierre-Brossolette - 92240 MALAKOFF
ou téléphoner à M. BEAUGRAND - 655-44-22.

NOUS SOMMES UNE USINE DE 700 PERSONNES EN PLEINE REORGANISATION, nous recherchons

PHARMACIEN

30 ans minim., ayant une bonne connaissance des fabrications pharmaceutiques et de la vie d'usine. Intéressé par les plans de gestion de la production : ordonnancement - approvisionnements et méthodes. Esprit vif. Grande faculté d'adaptation. Sachant concevoir et faire appliquer. A l'aise dans les relations humaines.

Adresser curr. vitae détaillé et prétent. à nº 92.107, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1ᵉʳ), qui tr.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE MULTINATIONAL en expansion rapide (C.A. 150 Millions), située à RUNGIS recherche

CHEF COMPTABLE

Ayant solide formation de base sanctionnée par le D.E.C.S., et expérience de plusieurs années en comptabilité générale et analytique.

Connaissances en informatique et langue allemande appréciées.

Rémunération annuelle de départ de l'ordre de 70.000 F.

Ecrire avec C.V. et photo à nº 92.128 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui tr.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

DIEBOLD FRANCE

Le développement de nos activités de **CONSEILS EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE** nous conduit à rechercher

INGÉNIEUR EN CHEF

CE POSTE PEUT INTÉRESSER :
- Un Ingénieur Conseil confirmé, désireux de prendre des responsabilités (tant techniques que d'encadrement et de négociation), ayant une grande expérience des problèmes de gestion et d'informatique.
- Un responsable de l'informatique ayant déjà assumé soit la conduite de projets importants, soit la direction d'un centre informatique (gros matériel).

NOUS OFFRONS :
- Après une période nécessaire d'adaptation, des responsabilités importantes dans le cadre d'interventions de haut niveau.
- La possibilité d'une évolution de carrière passionnante au sein d'une équipe de très grande qualité.
- Langue anglaise ou espagnole.
- Possibilité de missions courtes à l'étranger.

Env. C.V., photo et prétent. à DIEBOLD FRANCE, 63, rue La Boétie. — 75008 PARIS.

Le CEFAGI

Association dont la mission d'intérêt général est la PROMOTION des ENTREPRISES souhaite compléter son équipe actuelle (40 personnes) et s'adresse en particulier à des

CONSULTANTS d'ENTREPRISES

Niveau Ingénieur Principal Confirmé, intéressés par les actions de

Formation de Cadres et de Conseil de Direction

et ayant déjà une expérience personnelle d'animation dans ce domaine.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP
service M. 963 10 rue de la Paix, 75002 Paris



THOMSON-CSF

DIVISION SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES

recherche

1) DES INGÉNIEURS pour ses études avancées

(Radar, automatisme, informatique)
E.N.S.T. - E.N.S.A. - E.S.E. - E.C.P.

2) DES INGÉNIEURS pour ses services techniques

E.N.S.E.R.G. - E.N.S.E.I.H.T.

avec plusieurs années d'expérience ou débutants, pour s'intégrer rapidement dans des équipes dynamiques.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel THOMSON C.S.F., 1, rue des Mathurins, 92222 BAGNEUX.

ingénieur technico commercial

Une importante société pétrolière recherche pour renforcer l'équipe de vente à la clientèle industrielle, un jeune ingénieur.

Il sera responsable, pour une partie de la région parisienne, de la vente de nos fabrications à l'industrie.

Il appuiera son action commerciale sur sa connaissance des problèmes techniques des entreprises contactées.

Le candidat que nous recherchons possède déjà une bonne formation mécanique générale qui lui permettra d'assimiler rapidement les techniques de lubrification industrielle, et, de préférence, une première expérience professionnelle. Rémunération [illegible] + frais de déplacement.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous réf. 23903/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE PARIS-10e

GÉNÉRAL BATIMENT

Notre société d'entreprises générales régionales (siège Paris) offre le lancement de son secteur LOGEMENT SOCIAL à

un INGÉNIEUR (E.T.P., A.M.)

ayant acquis son expérience (10 ans) dans la définition des méthodes, l'analyse des coûts, le suivi des études, la vie des produits. (Réf. 546)

un ATTACHÉ COMMERCIAL

formé, sur ce marché, à la négociation à haut niveau, au montage des opérations, aux liaisons avec les administrations et nos entreprises locales. (Réf. 547)

Réponse confidentielle à toute offre (réf. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) adressée à Mme BRISSET, 8, avenue de Choisy, appart. 2.283. 75013 PARIS.

Une des premières sociétés françaises de conseil

spécialisée dans les domaines du
MARKETING ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE PRODUITS INDUSTRIELS ET DU BATIMENT
souhaite coopter :

1 JEUNE INGÉNIEUR

Ingénieur issu d'une grande école avec une formation complémentaire (économique, commerciale ou gestion), vous avez un ou deux ans d'expérience dans une entreprise industrielle.
Nous vous destinons à notre département « études » où vous serez formé aux techniques d'études de marketing industriel (études de marché, études de nouveaux produits, études de diversification, etc.).
Vous pourrez, à terme, accéder au niveau de conseil d'entreprise.

Référence 529

1 INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Ingénieur grande école avec une formation complémentaire, vous avez quelques années d'expérience au sein d'une entreprise industrielle ou de conseil, dans les domaines des produits nouveaux, de la commercialisation, de la gestion ou des études de marché.
Vous allez vous intégrer à nos équipes chargées d'assister les entreprises dans la résolution de problèmes concrets : de définition et de lancement de nouveaux produits, de conception et mise en place de structures, de stratégies de développement ou d'augmentation des ventes à court terme.

Référence 539

1 CHARGÉ (E) D'ÉTUDES DOCUMENTAIRES

Vous avez une formation supérieure (Sciences Eco - Sciences Po ou HEC JF) et/ou une expérience de quelques années.
Outre la gestion du fonds de documentation déjà existant, vos recherches porteront sur des produits et des secteurs industriels.
Votre travail doit permettre aux ingénieurs chargés des interventions de disposer rapidement de données utiles et synthétiques.
Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Référence 549

Une réunion d'information sera organisée afin de vous présenter nos activités. Nous vous en avertirons dès que vous aurez fait parvenir votre curriculum vitae détaillé à :

MARKETING/INNOVATION/DÉVELOPPEMENT POUR L'INDUSTRIE
51, rue Pierre - 92110 CLICHY.

INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

Nous développons notre équipe et recherchons un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer la vente d'appareils scientifiques destinés à la recherche fondamentale et industrielle en **FRANCE** et **BELGIQUE**.
- Formation supérieure dans le domaine de la Chimie macro-moléculaire et notamment des Polymères de synthèse ;
- expérience des techniques d'analyse thermique et de G.P.C. (2 ans si possible) ;
- pratique de l'ANGLAIS (lu et parlé).
- Résidence région parisienne (Sud) ;
- formation complémentaire assurée.

Adresser lettre manuscrite avec curric. vitae, sous référence M 201 en précisant salaire actuel au :



Service du Personnel DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S. A. B.P. 85 - 91400 Orsay

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE DE PREMIER PLAN

Banlieue Sud de Paris, recherche pour **ses services d'études systèmes Radar, automatisme, informatique :**

1) DES INGÉNIEURS pour études avancées

ENST - ENSA - ESE - ECP - ENSTA

2) DES INGÉNIEURS

ENSERG - ENSEIHT

destinés aux Sces techniques

Avec plusieurs années d'expérience ou débutants pour intégration rapide ds des équipes dynamiques.

Adresser C.V. man. et photo, nº 91.783, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Une des plus grandes sociétés européennes d'édition, en grand développement, avec production diversifiée : magazines, journaux, livres, cinéma,
cherche pour

DIVISION MAGAZINES

DIRECTEUR MARKETING

Sans avoir gestion directe sera rattaché au Président-Directeur Général.

DEVRA :
- **concevoir, innover, lancer produits nouveaux ;**
- **stimuler, développer produits existants ;**
- **coordonner toutes actions de marketing.**

Age 30 ans minimum.
Salaire personnalisé.
Résidence : Étranger - Europe.
Possibilité carrière dans Groupe pleine expansion.
Candidatures traitées avec discrétion.

Répondre à : **EUROFORMATION Pierre Gourgand,**
108, rue du Ranelagh. — 75016 PARIS.
Tél. : 288-14-04.

DIRECTEUR TECHNIQUE ET TRAVAUX

90 000 F + **PARIS**

Nous sommes avant tout une Entreprise organisée et équipée pour résoudre différents problèmes dans le domaine du bâtiment : couvertures métalliques avec étanchéité, bardages et planchers métalliques pour la construction de complexes industriels, administratifs ou commerciaux.

Nous recherchons pour assister notre Directeur Général un excellent Organisateur, gestionnaire et meneur d'hommes pour l'ensemble des chantiers en France et à l'étranger.

Votre mission consistera donc à planifier, contrôler, coordonner les travaux neufs ou en cours et à résoudre les problèmes techniques qui pourront se poser. Vous veillerez également à assurer la gestion du personnel technique en instaurant une bonne ambiance de travail sur les chantiers.

Vous avez une formation Ingénieur T.P. ou A.M., une expérience de la conduite des chantiers et une bonne connaissance du Bâtiment.

Nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 1.943 à :



INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES leader dans son domaine

recherche pour PARIS

UN RESPONSABLE COMMERCIAL haut niveau

capable de diriger une équipe de 20 personnes pour :
- animer et former les hommes;
- promouvoir les produits;
- gérer les canaux de distribution;
- prendre en charge une partie de la clientèle;
- organiser et dynamiser le changement de stratégie.

- Age minimum 30 ans.
- Expérience indispensable de la vente sur le terrain et de l'animation d'une équipe de vente.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 9469, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

CLARK EQUIPMENT FRANCE

recherche

ANALYSTE ORGANIQUE CONFIRMÉ

Capable de s'intégrer rapidement dans une équipe développant des systèmes de gestion de production (D.B.O.M.P., C.I.C.S.) sur I.B.M.

Compétences :
- Mise au point du dossier d'analyse organique ;
- Réaliser la mise en chaîne des applications ;
- Programme en COBOL, en ASSEMBLEUR ;
- Comprendre l'anglais.

Fonctions :
- Rattaché au Responsable de projet ;
- Suivre une application depuis la prise en charge jusqu'au top opérationnel.

La rémunération sera fonction des compétences. Possibilités de promotion.

Avantages sociaux, restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. et lettre manuscrite avec prétent. à :
CLARK EQUIPMENT FRANCE
Monsieur RIEHL,
Directeur du Personnel,
105, rue de la Plaine-des-Bouchers,
67100 STRASBOURG.

Participer à la réalisation des applications de télétraitement gérant les deux bases de données développées autour de notre HB 6060. Voilà ce que propose à

un jeune ingénieur grande école

le patron du service informatique (Paris-Sud) ***d'une grande direction technique de l'administration.***
Après une option informatique, cet ingénieur a acquis en entreprise une première expérience des techniques au cours de stages de longue durée.
C'est un chef de projet en puissance.
Ecrire à J. THILY ss réf. 2826 M. Carrières de l'Informatique.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCERP

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ENGINEERING SIDÉRURGIQUE

recherche

INGÉNIEUR FORMATION

Diplômé ARTS ET METIERS - ICAM ou ECAM, ayant eu l'occasion de se familiariser avec la formation et possédant quelques années d'expérience du commandement en milieu industriel.

Le Poste comporte des déplacements en France et à l'étranger.

Langue anglaise ou espagnole nécessaire

Adresser C.V. sous Nº 2.482 à SPERAR. 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

Dans le cadre du développement de ses activités d'études et de conseil
SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE
(90 personnes)
recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

sensibilisés aux problèmes méthodologiques. Goût commercial apprécié.

EXPÉRIENCE MINIMUM 5 ANS.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prét. à nº 91.880, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.



comptabilité

HEC, ESSEC, SUP de CO.

Pour faire face à l'accroissement de ses tâches, le directeur des services comptables d'une importante société pétrolière recherche un assistant.

Il désire lui confier des missions ponctuelles touchant à différents domaines; réorganisation d'un service, mise sur pied ou développement d'un système comptable, liaison avec le département informatique, etc.

Il s'agit d'un poste fonctionnel.

Nous souhaitons le confier à un jeune cadre comptable, de formation commerciale grande école, possédant de préférence 2 ans de pratique de la comptabilité.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 28966/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

SUD-OUEST PARIS (50 min. gare Montparnasse)
recherche

PHARMACIEN

dégagé des O.M., si possible I.P.I. pour assurer surveillance des fabrications.

PHARMACIEN

(HOMME ou FEMME) pour diriger section microbiologie du laboratoire de contrôle.

Pour ces deux postes, formation complémentaire assurée par l'entreprise.

Possibilité de logement. Restaurant d'entreprise.

Adresser curriculum vitae et photo sous nº 92.092, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

offres d'emploi

SOCIETE MULTINATIONALE ET MULTIPRODUITS
recherche
pour sa filiale française:

1 CHEF DE PRODUITS

Sous l'autorité du Directeur du Marketing
1° Rechercher les nouveaux produits susceptibles d'être distribués en France.
2° Définir la stratégie nouveaux produits (circuit de distribution, service après-vente, publicité...).
3° Contrôler et coordonner la mise en œuvre de la stratégie nouveaux produits avec les chefs de service concernés (publicité, administration des ventes).
4° Préparation des budgets nouveaux produits et analyse des résultats.
Situation très intéressante dans une Société en expansion.
Rémunération en fonction de l'expérience et de la capacité du candidat.

Adresser photo, c.v. et prétentions sous n° 75 à :
EXXO, 5, rue Parent de Rosan 75016 Paris

IMPORTANT LABORATOIRE
recherche

jeune pharmacien

pour assister la Direction Technique, Publicitaire et Commerciale.
Adresser c.v. + photo sous réf. 44675
à Havas Contact
156 Boulevard Haussmann
75008 Paris

HAVAS CONTACT

CHEF OPERATEUR TELEX ET TELECOMMUNICATIONS



Nous sommes une des plus importantes compagnies «d'Engineering» et de construction du Monde.
Nous recherchons pour PARIS
NOTRE CHEF OPERATEUR TELEX et TELECOMMUNICATIONS

- Placé sous l'autorité du Directeur Administratif

IL DEVRA
- organiser en totalité son service sur tous les plans (recrutement, formation et contrôle de son personnel)
- en assurer la gestion (Approvisionnement en matériels et produits, contrôle au jour le jour de toutes les communications, classement et archivage des documents (bandes, telex...)

LE CANDIDAT - Agé de 30 ans minimum **PARFAITEMENT BILINGUE FRANCAIS/ANGLAIS** il connaîtra les matériels Télétypes - Télécopieurs (PTT et Privés). Il aura le sens du commandemant, un esprit d'organisation, et beaucoup de sang froid.
— Une expérience de 10 ans comme Assistant à Chef Opérateur dans une Société Américaine serait très appréciée.
— Adresser votre curriculum vitae détaillé au Directeur du Personnel :



BROWN & ROOT DE FRANCE
Tour Franklin, Cedex No 11, 92081 Paris La Défense

Entreprise nettoyage recherche
COLLABORATEUR
minimum 35 a., au cour. de la profess. pour seconder direct. Ecr. n° 506, à Publi-Industrie, 37, av. de Charlebourg (92250) La Garenne-Colombes, qui trans.

Impte Entrepr. de T. P. rech. :
INGENIEUR A.M.
OU SIMILAIRE
(30 ans minim.), ayant quelqu. années d'expér. dans entretien de matériel de mines pour assumer le poste de responsable du service entretien d'un gros chantier souterrain de la région parisienne. Ecrire sous la référence n° 7.544, P. LICHAU S. A., 10, rue Louvois, 75063 Paris, cédex 02, qui transmettra.

Sté DIDOT BOTTIN
Ets du PLESSIS-ROBINSON
recherche
PROGRAMMEUR
connaissant bien assembleur 360 IBM, travail sur système évolué environnement T.P., banque de données.
Dégagé O.M., niv. D.U.T. ou équivalent. Libre très rapidem.
Avant. socx. 13e mois. Mutuelle. 1 mois congés d'été, 1 semaine congés d'hiver. Restaurant d'entreprise.
Env. C.V., prétent. et photo Service du Personnel, 1, avenue Descartes, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

ASSOCIATION DE CHANTIERS DE JEUNES
cherche
JEUNE FEMME
OU
JEUNE HOMME
Expérience de travail en équipe pluridisciplinaire.
Sachant constituer et suivre un dossier.
Goût et disponibilité pour l'animation (week-end).
Age souhaité : 25 ans minimum.
Connaissance d'une langue.
Sens de l'humour.
32.500 F par an.
Date limite pour envoyer C.V. détaillé et photo : 17 février, à M. Mariette, 18, Résidence Beau-Soleil, 92210 SAINT-CLOUD.

Société Expertise Comptable recherche
CHEF DE GROUPE-MEMORIALISTE
ou **EXPERT COMPTABLE**
Ayant sens des responsabilités
TEL. ELY. 87-37

IMPTE SOCIETE
recherche pour son usine de VITRY-SUR-SEINE
RESPONSABLE
SCE ORDONNANCEMENT
(ayant quelques années d'expérience dans cette fonction)
42 h./sem. - Samedi libre
Cantine d'entreprise
Ecr. avec C.V. et photo à : n° 91.664 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

emplois féminins

Important bureau d'études près Me MONTPARNASSE recherche
DACTYLO
ayant poursuivi des
ETUDES JURIDIQUES
(capacité en droit, D.E.J.G.) ou ayant abordé les problèmes de droit du travail et de droit des sociétés. 5 X 8. 13e mois. Cantine. Ecr. sous réf. 401/538, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

Groupement professionn. rech.
EMPLOYEE
aimant les chiffres, pr travaux statistiques et écritures, niveau B.E.P.C. Ecrire avec C.V. et prétentions au chef du personnel AGSAA, 118, rue de Tocqueville, 75850 PARIS CEDEX 17.

Serv. AEMO rech. assistante sociale ou éducatrice diplômée D.E., expér. souhaitée, convention 66. Se présenter vendredi 7 février, de 11 h. à 18 h. 30, 23, rue Yves-Toudic, Paris (10e).

Sté ch. SECRETAIRE-COMPT. Libre de suite. Se prés. ou tél. : PAUL GABOR S.A.R.L. 19, rue Lagille, 18e. T. 229-19-90.

RANK XEROX
crée un nouveau département machines à écrire automatiques
(à bandes et à cartes magnétiques).
Pour préparer le lancement de ses nouveaux produits, nous recrutons:

un animateur de formation commerciale
(référence C 7)

MISSION :
- élaborer les packages et manuels de formation
- organiser et animer les séminaires de formation de la force de vente
- suivre et contrôler les actions de formation sur le terrain : prévoir des sessions de recyclage.

PROFIL :
- formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce ou niveau équivalent)
- pratique courante de la langue anglaise
- connaissance approfondie des caractéristiques techniques et commerciales des machines à écrire automatiques
- expérience et/ou aptitude pédagogique.

une assistante clientèle senior
(référence C 8)

MISSION :
- elle devra participer : - à l'élaboration des packages et manuels de formation - à la préparation et la mise en place des séminaires destinés au management - au recrutement des assistantes clientèle avec l'encadrement et assurer leur formation
- elle devra assister le Directeur de la Succursale Unités Magnétiques.

PROFIL :
- 30 ans minimum • BTS Secrétariat de Direction • pratique courante de la langue anglaise indispensable • excellente présentation • aptitude pédagogique • connaissance pratique de la machine à écrire automatique.

Merci de faire parvenir votre candidature avec c.v. en précisant la référence du poste souhaité à
RANK XEROX Monique COURMES, B.P. 63 93602 Aulnay-sous-Bois.

HAVAS CONTACT

ETABLISSEM. INDUSTRIEL Banlieue Nord immédiate de Paris, recherche
UN INGENIEUR MECANICIEN DIPLOME
35 ans minimum,
qui, dans le cadre d'un service des méthodes, pourra mener à bien l'étude complète d'un produit, évaluer les coûts de fabrication et procéder à des études de simplification.
Il aura à contrôler et coordonner l'activité de plus. groupes de préparateurs de fabrication.
L'aptitude au commandement sera une des qualités fondamentales du candidat, qui, nécessairement très actif, devra justifier d'une solide expérience des problèmes d'atelier et posséder parfaitement les techniques d'usinage, tant en mécanique générale qu'en grosse mécanique.
Adr. C.V. et prétentions à 92.116 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

B.E.I.C.I.P.
INGENIEURS CONSEIL
recherche
INGENIEURS CONTRATS
pour assister ses clients dans la réalisat. de leurs projets indust. Raffinage - Pétrochim. - Engrais
La fonction couvre les activités suivantes :
— étude et choix des procédures de consultation,
— rédaction des docum. contractuels d'appels d'offres,
— évaluation des offres commerciales et négociations.
Les candidats devront avoir une réelle expérience dans ce domaine.
Le poste conviendrait à des candidats ayant exercé des responsabilités dans la préparation et la négociation de contrats dans une société d'engineering.
LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS PARLE ET ECRIT EST NECES.
DEPLACEM. A L'ETRANGER
Prière d'adr. candidature avec C.V. et photo à : B.E.I.C.I.P., 366, av. Napoléon-Bonaparte 92502 RUEIL-MALMAISON.

COMMENT ÊTRE UN RELAIS DANS LA CRÉATION ARTISTIQUE ?

Cette question s'est posée à chacune des personnalités de notre équipe actuelle au moment de sa décision de se joindre à nous. Tout en devenant professionnels commerciaux ils ont trouvé leur épanouissement artistique.
Venez les interroger sur leurs motivations, leurs gains, et pourquoi ils pensent AVENIR avec nous.

Nous sommes à la source des créations artistiques originales des peintres célèbres tels que :

Salvador DALI, Léonor FINI, Hans BELLMER...

sous forme de livres précieux de haute bibliophilie. Nous les offrons en exclusivité à une clientèle privée et raffinée qui connait la valeur de la création, de la qualité, de la beauté et de son avenir financier.

Si vous êtes curieux de notre métier, téléphonez
— Pour PARIS 227-69-00
— Pour NICE et Côte d'Azur 88-07-16
— Pour LYON, Rhône-Alpes 42-03-34

Formation artistique et commerciale assurée. Statut mandataire libre ou Agent Commercial. Voiture et téléphone nécessaires.

IMPORTANTE BANQUE SPÉCIALISÉE
recherche
COLLABORATEUR
ayant expérience :
ENGINEERING, FINANCEMENT FILIALES ÉTRANGÈRES

et problèmes liés au développement des entreprises dans les pays industriels ou en voie de l'être.

QUALITE EXIGEES :
- esprit curieux et créatif ;
- goût de l'action ;
- connaissance de 2 langues étrangères ;
- *Formation supérieure.*

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo (ret.) et traitem. actuel, N° 93.084, Publ. ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

demandes d'emploi

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE
33 ans. 8 ans expérience anglais
EXPERIENCE :
— Dimensionnement équipements ;
— Propositions techniques et commerciales ;
— Suivi d'affaires (clients, fournis. B.E.) ;
— Démarrage d'unités.
CHERCHE :
POSTE RESPONSABILITES PROCEDES avec ASPECTS TECHNIQUES et COMMERCIAUX.
Ecrire n° 2.412, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Spécialiste immobilier
40 ans. Montage et suivi intégral opérations (collectifs, individuels, bureaux, hôtels, etc...) gestion patrimoine et participations. Reprise en mains affaires difficiles. Réussites et relations 1er ordre. Etudierait toutes propositions.
DIRECTION OU MISSION
Pour premier entretien, écrire sous no 91.731, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CADRE, 7 ans expérience en ALGERIE, 32 ans, bilingue anglais-français, notions arabe, références :
— création et dével. de marchés (agents, app. off.) ;
— relations avec organismes d'Etat et div. pers. ;
— négociations et suivi de contrats ;
— solutions de problèmes administratifs,
ch. sit. EXPORTATION
Afr. du Nord, Moy.-Orient, pays en développ. ou socialistes. Résidence possible à l'étranger.
Ec. « le Monde » P., n° 2.415, 2, r. Italiens, Paris-9e.

I.U.T. TECH. DE COM. J.F. 21 ans rech. poste service Marketing. Et. de marché. Ecr. n° 2.418 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cadre supérieur, 54 a., ancien Chef Personnel, conn. circuit commercial, étudierait toutes propositions. Ecr. M. JEANNE, 72, bd Sébastopol, 75003 PARIS.

J.H. italien, 25 a., diplômé, rech. empl. électrotechnicien, parlant franç. et angl., libre imméd. Ecr. n° T 64.879 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J.F. 28 a. LICENC. ANGLAIS ALLEMAND, CH. EMPLOI. Tél. après 19 heures : 387-15-81.

J.F. - 26 ans
Bac. D - B.T.S. comptab. Gest. Rech. 1er emploi région Centre-Poitou-Charentes. Handicapée. Se déplac. av. cannes. Nécess. entr. av. ascens. Poss. stationn. auto. Ecr. n° 2.385 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

MONITRICE DE SAISIE, 8 ans expérience sur matériel 29-59-129 MDS - 3742, cherche place stable. Ecr. n° 247 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

D.E.S. Droit des Affair.+diplôme Gestion, 28 a., exp. Entreprises, libre de suite, cherche poste en entreprise ou cabinet. Ecr. n° 2.414 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JOURNALISTE SCIENT.
32 a. Expérience 7 a. édit. et presse (rédact. scientifique et techn., mise en pages, secrét. de rédact.). Formation techn. Recherche poste responsabilités dans édit., presse, relations publiques, industrie.
Ecr. n° 93.214, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

J.F. 22 a. Secrét. biling. anglais ch. poste stable. Conn. marketing et stage Angleterre. Lib. ste. Mlle DUBOS — Tél. : 283-46-96.

J.F. 24 a. Licenc. espagn. BTS traduct. cial. espag. sténodact. not. portug., ch. trav. 607-44-92.

SECRETAIRE DE DIRECT. CONFIRMEE
Formation supérieure anglais - espagnol
(notions allemand, italien, russe) 15 ans expérience diversifiée, excellente présentation, organisée, efficace, ordonnée, discrète, recherche poste à resp. auprès PDG ou DG, Paris de préfér. Ecr. n° 2.416, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INFORMATICIEN
HAUT NIVEAU
35 a., ingén. avec qualif. s/OS, OS, VS, IMS et télétraitement, expér. dans les appl. comptabl. et industrielles, traité en tant que chef de projet compétent ds org. exploitation cherche poste à responsabilité. — Ecrire à : REGIE-PRESSE, n° T 64.494, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

COMPTABLE qual. hom. ch. emploi mi-temps ou partiel. Tél. : 337-61-79

Directeur technico-commercial gestion, ayant 15 ans d'expér. ds l'industrie, 39 ans, rech. poste similaire avec responsabilités à l'étranger, Afrique francophone. Téléphoner 904-58-17 ou écrire M. DUPONT, 9, quai de l'Industrie, 91200 ATHIS-MONS.

Prospecteur géophysicien, 30 a., 7 a. expérience, spécialité topographie, ch. empl. prospecteur ou sim. Ecr. n° 3.503, Centrale Annonces, 121, r. Réaumur, Paris.

Cherche loge de concierge ou gardienne dans Paris, préfér. bureaux, pouv. faire entretien, femme seule av. fils 19 a., pouv. aider pr travaux, bonne présentation et agréable, références empl. mais, et 2 ans concierge. Libre très rapidement. Tél. le matin 8 h. 30 à 13 h. 15 et après 17 h. 30 et le samedi toute la journée 265-12-94.

ASSISTANTE PUBL. PRESSE. 10 a. expérience, show business, spectacles, édition, ch. situat. Paris. Libre de suite. — Téléphoner 607-68-37 après 18 heures.

Jeune Allemande 22 ans, bonne présentat., quadrilingue franç., anglais, esp., ch. emploi hôtesse — Ecrire SCHNEIDER, chez Fournel, 53, rue Sedaine (11e).

Jne femme 30 ans, bac philo, bon angl., espagn., expér. prof., bne dactylo, ch. poste st. proche 19e ou périphérie. Intérim s'abst. Suivrait toute formati. si nécess. Ecr. n° 2.409, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 27 a., exp. animation sociocult., musicien, aimant les contacts, diplôme gestion IFOCOP, cherche emploi. Tél. 255-35-31.

COMPTABLE premier échelon homme, dactylo, notion anglais. Libre. Référ. : ADOR, 24, rue des Fossés-St-Jacques. 033-40-80.

Diplômé E.S.C., 30 ans, expér. export., conn. angl. et esp., ch. empl. export, imp. ou tourisme. Ecr. n° 2.365, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef département export société multination., trilingue allemand, angl. + espagn. moyen, rech. posit. équival. même ds P.M.E. serv. à créer. Libre, déplacem. fréq. tous pays. Sal. ann. 75.000. Event. dispos. secrét. tril. 35.000 an. Ecr. n° 52.029, P.A. S.V.P., 37, rue Génér.-Foy, 75008 Paris.

INGENIEUR CHIMISTE 26 ans débutant, dégagé O.M., bilingue français-anglais, libre immédiatement, cherche situation. Ecr. HAVAS DUNKERQUE, n° 988.

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE 29 ans, 10 ans d'expér. exploitation programmat., analyse (I.B.M.) ch. pl. stable dans sté dynamiq. permettant l'élaboration d'applications nouvel. Ecr. n° 7.880, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ELECTRONIQUES recherche le
CHEF DU SERVICE ACHATS
D'UNE DE SES DIVISIONS

Préférence sera donnée à :
- **UN MANAGER** capable de diriger une équipe d'acheteurs.
- **UN STRATEGE** pouvant alterner les sources d'approvisionnements et d'en rechercher de nouvelles. Son but : l'amélioration du rapport qualité-prix.
- **UN NEGOCIATEUR** maitrisant l'anglais, très expérimenté et apte à prospecter et à conclure des contrats importants.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous n° 9467 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
dont les activités sont liées aux problèmes de l'environnement
RECHERCHE SON
RESPONSABLE FORMATION
Ce poste conviendrait à un JEUNE CADRE ayant déjà eu une expérience de formation d'adultes au sein d'une entreprise
Rattaché au Directeur du Personnel il aura à :
— DEFINIR
— ANIMER
— GERER
toute la politique de FORMATION DE L'ENTREPRISE
Adresser C.V. détaillé et prétentions à B.P. du MAZET 186-75862 PARIS, Cedex 02 (service 961), qui transmettra.

Foyer Jeunes Travailleurs Centre International Accueil 80, rue Vitruve — 75020
ADJOINT OU ADJOINTE AU DIRECTEUR
Célibataire. Débutant s'abstenir. Solides connaissances gestion.

Ecole privée Chatou, 5 min. du R.E.R., ch. directeur-ice, libre imm., licence enseign. + 5 ans enseign. indispensable. 966-16-64.

Société recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
confirmé - TELEPHONE
Tél. : 805-68-87, après 19 h.

Moyenne Entrepr. rech. CADRE administr. et compt., min. 35 a., ESC, Sup. de Co ou équiv., lic. ou fr. bnes conn. droit. Poste devant débouch. s/secrét. génér. CENAF Sélection : RIC. 27-46.

Sté de Service en informatique recherche
INGENIEUR CCIAL
Bonne expérience marchés : mini-ordinateurs, ordinateurs de bureaux et/ou gestion moy. entreprises. Libre rapidement.
INFORMATICIENS
possédant expérience PROCESS temps réel. T-1600 MITRA 15.
INGENIEURS ANALYSTES - PROGR. PROGRAMMEURS
Bonne expérience matér. C.I.I. IRIS 80 - IRIS 50, IBM 370 - DOS/OS.
Libres rapidement.
Adress. C.V., détaillé et photo à M.T.I., 47, r. Berger, Paris.

---

méthodes et techniques de l'informatique

Ch. Monsieur, très bne présent. connaiss. anglais indispensable, allemand souhaitées, pouvant voyag. visite client. existante pour articles grand luxe. GAINS ELEVES. - Env. C.V. à n° 3.564 Centrale d'Annonces. 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

MANAGING DIRECTOR
PARIS (France)

We are a world recognized leader in high technology instrumentation seeking an individual to assume responsibility for our French subsidiary located in Metropolitan Paris. Preference will be given to individuals with strong sales and marketing background, a Degree in E.E. or Physics and familiarity with French business customs and language skills.

This position offers an excellent opportunity for managerial and professional growth with salary commensurate with experience. Send resume in confidence to :

BOX « le Monde », n° 6.664, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

An Equal Opportunity Employer

Import. Société internationale recherche pour son siège à Paris
JEUNE INGENIEUR ELECTRICIEN
ayt expérience des installations industrielles.
Bonne connaissance de la langue anglaise nécessaire.
Candidature officier de réserve marine nationale souhaitée.
Ecr. avec C.V. et prét. s/réf. 119 à Bureau Véritas, 31, rue Henri-Rochefort, 75821 PARIS Cedex 17.

Import. société électronique proche banlieue Sud spécialisée dans la conversion d'énergie, recherche
CHEF DE SECTION
Convertisseurs-onduleurs.
Ingénieur Grande Ecole.
2 à 3 ans d'expérience. Tél. 242-51-76, p. 337 pour r.-vs.

NOVACTION
Cabinet d'Ingénieurs-Conseils
recherche pour son département
Informatique Repartie
(« Micro-Informatique »)
un PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
susceptible d'intervenir à terme comme organisateur-conseil.
Les possibilités d'évolution sont très intéressantes. La rémunération est à débattre.
Faire parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à P. LATOUR, 24, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.

FILIALE SOCIETE MULTINATIONALE recherche
CHEF COMPTABLE
NIVEAU DECS
— bonne connaissance de FISCALITE
— connaissance compta anglo-saxonne
— Anglais exigé
— Lieu de travail : Paris
Env. C.V. dét. et prétent. sous référence 13.330 à SNPM Petites Annonces 100, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY.

SOCIETE EN PLEINE EXPANSION
recherche pour assister son Chef département Antennes de télécommunication,
A.T. N. B
minimum 5 ans d'expérience professionnelle, ayant de bonnes connaissances en hyperfréquence et en mécanique.
Lieu de travail : 78-ST-NOM-LA-BRETECHE
Envoyer C.V. à C.G.T.I., La Tuilerie, 78-ST-NOM-LA-BRETECHE.

Société de Services en pleine expansion (C.A. 1974 : 41 MILLIONS de Francs) recherche :
CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR
3 ans d'agence minimum.
Nous demandons :
— Solide expérience de la prospection.
— Des qualités de rédacteur.
Envoyer lettre manuscrite C.V., photo (retour.) et prétentions s/réf. 3.713 à Mme DUPUIS, 33, av. de l'Opéra, 75002 Paris, qui trans.

Jeune société recherche pour région de Paris et limitrophe :
ATTACHES DE PRODUCTION COMMERCIALE
pour relations avec la clientèle. Rémunération annuelle 36.000 F + après stage rémunéré.
Se présenter le jeudi 6 février à 15 h., au 14, rue de Londres Paris-9e, pour assister à une réunion d'information.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

appartements vente

Paris

BASTILLE
STUDIOS et DUPLEX d'ARTISTE
Ent. s. cour, idin. - 343-46-69.
Vis. s. pl. 48, r. de CHARENTON

RESIDENCE DES ARTS
(Métro Saint-Michel)
STUDIOS gd confort balcons
+ STUDIO except. 50 m2. 5e ét.
Restauration gd standing
Ascenseur - Descenseur
Chauffage central
Circuit télévision intérieur
Téléphone
Livraison immédiate
A PARTIR DE 138.000 F
CREDIT POSSIBLE 80 %
S. pl. 28, rue Saint-André-des-Arts, Paris (6e), tous les jours, y compris dimanche, 10 à 19 h. Tél. : 526-99-74

19e 4 P. Imm. neuf. 84 m2 S. JARDIN. Loggia. Soleil. CREDIT VENDEUR. - 580-01-28.

1er, imm. stdg. pr. av. Opéra, appt 6-7 Pièces, possib. profess. libér., 186 m2. Tél. : 742-44-96.

BUTTE MONTMARTRE, 3/4 P., tt cft, dépend., soleil, poss. prof. ou commerc. Idéal sculpteur. Prix : 220.000 F. Tél. : 580-01-28.

Exc. av. Junot, sq. pr vous qui désirez calme, verdure, 65 m2 à rén. 155.000 F. Tél. 747-45-16 m.

XIIIe - RUE DE REIMS
Imm. stdg, 2 P., 51 m2, cuis. éq., tél., calme. 192.000 F. 589-49-34.

VARENNE. Elégant séjour + 2 ou 3 chambres. 90 m2. Soleil. Charme. — TEL. : MED. 97-40.

Près square Arts et Métiers bel immeuble P. de T., 5 Pièces, décorés, 2 sanit., ch. service. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

Pr. bd Raspail, Mo Vavin, imm. P. de T., 3 P. princ., balcon, entr., cuis., gd débar., bns poss. 2e sur rue et sur cour. 325-36-52.

113, RUE SAINT-HONORE
studios et 2 Pièces, grand standing. Le Propriétaire DID. 97-23.

RIVE GAUCHE - VIe ARROND.
Dans un bel hôtel particulier, époque Louis XV, élégant appartement de 5 Pièces, 140 m2. Entièrement sur jardins. Michel et Reyl S. A. : 265-90-05.

CHAMP DE MARS - VIIe
Directement sur jardins appartement grande classe de 7 Pièces, 360 m2, jardin particulier 450 m2, boiseries d'époque Louis XV et XVI, grand luxe. Prix élevé justifié. Michel et Reyl S.A. : 265-90-05.

VIIe, Rue de Sèvres, gd studio, cuis. équip., coin repas, entrée, bns, chff. moq. 37 m2. 325-32-71.

MONTPARNASSE
Imm. P. de T., gentil 4 Pièces. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

VIIe - BAC
VUE EXCEPTIONNELLE
300 M2, BALCON. MED. 97-48.

LE MARAIS
Superbe imm. P. de T., caract., 18e siècle, tt cft, superf. 110 m2, haut. plafd 4 mètres. S/place, mercredi, jeudi, 14 à 17 h. 30, 14, rue du Bourg-Tibourg.

S. PARC MONTSOURIS
Magnif. atel. d'artiste 80 m2 (à rénover). 350.000 F. SEG. 36-17.

PRES FACULTE (13e)
Ds bel imm. 2 appts 4 et 5 p., cuis., bs, tt cfonft, au 1er et 2e étage. 105 - 117 m2. Tél. : WAG. 96-17, P. 42.

16e - PR. TROCADERO
Bel immeuble en cours rénovat., asc., occupés. 2 pièces, dépend. Tél. : 924-56-91, poste 26.

Région parisienne

NEUILLY SAINT-JAMES
Près BOIS - Bel imm. ancien Exc. état. Ascens-descens. Clair. Soleil. Beau 6 p. 190 m2. 3 récept. +3 ch. 2 bs+cab. toil. 2 ch. serv. S. place jeudi 6, 13 h. à 16 h. 30, 25, rue du Bois de Boulogne. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

Fontenay-le-Fleury. - Résidence parc Montaigne, studio, 50 m2, tt cft, vue dég. s/espace vert, ensol., calme. 118.000. 460-31-22.

L'Etang-la-Ville, 3 P., ds parc av. tennis, balc., park. double. Téléphone : 958-34-42.

A VENDRE F 3, état neuf, tél. Plessis-Trévise (994). Téléphone : 933-57-59 (à partir de 19 heures).

Saint-Denis - Porte de la Chapelle, 3 pièces, cuisine, s. de b., tout confort, calme clair, soleil. Téléphone : 288-65-97.

PANTIN (METRO EGLISE)
Propriétaire vend, libres, studios et 2 Pièces, confort. Crédit important. — M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. — Tél. : 742-99-09.

ASNIERES (pr. gare), imm. nf, 2/3 Pièces, grande terrasse. — MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

BOULOGNE, imm. récent, plein soleil, entr., séj., chbre, cuis., S. de B. Prix 120.000. VAL. 36-49.

BOIS VINCENNES
MAISON 6-7 PCES. Tout conft. Avec jardin. PLEIN SOLEIL. Prix : 520.000 F. T. : 344-07-13.

59, BD DU CHATEAU
80 m2. Elés. living + chambre
JARDIN PRIVE 160 m2
Tout confort. Impecc. 750.000 F. S. place jeudi 6, 14 h. 30-16 h. 30. FRANK ARTHUR — 924-07-69.

Province

Urgent - A vendre résid. retraite cadres - Proximité TOURS
STUDIO
Etat neuf - Libre de suite
Prix très intéressant
Ecrire PUBLICITE MODERNE MONTBELIARD no 10.504.

appartem. achat

ACH., URGT, RIVE GAUCHE, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Studio. Paiement comptant chez notaire. - Téléphone : 873-23-55.

Part. ch. gd studio ou 2 Pièces, quart. résid., Paris. Téléphone, heures bureau, 9 h. 30-17 h. 30, du lundi au vendredi uniquement 203-71-48 M. PATRICK.

ACHETE, URGT, COMPTANT, chambre bonne, Paris. 873-28-67.

POUR BANQUIER
RECH. 5 à 7 P., tt cft, 16e, 17e, 8e, Neuilly, rive gauche. Michel et Reyl S.A. — Tél. : 265-90-07.

locations non meublées

Offre

Off. de propriétaires plus. arr. 720-19-25, 19-43, 19-53.

RÉPUBLIQUE, gd 4 p. cft, 4e ét. ascens., refait neuf, chauff. ind. 1 500 + charges. Téléph. matin Ségéco 522-69-92.

Xe BONNE-NOUVELLE
Très beau 2 p., cft, tél, refait neuf, 5e sans ascens., 60 m2. 1 200 + charges. Téléph. matin Ségéco 522-69-92.

XVe Studio 30 m2 + balcon 9e ét, 650 F + ch. 525-49-49.

constructions neuves

PARIS (11e)
102, avenue Philippe-Auguste.
Petit immeuble de standing.
STUDIOS, 2 PIECES, 3 PIECES.
Rens. S. O. G. E. I., 331-65-61 +.

EXCEPTIONNEL
NEUILLY-ST-JAMES. Pr. bois. — Petit imm. calme et luxueux. — Appts du 2 au 8 p. Terrasses aménagés. Jardin privatif. Tél. : 722-69-50 et 624-56-81.

bureaux bureaux

A LOUER (disponibles immédiatement)

2ème : Résidence Louvois - 3, rue Lulli
environ 700 m2 de bureaux au 5ème étage

8ème : 63, rue Pierre Charron
environ 530 m2 de bureaux 1er et 2ème étage

13ème : 148, boulevard Masséna
environ 300 m2 de bureaux au 2ème étage

15ème : 30, rue des Favorites.
environ 150 m2 de bureaux au rez-de-chaussée

15ème : 72 bis, rue de Lourmel
environ 450 m2 de bureaux au rez-de-chaussée

Boulogne : 67 bis, route de la Reine
110 m2 de bureaux rez-de-chaussée et 1er étage

SOGIT
SOGIT-ENTREPRISES 80, boulevard Haussmann 75008 PARIS

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux, imm. neuf. Tél. : 758-11-10.

Burx 7 p., 150 m2, moq., 3 lig. tél., 13 postes ds tour neuve Pte Pantin. 100 m. périph. Bail ss pas-de-porte ni reprise pour cse déménag. Loy. 450 F m2 an. Parking dispon. Tél. 208-32-46, pour visite et conclure.

PARIS PORTE PANTIN
EXCEPTIONNEL
A LOUER avec 10 L. TEL. LOCAL COMMERCIAL ET BUREAUX R.-de-Ch., 450 m2, accès immédiat périphérique et métro. Parkings. Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

GEORGE V
Bureaux prestige libres à vendre ou à louer. - BAL. 10-97.

IVRY/JEANNE-HACHETTE
Métro Mairie-d'Ivry
Burx aménag. 150 à 1.500 m2. SEMI - 672-42-23.

EXCEPTIONNEL
Bureaux de la Colline de Saint-Cloud
A louer 3 lots de 105, 150 et 170 m2. Téléphone : 602-08-71.

immeubles

MURS BOUTIQUES
RENTABILITE 10 % NET
Loyer 14.718 + charges
120.000 Immeuble ravalé Toit neuf
Loyer 1/1/76 16.434 F
S. pl. mercr. 5, jeudi 6, 15-17 h., 21, av. FAIDHERBE, ASNIERES

fonds de commerce

GERANCES Immeubles Transact.
Banl. E. Tenu 18 ans. Bénéf. 1974 : 125.000. Concours 6 mois. VIOU, 28, Pt-Neuf. — 236-86-29.

A V. bar hôtel-restaur., ent. neuf, NN, en société, proximité Montluçon. Gros C.A. Téléphone : (70) 06-10-34.

locaux indust.

Société recherche
EN LOCATION OU ACHAT
3.000 m2 BUREAUX et 500 m2 ENTREPOT
Banlieue sud-est Paris
VINCENNES, CHARENTON, IVRY, VITRY.
Adresser propositions A.P.N.V. 2, rue du Cygne, PARIS-1er, qui transmettra.

ENTREPOT NF 4.200 M²
divisible, sur terrain 8.000 m2, chauffé. 18 portes. Quais.
◆ PRIX COMPETITIF
LECOMTE - 236-32-32.

locaux commerciaux

QUAI HENRI-IV 5 PIECES profession. 25 % comptant. — Tél. 755-99-82.

7e. Quai Voltaire. Murs bout. antiquaire. Placement 1er ord. Prix 250.000 F. Tél. 278-48-41.

BANLIEUE EST (8 KM.)
Prox. R.N. 4, A-4 et fut. Ariso

A vendre, Montparnasse, Atelier de sculpteur, sur cour. 20 m2. Téléphone : 222-20-41.

Syndicat profess. cherche locaux usage bureaux, 150-160 et 250 m2, arr. 9e, 10e, de préférence. Ecrire à T 064-870, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CHAUSSEE-D'ANTIN
6-7 p., 185 m2, 2 services, à rénover. Imm. stdg. PAS. 34-80.

Société audio-visuel, partagerais 160 m2 Centre. 2 téléphones. Téléphone : 277-98-46.

Propriétaire vend à Paris local commercial. 540.000 F. Rapport 60.000 F net par an. 587-33-34.

R. SEINE SOL. 39-10
Cess. bail b. bout. rez-de-ch. + 1 ét., excel. emplac., décor. lux.

COURBEVOIE
LA DEFENSE. A vendre locx Cciaux avec gd magasin sur rue. Entrepôt sur cour. Accès cam., cour, parking et bureau. Quai chargem. Surf. 2.406 m2. Prix : 2.400.000 F. - Libres. CHAUMENY, 874-22-98, matin.

hôtels-partic.

SITUATION EXCEPTIONN.
VICTOR-HUGO. H.P. plain-pied, tt cft, s/gd ss-sol, possib. surél. 622-10-35, après 20 h. MAI. 96-53.

terrains

TRES URGENT
Part. à part. vend 1.500 m2 terrain à bâtir. Pl. urban. à disposit. Situé à Mariac, 5 km. Le Cheylard (07). Prix à débattre. Tél. ts ls jrs 499-80-48 ou écr. à 6.665 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

POUR PROFESSIONNELS

TERRAINS A BATIR :

LEVALLOIS	8 Logts
SOISY-sous-MONTMORENCY ..	33 Logts
GENNEVILLIERS ..	35 « «
MONTMORENCY	30 « «
TREMBLAY-LES-GONESSE	9 « «
PARIS-16e	12 ou 6
Super standing	
ANDILLY	33 « »
SAINT-MAUR	50 « «
CHAMPIGNY	15 « «
COURBEVOIE	70 « «
LES LILAS	20 « «
PUTEAUX	72 « «

Tél. : 204-38-68, poste 2

maisons de campagne

SARLADAIS. Maison bourgeoise 6 pces. terrasse. Prix 50.000 F. BRIAN, 29, boulev. Gambetta, 46000 CAHORS. Téléph. 35-23-72.

DAUPHINE. Mais. vill., bon ét, séj., 2 ch., c., s. bs, w.-c., force. terras., cour, jdinet. Px 70.000 F. Ecr. no 6.662, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

villas

LA VARENNE résid. - VILLA 6-7 pces. tt conft. 500 m2 jdin, dépendances. Prix total : 550.000. Facil. — Tél. 337-59-23.

40. PROXIMITE HOSSEGOR
JOLIE VILLA, séj. 50 m2, 4 ch. + 2 poss. 2 bains. Confort. Gd garage, parc boisé 2.600 m2, 360.000 F. Crédit. Ecrire à no 687.614 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

78-VERNEUIL-SUR-SEINE
Villa récente, libre, 5 p. + combles aménageables. tt cft. terrain boisé. proximité gare, 360.000. Créd. 80 %. Taux 12 %. Téléphone : 965-69-59.

viagers

RARE, DORDOGNE, LIBRE. Moulin restauré 240m2 habitables + gren. Bief + étang 5.000m2, ruisseaux, sur 16.500m2 + maison gard., séj., 2 ch. Cpt + rente 1 t. 74 a. Vernel, 4, pl. Estienne-d'Orves, Paris (9e). LAM. 01-50.

villégiatures

A louer COTE D'AZUR, TOULON, mais. anc. 4 p. cft, juin-sept. 600 F, juillet-août 900 F. Ecr. no 7.884, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'A.S.M.P. organise week-end de ski. Prix 250 F. Tél. 926-21-24.

propriétés

91-St-Chéron. Part. vd maison moderne 1968, parue dans deux revues architect., 160 m2, plain-pied, patio, 4 chbres, cft, terr. 2.000 m2, calme. 40' PARIS, 350.000 F. Tél. 976-18-33.

Région Crest, Drôme. A vdre belle propriété agrém., ferme typique rénovée, 7 p., parfait état, nombreuses dépend. sur 75 ha., élevage poss. 550.000 F. Fermette à restaurer sur 17 ha. T. b. site, 270.000. Hervé, B.P. 86, 26400 Crest. T. (75) 75-09-00.

PROVENCE SUD-LUBERON
MERINDOL : VILLA état neuf cft, p.p., tr. b. vue, expos. sud, 100 m2 hab. + sous-sol, garage, gde terrasse, beau terrain, 3.000 m2. Prix 350.000 F.

45 000 F.
proxim. VARENNES-S-ALLIER rég. pêche, fermette plain-pied 3 p., chemin. rustiq., poutres appar., grenier aménageab. av. escal. intér., grange attenante, bon état du gros-œuvre, terrain 2.400 m2, eau, électricité, larges facilités de paiement. SIPP, 258, boulevard Voltaire, Paris (11e). - Téléphone : 805-23-28.

LARGIER
32, b. Malesherbes. ANJ. 18-83. Urgt, rech. PROPRIETES car. genre ferme, manoir ou petit château jusqu'à 80 km. Paris.

pavillons

BRY VUE IMPRENABLE sur Marne - 1.875 m2 terr. pente. Pavillon 6 P., 3 bns, 2 w.-c. Tél. 550.000 F. - Crédit possible. — Tél. : 283-34-11.

Pr placem. capitx étrang. rech. rég. ouest Paris, imm., terr., villas, appts, ts types, même à rénover. Palem. cpt. 950-14-60.

LAURIS PAVILLON
3 pièces dans beau terrain. Prix 155.000 F. Ag. CATIER, 84360 LAURIS. Tél. 46.

représentat. demandes

POUR AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE MADAGASCAR ET PACIFIQUE
Jeune femme, sérieuses références commerciales, habitude voyages, bien introduite dans les milieux d'affaires recherche
REPRÉSENTATION
DE FIRMES PRODUITS D'EQUIPEMENTS OU DE CONSOMMATION.
Conditions à débattre.
Ecrire à no 91.594, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

représent. offre

Important fabricant couvertures chauffantes, bien connu sur le plan national, recherche pour la région parisienne
REPRESENTANT
à cartes multiples dans la branche électro-ménager, visitant grossistes, centrales d'achats, etc. La possibilité d'un dépôt serait souhaitable.
Adresser candidature à RADIANCE PUBLICITE, 18, avenue Parmentier, 75011 PARIS, sous le no 16, qui transmettra.

sports loisirs

Angleterre Professeur org. séj. familles, équitation, bas prix. Téléph. 350-35-25.

bateaux

Pâques sur votre bateau Méditerranée. Particulier loue Cris-Craft Diesel 15 jours scolaires équipé 5 personnes, 2 cabines, radio V.H.F., 6.500 F. — Ecrire no 2.411, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

proposit. com. capitaux

Industrie d'équipement nantaise, usine neuve, chiffre d'affaires en croissance de 25 % par an, ch. apport financier jusqu'à 1.000.000 de francs. Ecr. à S.O.G.E.F.I.C., 25, r. d'Hauteville, 75010 Paris.

LICHTENSTEIN
Consultations financières et fiscales. Discrétion assurée. H.P. Gaffner, lic. oec. H.S.G., société fiduciaire, B.P. 40. FL-9495 TRIESEN (Lichtenstein).

cours et leçons

J.H. américain, expér. profess., donne cours d'anglais part. ou groupes. Ecr. G. Glaser, 21, rue Jeanne-Hachette, 94200 IVRY.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront durant quarante-huit heures (deux parutions consécutives) ces propositions d'achat, de vente ou de location qui sont publiées uniquement par Le Monde

appartements vente

Paris

MATIGNON
Charm. 4 P., ds H. P., tt conft, cuis. amén. 490.000 F. 522-57-30.

BD MALESHERBES
Imm. gd stdg, PROF. LIBER., DUPLEX, 250 m2, 2 ch. service, conft, park., poss. crédit 40 % par propriétaire. Tél. : 522-07-84.

PYRENEES, immeuble ancien. Ravissant duplex, 60 m2, état excepl. 165.000 F. Tél. 366-45-29.

Exceptionnel. — Grand appartement, atelier artiste, dans hôtel particulier gde classe, charme, calme. Tél. : 878-74-90, 10-22 h.

C.-Lemoine, Panthéon, soleil. Grenier 50 m2, 2 p. ODE. 95-10. A Aménager.

Montparnasse, 3 et 4 p. avant ou après travx. imm. p. de t. Asc. en cours. Merc. 14-17 h : 9, r. d'Alençon, SAB. 85-36. mat.

IMMEUB. P. DE T. STANDING
AV. TRUDAINE 6 p., 160 m2. Prof. lib.
Plein sud. Exclus. WAG. 06-27.

9e Beau 2 P., ent., cuis., bns, w.-c., 42 m2. Prix 125.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09.

14e CITE UNIVERSITAIRE Imm. récent, Gd séjour + 3 ch., cuis. éq., 95 m2, tt conft, park. Px 460.000 F. LAB. 13-09.

Marais, Saint-Paul, Lux. rén. Pl. ciel, 50 m2, 3 p., ODE. 95-10. Petite Terrasse.

Région parisienne

NEUILLY, prop. vd appt imm. gd stand., 2 gd p., cuis., s. bns, tél., s/jdin. T. 346-06-44, le mat.

VANVES gare, part. vend beau 2 p. 50 m2 tt cft, moq., chauff. cent., ascenseur. Tél. : 644-51-84.

BURES-sur-Yvette, 5' Mo dans petite rés., const. soignée, bel appt 80 m2, séj., 2 gdes chamb., terrasse, jardin 35 m2, 2 park., jolie vue, prox. imm. de l'école, 213.000 F + C.F. 17.000 F. GATESOUPE, Tél. : 907-57-27.

BOULOGNE - Bel imm. récent Gd séj. + 3/4 P., 2 bns, vue s/jardin. 480.000 F - 825-90-39.

Province

MONTPELLIER, part. vend bel appt mod., 113 m2, tél., 250.000. r.-de-c. sur jdin, sol., séj. 50 m2, 2 ch., 2 s. de bns, cave, parking. Tel. : (66) 21-79-99 NIMES.

LE CANNET sur CANNES
Propr. vd direct. appt neuf 2 p., cuis. + s. de bains éq., cave et park. compris. Habitab. immed. Piscine et solarium sur le toit à usage exclusivem. copropriét. TRES BELLE VUE
Tél. Cannes : (93) 39-58-70
Paris : 522-37-60

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir
vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

SCI NOUVEL ORLEANS 2
METRO ALESIA
93-95 AV GENERAL LECLERC PARIS 14
DU STUDIO AU 5 PIECES ET +
BUREAU DE VENTE SUR PLACE
DE 10A12H ET DE 14A18H
TEL 588 87 11 OU 331 46 82

TROCADERO
Aux abords des jardins, dans une rue de caractère provincial, au grand calme, 6-8, RUE CHARDIN.
RESTE :
— Deux beaux 3 pièces, 70 m2 ;
— Un 3 pièces et jardin.
PRIX FERMES DE 1974.
Livraison premier trimestre 75. Appartement témoin, vente sur place, 14-19 h. (sauf dimanche). Téléphone : 527-33-20 et 622-16-08.

CHATOU R. E. R. ETOILE
Site except. bord de Seine pour vivre A DEUX, dans 46 m2 « H.O. » nouvelle formule
LIVRAISON MARS 1975
« LE BELVEDERE »
85, av. Gambetta, à CHATOU de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h. LE SAMEDI ET MARDI + DIMANCHE APRES-MIDI
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.
6 PIECES, 7e étage. 165 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS
Bur. de vte s/pl. ouv. tous les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

appartem. achat

Société rech. à acheter appart. près Nation. - Tél. : 343-62-14.

locations non meublées

Offre

ST-MANDE, 5 min. BOIS, réct 5 P., cuis., bains, w.-c., parking, chff. cal, 2.620 T.C. LAF. 15-66.

MIRABEAU, très bel immeuble 5 P., cuis., 2 sanitaires, balcon. 2.600 F. Téléphone : 555-73-54.

XVe Convention nf, luxueux 3 p. équipé, 1.400 + ch. T. 256-13-29.

OPERA, studio, imm. tout cfort, impec., tél., 900 + ch. 797-93-21.

Cité MARTIGNAC r. de Grenelle 240 m2, belle récept. + 4 p., serv., état impec., idéal pour prof. libér. 4.000 + ch. 366-45-29.

ST-GEORGES bel imm. p. de t. 105 m2, belle récept. 2 ch., état neuf. 2.250 F + ch. T. 797-93-21.

Mo VANEAU Beau studio gd confort
Imm. mod. 950 F. TUR. 97-40.

ST-MANDE SUR BOIS 120 m2. 4 P. c., bs+cab. toil., wc. 2.200 TC. 120 m2, réc. 5 P., c., 2 bs, 2 wc. park., ch. cl. 2.620 TC. 523-15-44

6 PCES NEUF. COURBEVOIE Cuis.+ office, 2 bains, dressing, MOQ. TEL. BALC. S/ JARD. Gar. 2.300 F. MAC. 42-77.

immeubles

A NICE
Un immeuble bijou :
Résidence SOPHIE
Petit imm., élégance, gd standg, à 5 min. Promen. des Anglais, dans quartier nouvelles facultés. Appt 2 pièces. Prix tr. modérés, FERMES ET DEFINITIFS. Excell. placem. locatif. Livrais. immédiate. — SOGEFRANCE, 06400 Cannes, 33, r. Shakespeare, (93) 39-50-90 ; Paris, 13, boulevard de Courcelles. 522-87-60.

NOISY-LE-SEC, bel. imm. 1930 25 logts. 780.000. Tél. 324-22-01.

VIIe JE VENDS.
rez-de-chaussée d'un immeuble. Avec gros rapport. Tél. : DAK. 56-78.

LE TOUQUET, près plage, petit imm. tr. bon état, jdin, dépend. + bout. Rapport poss. 30.000 F. 260.000 F. - Téléph. : 266-45-29.

bureaux

MARAIS Loc. gd stand. 250m2, sanit., chauff. centr., 3 lignes tél., 7.000 F. - 887-24-27.

locaux commerciaux



REPUBLIQUE, 1.200 M2
Sur trois plans, idéal pour école, labo ou bureaux + fabrication, stockage, distribution. Tous autres usages possibles, dix lignes téléphoniques. Location ou vente prix intéressant. Concours d'agence immobilière souhaité. — Téléph. 755 - 88 - 74.

hôtels-partic.

BOULOGNE Parc des Princes réception, 6 ch., beau jardin, gar., appt serv. Tél. : 637-14-40.

XVe RESID. Magnif. H. P. de caract., rénov. de classe 8 P.+serv.+gar.+jard. Px rare. 500-43-17 ; après 19 h. 532-85-13.

fonds de commerce

TENU 45 ANS - VENDS
HOTEL TOURISME 35 Nos impeccable, magnifiq. réception. Appt 2 pièces confort. Prix total 1.050.000 F. TAI. 45-88 8, Fg-Montmartre **LALOU**

usines

IMPORTANTE Sté rech. pr. Paris. Bail ou propr. Usine 1.500/2.000 m2 couv. ou entrep. 800 /1.200m2. Urg. 887-87-34

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club House, tennis.
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du 2 au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
... PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
Apport personnel : 20 %.
Prêts PIC au taux moyen de 8,22 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanche de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

Villa 2.000 m2 Ezy-sur-Eure, 70 km Paris, tt cft, tél., chauff. centr., coq. aménag., jdin + 3 dépend., calme., prox. chasse, pêche, 290.000 F. Pour prendre contact, tél. : 604-16-80, 9/12 h.

boxes-autos

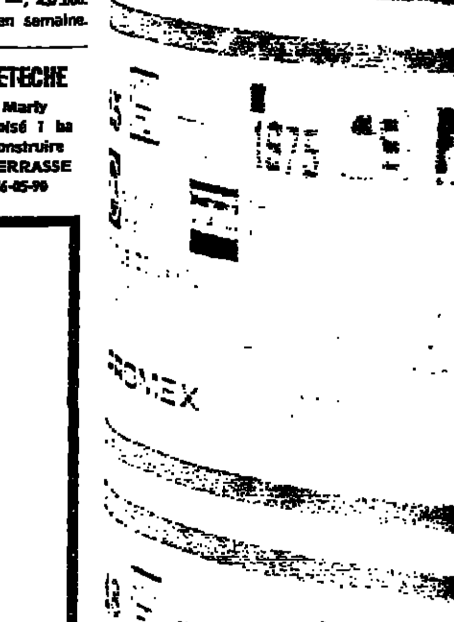
EXCELL. PLACEMENT
A VENDRE
A CLICHY-SUR-SEINE
sous import. centre commerc. (ascens.) 65 boxes fermés et 48 parkings couverts. Ensemble ou séparément. Rentabilité 8 % l'an. J.-L. SICNA, 267-58-24 et 25.

terrains

Part. préf. à part BOUGIVAL bords Seine résid., terrain bien situé, arbres fruitiers. Pr construct. ou plact, 2.300 m2, 437.000. Téléph. : 606-38-93, en semaine.

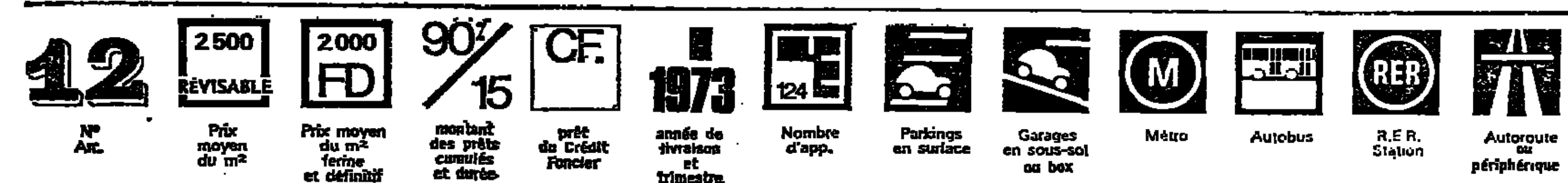
ST-NOM-LA-BRETECHE
près Forêt de Marly
Beau TERRAIN boisé 1 ha avec permis de construire
AGENCE de la TERRASSE
- Le Vésinet - 976-05-90

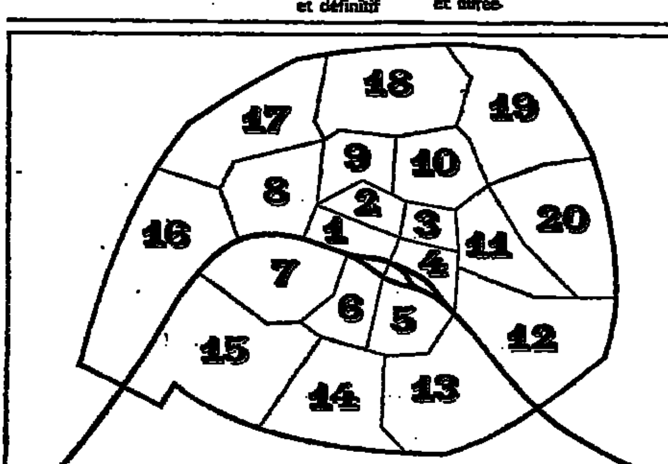
les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

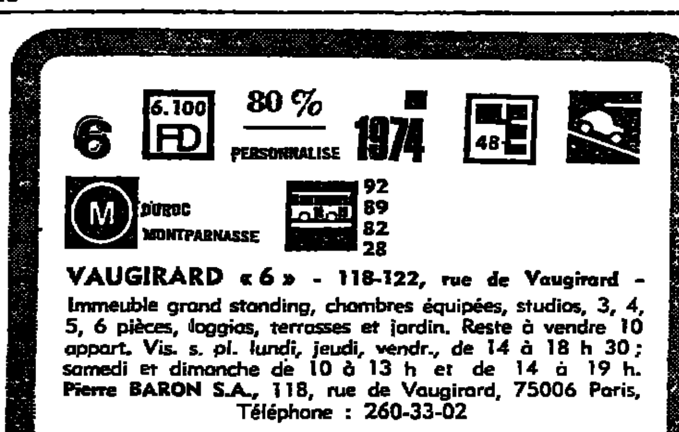


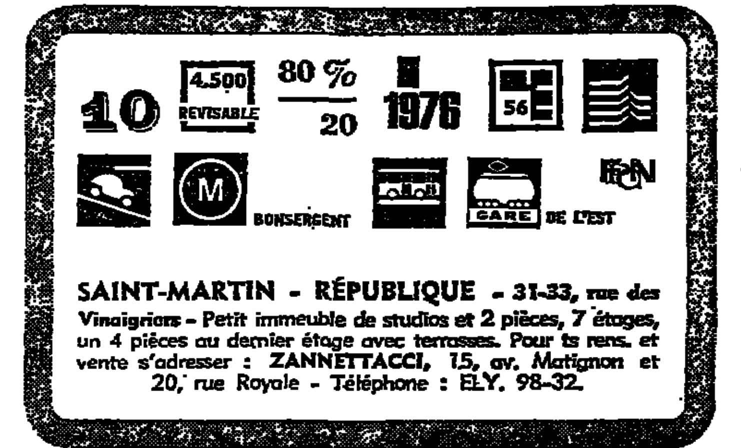


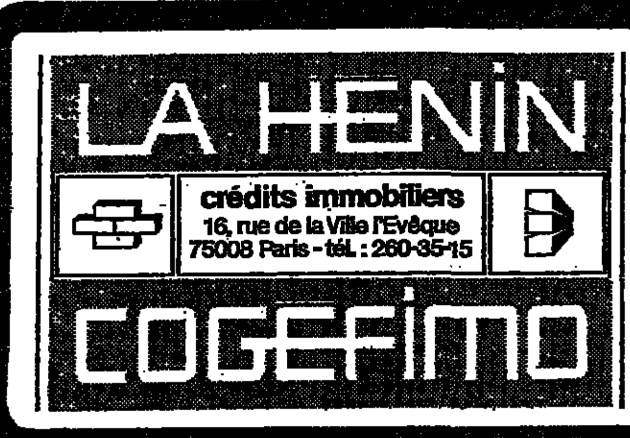
LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

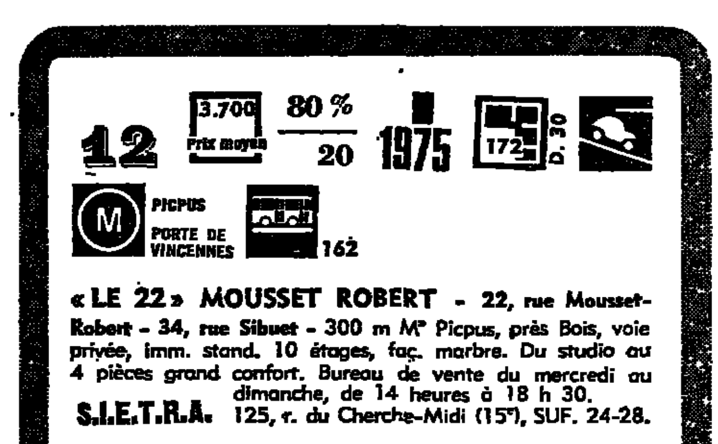




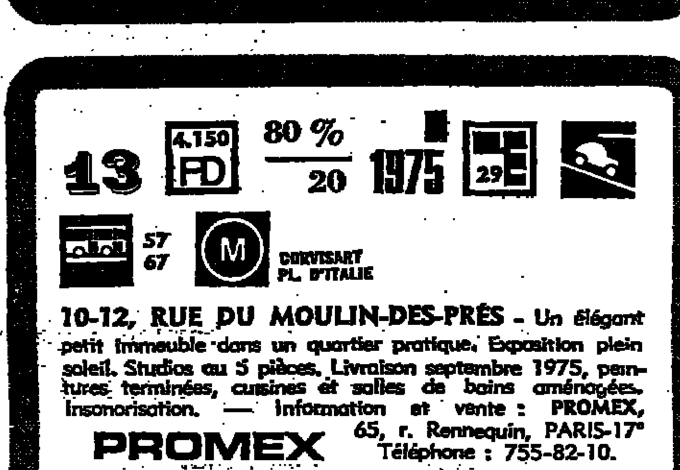


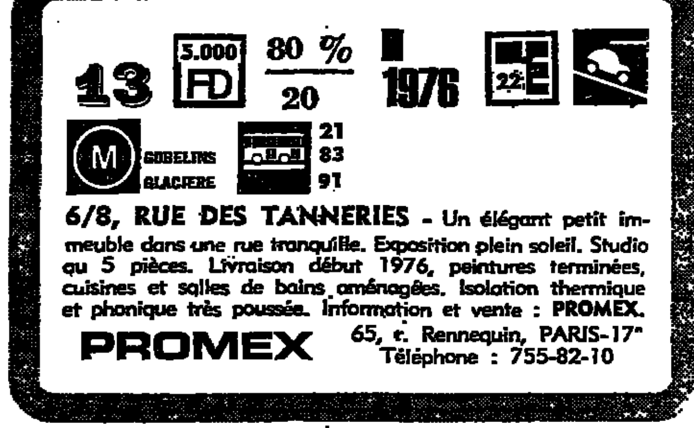


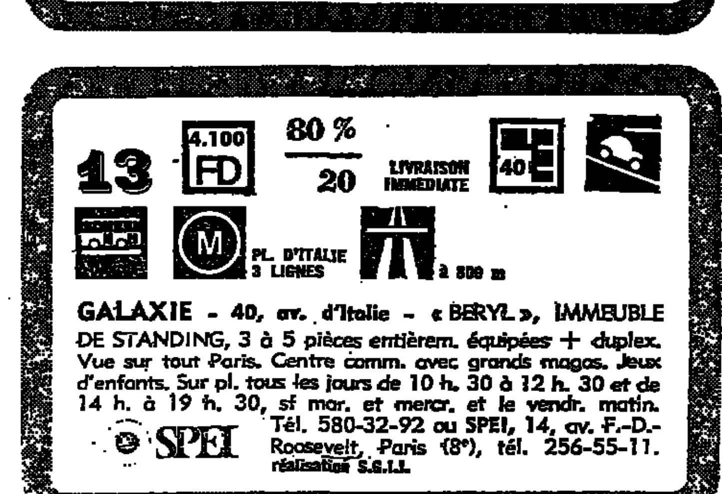


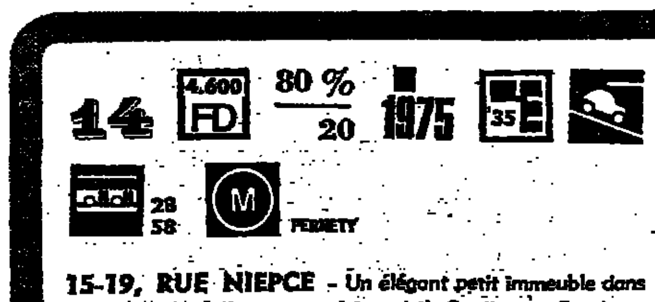


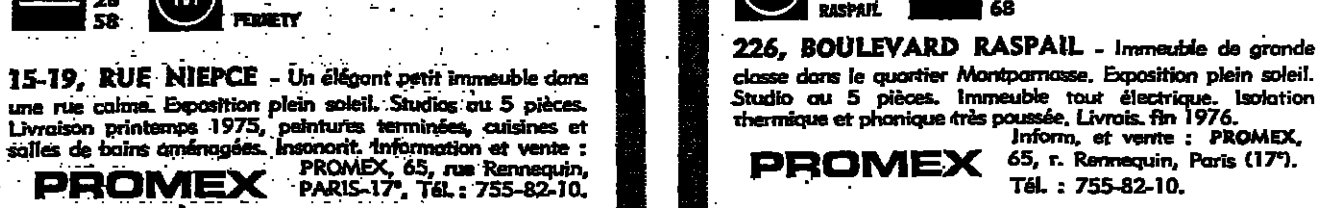


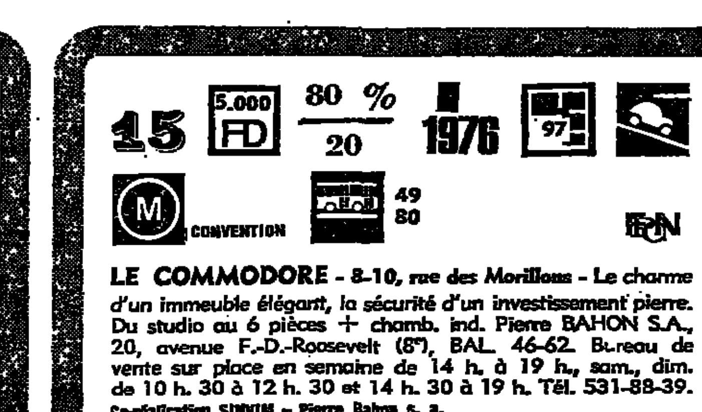


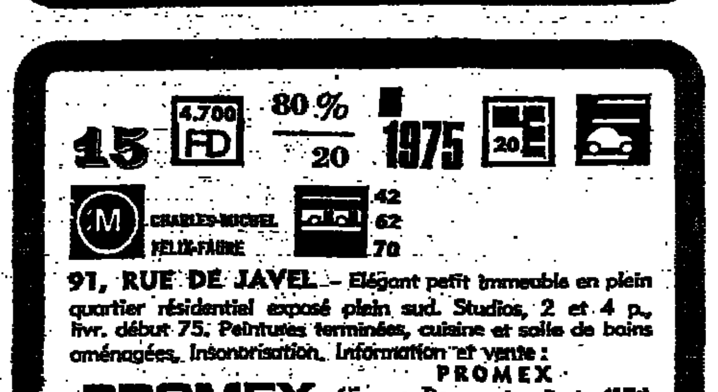


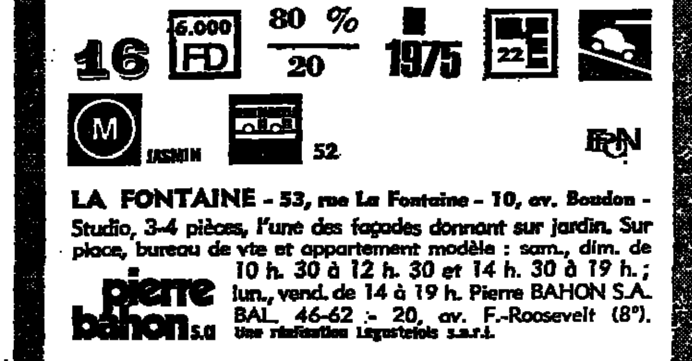


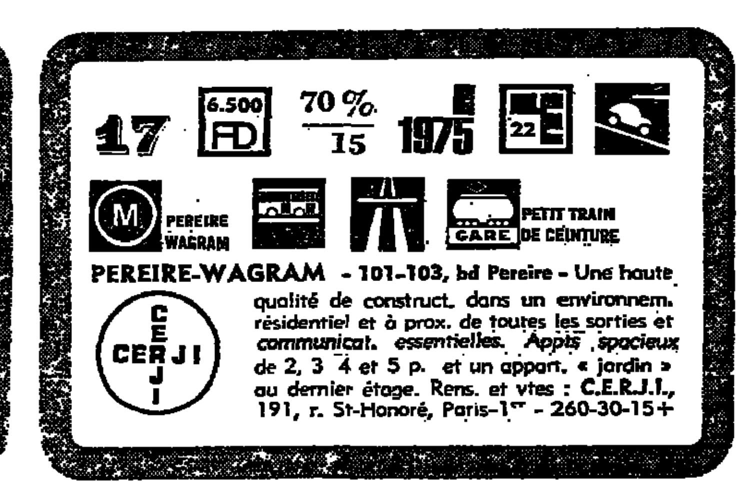


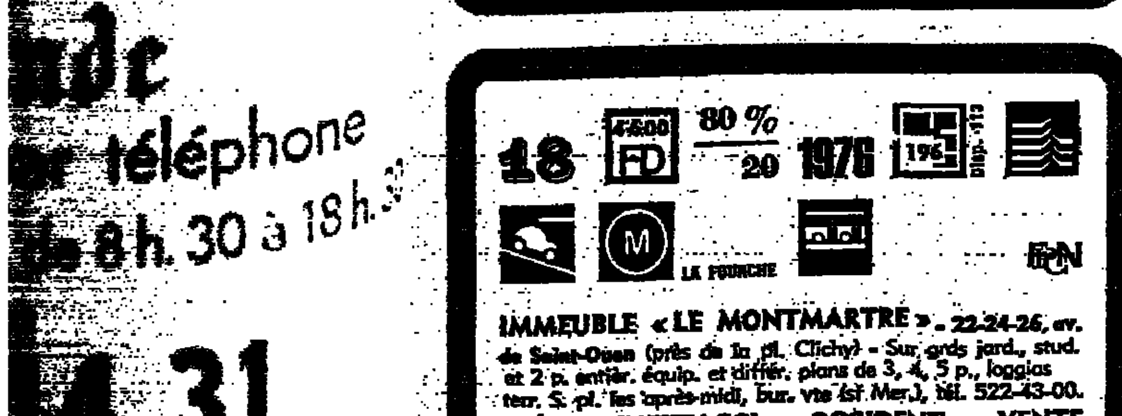












« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.



LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉLOGE DE LA PARESSE

C'est en réduisant la durée du travail qu'on commencera à trouver une solution à l'inflation : il y a une étude passionnante à faire sur les bienfaits de la paresse, a déclaré en substance, mardi soir 4 février, M. Jacques Attali, conseiller économique de M. Mitterrand, au cours d'un débat radiodiffusé auquel participait également M. Alain Cotta, professeur à l'université Paris-Dauphine.

L'inflation pour M. Jacques Attali vient de ce que l'ensemble des rapports sociaux s'exprime en termes de quantité : « On ne discute plus, on échange des tarifs et des revendications. » *Or les nouveaux problèmes qui émergent maintenant dans notre société ne sont pas quantifiables.*

M. Alain Cotta ne partage pas cette opinion. Certes, pour lui, tout ne peut pas être réduit à des chiffres. Mais il semble au professeur de Paris-Dauphine que la tendance des sociétés est à développer ce qui est quantifiable, ne serait-ce que pour établir un rapport entre ce qui est produit et le coût de ce qui est produit : « En fait, nous développons naturellement ce qui nous permet de maîtriser les relations à l'intérieur de la société, des pays, des nations... et on tombe tout de suite dans le quantitatif. » *Le concept de produit national, par exemple, permet d'y voir plus clair, avance M. Cotta.* « Il n'y a rien de plus doctrinaire que le produit national », *réplique M. Attali.* « Et une doctrine abrite toujours un certain pouvoir. Keynes était le doctrinaire du plein emploi entre les deux guerres et le plein emploi, c'était Mussolini et Hitler. » « Le P.N.B. doctrinaire », *répète M. Cotta, rêveur.* « Oui, *assure M. Attali,* on a tout braqué sur ce concept. On en a fait un objectif de la société, on a réduit le débat entre les hommes à des quantités de monnaie échangées. Quantifier, c'est faire régresser la théorie dont on a tant besoin. »

Tantôt empreint de coquetterie, tantôt passionnant, le débat s'est poursuivi une heure et quart durant en compagnie des élèves d'H.E.C. Sur un point au moins, les deux « champions » sont tombés d'accord : l'inflation est un phénomène qui a permis aux économies industrialisées de croître très vite. Pour cette raison, elle n'est pas vraiment combattue par les pouvoirs publics et cela d'autant moins qu'elle s'est fait des alliés parmi les citoyens dont beaucoup ont intérêt à ce qu'elle se perpétue.

L'inflation est probablement une condition de la croissance rapide, a conclu M. Cotta. « Et pourtant, il est probable que la croissance économique est plus forte que ne le souhaiteraient les individus qui, contrairement aux sociétés, se savent mortels. » *Alors, réduire le temps de travail ? C'est une question qu'on doit se poser alors que commence la préparation du VII[e] Plan.* — Al. V.

AGRICULTURE

DEUX MILLE VITICULTEURS MANIFESTENT A ALBI

(De notre correspondant.)

Albi. — Les manifestations qui réunissaient le 4 février à Albi des viticulteurs du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, de l'Aude et du Lot, se sont mal terminées. Dès 7 h. 30, le train Toulouse-Paris a été bloqué pendant trois quarts d'heure en gare de Gaillac. Les agriculteurs avaient en effet mis le feu à un tas de pneumatiques devant un autorail.

Puis un défilé de voitures a alors pris lentement la route d'Albi. Sous la halle du boulevard du Lude, devant environ deux mille personnes, parmi lesquelles on remarquait le sénateur Brives (gauche démocratique) et le député socialiste Billoux, divers orateurs ont pris la parole avant de faire voter à main levée une motion déplorant l'incompréhension totale de l'administration centrale : les viticulteurs regrettent qu'en quatre mois des mesures d'apaisement n'aient pas été prises alors qu'ils doivent faire face à leurs échéances avec une récolte invendable.

La motion rappelle les revendications prioritaires : distillation de tous les vins qui ne sont pas aptes à faire des vins de table (entre 7 et 8,5 degrés) ; abaissement du taux des prestations viniques ; reconnaissance de la perte de récolte en revenu pour l'attribution des prêts sinistrés. Enfin, les viticulteurs demandent l'arrêt de toutes les importations de vin.

Après l'approbation de cette motion, les manifestants ont formé un cortège précédé de banderoles et de l'effigie de M. Muret-Labarthe, conseiller du ministre de l'agriculture, portant cette inscription : « *Je suis payé pour vous ruiner* » et « *N'aime pas le vin et les viticulteurs* ». Cette effigie devait être brûlée avec quelques pneus sur la chaussée en plein centre d'Albi, pendant que le cortège, accompagné d'explosions de pétards, poursuivait sa route vers la préfecture.

Là, les choses se sont gâtées. L'incendie d'un tas de pneus a sérieusement endommagé le portail Empire de l'entrée principale de la préfecture du Tarn. Les pompiers, dès leur arrivée, ont été insultés par un groupe de manifestants qui, après avoir tenté de renverser une des voitures, ont bousculé le lieutenant, lui ont arraché son képi et l'ont copieusement arrosé. Une compagnie de C.R.S., casqués et armés de boucliers, a ramené le calme sans avoir à affronter les manifestants.

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

Les promesses de M. Ford d'un redressement avant 1976 se heurtent au scepticisme général

Ni le Congrès ni l'opinion publique américains n'ont été très convaincus par les déclarations optimistes de M. Gerald Ford à l'occasion de sa visite en Georgie, première étape d'une « tournée d'explication » de son programme économique et énergétique. Beaucoup d'Américains estiment que la situation va aller en se dégradant dans les prochains mois, et que le redressement sera très lent.

On apprend, d'autre part, que que le ministre américain de l'agriculture a approuvé la vente à l'Union soviétique de 100 000 tonnes de maïs américain.

Washington. — Au cours d'une conférence de presse qui marquait la fin de sa visite à Atlanta, en Georgie, le président Ford s'est efforcé, le mardi 4 février, de dissiper le pessimisme créé par le projet de budget, pessimisme que le rapport de ses conseillers économiques, publié dans la matinée du même jour, n'a fait que renforcer. « *La situation économique s'améliorera suffisamment avant 1976 pour me permettre de me présenter à l'élection présidentielle* », a dit M. Gerald Ford aux journalistes. Sa déclaration a provoqué une certaine surprise dans les milieux politiques, vu les récents sondages, tous défavorables au président, et les indications officielles sur la gravité et la durée de la crise.

Les dirigeants démocrates estiment, quant à eux, que le président Ford a signé son arrêt de mort politique en prenant des mesures impopulaires qui affectent particulièrement les catégories les moins favorisées, et cela sans leur offrir un espoir d'amélioration rapide. Le président, disent ses adversaires, n'a pas voulu, ou osé, changer radicalement de politique. Sa philosophie politique et économique demeure essentiellement celle d'un conservateur, fidèle à l'orthodoxie libérale, défenseur de la sacro-sainte libre entreprise. Sa préoccupation essentielle est de réduire les dépenses sociales et d'imposer un plafond aux argumentations des traitements et des prestations de la Sécurité sociale. Bref, dit-on,

De notre correspondant

M. Ford n'a pas « *dépouillé le vieil homme* » ; il est un nouveau Hoover et il connaîtra le même destin.

Mais la Maison Blanche garde l'espoir que les Américains, fatigués des promesses des hommes politiques, accepteront la franchise brutale de leur président. Celui-ci leur a tenu le langage de la vérité et a proposé un programme d'action cohérent, auquel les démocrates qui le critiquent n'ont opposé, jusqu'à présent, aucune alternative. Son impopularité actuelle, dit-on, sera payante à long terme.

Des sacrifices importants

Dans l'immédiat, il faut bien admettre que le « *budget des mauvaises nouvelles* », le « *budget du renoncement* », comme on l'appelle au Capitole, exige des citoyens des sacrifices plus importants qu'on ne le prévoyait. En outre, les conseillers économiques du président admettent dans leur rapport avoir commis un erreur d'appréciation. « *Malgré toutes les techniques approfondies dont nous disposons, l'étendue de notre déclin actuel n'est pas apparue avant ces derniers mois* », disent-ils. Ils ajoutent, en guise d'excuses, que lorsqu'ils s'étaient réunis en septembre dernier, « *un assez grand nombre d'économistes n'avaient pas prévu une récession aussi nette...* » Avec modestie, les conseillers soulignent que toutes les prévisions sont maintenant sujettes à une « *inhabituelle et large marge d'erreur* ».

Plutôt l'impopularité

Pourtant, c'est sur leurs conclusions — selon lesquelles l'économie amorcerait une reprise à partir du second semestre de cette année, — que le président Ford appuie son relatif optimisme ! D'ici là, selon tous les documents officiels, la situation ira en empirant, avec un chômage atteignant en moyenne 8,1 %, une hausse des prix de 11,3 % et une baisse de 3,3 % du produit national brut (1). Pour les conseillers de la présidence, le redressement dépend essentiellement du consommateur américain, selon qu'il économisera ou dépensera le revenu supplémentaire procuré par la réduction d'impôts recommandée au Congrès par le président. Or les conseillers prévoient que le consommateur dépensera.

La plupart des observateurs estiment que l'opinion n'acceptera pas pendant trois ans un nombre de chômeurs sans précédent dans la période d'après-guerre. Apparemment, le Congrès et le président ont des conceptions économiques diamétralement opposées. Le chef de l'exécutif et ses conseillers estiment qu'il vaut mieux risquer l'impopularité (voire l'échec politique) — conséquence inévitable d'un chômage qui affectera environ sept millions cinq cent mille travailleurs — qu'encourager une inflation encore plus ruineuse. Un redressement trop rapide, impliquant une augmentation des dépenses publiques, des déficits budgétaires croissants et des réductions d'impôts plus grandes, créerait de sérieuses difficultés sur les marchés financiers et pourraient mettre en péril la reprise.

Tel n'est pas l'avis du Congrès, prêt, semble-t-il, à ignorer les demandes de compressions budgétaires et à augmenter sensiblement le montant des réductions d'impôts envisagées. Les parlementaires américains sont, en effet, préoccupés par les prévisions concernant la lenteur du redressement : le taux de croissance pour 1976 ne serait que de 4,8 %, alors que dans le passé il montait jusqu'à 8 et 9 % dans l'année qui suivait le point extrême de la récession. Le président Ford, qui a misé sa carrière politique sur un redressement rapide et durable de la situation économique, risque fort de perdre son pari, estiment aujourd'hui les observateurs.

HENRI PIERRE.

(1) On notera que la régression du produit national américain de 3,3 % est plus importante que celle qu'avait pronostiquée l'O.C.D.E. en décembre dernier et qui n'était que de 2 %. Beaucoup d'experts avaient déclaré à l'époque que les prévisions de l'O.C.D.E. étaient trop pessimistes. Les dernières statistiques leur ont donné tort : au cours du dernier trimestre de 1974 le produit national américain a diminué de 9 % en taux annuel et la demande intérieure de 12 %. Le nouveau chiffre officiel pourrait être probablement encore trop optimiste, sauf relance énergique de l'activité aux États-Unis.

MONNAIES ET CHANGES

Les cours du dollar (toujours très bas) restent orientés à la hausse

L'annonce de la troisième baisse en deux mois du taux d'escompte américain a eu pour conséquence de faire quelque peu reculer les cours du dollar après leur remontée enregistrée mardi, mais la tendance de fond semble toujours orientée à la hausse. Les opérateurs demeurent convaincus que les banques centrales des États-Unis, d'Allemagne fédérale, de Suisse et de Grande-Bretagne ont l'intention de continuer à intervenir s'il le faut pour raffermir la valeur de la devise américaine tombée la semaine dernière à un niveau très bas. Reste à savoir si les instituts d'émission en question se sont fixé un objectif précis ou s'ils se sont donné seulement pour mission de briser le mouvement de baisse auquel il y a encore une huitaine de jours il était difficile de voir quand et à quel niveau il prendrait fin. Jusqu'à maintenant, les interventions ont été d'un montant très limité et ont eu lieu surtout à Francfort. Il semble bien que mardi les banques centrales soient restées en dehors du marché. Il en est de même ce mercredi matin.

On a traité pendant les premières heures de la matinée le dollar à Francfort aux environs de 2.3740 DM, alors que la semaine dernière le dollar avait fléchi jusqu'à 2.29, et que le mardi 4 février il était remonté jusqu'à 2,40.

A Zurich, le cours s'est établi à 2,53 francs suisses (contre 2,56 la veille).

A Londres, la livre sterling a été cotée 2.3720 dollars.

Par comparaison, le dollar ne s'est guère raffermi à Paris depuis quelques jours ; on l'a coté mercredi matin à 4,34 francs.

La devise française s'est donc quelque peu raffermie par rapport au franc suisse et au deutschemark (puisque le dollar a moins monté à Paris qu'à Francfort et à Zurich). La principale raison de ce phénomène tient sans doute au fait que les taux d'intérêt restent beaucoup plus élevés sur le franc (10 1/8 % à un mois) que sur le dollar (6 1/8 %).

● LA BALANCE DES PAIEMENTS ITALIENNE a enregistré en 1974 un déficit de 5 444 millions de dollars. Sans les prêts accordés ou garantis par les organismes gouvernementaux (2 070 millions), ce déficit aurait atteint 7 154 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

RÉFORME DE L'ENTREPRISE

M. Delors : faire la synthèse possible en excluant le spectaculaire

La seule attitude sérieuse en matière de réforme de l'entreprise, « *c'est de faire plat* », a déclaré M. Jacques Delors au cours d'une conférence de presse où il présentait, avec M. François Bloch-Lainé, le projet de l'association Échange et Projets sur ce problème. « *Faire plat* » signifie, pour M. Jacques Delors, exclure toute recherche spectaculaire et simplement tenter de faire la synthèse de ce qui est possible pour améliorer les rapports de « *ceux qui sont condamnés à vivre ensemble dans l'entreprise* ».

Toute réforme réaliste doit éviter, estime-t-il, deux écueils. En premier lieu, il faut écarter toute solution faisant supporter à l'entreprise le poids de délibérations préalables et de contrôles inutiles risquant de « *l'empêtrer dans le régime d'assemblée et dans un climat de méfiance permanente* ». Par ailleurs, il faut éviter « *de compromettre, voire d'aggraver les relations sociales en France et notamment les rapports entre patronat et syndicats, soit en offrant aux représentants des travailleurs des possibilités ou des opportunités qu'ils ne réclament pas, soit — plus grave encore — en s'attaquant insidieusement aux organisations syndicales par la voie d'une réforme des modes de désignation des représentants des travailleurs* ».

M. BLOCH-LAINÉ : étendre les pouvoirs du comité d'entreprise.

M. Rrançois Bloch-Lainé, exposant le contenu du projet d'Échange et Projet, a souligné qu'une réforme réaliste ne devait pas s'attaquer au problème du pouvoir dans l'entreprise. Pour l'ancien président du Crédit lyonnais, il faut chercher en premier lieu à développer les décisions à la base par des réunions au niveau de l'atelier et du bureau, afin de faire descendre vers la base des responsabilités et des pouvoirs « *qui sont indûment retenus à des niveaux trop élevés* ».

M. Bloch-Lainé constate que toutes les organisations syndicales, exception faite de la C.F.T.C., sont hostiles à la cogestion et il estime que, dans l'état actuel des choses, il convient d'étendre les pouvoirs du comité d'entreprise à d'autres domaines que les œuvres sociales. Il suggère par exemple de donner aux comités d'entreprise la responsabilité de gérer un fonds d'amélioration des conditions de travail ; ou encore de leur allouer une partie de la cotisation payée par les entreprises pour la formation permanente, à charge pour les élus du personnel de prendre eux-mêmes des initiatives dans le domaine de la formation.

Enfin M. Bloch-Lainé estime nécessaire d'instituer des « *voies de recours* » au bénéfice des salariés, des actionnaires minoritaires, des créanciers, des clients de l'entreprise, afin qu'ils puissent suspendre l'application d'une décision contestée jusqu'à un arbitrage par un organisme à définir.

Enfin, l'association Échange et Projets — qui comprend des patrons et des syndicalistes inscrits à titre personnel — estime souhaitable de « *réacclimater la conciliation et l'arbitrage, instituée en France après les grèves de 1936 et qui n'ont bénéficié que d'une brève faveur* ».

IMMIGRATION

● M. YOUSSEF CHABBI, le travailleur tunisien qui avait commencé une grève de la faim il y a deux semaines à l'église Saint-Hippolyte, à Paris (13[e]), refuse toujours d'absorber toute nourriture à l'hôpital de la Pitié (*le Monde* du 4 février). Après intervention du comité de soutien des travailleurs immigrés du treizième arrondisement, la surveillance policière dont il faisait l'objet au service de réanimation de l'hôpital a été interrompue. Mardi 4 février, une nouvelle démarche a été entreprise en sa faveur par le comité de soutien. Un avocat, M[e] B. Domenach, a déposé à la préfecture de police un dossier indiquant que M. Chabbi est le fils d'un ancien combattant des forces françaises et qu'un de ses anciens employeurs vient de lui proposer un nouveau contrat de travail.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

REJETÉES PAR L'IRAK ET L'ALGÉRIE

Les propositions de M. Kissinger sont présentées officiellement

Le comite directeur de l'Agence internationale de l'énergie s'est réuni ce mercredi 5 février, à 10 h. 30, à *Paris*. Ses travaux doivent durer trois jours. Les représentants des seize pays membres (les Neuf moins la France, les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Autriche, l'Espagne, la Suède, la Suisse et la Turquie), qui deviendront peut-être dans les prochains jours dix-sept, la Nouvelle-Zélande ayant demandé son adhésion, n'ont pas communiqué l'ordre du jour de la réunion. Toutefois, il ne fait aucun doute que les propositions formulées lundi par le secrétaire d'Etat américain M. Kissinger et qui visent à fixer un prix-plancher pour le pétrole afin d'assurer la rentabilité des investissements dans les autres sources d'énergie seront au centre des discussions. Les Etats-Unis, dont la délégation est conduite par M. Thomas Enders, adjoint au secrétaire d'Etat pour les affaires économiques, présenteront également leur plan en cinq points (*le Monde* du 5 février). « *Il ne s'agit pas d'un plan de confrontation mais d'un plan réaliste* », a déclaré ce dernier en arrivant au château de La Muette.

Avant l'ouverture de la conférence, les délégués des huit pays membre du Marché commun ont rencontré un représentant de la France. Cette réunion, conforme aux souhaits de la Communauté européenne, pourrait permettre à la France, qui ne fait pas partie de l'Agence, de faire, dans une certaine mesure, entendre sa voix.

Les propositions américaines suscitent quelques réserves au sein de l'Agence internationale de l'énergie. En particulier de la part de la délégation italienne. Le comité directeur examinera vraisemblablement la proposition française d'une conférence internationale sur l'énergie. Enfin, des sujets comme les fluctuations du marché international du pétrole, la mise en place du système de répartition du pétrole entre les pays membres en cas de crise seront également étudiés.

De leur côté, les pays exportateurs de pétrole ont réagi avec vivacité aux propos du secrétaire d'Etat américain. On lira ci-dessous les propos tenus à Paris par l'ambassadeur de l'Irak et le commentaire de l'agence de presse algérienne. Dès samedi une réunion des experts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se tiendra à Vienne (Autriche) pour mettre au point les dossiers qui seront présentés aux prochaines conférences ministérielles, ainsi qu'au « sommet » des chefs d'Etats de l'OPEP. C'est le 19 février que doit se tenir en principe la conférence extraordinaire de l'Organisation, à Vienne ; elle examinera, à la demande du Koweït, l'incidence des mouvements du dollar sur les revenus des pays producteurs. La date du « sommet » des chefs d'Etats des pays membres de l'OPEP n'est toujours pas officiellement fixée. Selon l'agence de presse autrichienne APA, cette conference se tiendrait le 24 février à Alger.

Les premiers commentaires

IRAK : « la piraterie ».

Interrogé au cours d'un déjeuner de presse sur la déclaration du secrétaire d'Etat américain, l'ambassadeur de l'Irak à Paris a déclaré : « *Ces déclarations relèvent du domaine de la piraterie, car on veut nous imposer un prix sans nous consulter. Nous sommes toujours prêts à en discuter, mais nous voulons qu'on tienne compte pour établir le prix du pétrole de celui des matières premières, des produits finis, ainsi que des autres sources d'énergie.* »

Concernant les livraisons de pétrole à la France, l'ambassadeur a rappelé que son pays fournissait à la France du pétrole à un prix préférentiel fixé par les accords de juin 1972, valables pour dix ans. Certains pays producteurs de pétrole abaisseront-ils leurs prix ? « *Ce serait*, a répondu l'ambassadeur, *la destruction de l'OPEP, et cela fortifierait l'Agence de l'énergie fondée à l'instigation de M. Kissinger, et que nous appelons l'Agence de la confrontation et du chantage.* » Le général Amash a déclaré toutefois qu'il notait avec plaisir le refus de la France d'adhérer à cette agence, ajoutant que l'Irak « *appréciait hautement la position française* ».

« Nous soutenons la proposition française de conférence entre pays producteurs et pays consommateurs. Mais nous désirons que cette conférence s'occupe des autres matières premières, et non seulement du pétrole. »

ALGERIE PRESSE SERVICE :

M. Kissinger refuse le dialogue.

« *M. Kissinger vient de rappeler, sur le ton menaçant qui est maintenant familier aux dirigeants américains, que, pour son pays, la seule alternative au dialogue avec les pays producteurs de pétrole demeure la baisse des prix* », écrit notamment Algérie Presse Service analysant, le mardi 5 février, le dernier discours du chef de la diplomatie américaine.

Sous le titre « L'escalade de la menace », le commentateur critique vivement les propos du secrétaire d'Etat : « *La proposition Kisisnger (...) équivaut à une fin de non-recevoir au dialogue entre producteurs et consommateurs... Cette sommation à l'égard des pays de l'OPEP a été doublée d'un avertissement de M. Kissinger à ses partenaires européens, notamment la France organisatrice de la future conférence tripartite. Ainsi, M. Kisisnger met en garde l'Europe contre une attitude trop compréhensive à l'égard des pays pétroliers.* »

COMMUNAUTES EUROPENNES : réserves.

A Bruxelles, les milieux européens ont accueilli avec des sentiments réservés les propositions de M. Kissinger. Elles vont notamment à l'encontre des vues de la Commisison européenne, qui suggère une garantie « *sélective* » des investissements à moyen terme pour l'énergie nucléaire, le charbon et le gaz naturel, tout en maintenant la flexibilité du prix du pétrole importé.

La fixation d'un prix-plancher pour le pétrole importé avantage incontestablement les Etats-Unis, qui disposent d'importantes ressources énergétiques propres, alors que ce n'est pas le cas pour l'Europe.

Les milieux communautaires ne dissimulent pas qu'une telle opération, qui tendrait à instituer une sorte de « cordon protecteur » autour des pays industrialisés, ne en leur permettant de faire main profite surtout aux Etats-Unis basse sur toute la politique économique du monde occidental.

M. JOBERT : cette proposition ne fait pas l'affaire de la France.

Au cours d'un débat organisé par IT1, M. Michel Jobert a notamment déclaré :

« *La dernière proposition de M. Henry Kissinger de fixer un prix-plancher pour le pétrole prouve que la crise pétrolière n'a pas été préjudiciable aux Etats-Unis. Un prix relativement élevé pour le pétrole permettrait aux Etats-Unis de développer à la fois leur propre production pétrolière et d'autres sources rentables d'énergie. Pour la France, par contre, cette proposition ne fait pas son affaire. M. Kissinger est un homme têtu. L'essentiel est qu'il ne trouve pas en face de lui des interlocuteurs en ordre dispersé.* »

Un système de subvention pour les sources nouvelles d'énergie

En proposant à l'Agence internationale de l'énergie un prix-plancher pour le pétrole et la création de consortiums destinés notamment à financer la production de combustibles synthétiques, M. Kissinger cherche à internationaliser un des volets les plus importants de la future politique énergétique américaine.

M. Ford, le 15 janvier, avait proposé une taxe de 2 dollars par baril sur le pétrole tant importé que produit aux Etats-Unis. En même temps serait supprimé à partir du 1er avril le prix-plafond de 5,25 dollars par baril auquel sont vendus les deux tiers environ du brut américain. Ces mesures visent à réduire la consommation en augmentant les prix intérieurs mais laissent aux producteurs étrangers, en fait les pays de l'OPEP, la responsabilité de fixer les cours.

Depuis environ le mois de novembre dernier, l'administration américaine travaille, sous la direction de M. Anders (département d'Etat), à un projet visant à ne plus laisser à long terme le marché international gouverner le niveau des prix. Il s'agit de donner une assurance aux entreprises invitées à investir massivement dans la recherche de nouvelles sources de pétrole et de nouvelles formes d'énergie.

1) Pour se prémunir contre le danger d'une baisse des prix résultant soit d'un effondrement du marché (à cause d'une récession prolongée ?), suivi d'un éclatement du cartel des producteurs, soit encore de la volonté de ce dernier de briser les efforts entrepris par les pays industrialisés pour concurrencer le pétrole des pays de l'OPEP, on fixerait un prix minimum pour une longue période, garantissant le revenu de sociétés exploitant des gisements pétrolitères hors de la zone de l'OPEP, et d'abord naturellement aux Etats-Unis. Le coût de revient tout compris du pétrole extrait de l'Alaska, actuellement le plus cher, est au maximum de 7 dollars le baril (contre 0,25 cents au Moyen-Orient). Un prix-plancher de 6 à 7 dollars serait donc suffisant pour protéger les investissements américains.

2) Mais ce prix plancher serait insuffisant pour garantir une exploitation bénéficiaire pour les sources nouvelles d'énergie : extraction des gisements bitumineux, liquéfaction ou gazification du charbon, etc. Aussi l'administration proposerait-elle que le système du prix-plancher soit complété par des subventions versées aux sociétés qui se lanceraient dans ces activités.

Le mécanisme proposé ressemble d'une certaine manière à celui mis en œuvre par la C.E.E. pour la politique agricole commune, puisqu'il s'agit de garantir un prix minimum aux producteurs ; mais il est moins rigide, puisque, aussi longtemps que les prix internationaux seront plus élevés que le prix minimum, il semble bien que les premiers auront le rôle directeur. On voit comment le système proposé peut servir l'ordre diplomatique : pl[illegible] les prix internationaux seront élevés et plus l'incitation pour les pays consommateurs d'exploiter de nouvelles sources d'énergie sera grande. On pourrait donc négocier une baisse des prix internationaux contre une réduction des programmes visant à assurer une plus grande indépendance à l'égard des pays de l'OPEP.

PAUL FABRA.

Le gouvernement suédois fait preuve de prudence dans le domaine nucléaire

Stockholm. — *Le gouvernement suédois a présenté le 1er février, à l'occasion d'une réunion de la direction du parti social-démocrate, les grandes lignes du projet de politique énergétique pour les dix prochaines années qui sera soumis au Parlement à la mi-mars. Etant donné l'intensité du débat sur les avantages et les inconvénients de l'énergie nucléaire ces derniers mois, tant dans la presse que dans les cercles d'études populaires, ce projet était attendu avec impatience et curiosité. Selon un sondage récent, 43 % des Suédois sont contre ou plutôt contre la construction de centrales atomiques.*

Le plan gouvernemental poursuit plusieurs objectifs : réaliser d'importantes économies d'énergie, mener une politique pétrolière « active », *faire preuve de prudence en ce qui concerne l'énergie nucléaire, accroître la recherche scientifique et renforcer la coopération internationale.* « L'énergie n'est qu'un moyen, *a dit le premier ministre M. Palme*, mais c'est un moyen nécessaire à la mise en œuvre et à la réalisation des réformes sociales. L'époque du gaspillage est définitivement révolue. Il faut désormais économiser. » *Depuis 1960, la consommation d'énergie en Suède a augmenté de 4,5 % en moyenne par an. Le gouvernement entend ramener ce taux à 2 % pendant les dix prochaines années et espère même maintenir la consommation à un niveau constant vers 1990.*

De notre correspondant

L'objectif est ambitieux et réclame de la part de l'Etat « *beaucoup de vigilance* ». Un projet de loi sur la planification énergétique communale sera bientôt déposé au Parlement, et plusieurs autres mesures sont proposées pour atteindre ce but : hausse de la taxe sur l'énergie, subventions pour la modernisation des systèmes de chauffage dans l'industrie et les immeubles, mise au point de techniques nouvelles dans l'industrie métallurgique et forestière qui, à elles seules, représentent 60 % de la consommation industrielle totale d'énergie, contrôle sévère de l'implantation d'usines grosses consommatrices d'énergie.

Le renchérissement des produits pétroliers a coûté à la Suède, en 1974, environ 8 milliards de couronnes (8,6 milliards de francs). La balance commerciale, qui était nettement positive en décembre 1973, accusait un an plus tard un déficit de 2 milliards et demi de couronnes. Cette dépendance du pétrole « *peut*, a déclaré M. Palme, *dans un climat d'instabilité internationale, menacer notre neutralité* ». Pour prévenir une telle situation, le gouvernement entend mener une politique pétrolière « *active* » : augmentation des stocks de produits pétroliers, développement des travaux de prospection en Suède et à l'étranger, conclusion d'accords bilatéraux avec les pays producteurs — la Libye et l'Algérie par exemple, — création de compagnies nationales pour le commerce et le raffinage.

Parallèlement, la Suède envisage de doubler ses importations de charbon industriel d'ici à 1985 et de miser sur la principale source d'énergie du pays, à savoir la houille blanche, qui produira dans dix ans 66 milliards de kilowatts-heures, soit 5 milliards de plus qu'aujourd'hui. Les recherches sur les autres formes d'énergie — solaire, éolienne ou encore géothermique — seront également stimulées.

Un débat dans l'opinion

Enfin, le gouvernement demande que le programme nucléaire adopté par le Parlement soit réalisé et que deux nouveaux réacteurs de 1 000 mégawatts soient ajoutés aux onze prévus. « *La Suède*, a dit M. Palme, *possède de riches gisements d'uranium et une technique nucléaire avancée. Elle pourrait donc développer rapidement son énergie nucléaire, mais il faut être prudent. Les problèmes relatifs à la sécurité et à la gestion des déchets radioactifs ne sont pas résolus. Notre décision ne doit pas nous engager irrémédiablement pour l'avenir et nous suggérons qu'en 1978 la question soit réétudiée à la lumière de l'expérience acquise ici et à l'étranger.* »

Dans l'ensemble, le projet du gouvernement a été relativement bien accueilli. Toutefois, la construction de deux réacteurs nucléaires supplémentaires donnera lieu, sans aucun doute à de vives controverses. M. Falldin, le leader du Parti du centre, première formation de l'opposition, a tout de suite déclaré qu'il ne pouvait accepter l'énergie nucléaire « *tant que les problèmes mettant en danger la vie des citoyens existeraient* ». En décembre 1974, il avait même exigé la démolition des centrales en construction. Les groupes pour la protection de l'environnement, quand à eux, constatent avec regret « *que le gouvernement a choisi l'alternative capitaliste* ». Ils étaient venus d'ailleurs manifester, à Sundsvall, devant le bâtiment où étaient réunis les dirigeants sociaux-démocrates. Les questions de l'énergie ont été et sont toujours vivement débattues en Suède. Ainsi le projet gouvernemental a-t-il été établi partiellement sur la base des résultats des discussions qui ont eu lieu depuis six mois dans les cercles d'études sur l'énergie. Plus de quarante-quatre mille Suédois ont participé à environ quatre mille cinq cents cercles d'études.

ALAIN DEBOVE.

MATIÈRES PREMIERES

L'indexation des prix et le stockage des produits de base sont au centre des travaux de la conférence des pays non alignés

Dakar. — Le président Senghor a ouvert, mardi 4 février, au Palais des congrès de Dakar, la conférence ministérielle sur les matières premières organisée par les pays non alignés.

De notre correspondant

Dans son allocution, prononcée devant les délégués de plus d'une centaine de pays du tiers-monde et les observateurs de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède, le chef de l'Etat *sénégalais* a rappelé tout d'abord ses thèses bien connues sur la détérioration des termes de l'échange, dont il a été, depuis plus de dix ans, un des tout premiers à dénoncer les méfaits pour les pays en voie de développement. Il s'est fait ensuite, une nouvelle fois, l'avocat convaincu de l'avènement d'un ordre économique nouveau, fondé sur la revalorisation des prix des matières premières et sur l'indexation de ces prix sur ceux des produits manufacturés. Il a enfin réexprimé sa confiance dans des méthodes de concertation avec les pays industrialisés pour atteindre ce but, tout en insistant sur la nécessaire unité préalable des pays du tiers-monde.

Lui succédant à la tribune, M. Layachi Yaker, ministre algérien du commerce, tout en exprimant sur le fond des points de vues très semblables, a parlé beaucoup plus en stratège, sûr de sa force en même temps que de son bon droit, qu'en philosophe de l'histoire. D'une voix très martelée, parfois presque brutale, le ministre algérien a lancé un appel énergique à tous les pays en voie de développement en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie commune face aux pays nantis. « *Devant l'aveuglement obstiné de ceux-ci et devant l'échec des politiques dites d'aide, nos pays n'ont pas d'autre moyen que leur solidarité organisée pour récupérer la propriété de ce qui leur reste de leurs ressources naturelles* », a-t-il notamment déclaré, appelant ensuite à la lutte contre « *ceux qui mobilisent leurs moyens pour attenter à cette solidarité* ».

Sans minimiser par avance l'importance des travaux de Dakar, qui se termineront très certainement par l'adoption d'un certain nombre de décisions pratiques importantes, on peut considérer que l'essentiel de leur substance se trouve déjà dans le rapport préparatoire établi le trimestre dernier à Genève par un groupe intergouvernemental, auquel l'Algérie paraît bien avoir donné le ton et qui a été rendu public lundi soir à Dakar.

Dans ce document, les gouvernements des pays en voie de développement, producteurs de matières premières, sont invités à mettre au point en commun, avant la prochaine session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (C.N.U.C.E.D.), un programme d'action globale intégrée pour les produits de base, qui prévoit en particulier :

- L'établissement d'accords internationaux pour stocker un grand nombre de ces produits et intervenir sur les marchés en vue de soutenir les prix, avec notamment la mise sur pied d'un office central chargé d'organiser le stockage suivant une politique définie à l'avance ;
- La création d'un fonds de financement de ces accords, pour lequel il serait notamment fait appel au Fonds monétaire international ;
- Une indexation des prix des produits de base exportés sur ceux des produits manufacturés importés ;
- La multiplication des associations de producteurs pour les principaux produits de base et la création d'un organisme de coordination entre ces associations ;
- Le contrôle renforcé des sociétés étrangères, notamment multinationales, opérant dans le tiers-monde, en particulier celui des sociétés minières et celui des compagnies de transport, des banques et des assurances.

M. Babakar Ba, ministre sénégalais des finances, a été désigné à l'unanimité comme président de la conférence.

PIERRE BIARNÈS.

Faits et chiffres

Affaires

- LES BENEFICES DES ENTREPRISES AMERICAINES ont baissé de 21 % au dernier trimestre de 1974 par rapport au trimestre précédent, selon une étude de la First National City Bank. Les secteurs les plus touchés ont été l'industrie de l'habillement, les compagnies aériennes, l'industrie textile et la construction électrique. Pour l'ensemble de l'année 1974, ces bénéfices ont toutefois augmenté de 18 % par rapport à 1973. — (*A.F.P.*)

Emploi

- LICENCIEMENTS A L'IMPRIMERIE LANG. — Lors de la réunion du comité d'entreprise, la direction a confirmé sa décision de procéder à cent trente-cinq licenciements dans le secteur offset. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont refusé cette mesure, mais maintiennent leurs propositions d'extension des pré-retraites et de reconversion sans déqualification. Ils précisent qu'ils ne souscriraient pas à une réorganisation qui entraînerait des licenciements.

Fiscalité

- LA DEDUCTION FISCALE DES DEPENSES D'ISOLATION. — Le décret pris le 29 janvier par le ministre de l'économie et des finances définissant les dépenses d'isolation qui pourront être déduites du revenu imposable a été publié au *Journal officiel* du 30 janvier, et non du 29 janvier comme il a été indiqué par erreur (*le Monde* du 31 janvier).

M. TRUDEAU ÉMET DES RÉSERVES sur le projet franco-québécois d'usine d'enrichissement de l'uranium

Ottawa (*A.F.P., U.P.I.*). — Le gouvernement canadien est, *a priori*, opposé à des projets industriels pouvant concurrencer la filière « deutérium et uranium naturel » dont le pays a fait choix pour son développement atomique, a déclaré, le 4 février devant les Communes, M. Pierre Eliott Trudeau. Le premier ministre canadien a, cependant, ajouté que son gouvernement n'écartait pas d'office le projet de construction d'une usine d'uranium enrichi avec la participation d'intérêts français dans la baie James, au nord-ouest du Québec. Ce sujet avait été l'un des principaux points débattus lors de la récente visite de M. Bourassa, premier ministre du Québec, en France en décembre 1974.

M. Trudeau avait été interrogé aux Communes sur le contenu d'un mémorandum que lui avait adressé, en novembre dernier, le ministre fédéral de l'énergie, M. Donald Mac Donald. Ce document manifestait des craintes que l'exportation d'uranium canadien n'ait pour conséquence de permettre à des pays étrangers de concurrencer le système national à uranium naturel.

[Le ministère fédéral de l'énergie, rappelons-le, voudrait avoir l'assurance que l'uranium éventuellement vendu par le Québec à la France serait utilisé à des fins exclusivement pacifiques. En outre, l'agence fédérale de contrôle de l'énergie atomique doit nécessairement donner son accord pour la construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium.]

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

EN FRANCE COMME AILLEURS

La sidérurgie traverse une crise d'une ampleur exceptionnelle

Le ralentissement qui affecte les activités de l'usine de Fos (« le Monde » du 31 janvier) n'a pas épargné celles de ses maisons-mères, Usinor et Sacilor, et pratiquement l'ensemble de la sidérurgie mondiale. A l'usine de Dunkerque du groupe Usinor, le fourneau n° 4, éteint le 11 novembre à la suite d'un incendie de la salle des commandes, ne sera remis à feu que dans le courant du mois d'avril ou peut-être de juin : la direction a profité de cet incident pour le réviser intégralement. Or ce haut fourneau, le plus gros de France avec ses 10 000 tonnes de fonte coulées quotidiennement, assure 45 % de la production de l'usine de Dunkerque, et sa remise à feu entraînera l'extinction d'autres unités. Dans le même groupe Usinor, un haut fourneau sur quatre a été arrêté à Longwy, celui de Thionville fonctionne au ralenti et deux fours Martin ont été éteints à Denain.

Chez Sacilor, en Lorraine, certaines installations, dont l'aciérie de Gandrange, ont été stoppées quinze jours à Noël « pour entretien », et un arrêt du même ordre est prévu à Pâques. Dans plusieurs unités de production, le nombre de postes de fonctionnement a été ramené de trois à deux.

Sur un plan plus général, l'activité de Sacilor a été réduite de près de *20 % par rapport à celle du premier* semestre 1974, très forte, il est vrai. Le même phénomène est relevé chez Thyssen, en Allemagne fédérale, à l'Arbed (Luxembourg), à l'usine d'IJmuiden (Pays-Bas) du groupe germano-hollandais Hoesch-Hoogovens, en Italie, en Grande-Bretagne, au Japon. Bref, la sidérurgie mondiale est en crise.

Baisse des commandes de 30 % à 40 %

Cette crise, qui s'est traduite en Europe par une chute de 30 % à 40 % des commandes au cours du dernier trimestre de 1974, présente deux caractéristiques. Tout d'abord, elle est d'une violence que les professionnels ne se rappellent pas avoir observée depuis longtemps : habituellement, les ralentissements dans la branche sont plus graduels. Ensuite, grand changement avec le passé, elle affecte l'ensemble des activités industrielles : au marasme des deux grands clients que sont l'automobile (tôles minces) et le bâtiment (poutrelles et ronds à béton) s'ajoutent une contraction brutale des commandes passées par la mécanique et surtout un déstockage général, dont la brutalité et l'ampleur ont été accentuées par les difficultés de trésorerie des entreprises, notamment en France. Quelques spécialités tiennent encore le coup : tôles fortes pour les équipements lourds, fer-blanc pour la conserve, matériel ferroviaire (rails), mais, pour la plus grande partie de la gamme de production, les sidérurgistes prévoient encore trois mois de difficultés avant une reprise technique consécutive à la fin du déstockage, puis une lente remontée qui pourrait ne pas intervenir avant la fin de l'année.

Les professionnels sont habitués aux crises cycliques : après la « traversée du désert » de 1962 à 1968, ils ont connu le « boom » de 1969-1970, la chute de 1971-1972, puis à nouveau le « boom » de 1973-1974. Dans les périodes de creux, l'attente demeure cependant longue...

F. R.

LA RÉCESSION MONDIALE DE LA CONSTRUCTION NAVALE ÉPARGNE LA FRANCE LE BRÉSIL ET LES ÉTATS-UNIS

Londres (A.F.P.). — La menace de *récession dans la construction navale* mondiale s'est accentuée au cours du dernier trimestre de 1974, sauf pour trois pays : la France, le Brésil et les Etats-Unis.

Selon le Lloyds Register of Shipping, les carnets de commandes ont, dans le monde entier (non comprises les statistiques chinoises, soviétiques et roumaines), diminué de 5,4 % entre le troisième et le quatrième trimestre de 1974.

Cependant, le tonnage des navires en cours de construction lors du quatrième trimestre a atteint un record de 31,7 millions de tonnes, soit 660 000 tonnes de plus que lors du trimestre précédent. Mais les nouveaux bâtiments commandés, dont la construction n'est pas encore commencée, font apparaître une baisse de 8 %.

Les chantiers japonais, toujours en tête, ont subi une forte réduction des commandes, la Suède, au second rang, aussi. L'Allemagne fédérale est à la troisième place. La France passe du sixième au quatrième rang.

Evidemment, ce sont les commandes de pétroliers qui ont le plus diminué d'un trimestre sur l'autre (— 7,8 %). D'une façon générale, il n'y a plus que trois cent quatre-*vingt-dix-sept grands navires de* plus de 100 000 tonnes en commande contre quatre cent quatre-vingt-quinze en mars dernier.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/4	6 1/4	3	4	0	1
1 mois	5 3/4	6 1/4	5 1/2	6	3 1/8	3 5/8
3 mois	6 1/8	6 5/8	6	6 1/2	4 3/4	4 7/8
6 mois	6 5/8	7 1/8	6 1/4	6 3/4	5 1/8	5 5/8

P. T. T.

LES SYNDICATS SERONT REÇUS LA SEMAINE PROCHAINE PAR M. ACHILLE-FOULD

Les fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.N.T. des postes et télécommunications ont adressé à M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., une lettre dans laquelle ils demandent une réouverture des discussions sur les revendications du conflit de l'automne dernier.

Les syndicats s'inquiètent aussi des engagements pris lors de la grève par M. Pierre Lelong et proposent à M. Achille-Fould de discuter à nouveau des retenues de salaires pour fait de grève. Le secrétaire d'Etat leur a fixé rendez-vous, le mardi 11 février, pour un premier contact.

● *Mauriac (Cantal) à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir leurs correspondants de Mauriac (Cantal) en composant le 15, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif interurbain 71 suivi des six chiffres du numéro demandé.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Indemnisation des ayants droit des sociétés houillères

Pour permettre la préparation du vingt-quatrième tirage d'amortissement des obligations indemnitaires 3 % à intérêt complémentaire variable Charbonnages de France, prévu pour le jeudi 3 avril 1975, les opérations d'indemnisation et de regroupement des coupures de 50 F et 10 F en obligations de 100 F seront suspendues à partir du 15 février 1975 pour être reprises le vendredi 4 avril 1975.

En conséquence, les justificatifs représentant les droits à l'indemnisation, ainsi que les demandes de regroupement, devront être déposés chez les établissements agréés, de telle sorte que ceux-ci puissent présenter leurs remises à la Caisse nationale de l'énergie au plus tard le vendredi 14 février 1975.

C.M. INDUSTRIES
(anciennement Clin-Midy)

Les sociétés Clin-Byla international et Midy international viennent de fusionner pour former Clin-Midy international.

Cette société, qui agira dans le cadre de Clin-Midy Pharmacie, animera et gérera les activités étrangères à vocation pharmaceutique du groupe.

FRANCE GARANTIE

Au 31 décembre 1974, l'actif net de France-Garantie s'élevait à 1 016 613 962,75 F et le nombre de titres en circulation à 5 183 655.

La valeur liquidative de l'action s'élevait ainsi à 196,12 F contre 201,87 F au 31 décembre 1973.

L'actif au 31 décembre se répartissait comme suit :

— Obligations de première catégorie	90,20 %
— Liquidités et autres éléments d'actif	9,80 %
	100,00 %

Le conseil d'administration, réuni le 31 janvier 1975, a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale, qui se tiendra le 11 mars, la distribution d'un dividende net de 14,71 F auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 1,49 F, soit un total de 16,20 F.

GROUPE BABCOCK-FIVES

La société Fives-Cail-Babcock et la société Venot-Pic ont décidé de procéder à un rapprochement des deux entreprises, dont les activités et les moyens sont complémentaires dans de nombreux domaines. A cet effet, la société Fives-Cail-Babcock s'est assuré le contrôle de la société Venot-Pic.

Du fait de la cotation au hors-cote à la Bourse de Lille des actions de la société Venot-Pic, et par application de la réglementation des cessions de blocs de contrôle, la société Fives-Cail-Babcock se portera acquéreur au cours de 55 francs par action (52,50 francs par action amortie de 2,50 francs), pendant une durée de quinze séances de bourse, soit du 5 au 25 février 1975, de toutes les actions de la société Venot-Pic qui seraient présentées à la vente.

BURROUGHS CORPORATION

Pour le quatrième trimestre 1974, le résultat s'est élevé à 484 082 000 $ contre 388 980 000 $ pour la même période de 1973, soit une augmentation de 24 %.

Pour la totalité de l'année 1974 le résultat de l'ensemble des opérations s'est élevé à 1 532 828 000 $ soit une progression de 19 % par rapport à l'année 1973 dont le résultat s'était élevé à 1 284 242 000 $.

Le bénéfice net en 1974 est en progression de 23 % sur celui de 1973, se montant à 142 937 000 $; par action le bénéfice net s'élève à 3,66 $ en progression de 22 %.

Le président MacDonald a souligné que les commandes nouvelles et celles de fin d'année ont été les plus élevées dans l'histoire de la société.

En France, la société Burroughs est présidée par M. Jean Frenais.

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

Sur la proposition de son président René Cassou, le conseil d'administration de la Compagnie parisienne de réescompte, réuni le 29 janvier 1975, a coopté M. Gabriel Battier, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, président de l'Union industrielle de crédit, et M. René Brousse, directeur général honoraire de la Banque de France, actuellement directeur général de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet.

Simultanément, le conseil a nommé aux fonctions de censeurs M. Christian des Courtis, directeur central de la Banque de Suez et de l'Union des mines, et M. Roger Vidart, administrateur de la Société de Neuflize, Schlumberger, Mallet S.A.

(Avis financiers des sociétés.)

هكذا من الاصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
4 FÉVRIER

Marché plus résistant

Le recul des cours s'est poursuivi ce mardi à la Bourse de Paris avec un volume de transactions en nette diminution. Le mouvement, toutefois, n'a pas été uniforme. Une trentaine de valeurs ont baissé de 2 %. Mais parallèlement de nombreux titres n'ont enregistré que des pertes assez minimes et certains même se sont maintenus à leurs niveaux antérieurs. Bref, le marché a continué de consolider ses gains.

Ce nouveau repli était attendu, mais son ampleur relativement faible a surpris. On s'attendait à une baisse plus prononcée, ne serait-ce qu'en raison du tarissement momentané des achats étrangers. Sans doute faut-il attribuer la résistance du marché à la bonne tenue de Wall Street, mais également aux rumeurs qui continuent de circuler sur d'éventuelles mesures de relance économiques. Les professionnels, cependant, restaient assez optimistes et certains d'entre eux n'excluaient pas une reprise dans les prochains jours.

Recul de Bail Equipement, Compagnie bancaire, Crédit du Nord, Locabail, U.C.B., La Hénin, S.N.I., Cofimer, Paternelle, Pricel, Suez, Olida, SIAS, Moët, Mumm, Ferodo, Peugeot, Poliet, Michelin, Presses de la Cité, Printemps, Alsthom, Méci, T.R.T., Creusot-Loire, IMETAL, Aquitaine, Pétroles B.P., Bellon, J.-Lefebvre, Sommer.

La hausse du dollar ayant compensée la baisse du prix de l'or à Londres, les cours du métal jaune n'ont guère varié. Le lingot a perdu 5 F à 25 100 F et le napoléon 1,20 F à 268,80 F. Le kilo en barre, pour sa part, a regagné 50 F à 25 200 F.

Aux valeurs étrangères, fermeté des américaines, favorisées par la reprise du dollar et la hausse de Wall Street, irrégularité des allemandes et bonne tenue des hollandaises.

Aux pétroles internationaux, avance d'Exxon et de Royal Dutch. Les mines sont diversement traitées, l'Union minière poursuivant sa hausse.

LONDRES

Le nouveau terme boursier commence sur une note satisfaisante. Une modeste demande se manifeste de nouveau, tandis que les ventes se raréfient. Encouragées par la reprise de Wall Street en fin de séance, les industrielles sont mieux disposées. Reprise des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 174 85 contre 174 25

VALEURS	CLOTURE 4.2	COURS 5.2
War Loan 3 1/2 %	23 7/8	23 3/4
Beecham	162 1/2	157 1/2
British Petroleum	323 ...	322 1/2
Shell	196 ...	195 ...
Vickers	181 3/4	101 1/4
Imperial Chemical	186 ...	156 ...
Courtaulds	84 3/4	83 3/4
De Beers	232 ...	232 ...
* Western Holdings	29 ...	29 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	122 ...	118 ...
* West Driefontein	39 1/4	40 1/2

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	10 1/8 %
Moyen terme	....	9 1/2 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	3 févr.	4 févr.
Valeurs françaises	117,6	116,3
Valeurs étrangères	117,4	118

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,7	68,3

NOUVELLES DES SOCIETES

GENERAL MOTORS. — Bénéfice net pour 1974 : 950 millions de dollars (3,27 dollars par action) contre 2,40 milliards (8,34 dollars par action) en 1973. Avec un chiffre d'affaires revenu de 35,80 à 31,55 milliards de dollars, la firme a rétrogradé de la première à la deuxième place, au profit d'Exxon, dans le classement des entreprises américaines. Le dividende final est réduit de 85 à 60 cents.

DART INDUSTRIES. — Résultats records en 1974. D'après les estimations, le bénéfice net atteindrait 87,2 millions de dollars contre 62,3 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de dollars contre 993 millions de dollars.

INTERNATIONAL NICKEL. — Bénéfice net estimé pour 1974 : 306 millions de dollars contre 226,9 millions de dollars. Dividende trimestriel de 35 cents payable le 5 mars.

NEW YORK

Résistant

D'abord en baisse sur d'importantes ventes bénéficiaires, Wall Street s'est redressé mardi en cours de séance. Presque toutes les pertes initiales ont été effacées et en clôture l'indice des industrielles s'inscrivait à 708,07, soit à 3,37 points seulement au-dessous de son niveau de la veille.

L'activité est restée forte : 25,04 millions de titres ont changé de mains contre 25,40 millions.

La forte diminution des bénéfices de la General Motors et la décision de la firme automobile de réduire son dividende final de 85 à 60 cents, ainsi que les pronostics défavorables sur l'économie, ont un peu refroidi les opérateurs. La nouvelle détente des taux d'intérêt a néanmoins continué de soutenir le moral du marché. A cet égard, les boursiers devaient apprendre, après la séance, l'abaissement de 1/2 point du taux de l'escompte. De l'avis des professionnels, cette nouvelle devrait avoir un effet bénéfique.

La plupart des compartiments ont fléchi. Lourdeur des automobiles mais fermeté des mines d'or. Progrès des pétroles.

Sur 1 839 valeurs traitées, 856 ont baissé, 599 ont monté et 384 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 157,23 (— 2,95) ; services publics, 81,06 (inchangé).

VALEURS	COURS 3.2	COURS 4.2
Alcoa	33 5/8	33 5/8
A.T.T.	48 7/8	49 1/8
Boeing	17 3/8	16 7/8
Chase Manhattan Bank	37 1/2	37 3/4
Du Pont de Nemours	99 5/8	97 3/4
Eastman Kodak	74 1/2	74 1/2
Exxon	74 1/4	75 3/4
Ford	37 1/4	34 1/4
General Electric	38 3/8	38 5/8
General Foods	23 1/2	22 7/8
General Motors	38 3/8	35 5/8
Goodyear	16 1/4	16 ...
I.B.M.	193 ...	191 3/4
I.T.T.	19 5/8	19 1/4
Kennecott	34 3/8	33 7/8
Mobil Oil	41 3/8	42 1/8
Pfizer	29 ...	29 ...
Schlumberger	99 1/4	97 3/4
Texaco	25 5/8	26 5/8
U.A.L. Inc.	19 3/8	18 7/8
Union Carbide	46 ...	46 3/4
U.S. Steel	48 1/8	47 5/8
Westinghouse	11 7/8	11 5/8
Xerox	72 3/4	71 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4.2	5.2
1 dollar (en yens)	297 ..	297 60

BOURSE DE PARIS — 4 FÉVRIER — COMPTANT

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4.2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 387	4 367	4 385
Canada ($ can. 1)	4 312	4 368	4 37
Allemagne (100 DM)	185 525	183 850	183 50
Belgique (100 fr.)	12 393	12 303	12 06
Danemark (100 krd.)	78 120	77 520	77 50
Espagne (100 pes.)	7 697	7 752	7 53
Grande-Bretagne (£ 1)	10 308	10 341	10 42
Italie (100 lires)	0 677	0 676	0 665
Norvège (100 krn.)	85 720	85 570	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	178 700	177 200	177
Portugal (100 esc.)	17 810	17 830	17 60
Suède (100 krs.)	108 520	107 990	107 75
Suisse (100 fr.)	173 475	171 260	172 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4.2
Or fin (kilo en barre)	25150	25025
Or fin (kilo en lingot)	25105	25100
Pièce française (20 fr.)	270	268 80
Pièce française (10 fr.)	192 90	191 10
Pièce suisse (20 fr.)	260	255 50
Union latine (20 fr.)	244 50	241 10
Souverain	247 80	245
Pièce de 20 dollars	1170	1150 40
Pièce de 10 dollars	589	584 80
Pièce de 5 dollars	450	427 50
Pièce de 50 pesos	1084 50	1004 50
Pièce de 10 florins	240 ..	238 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

LIRE ÉGALEMENT

● *L'équipe de France de rugby inchangée.* — Le comité de sélection de la Fédération française de rugby, réuni ce 5 février à Toulouse, a décidé de ne procéder à aucun changement dans l'équipe qui doit rencontrer l'Ecosse le 15 février au Parc des Princes. Le XV de France aura la composition suivante : Taffary ; Bertranne, Etchenique, Dourthe (cap.), Gourdon ; Pariès, Astre ; Rives, Cl. Spanghero, Skrela ; Guilbert, Estève ; Cholley, Paco, Vaquerin.

A B C E F G H

A Paris

ATTENTAT PAR EXPLOSIF AU SIÈGE DE « MINUTE »

La déflagration a provoqué de graves dégâts matériels

Un attentat a été commis, dans la nuit du 4 au 5 février, contre le siège de l'hebdomadaire *Minute*, situé 49, avenue Marceau, à Paris-16e. L'engin explosif, placé contre une fenêtre du rez-de-chaussée de l'immeuble, a causé d'importants dégâts matériels : le hall de réception du journal a été dévasté, la vitrine d'une teinturerie contiguë a été détruite, ainsi que les vitres de plusieurs immeubles voisins.

L'explosion s'est produite vers 5 heures du matin. Aucune personne n'a été blessée : le veilleur de nuit a, du reste, pour consigne de ne pas se tenir dans le hall de réception. Cet attentat — le sixième perpétré contre *Minute* depuis sa création — n'a pas été, pour l'instant, revendiqué. Les policiers n'ont retrouvé sur place ni tract ni inscription.

Le dernier attentat contre *Minute* avait été commis pendant la nuit du 2 au 3 août 1974, au cours de laquelle des voitures piégées avaient explosé devant son siège ainsi que devant les locaux de *l'Aurore* et du Fonds social juif unifié.

Dans un communiqué, la direction de *Minute* a élevé « *la plus vive protestation contre ces méthodes de terreur visant à empêcher la liberté d'expression et exige des pouvoirs publics les mesures les plus énergiques de protection pour assurer la sécurité des Français* ».

La direction rappelle que c'est la sixième fois, depuis sa fondation, qu'un « *attentat criminel a été dirigé contre* Minute *ou ses collaborateurs. En 1972, une bombe avait gravement mutilé un éboueur algérien. C'est chaque fois miracle qu'il n'y ait pas mort d'homme tant les charges explosives sont puissantes : celle de ce matin a provoqué des dégâts dans tout le voisinage du siège social du journal.* »

« *Chaque fois une enquête judiciaire a été ouverte. Jamais aucune d'elles n'a eu le moindre début de suite* », ajoute la direction.

[« Le Monde » se doit de dénoncer de tels attentats qui auraient pu être mortels sans avoir la moindre chance de persuasion auprès de ceux qu'ils visent.]

Le numéro du « Monde » daté 5 février 1975 a été tiré à 560 035 exemplaires.

La population de Djibouti doit pouvoir choisir librement son avenir

déclare l'ambassadeur de Somalie à Paris

Dans une conférence de presse tenue à Paris le lundi 3 février, l'ambassadeur de la République démocratique de Somalie, le Dr Mohamed Saïd Samantar, a réfuté diverses informations sur son pays diffusées récemment, et qu'il juge de nature à « *tromper l'opinion publique française* ». L'ambassadeur a rectifié les informations selon lesquelles il serait créé prochainement « *un parti unique somalien de type marxiste* » qui ont « *provoqué des réactions très vives chez les musulmans, voire une véritable insurrection religieuse dans le nord du pays.* » L'ambassadeur a affirmé qu'en réalité les bases d'un nouveau parti avaient été élaborées progressivement depuis le 21 octobre 1972. Il a rappelé que la population somalienne était musulmane à 100 %, ajoutant qu'il n'y avait ni contradiction ni antagonisme entre la religion islamique et le régime choisi par la Somalie, le « *socialisme scientifique* ».

Il a justifié les exécutions à Mogadiscio, le 23 janvier dernier, de dix personnes, affirmant qu'il s'agissait « *d'éléments à la solde de pays étrangers réactionnaires qui faisaient de la religion un instrument, et qui tentèrent de s'opposer, en prenant prétexte de l'émancipation de la femme, au processus plus vaste de la libération de tout le peuple somalien* ».

M. Samantar a démenti les informations relatives à l'établissement d'une base militaire soviétique à Berbera.

Interrogé sur la position de son gouvernement au sujet de Djibouti, l'ambassadeur a rappelé, en se référant à l'interview du général Syaad Barré au *Monde* (1), que « *la Somalie était favorable à l'indépendance de tous les peuples encore sous la domination, dépassée, du colonialisme. (...) La population de Djibouti doit pouvoir choisir librement son avenir* », a-t-il dit.

En réponse à d'autres questions sur l'attitude de la Somalie à l'égard du problème de l'Erythrée, M. Samantar a répondu : « *La Somalie soutient tous les mouvements de libération reconnus par les Nations unies et par l'Organisation de l'unité africaine* » (2).

(1) Du 21 décembre 1974.

(2) Ce qui n'est pas le cas des mouvements de libération en Erythrée. — (N. D. L. R.)

M. GISCARD D'ESTAING A COURCHEVEL

M. Valéry Giscard d'Estaing, son épouse et leurs quatre enfants sont attendus le samedi 8 février à Courchevel (Savoie), où ils passeront quelques jours dans un chalet de la station.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Luns*, secrétaire général de l'OTAN, viendra les 7 et 8 février en visite officielle à Paris et sera reçu par le président Giscard d'Estaing.

● *Une délégation du P.C.F. en Pologne.* — Conduite par M. Paul Laurent, membre du secrétariat, elle a quitté Paris le 4 février. Elle comprend MM. Charles Fiterman, Armand Guillemot, membres du comité central, et Emile Tournay, secrétaire de la fédération de l'Aisne.

● *Le syndicat des typographes portugais* est résolu à s'opposer à la parution d'un nouveau quotidien, *Tempo*, lancé à Lisbonne et patronné par le centre droit. Le syndicat des typographes, fortement influencé par les éléments communistes, considère que « *ce nouveau journal ne garantit pas suffisamment une orientation favorable aux travailleurs et à la lutte antifasciste* ».

LES AUTEURS DE L'ATTENTAT D'ORLY SONT TOUJOURS DÉTENUS A BAGDAD

déclare l'ambassadeur d'Irak à Paris

Au cours d'un déjeuner donné en son honneur, le mardi 4 février, par l'Association de la presse franco-arabe, l'ambassadeur d'Irak à Paris, M. Saleh Mehdi Amash, a déclaré qu'« *une enquête serrée est en cours* » au sujet des auteurs de l'attentat d'Orly, qui sont, selon lui, toujours détenus à Bagdad.

Après avoir rappelé que son gouvernement avait, pour des « raisons humanitaires », autorisé l'avion transportant les membres du commando à se poser à Bagdad, M. Amash a affirmé : « *Quand je suis allé voir le ministre de l'intérieur, M. Poniatowski, celui-ci m'a annoncé que, à la demande du président de la République, le ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, allait adresser des remerciements au gouvernement irakien. Mais je puis vous dire que, jusqu'à présent, je n'ai pas reçu ces remerciements.* »

[On assure dans les milieux autorisés français que l'ambassadeur de France en Irak, M. Cerles, a transmis peu après l'attentat les remerciements du gouvernement français au gouvernement irakien. La presse de Bagdad a fait état de cette démarche.]

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Deux ouvriers meurent à l'usine Solmer de Fos-sur-Mer

De notre correspondant régional

Marseille. — Deux ouvriers ont trouvé la mort, un troisième a été blessé dans un accident de travail qui s'est produit le mardi 4 février, dans la halle des laminoirs à chaud de l'usine Solmer à Fos-sur-Mer. Les trois ouvriers étaient occupés à mettre en place l'un des éléments d'une passerelle au-dessus du train à bande, afin de pouvoir effectuer des travaux d'entretien sur l'un des deux fours de réchauffement des brames (barres d'acier d'une longueur maximale de 14 mètres, d'une largeur de 2 mètres et d'une épaisseur de 2 centimètres environ lorsqu'une brame sortant à une température de 1 100 degrés du deuxième four a heurté la passerelle, faisant chuter les trois ouvriers.

Deux d'entre eux ont été tués sur le coup. Il s'agit de M. Roland Pagès, trente-quatre ans, ouvrier domiciliés à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), père de deux enfants, qui est resté coincé sous la table de laminage et a été mortellement brûlé et de M. Nicolas Incorvaïa, quarante-trois ans, appartenant à l'entreprise sous-traitante Chantiers et ateliers de Martigues, père de trois enfants, retrouvé mort au fond du bac à résidus dans lequel il était tombé d'une hauteur de plusieurs mètres. Le troisième travailleur, M. Henri Pavlowski, ouvrier d'entretien à Solmer, n'a été que légèrement blessé.

La C.F.D.T. met en cause « *les conditions de travail, les cadences et, dans le cas présent, la continuation de l'entretien alors que les installations n'étaient pas arrêtées, ce qui est contraire à toutes les règles de sécurité* ». La C.G.T. a publié un communiqué similaire.

Depuis le démarrage de l'usine Solmer, en 1973, cinq ouvriers sont morts dans des accidents du travail, dans l'entreprise même, et une trentaine sur l'ensemble des chantiers.

En Seine-et-Marne

TROIS OUVRIERS SONT TUÉS PAR UNE EXPLOSION DANS UNE FABRIQUE DE DYNAMITE

Une explosion a provoqué la mort de trois ouvriers, le mardi 4 février en début d'après-midi, dans une fabrique de dynamite, à Cugny-la-Genevraye, près de Nemours (Seine-et-Marne).

C'est à l'intérieur d'un des locaux en forme de casemate, partiellement enterrés, où s'effectue la manipulation des explosifs, que l'accident s'est produit dans le compresseur-malaxeur où était mélangée la poudre à base de nitroglycérine. Les trois ouvriers présents dans le bâtiment à ce moment, MM. Marcel Billault, trente-cinq ans, de La Genevraye, Emile Carioux, quarante-trois ans, de Darvault (Seine-et-Marne), et Maurice Dupré, cinquante-trois ans, d'Episy (Seine-et-Marne), ont été tués sur le coup.

Au Caire

PLUS D'UN DEMI-MILLION DE PERSONNES ONT ASSISTÉ AUX OBSÈQUES DE LA CHANTEUSE OUM KALSOUM.

Le Caire (A.F.P.). — Plus d'un demi-million de personnes ont fait ce mercredi 5 février d'émouvants adieux à Oum Kalsoum, la chanteuse égyptienne décédée le 3 février (« le Monde » du 5 février).

Les funérailles nationales ont débuté à 10 h. 30, heure locale, par un service religieux à la mosquée Omar-Makram, auquel assistaient MM. Abdel Aziz Hegazi, chef du gouvernement, Sayed Marei, président de l'Assemblée nationale, Mamdouh Salem, ministre de l'intérieur, et d'autres membres du gouvernement. La foule a ensuite forcé les barrages de la police et une véritable marée humaine a déferlé vers la mosquée à la rencontre du cortège. Une immense clameur s'élevait de la place : « Allah akbar » (Dieu est plus grand).









